



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **RAPPORT ANNUEL 2012**



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

## **RAPPORT ANNUEL 2012**

© Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest  
Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 - Dakar - Sénégal  
ISBN : 978-2-9161-4015-5  
ISSN 8505691

# SOMMAIRE

<b>TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2012</b> .....	<b>X</b>
<b>COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO</b> .....	<b>XVII</b>
<b>MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO</b> .....	<b>1</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b> .....	<b>3</b>
<b>I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER</b> .....	<b>7</b>
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL .....	7
1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA .....	12
1.2.1 - Produit intérieur brut .....	12
1.2.2 - Production agricole .....	12
1.2.3 - Extraction minière .....	13
1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail .....	14
1.2.5 - Evolution des prix .....	15
1.2.6 - Finances publiques .....	15
1.2.7 - Balance des paiements .....	19
1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure .....	20
<b>II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE</b> .....	<b>23</b>
2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE .....	23
2.2 - ACTION MONETAIRE .....	24
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt .....	24
2.2.2 - Opérations d'open market .....	24
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement .....	24
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires .....	24
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES .....	25
2.3.1 - Avoirs extérieurs nets .....	25
2.3.2 - Crédit intérieur .....	26
2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements .....	27
2.3.2.2 - Crédits à l'économie.....	27
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques .....	29
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire.....	30
2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne .....	38
2.3.5 - Concours de la Banque Centrale .....	39
2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires .....	42
2.3.7 - Opérations du marché interbancaire .....	44
2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés.....	45

### **III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT .....47**

3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE .....	47
3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets.....	47
3.1.1.1 - Prélèvements .....	47
3.1.1.2 - Versements .....	49
3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire .....	49
3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA .....	51
3.2.1 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO .....	51
3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA.....	51
3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR .....	53
3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger.....	53
3.3.2 - Transferts scripturaux .....	53
3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT .....	54
3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) .....	54
3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) .....	55
3.4.3 - Système monétique interbancaire régional .....	56
3.4.4 - Centrale des Incidents de Paiement .....	58
3.4.5 - Surveillance des systèmes de paiement .....	59
3.4.6 - Cadre légal et réglementaire.....	60

### **IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER .....61**

4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE .....	61
4.1.1 - Evolution du réseau bancaire.....	61
4.1.2 - Activité des banques et des établissements financiers.....	61
4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel.....	63
4.1.4 - Dispositif des accords de classement .....	65
4.2 - EVOLUTION DU MARCHE FINANCIER REGIONAL.....	66
4.3 - EVOLUTION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES .....	66
4.3.1 - Indicateurs d'activité.....	66
4.3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE .....	66
4.3.2.1 - Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel.....	66
4.3.2.2 - Surveillance du secteur.....	67
4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière .....	67
4.3.2.4 - Renforcement des capacités .....	67
4.3.3 – Bilan du secteur et perspectives .....	67



4.4 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE .....	70
4.4.1 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA .....	70
4.4.2 - Suivi des risques au sein du système bancaire.....	70
4.4.3 - Mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts des institutions financières dans l'UMOA.....	71
4.4.4 - Aménagement du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA.....	71
4.4.5 - Autorisation des établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public.....	71
4.4.6 - Mise à jour de la législation sur le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures .....	71
4.4.7 - Mise en place d'un cadre juridique spécifique de traitement des comptes dormants dans l'UEMOA .....	74
4.4.8 - Amélioration du cadre réglementaire et du dispositif de gestion des systèmes de paiement.....	74
4.4.9 - Relecture des textes juridiques relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme .....	75
4.4.10 - Mise à jour du cadre réglementaire relatif aux opérations de pension livrée .....	75
4.4.11 - Mise en place des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).....	75
4.4.12 - Mise à jour des textes relatifs à la politique monétaire .....	75

**V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO..... 77**

5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE .....	77
5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA.....	77
5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE .....	78
5.3.1 - Relations avec les Institutions de Bretton Woods .....	78
5.3.2 - Relations avec les autres institutions .....	79
5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO .....	82
5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques.....	82
5.4.2 - Centrale des bilans.....	82

**VI - CELEBRATION DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA BCEAO ..... 83**

6.1 - MESSAGE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA .....	83
6.2 - CEREMONIE DE LANCEMENT DU NOUVEAU BILLET DE 500 FCFA .....	83
6.3 - SYMPOSIUM DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE .....	84
6.3.1 - Cérémonie d'ouverture sous la présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal .....	85
6.3.2 - Travaux du Symposium.....	85
6.3.3 - Cérémonie de clôture sous la présidence de Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire .....	87
6.4 - Remise du Prix Abdoulaye FADIGA pour la Promotion de la Recherche Economique.....	87

## VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO ..... 89

7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES .....	89
7.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union .....	89
7.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA .....	90
7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO .....	93
7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	97
7.1.5 – Comité d'Audit de la BCEAO .....	97
7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO .....	98
7.2.1 - Gestion des ressources humaines.....	98
7.2.1.1 - Organigramme et mesures individuelles.....	98
7.2.1.2 – Effectif.....	100
7.2.1.3 - Formation .....	101
7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO .....	102
7.2.3 - Système d'information et de communication .....	103
7.2.4 - Modernisation de la documentation et des archives.....	103
7.2.5 - Dispositifs de gestion des risques et activités de contrôle .....	103
7.2.6 - Dispositif du Contrôle de Gestion .....	105

## LISTE DES ENCADRES

ENCADRE N° 1 : Agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les Etats membres de l'Union dénommée « AGENCE UMOA-TITRES » .....	17
ENCADRE N° 2 : Refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale dans les pays de l'UEMOA pour le passage à la méthodologie de la sixième édition du Manuel du FMI .....	21
ENCADRE N° 3 : Mise en circulation du nouveau billet de 500 FCFA.....	50
ENCADRE N° 4 : Développement du « mobile banking » dans l'UMOA.....	57
ENCADRE N° 5 : Rencontre entre le Gouverneur et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et établissements Financiers (APBEF) de l'UMOA .....	63
ENCADRE N° 6 : Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA.....	68
ENCADRE N° 7 : Orientations pour la mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts.....	72
ENCADRE N° 8 : Révision de la réglementation prudentielle .....	73
ENCADRE N° 9 : Coopération entre la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le domaine de la promotion de la Finance Islamique dans les Etats membres de l'UMOA.....	81



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole .....	9
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc.....	10
Graphique 3 : évolution des cours du café .....	10
Graphique 4 : évolution des cours du cacao .....	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton .....	11
Graphique 6 : taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA .....	12
Graphique 7 : productions vivrières.....	13
Graphique 8 : productions agricoles d'exportation.....	14
Graphique 9 : crédit intérieur.....	27
Graphique 10 : masse monétaire .....	32
Graphique 11 : base monétaire .....	32
Graphique 12 : Bénin - situation monétaire intégrée.....	33
Graphique 13 : Burkina Faso - situation monétaire intégrée .....	33
Graphique 14 : Côte d'Ivoire - situation monétaire intégrée.....	34
Graphique 15 : Guinée-Bissau - situation monétaire intégrée.....	34
Graphique 16 : Mali - situation monétaire intégrée .....	35
Graphique 17 : Niger - situation monétaire intégrée .....	35
Graphique 18 : Sénégal - situation monétaire intégrée .....	36
Graphique 19 : Togo - situation monétaire intégrée.....	36
Graphique 20 : UMOA - situation monétaire intégrée .....	37
Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises.....	39
Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO.....	48
Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO en 2012 .....	48
Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO en 2012.....	101



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (Francs CFA par unité monétaire).....	8
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire) .....	9
Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2011 et 2012 en (%).....	15
Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	25
Tableau 5 : situation monétaire intégrée .....	25
Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets .....	26
Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement.....	28
Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire.....	31
Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.....	38
Tableau 10 : concours de la Banque Centrale .....	39
Tableau 11 : interventions de la BCEAO .....	40
Tableau 12 : concours de la Banque Centrale .....	41
Tableau 13 : UMOA - Crédits à l'économie et refinancements .....	42
Tableau 14 : répartition des refinancements des crédits à l'économie selon les guichets .....	42
Tableau 15 : évolution des réserves constituées par les banques (en millions FCFA) .....	43
Tableau 16 : évolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers.....	43
Tableau 17 : évolution des taux interbancaires en 2012 (moyenne pondérée en pourcentage).....	44
Tableau 18 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2012 (en millions FCFA).....	44
Tableau 19 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO.....	47
Tableau 20 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO .....	49
Tableau 21 : UMOA - composition des billets et pièces en circulation .....	50
Tableau 22 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA).....	51
Tableau 23 : dispositions entre les pays de l'UMOA (en milliards FCFA) .....	52
Tableau 24 : flux des transferts via la BCEAO – exercice 2012 .....	54
Tableau 25 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2012 .....	55
Tableau 26 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA au 31 décembre 2012 .....	56
Tableau 27 : données issues de l'application de la CIP au 31 décembre 2012 .....	59
Tableau 28 : répartition des établissements de crédit par pays .....	61
Tableau 29 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA.....	62
Tableau 30 : accords de classement traités en 2012 (montant en millions FCFA) .....	65

## L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 12 mai 1962 auquel se sont substitués ceux du 14 novembre 1973 et du 20 janvier 2007, regroupe les huit Etats membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le cinquantième exercice d'activité est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

*N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.*

## TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2012

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les événements ci-après.

### AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

#### Cinquantième anniversaire de la BCEAO

L'année 2012 marque le cinquantième anniversaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. A l'occasion du lancement des manifestations commémoratives de cet événement, le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, a adressé un message aux populations de l'Union. Ce message a été diffusé sur les chaînes de télévisions nationales des Etats membres de l'Union le 31 octobre 2012, veille de la date d'entrée en vigueur du Traité du 12 mai 1962 instituant l'UMOA.

Dans le cadre de la même célébration, la BCEAO a organisé un Symposium, tenu à Dakar les 5 et 6 novembre 2012, sur le thème « Intégration monétaire et mutations du système financier international : bilan et perspectives ». Le Symposium visait non seulement à faire le bilan des cinquante ans de la BCEAO, mais aussi à analyser les évolutions de la réflexion économique et financière ainsi que les pratiques des banques centrales, tout en examinant les nouveaux défis et enjeux liés à l'édification et à la consolidation des zones monétaires. Le Symposium a connu la participation d'environ deux cents invités venus des cinq continents.

La cérémonie d'ouverture de l'événement était placée sous la présidence du Chef de l'Etat sénégalais, Son Excellence Monsieur Macky SALL. La cérémonie de clôture a été présidée par Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, en présence de son homologue sénégalais, accompagnés de leurs épouses respectives. A la cérémonie de clôture du Symposium, le Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la Recherche Economique, édition 2012 « Spécial Cinquantenaire de la BCEAO », a été décerné.

#### Séminaire sur la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements au sein de l'UEMOA

La BCEAO a organisé du 23 au 27 avril 2012, à son Siège, un séminaire portant sur la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements au sein de l'UEMOA. Cette rencontre, consacrant le lancement de la production de la balance des paiements selon la méthodologie de la 6<sup>e</sup> édition du Manuel du FMI au sein de l'Union, a regroupé les membres du Groupe de Travail constitué des Directions Nationales, des Directions des Services Centraux contribuant aux travaux de confection de la balance des paiements et de la Direction de la Recherche et de la Statistique qui en assure le Secrétariat Technique.

Les objectifs de la rencontre étaient notamment la formation de l'ensemble des acteurs de la production des comptes extérieurs sur les principes et concepts de la 6<sup>e</sup> édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, avec l'appui d'une mission technique du FMI, ainsi que l'examen et la validation des documents élaborés par le Secrétariat Technique du Groupe de Travail.

#### Concertation régionale sur le développement du « mobile banking<sup>1</sup>»

Le développement du *mobile banking* est un axe stratégique prioritaire retenu par la BCEAO pour la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électronique et l'inclusion financière des populations défavorisées de l'UEMOA. A ce titre, plusieurs actions visant la promotion du mobile banking dans l'UEMOA ont été réalisées au cours de l'année 2012. Il s'agit en l'occurrence de la signature d'un protocole d'accord avec « Consultative Group to Assist the Poor » CGAP<sup>2</sup> en vue de la réalisation d'études portant sur l'offre et la demande de services financiers par les populations

1 - Le mobile banking, au sens strict du terme, désigne les services bancaires par téléphone portable, offerts par les banques. Il s'agit majoritairement de services de consultation, de paiement de factures, de transfert d'argent, etc. Au sens large, le concept s'étend à l'ensemble des services financiers pouvant être offerts avec ou sans compte bancaire par tout établissement agréé à cet effet.

2 - CGAP – Consultative Group to Assist the Poor – Organisation Non Gouvernementale membre du Groupe de la Banque Mondiale qui intervient dans le domaine de la microfinance et des services financiers inclusifs.



de l'Union, de l'élaboration d'un plan d'actions pour le développement du *mobile banking* dans l'UEMOA ainsi que de la mise en place d'un Comité d'Experts chargé d'en définir la stratégie de développement.

Dans ce cadre, une concertation régionale s'est tenue au Siège de la BCEAO à Dakar, du 27 au 29 juin 2012, en vue de partager les expériences des pays pionniers dans le domaine du *mobile banking*, de susciter le dialogue entre les principales parties prenantes et de proposer des axes stratégiques de promotion de ce moyen de paiement dans l'UEMOA.

La concertation a réuni soixante-huit (68) participants provenant des Banques Centrales du Kenya, de la Tanzanie et des Philippines, des organismes internationaux partenaires au développement, tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), « Consultative Group to Assist the Poor » (CGAP) et l'Association mondiale des sociétés de télécommunication (GSMA). Y ont également pris part des représentants du secteur bancaire et de la microfinance ainsi que des établissements émetteurs de monnaie électronique, des sociétés de téléphonie mobile, de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes du Sénégal, ainsi que des agents du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO.

### **Séminaire régional sur l'amélioration du secteur de la microfinance**

Le Groupe de travail Etats-BCEAO chargé de proposer des mesures pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA, a été mis en place par le Conseil des Ministres de l'Union en octobre 2010. Au cours de l'année 2012, ce Groupe de travail a organisé d'avril à mai des concertations nationales dans chaque Etat membre de l'Union, à l'effet de procéder à un recensement des préoccupations de l'ensemble des intervenants du secteur et d'identifier des pistes de solutions. Il a en outre organisé trois (3) réunions thématiques en juillet et août 2012 sur « *La gouvernance et les systèmes d'information des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)* », « *La surveillance et la viabilité financière des SFD* » et « *Le redressement des SFD en difficulté* ».

En vue d'approuver les conclusions de ces réunions, un séminaire régional de synthèse a été organisé par le Groupe de travail les 6 et 7 septembre 2012, au Siège de la BCEAO, à Dakar. Cette rencontre a regroupé les représentants des Etats membres de l'UMOA, de la BCEAO et des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (APSF), des personnes ressources, ainsi que des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'Agence Française de Développement (AFD), la Coopération luxembourgeoise, le Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (CGAP), Développement International Desjardins (DID), le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La rencontre a notamment permis de procéder à l'adoption des recommandations des travaux thématiques du Groupe de travail et d'identifier les mesures complémentaires pour l'amélioration de la gouvernance, des systèmes d'information et de la surveillance des SFD dans l'UMOA, ainsi que les solutions susceptibles de permettre le redressement des SFD en difficulté. Le Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'Union, issu du séminaire susmentionné, a été adopté par le Conseil des Ministres de l'UMOA, par Décision N° CM/UMOA/024/12/2012, au cours de sa session ordinaire du 14 décembre 2012.

### **Cérémonie de lancement du nouveau billet de 500 FCFA**

Le 3 novembre 2012, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal a visité le Siège de la BCEAO.

Après l'allocution de bienvenue du Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, cette visite a été marquée par le discours de lancement du nouveau billet de 500 francs CFA, au cours duquel, Son Excellence Monsieur Macky SALL a salué les performances de la BCEAO et félicité son personnel.

Le Président de la République du Sénégal et le Gouverneur de la BCEAO ont ensuite procédé au dévoilement du nouveau billet. Son Excellence Monsieur Macky SALL a également honoré de sa présence le Musée de la Monnaie, la salle des Conseils et la salle panoramique des banquetts.

## **Concertation régionale sur la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA**

La BCEAO a organisé, à son Siège du 21 au 23 novembre 2012, une concertation régionale sur la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des stratégies déployées depuis 2007 pour, d'une part, faciliter l'accès des populations aux services financiers et, d'autre part, promouvoir l'utilisation de nouveaux moyens de paiement, visait deux objectifs principaux, en l'occurrence l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions 2007-2012 pour la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux ainsi que la définition d'un nouveau plan stratégique pour la promotion de l'inclusion financière dans l'UEMOA.

Outre la BCEAO, cette concertation a enregistré la participation de délégations en provenance des administrations financières publiques, des banques et associations professionnelles de banques et établissements financiers, des Systèmes Financiers Décentralisés, des partenaires extérieurs tels que Bank Al-Maghrib, le Comité Consultatif du Secteur Financier français, Consultative Group to Assist the Poor (CGAP), l'Alliance for Financial Inclusion (AFI) ainsi que des associations de consommateurs.

Il convient de signaler qu'en prélude à cette concertation, des rencontres ont été organisées dans tous les pays de l'Union au cours de l'année 2012 avec l'ensemble des acteurs concernés pour examiner, au plan local, l'état de mise en œuvre du plan 2007-2012.

En perspective, il est prévu des séances de restitution des conclusions de la concertation régionale dans tous les pays de l'Union, en vue d'une implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre des recommandations.

## **Séminaire de formation sur la « Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et activités des banques centrales »**

Du 10 au 12 décembre 2012, s'est tenu au Siège de la BCEAO à Dakar, un séminaire de formation sur la « Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et activités des Banques Centrales ». Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des agents de la BCEAO dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en vue d'une meilleure prise en charge de cette activité au sein de la Banque Centrale, conformément aux obligations légales qui lui sont assignées. Il a connu la participation des représentants de la BCEAO, du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), de la Banque de France, de la Société SWIFT, de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) de la France, de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Sénégal.

## **AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE**

### **Participation de la BCEAO au séminaire de formation des Administrateurs du site WEB de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)**

Le Secrétariat Permanent de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a organisé, avec l'appui de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), un séminaire de formation des Administrateurs du site WEB de l'ABCA dans les Banques Centrales membres, les 21 et 22 mai 2012 à Dakar, au Siège de la BCEAO. Ce séminaire visait à former les participants sur les nouvelles procédures d'administration, afin de favoriser la maîtrise du système de gestion de contenu utilisé et la mise à jour régulière du site par les banques centrales membres avec des données de qualité. Le séminaire a connu la participation de vingt-cinq (25) délégués provenant de vingt (20) Institutions membres.

### **Séminaire de formation des formateurs sur le cadre juridique applicable aux SFD de l'Union**

La BCEAO a organisé un séminaire de formation des formateurs sur le cadre juridique applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) de l'UMOA, du 21 au 25 mai 2012, à son Siège à Dakar. Outre les agents de la BCEAO

et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le séminaire a regroupé une vingtaine de participants représentant les Structures Ministérielles de Suivi (SMS) des SFD ainsi que le partenaire au développement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Finance Décentralisée (PRAFIDE), à savoir Lux-Development. Cette rencontre visait à favoriser l'appropriation du nouveau cadre juridique applicable aux SFD par les agents relevant des Autorités de contrôle.

### **Séminaire sur le thème « Evaluation des politiques publiques »**

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement des capacités des Administrations Economiques et Financières des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO a organisé un séminaire régional de formation sur le thème « Evaluation des politiques publiques », du 4 au 8 juin 2012 à Lomé (Togo). Cette session visait globalement à faire connaître les potentialités offertes par l'évaluation des politiques publiques en tant qu'instrument d'aide à la décision et outil d'amélioration de la performance publique et à familiariser les participants avec les principales techniques d'évaluation des politiques publiques. Elle a regroupé une quinzaine d'agents en provenance des Administrations économiques et financières des Etats membres de l'Union.

### **Séminaire régional conjoint Institut pour le développement des capacités (ICD) du FMI /COFEB sur le thème « Gestion macroéconomique et questions de dette »**

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions extérieures de formation de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2012, le COFEB a organisé du 25 juin au 6 juillet 2012 au Siège de la BCEAO, en partenariat avec l'Institut pour le Développement des Capacités (ICD) du FMI, un séminaire régional sur le thème « Gestion macroéconomique et questions de dette ». Cette session a regroupé vingt-huit (28) participants issus des structures chargées de la gestion de la dette dans les Administrations économiques et financières des huit (8) Etats membres de l'UMOA, de la Guinée, de la Mauritanie, du Burundi et de la République Démocratique du Congo. Y ont également pris part, des agents de la BCEAO. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Sénégal, dont le Gouvernement a apporté un appui financier à l'organisation de la session.

L'objectif visé par ce séminaire était de permettre aux participants de se familiariser avec les principaux concepts et cadres utilisés dans l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette publique intérieure et extérieure. Le séminaire devait également permettre aux participants de mieux appréhender le rôle de la stratégie d'endettement dans la gestion macroéconomique et de se familiariser avec la nouvelle maquette d'élaboration des stratégies à moyen terme de gestion de la dette publique, développée par les Institutions de Bretton Woods.

### **Concertation annuelle entre l'OHADA et les Organes et Institutions de l'UEMOA et de la CEMAC dotés de pouvoirs réglementaires**

La BCEAO a pris part à une rencontre, tenue à son Siège à Dakar, le 30 août 2012, dans le cadre des concertations annuelles entre le Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et les Organes et Institutions de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) dotés de pouvoirs réglementaires. Cette rencontre a regroupé vingt-trois (23) participants du Secrétariat Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CB-UMOA), de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), de la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) ainsi que du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

A l'issue des échanges, les participants ont mis en exergue la spécificité du droit bancaire, monétaire et financier ainsi que du droit de la prévoyance sociale et du droit comptable des entreprises soumises à un régime particulier qui commande son caractère dérogatoire par rapport au droit commun de l'OHADA. Ils ont souligné la nécessité de renforcer ce type de concertation en vue de déterminer des solutions communes et adaptées tenant compte de l'autonomie et de la particularité du droit applicable aux domaines régis par des normes spécifiques, par rapport au droit OHADA.

Les participants ont, en outre, échangé sur un cadre permanent de concertation (CPC), dont les modalités de mise en œuvre et la composition ont été précisées. La mise en place de ce cadre a été recommandée par le Conseil des Ministres de l'OHADA, lors de sa session tenue à Lomé du 13 au 15 décembre 2010. La BCEAO a été invitée, après la mise en place du CPC, à bien vouloir accepter d'en assurer le secrétariat, au titre du premier mandat.

### **Sixième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA**

La sixième réunion de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA s'est tenue au Siège de la BCEAO les 24 et 25 septembre 2012. Cette rencontre a réuni des participants en provenance des administrations statistiques et douanières des Etats membres de l'Union, de la Commission de l'UEMOA et des Directions Nationales de la BCEAO.

L'objet de cette rencontre était de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-UEMOA au titre de l'année 2011 et d'évaluer les transactions intra-communautaires au titre du tourisme, des envois de fonds des travailleurs migrants et des investissements directs étrangers.

La réunion a offert l'opportunité d'examiner et d'adopter une note méthodologique commune pour l'estimation du taux de fret dans les pays de l'Union. Elle a en outre permis de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations issues des précédentes réunions de la Cellule et d'en formuler de nouvelles, en vue de consolider le dispositif de suivi des échanges extérieurs de l'UEMOA.

### **Séminaire régional conjoint AFRITAC de l'Ouest/BCEAO sur le thème « Gestion des banques en difficulté et résolution des crises bancaires »**

La BCEAO a organisé, en partenariat avec le Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (FMI) pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest), un séminaire régional de formation sur le thème « Gestion des banques en difficulté et résolution des crises bancaires », du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012, à son Siège à Dakar. Ce séminaire avait pour objectif principal de familiariser les participants avec les éléments-clés de l'analyse des difficultés des banques et de passer en revue les techniques utilisées dans la résolution des crises bancaires. Il visait précisément à améliorer leurs connaissances sur les moyens de détection préventifs d'une défaillance bancaire, les mesures alternatives de résolution des crises et de préservation de la stabilité financière, les conditions de mise en œuvre des administrations provisoires, de plans de sauvetage ou de liquidation ainsi que les modalités de prévention et de résolution des crises dans la zone UEMOA.

La session a regroupé trente-six (36) participants, essentiellement des agents d'encadrement des Ministères de l'Economie et des Finances des huit (8) Etats membres de l'UEMOA, des Directions Nationales et du Siège de la BCEAO, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale de Mauritanie et de la Banque Centrale de la République de Guinée.

## **AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO**

### **Rencontre du Gouverneur avec les Directeurs Généraux**

Le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a procédé, le 9 janvier 2012 au Siège de l'Institution, à la remise officielle des lettres de mission aux Directeurs Généraux. La rencontre qui a connu la participation des Vice-Gouverneurs et du Secrétaire Général, visait à féliciter les Directeurs Généraux et à rappeler que leur nomination répond à la nécessité pour l'Institut d'émission d'adapter son organisation à l'élargissement de ses métiers traditionnels ainsi qu'à l'évolution de l'environnement économique international. Cette notification solennelle des lettres de mission est le symbole d'un nouveau mode de gestion des ressources humaines au sein de la Banque. A cet égard, Monsieur le Gouverneur a insisté sur l'importance des Directeurs Généraux dans la chaîne de décision au sein de l'Institution et les a appelés à la solidarité pour un meilleur partage des bonnes pratiques.



Le Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine, Monsieur Siriki KONE, a, au nom des Directeurs Généraux, adressé ses remerciements aux Autorités de la Banque pour la confiance placée en eux et les sages conseils prodigués à leur endroit. Il a surtout pris l'engagement d'œuvrer sans relâche à l'atteinte des objectifs qui leur ont été assignés.

### **Séminaire de haut niveau sur le thème « La planification stratégique et la gestion axée sur les résultats »**

La BCEAO a organisé, du 7 au 12 mai 2012 à son Siège, un séminaire de haut niveau ayant pour thème « La planification stratégique et la gestion axée sur les résultats » au profit de son management. Ce séminaire intervient quatre mois après la réorganisation des Services de la Banque Centrale, à l'issue de laquelle Monsieur le Gouverneur a assigné aux Directeurs Généraux, à travers leurs lettres de mission, des objectifs devant être déclinés en plans d'actions. La mise en œuvre efficace de ces plans nécessite la maîtrise d'outils de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats. Ces outils permettent d'alerter les gestionnaires, à travers un système d'information de gestion par les tableaux de bord, sur les dérapages possibles afin qu'ils puissent prendre, en temps opportun, les mesures correctives en cours d'exécution. La gestion axée sur les résultats est destinée à améliorer la prise de décision et à faire prendre davantage conscience aux managers de l'importance de la responsabilité et de la transparence en matière de gestion.

### **Séminaire sur le thème « Méthodologie et pratiques d'audit interne »**

Dans le cadre du renforcement des capacités de ses auditeurs internes, la BCEAO a organisé du 17 au 21 décembre 2012 à Dakar, un séminaire sur le thème « Méthodologie et pratiques d'audit interne ». L'organisation de ce séminaire témoigne de l'importance qu'accordent les Autorités de la Banque au renforcement des capacités des auditeurs internes, notamment avec la mise en œuvre d'un programme de certification professionnelle sur la période 2013-2014. Elle devrait permettre de consolider l'intégration harmonieuse d'agents débutant dans le métier d'audit et d'offrir l'opportunité aux auditeurs plus confirmés de confronter leurs expériences aux bonnes pratiques et normes internationales.







# **COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO**





## **COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA**

au 31 décembre 2012

**PRESIDENT : Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE,**

Président de la République Togolaise.

Son Excellence **Boni YAYI,**

Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Blaise COMPAORE,**

Président du Burkina Faso.

Son Excellence **Alassane OUATTARA,**

Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **Manuel Serifo NHAMADJO,**

Président de la République de Guinée-Bissau, par intérim.

Son Excellence **Dioncounda TRAORE,**

Président de la République du Mali, par intérim.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU,**

Président de la République du Niger.

Son Excellence **Macky SALL,**

Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE,**

Président de la République Togolaise.

# COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2012

## **Président : M. Tièna COULIBALY**

Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de la République du Mali.

## **République du Bénin**

MM. Jonas GBIAN, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Marcel de SOUZA, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

## **Burkina Faso**

MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Vincent ZAKANE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, Chargé de la Coopération Régionale.

## **République de Côte d'Ivoire**

M<sup>me</sup> Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre, chargée de l'Economie et des Finances ;

M. Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Africaine.

## **République de Guinée-Bissau**

MM. Abubacar Demba DAHABA, Ministre des Finances ;

Abubacar BALDE, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Valorisation des Produits Locaux.

## **République du Mali**

MM. Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget ;

Marimpa SAMOURA, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, chargé du Budget.

## **République du Niger**

MM. Gilles BAILLET, Ministre des Finances ;

Amadou Boubacar CISSE, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

## **République du Sénégal**

MM. Amadou KANE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Abdoulaye Daouda DIALLO, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

## **République Togolaise**

MM. Adjii Otèth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre auprès du Président de la République chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.



## COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2012

**PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,**  
Gouverneur de la BCEAO.

**M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE,** Vice-Gouverneur de la BCEAO,  
**M. Mamadou DIOP,** Vice-Gouverneur de la BCEAO.

### MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

#### République du Bénin

M. Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

#### Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, Ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO,  
ancien Ministre d'Etat, ancien Ministre des Finances et du Plan.

#### République de Côte d'Ivoire

M. Kanvaly DIOMANDE, Conseiller Spécial du Premier Ministre.

#### République de Guinée-Bissau

M. Rui Duarte FERREIRA, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances.

#### République du Mali

M. Bangaly N'ko TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique.

#### République du Niger

M. Mahamane ANNOU MALLAM, Ancien Président du Groupe d'Etude  
et Recherche en Développement Economique et Social (GERDES).

#### République du Sénégal

M<sup>me</sup> Gnouka DIOUF, Ministre Conseiller à la Présidence de la République.

#### République Togolaise

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes  
et des Programmes Financiers.

#### République Française

M<sup>me</sup> Françoise DRUMETZ, Directeur de la Coopération Extérieure de la Banque de France.

## **MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE**

M<sup>me</sup> Karidia SANON, Enseignante à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) à l'Université de Ouagadougou  
OUAGADOUGOU (Burkina Faso).

M<sup>me</sup> Aoua SYLLA BARRY, Secrétaire Général du Ministère des Mines  
BAMAKO (République du Mali).

M<sup>me</sup> Aïchatou KANE, Gouverneur de la Région de Niamey  
NIAMEY (République du Niger).



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2012

**PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,**  
*Gouverneur de la BCEAO.*

### **République du Bénin**

M<sup>me</sup> Fatima Sékou MADOUGOU, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### **Burkina Faso**

M. Moumounou GNANKAMBARY, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### **République de Côte d'Ivoire**

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### **République de Guinée-Bissau**

M. Jorge Anibal PEREIRA, Directeur Général du Trésor.

### **République du Mali**

M. Abdoulaye TOURE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

### **République du Niger**

M. Hanounou DJIBRIL, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

### **République du Sénégal**

M. Waly NDOUR, Trésorier Général, Agent Comptable Central du Trésor.

### **République Togolaise**

M. Kodjo Tépé-Sévon ADEDZE, Directeur Général des Douanes.

### **République Française**

M. Arnaud BUISSE, Sous-Directeur des Affaires Financières Multilatérales et du Développement  
à la Direction Générale du Trésor.





## **COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO**

au 31 décembre 2012

**PRESIDENT : M. Abdoulaye TOURE,**

Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (Mali)

**République de Côte d'Ivoire**

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

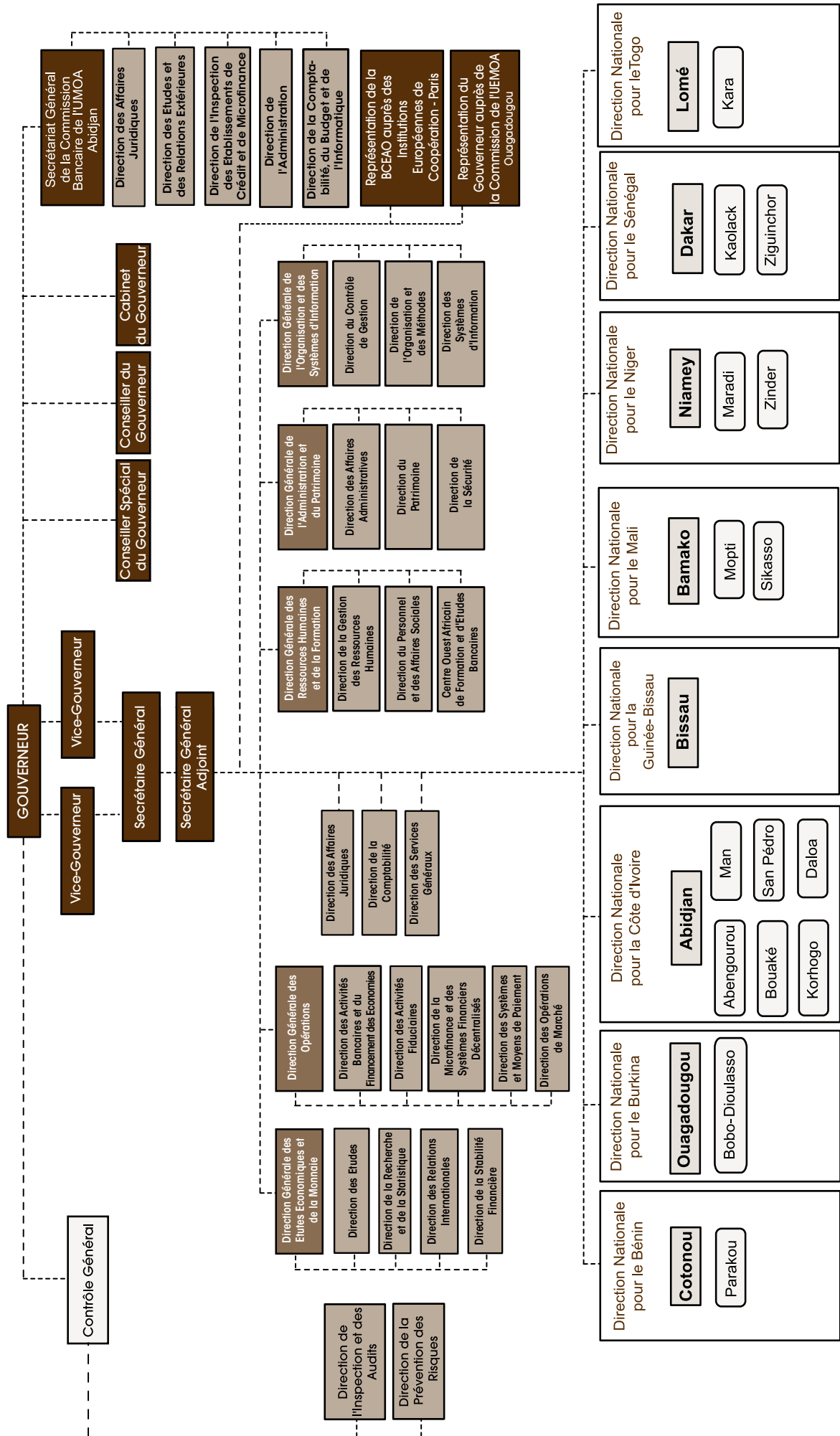
**République de Guinée-Bissau**

M. Jorge Anibal PEREIRA, Directeur Général du Trésor

**République du Niger**

M. Hanounou DJIBRIL, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

# ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2012



☐ Agence Principale    ☐ Agence Auxiliaire

# BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2012

## GOUVERNEUR

: M. Tiémoko Meyliet KONE

## VICE-GOUVERNEUR

: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE

## VICE-GOUVERNEUR

: M. Mamadou DIOP

## SECRETAIRE GENERAL

: M<sup>me</sup> Fatimatou Zahra DIOP

## Secrétaire Générale Adjoint

: M<sup>me</sup> Séna Eida KPOTSRA

## Conseiller Spécial du Gouverneur

: M. Oumar Tatam LY

## Conseillers du Gouverneur

: M. Siriki KONE

: M. Abdoulaye SECK

: M. Alain Fagnon KOUTANGNI

: M. João Alage Mamadu FADIA

## CABINET DU GOUVERNEUR

Chef de Cabinet du Gouverneur

: M<sup>me</sup> Sylviane Akouélé MENSAH

## CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général

: M. Alain Fagnon KOUTANGNI

Conseillers du Contrôleur Général

: M<sup>me</sup> Marguerite F. SOUMARE

: M. Mamadou SEREME

: M. Boubacar DIA

## DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine

: M. Siriki KONE

Directeur Général des Etudes Economiques et de la Monnaie

: M. Ismaila DEM

Directeur Général des Opérations

: M. Oumar Tatam LY

Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information

: M. Abdoulaye SECK

Directeur Général des Ressources Humaines et de la Formation

: M<sup>me</sup> Joëlle Annie BOLHO

## CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine

: M. Sidiki TRAORE

Conseiller du Directeur Général des Etudes Economiques et de la Monnaie

: M. Sogué DIARISSO

Conseiller du Directeur Général des Opérations

: M. Paul Kaba THIEBA

Conseiller du Directeur Général des Ressources Humaines et de la Formation

: M. Moussa SIRFI

Conseiller du Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information

: M. Gnoan Abraham GNAMITCHE



## **DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX**

Directeur des Etudes	: M. Armand BADIEL
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Bassambié BATIONO
Directeur des Relations Internationales	: M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO
Directeur de la Stabilité Financière	: M. Homialo GBEASOR
Directeur des Activités Bancaires et du Financement des Economies	: M. Ahmadou Al Aminou LO
Directeur des Activités Fiduciaires	: M. Cheick Ahmed Tidiany DIAKITE
Directeur de la Microfinance et des Systèmes Financiers Décentralisés	: M. Chalouho COULIBALY
Directeur des Opérations de Marché	: M. Habib THIAM
Directeur des Systèmes et Moyens de Paiement	: M. Bwaki KWASSI
Directeur de la Gestion des Ressources Humaines	: M. Abdoulaye TRAORE
Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU
Directeur du Personnel et des Affaires Sociales	: M. Ibrahima SYLLA
Directeur du Contrôle de Gestion	: M. Sahaka MAHAMAN SALAH
Directeur de l'Organisation et des Méthodes	: M. Kadjemna Guy GO MARO
Directeur des Systèmes d'Information	: M. Abdoulaye MBODJ
Directeur de l'Inspection et des Audits	: M. Boubacar DIA
Directeur de la Prévention des Risques	: M. Adjoumani KOUAKOU
Directeur des Affaires Juridiques	: M <sup>me</sup> Séna Eida KPOTSRA
Directeur de la Comptabilité	: Fama Adama KEÏTA
Directeur des Affaires Administratives	: M. Roger AGBOZOGNIGBE
Directeur du Patrimoine	: M. Hadama YBIA
Directeur de la Sécurité	: M <sup>me</sup> Aminata FALL NIANG
Directeur des Services Généraux	: M. Alioune Blondin BEYE

## **REPRESENTATIONS**

Représentant Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Charles Luanga KI-ZERBO
Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération	: Vacant

## **DIRECTIONS NATIONALES**

Directeur National pour le Bénin	: M. Evariste Sébastien BONOU
Directeur National pour le Burkina Faso	: M. Charles Luanga KI-ZERBO
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. João Alage Mamadu FADIA
Directeur National pour le Mali	: M. Konzo TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Mahamadou GADO
Directeur National pour le Sénégal	: M. Mamadou CAMARA
Directeur National pour le Togo	: M. Kossi TENOU

## ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

### SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar  
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09  
Site internet : <http://www.bceao.int>

### BENIN

#### Cotonou

Avenue Jean-Paul II  
01 Boîte Postale : n° 325  
Téléphone : (229) 21 36 46 00  
Télécopie : (229) 21 31 24 65  
Courriel : [courrier.BDN@bceao.int](mailto:courrier.BDN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale :  
M<sup>me</sup> Flora MADJA ZOHOUN

#### Parakou

Boîte Postale : n° 201  
Téléphone : (229) 23 61 03 25/29  
Télécopie : (229) 23 61 10 91  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Moussibaou SANNI

### BURKINA FASO

#### Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER  
Boîte Postale : n° 356  
Téléphone : (226) 50 49 05 00/01 et 50 30 60 15  
Télécopie : (226) 50 31 01 22  
Courriel : [courrier.CDN@bceao.int](mailto:courrier.CDN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : M. Monlour DA

#### Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : n° 603  
Téléphone : (226) 20 97 04 44/45/46  
Télécopie : (226) 20 97 04 58  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adama SANKARA

### COTE D'IVOIRE

#### Abidjan

Avenue Abdoulaye FADIGA  
Boîte Postale : 01 BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00  
Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52  
Courriel : [courrier.ADN@bceao.int](mailto:courrier.ADN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : M. Yaya SISSOKO

#### Abengourou

Voie Triomphale – Plateau  
Boîte Postale : n° 905  
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15

Télécopie : (225) 35 91 31 76

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Yao Magloire KONAN

#### Bouaké

Boîte Postale : n° 773  
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14  
Télécopie : (225) 31 63 38 31  
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

#### Daloa

Route de Man Angle Rue du Stade  
Boîte Postale : n° 46  
Téléphone : (225) 32 78 39 65  
Télécopie : (225) 32 78 13 10  
Chef de l'Agence Auxiliaire :  
M. Ningou Jacques HLYH GNELBIN

#### Korhogo

Boîte Postale : n° 54  
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11  
Télécopie : (225) 36 86 15 30  
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

#### Man

Boîte Postale : n° 1017  
Téléphone : (225) 33 79 02 67  
Télécopie : (225) 33 79 02 28  
Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

#### San Pedro

Avenue Félix HOUPHOUET – BOIGNY  
Boîte Postale : n° 387  
Téléphone : (225) 34 71 10 84  
Télécopie : (225) 34 71 24 48  
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouf OUATTARA

### GUINEE-BISSAU

#### Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria  
Boîte Postale : n° 38  
Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 et 321 41 73  
Télécopie : (245) 325 63 00  
Courriel : [courrier.SDN@bceao.int](mailto:courrier.SDN@bceao.int)  
Directeur de l'Agence Principale : Mme Felicidade Soares  
Correia de Brito ABELHA



## **MALI**

### **Bamako**

Boulevard du 22 octobre 1946

Boîte Postale : n° 206

Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41 et 20 22 54 06

Télécopie : (223) 20 22 47 86

Courriel : [courrier.DDN@bceao.int](mailto:courrier.DDN@bceao.int)

Directeur de l'Agence Principale : M. Youssouf B. COULIBALY

### **Mopti**

Boîte Postale : n° 180

Téléphone : (223) 21 43 01 02 et 21 43 05 65

Télécopie : (223) 21 43 05 07

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSE

### **Sikasso**

Boîte Postale : n° 453

Téléphone : (223) 21 62 00 77 et 21 62 06 57

Télécopie : (223) 21 62 08 79

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

## **NIGER**

### **Niamey**

Rue de l'uranium

Boîte Postale : n° 487

Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40

Télécopie : (227) 20 73 47 43

Courriel : [courrier.HDN@bceao.int](mailto:courrier.HDN@bceao.int)

Directeur de l'Agence Principale : M. Amadou MOUSSA

### **Maradi**

Boîte Postale : n° 265

Téléphone : (227) 20 41 00 96

Télécopie : (227) 20 41 00 45

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Achirou DAN MAGARIA

### **Zinder**

Boîte Postale : n° 133

Téléphone : (227) 20 51 00 94

Télécopie : (227) 20 51 07 24

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abdourahamane Aboubacar ABANI

## **SENEGAL**

### **Dakar**

Boulevard Général De Gaulle x Triangle sud

Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 33 889 45 45

Télécopie : (221) 33 823 57 57

Courriel : [courrier.KDN@bceao.int](mailto:courrier.KDN@bceao.int)

Directeur de l'Agence Principale : M. Djibril CAMARA

### **Kaolack**

Boîte Postale : n° 79

Téléphone : (221) 33 938 40 00

Télécopie : (221) 33 941 33 23

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Garantigui DOUMBOUYA

### **Ziguinchor**

Boîte Postale : n° 317

Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35

Télécopie : (221) 33 991 16 59

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Birama FALL

## **TOGO**

### **Lomé**

Rue Abdoulaye FADIGA

Boîte Postale : n° 120

Téléphone : (228) 22 21 53 84 / 22 23 50 00

Télécopie : (228) 22 21 76 02 / 22 23 50 50

Courriel : [courrier.TDN@bceao.int](mailto:courrier.TDN@bceao.int)

Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

### **Kara**

Boîte Postale : n° 75

Téléphone : (228) 26 60 60 79 / 26 60 61 37

Télécopie : (228) 26 60 62 69

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Koamivi DIVO-AYAOVI

## **REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina Faso

Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01

Téléphone : (226) 50 31 61 01

Télécopie : (226) 50 30 63 76

Courriel : [courrier.Z03@bceao.int](mailto:courrier.Z03@bceao.int)

## **REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION**

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France

Téléphone : (33) 1 42 25 71 60

Télécopie : (33) 1 42 56 00 37

Courriel : [bceao@paris-bceao.org](mailto:bceao@paris-bceao.org)



**Tiémoko Meyliet KONE**

Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest



# MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

En 2012, les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont renoué avec une croissance économique soutenue, après une année 2011 particulièrement difficile, marquée par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire et la sécheresse au Sahel.

En effet, en dépit du ralentissement de l'économie mondiale, le produit intérieur brut de l'Union a progressé de 6,4% en 2012 contre 0,7% un an plus tôt. Ce rebond est porté par la reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire, l'essor de la production minière et industrielle ainsi que le redressement de la production agricole.

Une décélération de l'inflation a été enregistrée. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation est passée, en moyenne, de 3,9% en 2011 à 2,4% en 2012.

Les finances publiques ont dégagé en 2012 un profil meilleur, comparativement à l'année précédente, avec des recettes et des dépenses en capital en hausse et un déficit budgétaire en baisse. Par contre, le solde de la balance commerciale est ressorti déficitaire de 630,7 milliards, en liaison avec la hausse de la facture pétrolière et l'augmentation des importations de biens d'équipement, dans le cadre de l'exécution des projets de construction ou de réhabilitation d'infrastructures économiques. Le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti déficitaire de 261,1 milliards, après un déficit de 10,4 milliards en 2011.

Au cours de l'année 2012, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a entrepris des actions visant à rapprocher davantage les institutions financières des populations de l'UEMOA. Outre des initiatives pour le développement des services bancaires par téléphone portable ou mobile banking, elle a organisé de concert avec les Etats membres, des concertations nationales qui ont abouti à l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, le 14 décembre 2012, d'un Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance.

Ces mesures ont été renforcées, avec la définition d'un nouveau Plan stratégique, lors de la concertation régionale organisée du 21 au 23 novembre 2012, au Siège de la BCEAO, pour la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA.

Ces efforts ont pour objectifs de consolider les stratégies déjà mises en œuvre, notamment pour faciliter l'accès des populations aux services bancaires et financiers, promouvoir l'utilisation des moyens de paiement modernes au sein de la population et favoriser la mobilisation de l'épargne par les circuits financiers formels.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a par ailleurs célébré son cinquantième anniversaire, au cours de l'année 2012. L'évènement a été centré sur la réflexion prospective, avec l'organisation d'un Symposium de haut niveau à Dakar, les 5 et 6 novembre 2012, autour du thème central : « Intégration monétaire et mutations du système financier international : bilan et perspectives ».

Les débats ont permis de mettre en exergue les interrelations entre l'intégration monétaire, l'approfondissement financier et la croissance économique. Ils ont aussi permis d'identifier différents risques, notamment ceux liés au caractère embryonnaire des marchés financiers et surtout à l'hétérogénéité de la situation économique des Etats membres, qui constituent des difficultés majeures dans le processus de pilotage d'une union monétaire.

Consciente des attentes des populations et des Etats membres de l'UEMOA qui sont engagés dans d'importants projets et réformes structurelles, en vue d'une croissance économique plus soutenue et durable, la Banque Centrale continuera à mettre en œuvre son programme d'actions. Ce, afin de structurer davantage le marché financier et de l'approfondir, en s'inspirant des principales conclusions du Symposium. La BCEAO poursuivra également avec détermination la mise en place d'outils d'intégration et de systèmes de financement innovants et sains, pour permettre aux Etats et aux agents économiques privés de financer leurs activités dans les meilleures conditions.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,**

**Président du Conseil d'Administration**







## VUE D'ENSEMBLE

L'environnement international est demeuré fragile en 2012, du fait essentiellement des incertitudes liées à la persistance de la crise des dettes souveraines dans la Zone euro, où le produit intérieur brut a enregistré une baisse de 0,6%, contre une hausse de 1,4% en 2011. La conjonction de l'impact de cette crise avec d'autres facteurs structurels endogènes, dans différents pays, a entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) réalisées en juillet 2013, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% contre 3,9% en 2011.

Dans les pays émergents et en développement, un ralentissement de la croissance économique est également observé. Les estimations disponibles indiquent une expansion économique de 4,9%, contre 6,2% en 2011. L'activité économique a progressé de 7,8% en Chine contre 9,3% en 2011. Elle a augmenté de 4,0% en Inde, après 7,7% en 2011. Au Brésil, la hausse du PIB réel a été de 0,9% contre 2,7% un an plus tôt. En Afrique subsaharienne, une croissance de 4,9% a été enregistrée en 2012 après 5,4% en 2011. Comme l'année précédente, cette progression de l'activité économique est principalement liée au dynamisme des exportations de matières premières, singulièrement de produits miniers. Elle a également été soutenue par l'essor des dépenses dans les infrastructures, notamment dans les pays de la Zone franc.

Dans ce contexte de ralentissement de l'activité économique et de sous-utilisation des capacités de production, l'inflation a continué à décélérer. Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est établi à 2,0% en 2012, après 2,7% en 2011. Dans les pays émergents et en développement, il est passé de 7,2% en 2011 à 5,9% en 2012. Cette situation a conduit les principales banques centrales à maintenir l'orientation accommodante de leur politique monétaire.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2012, de 7,7% vis-à-vis du dollar des Etats-Unis, de 7,6% et 6,6% par rapport respectivement au yen et à la livre sterling.

Dans les Etats membres de l'UEMOA, malgré l'impact d'une conjoncture internationale peu favorable et des chocs internes, le produit intérieur brut a enregistré une progression de 6,4% en 2012 contre 0,7% un an plus tôt. Ce rebond de la croissance est lié à la reprise plus forte que prévu de l'activité économique en Côte d'Ivoire, l'essor de la production minière consécutif à la mise en valeur, ces dernières années, de plusieurs projets dans les domaines aurifère et pétrolier ainsi que le redressement de la production agricole et le raffermissement de la production industrielle, dans un contexte d'amélioration de la disponibilité de l'offre d'énergie électrique.

Le taux d'inflation, dans l'UEMOA, est ressorti en moyenne sur l'ensemble de l'année 2012 à 2,4% contre 3,9% en 2011. Cette décélération résulte de la dissipation de l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une flambée des prix dans ce pays en 2011. Elle est liée également à la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz et à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison et limiter la hausse des prix des céréales.

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2012 par une amélioration des déficits publics. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est atténué, en s'établissant à 2.189,9 milliards contre 2.352,8 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est situé à 5,4% en 2012 contre 6,4% en 2011. Le solde budgétaire de base ressortirait déficitaire de 906,8 milliards, en nette diminution par rapport à son niveau de l'année

précédente. Cette évolution favorable du profil des finances publiques en 2012 est imputable aux efforts déployés par tous les Etats pour améliorer les recettes budgétaires qui sont estimées à 7.768,3 milliards à fin décembre 2012, enregistrant une augmentation de 1.389,4 milliards par rapport à la même période de l'année dernière.

L'analyse des comptes extérieurs pour l'année 2012 fait ressortir un profil moins favorable qu'en 2011. Le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti déficitaire de 261,1 milliards en 2012, contre un déficit de 10,4 milliards en 2011.

Cette situation résulte d'une forte dégradation des comptes courant et financier, partiellement compensée par une amélioration des flux du compte de capital. Le déficit du compte des transactions courantes devrait s'aggraver de 113,6% en 2012, pour ressortir à 2.373,5 milliards, du fait de la détérioration du solde de la balance des biens et services et du revenu primaire, dont les effets ont été atténués par une hausse du revenu secondaire. L'excédent du compte de capital s'est sensiblement accru, en passant de 749,0 milliards en 2011 à 3.625,0 milliards en 2012, en liaison essentiellement avec les remises de dette accordées à la Côte d'Ivoire et les dons projets reçus par les Etats.

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 5.578,3 milliards à fin décembre 2012, en baisse de 261,1 milliards par rapport à fin décembre 2011. La dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires relève de la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets se sont situés à 5.527,6 milliards, en baisse de 376,4 milliards, atténuée par la hausse de 115,3 milliards de la position extérieure créditrice des banques. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 105,5% contre 109,1% en 2011.

En s'établissant à 11.690,2 milliards à fin décembre 2012, l'encours du crédit intérieur a enregistré, en rythme annuel, une augmentation de 15,2%. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de 535,9 milliards de la position nette débitrice des Gouvernements qui s'est située à 2.866,3 milliards à fin décembre 2012, renforcée par la hausse des crédits à l'économie, en progression de 12,9% d'une année à l'autre, pour s'établir à 8.823,9 milliards à fin décembre 2012. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 9,8%.

Au regard de la modération de l'inflation et des risques pesant sur l'évolution de l'activité économique dans l'Union, la BCEAO a décidé de baisser ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base, en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de croissance économique que se sont fixés les Etats membres. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal (anciennement appelé taux de la pension) ont ainsi été fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% à compter du 16 juin 2012.

Le dispositif des réserves obligatoires de la BCEAO a été réaménagé le 16 mars 2012. De 7% depuis 2010, le niveau des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques, est passé à 5% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA.

La Banque Centrale a poursuivi en 2012 ses opérations d'injection de liquidités sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois. Les interventions de la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres sont ressorties en 2012 à 440,3 milliards FCFA en moyenne contre 242,0 milliards FCFA en 2011. Le taux d'intérêt marginal issu des adjudications hebdomadaires a fluctué entre 3,00% et 3,34%. Il est ressorti à 3,00% au 31 décembre 2012. Sur le guichet à un mois, les demandes satisfaites se sont accrues pour se fixer en moyenne à 414,8 milliards FCFA contre 176,8 milliards FCFA l'année précédente. Le taux marginal de ces opérations a progressivement augmenté, passant de 3,3101% le 10 janvier 2012 à 3,3600% le 2 mai 2012, avant de se replier dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la Banque pour ressortir à 3,0000% le 31 décembre 2012.



Sur le plan institutionnel, l'année 2012 a été principalement marquée par la célébration du cinquantième anniversaire de l'Institut d'émission. L'événement a été commémoré au Siège de l'Institution, à Dakar, et dans les Directions Nationales, dans la sobriété ainsi que la réflexion scientifique, avec notamment l'organisation d'un symposium de haut niveau.

Cette rencontre s'est tenue les 5 et 6 novembre 2012, à Dakar, sur le thème : « Intégration monétaire et mutations du système financier international : bilan et perspectives ». Elle a regroupé des sommités scientifiques, des personnalités de haut rang, issues des banques centrales et des Institutions financières internationales et sous-régionales, ainsi que des dirigeants de banques et d'entreprises de l'Union. Au cours du Symposium, il a été procédé à la remise au Lauréat, des symboles de l'édition spéciale du Prix Abdoulaye FADIGA pour la recherche économique.

Par ailleurs, une réorganisation des Services de la Banque Centrale est intervenue le 4 janvier 2012, caractérisée notamment par la création de postes de Directeurs Généraux. A la suite de ce réaménagement, le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a procédé lors d'une réunion organisée le 9 janvier 2012 au Siège de l'Institution, à la remise officielle des lettres de mission aux Directeurs Généraux. Cette notification solennelle est le symbole d'un nouveau mode de gestion des ressources humaines au sein de la Banque. La rencontre visait à féliciter les Directeurs Généraux, à indiquer l'importance de leur rôle dans la chaîne de décision et à rappeler que leur nomination répondait à la nécessité pour l'Institut d'émission d'adapter son organisation à l'élargissement de ses métiers traditionnels ainsi qu'à l'évolution de l'environnement économique international.

Au terme de l'année 2012, les comptes de la BCEAO ont été soumis à la vérification des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire Contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Le Commissaire Contrôleur a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la Convention de Compte d'Opérations.



# I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

## 1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2012, l'environnement économique et financier est demeuré fragile à l'échelle mondiale, du fait essentiellement des incertitudes suscitées par la persistance de la crise des dettes souveraines en Zone euro. La conjonction de cette crise avec d'autres facteurs structurels endogènes s'est traduite par un ralentissement de l'activité économique, aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes et en développement.

Selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI) réalisées en juillet 2013, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,1% contre 3,9% en 2011.

Dans les pays industrialisés, l'activité économique a été globalement moins soutenue, en dépit du regain enregistré aux Etats-Unis et au Japon. Les estimations récentes situent son taux de progression à 1,2%, après une réalisation de 1,7% en 2011. Cette situation est notamment imputable à la récession en Zone euro, où le produit intérieur brut a enregistré une baisse de 0,6% en 2012 contre une hausse de 1,5% en 2011.

Aux Etats-Unis, le taux de croissance économique est estimé à 2,2%, contre 1,8% en 2011. L'économie japonaise, qui poursuit son redressement, réalise un taux de croissance de 1,9%, contre une contraction de 0,6% en 2011.

Dans les pays émergents et en développement, il est enregistré un ralentissement de la croissance économique en 2012. Le FMI y situe le taux d'expansion économique à 4,9%, contre 6,2% en 2011. L'activité économique progresse de 7,8% en Chine en 2012 contre 9,3% en 2011. Elle a augmenté de 4,0% en Inde, après 7,7% en 2011. Au Brésil, la hausse du PIB réel est ressortie à 0,9% contre 2,7% un an plus tôt.

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est située à 4,9% en 2012 après 5,4% en 2011. Comme l'année précédente, cette hausse est principalement liée au dynamisme des exportations de matières premières, singulièrement de produits miniers. Elle témoigne également de l'essor des dépenses dans les infrastructures, notamment dans les pays de la Zone franc.

Le rythme des destructions d'emplois s'est réduit dans certains pays industrialisés. Ainsi, le **taux de chômage** a régressé aux Etats-Unis, passant de 9,0% en 2011, à 7,8% en 2012. Au Japon, le taux de chômage est ressorti à 4,2%, après 4,6% en 2011. En revanche, en Europe, la situation sur le marché de l'emploi reste une source de préoccupation. Au Royaume-Uni, le taux de chômage s'est maintenu à un niveau élevé de 7,8% en 2012. Pour la Zone euro, il est ressorti à 11,7%, en hausse d'un point de pourcentage sur un an.

Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique et de sous-utilisation des capacités de production, **l'inflation** a continué de décélérer. Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est établi à 2,0% en 2012, après 2,7% en 2011. Dans les pays émergents et en développement, il s'est replié de 7,2% en 2011 à 5,9% en 2012.

Au plan de la **politique monétaire**, les banques centrales, tenant compte de l'atonie de l'activité économique, ont imprimé une orientation accommodante à leur politique. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine (FED), la Banque du Japon, la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre ont maintenu leurs principaux taux directeurs à des niveaux proches de zéro. En particulier, la BCE a augmenté le volume de ses opérations d'injection de liquidités et maintenu son dispositif d'achat de valeurs mobilières. Elle a également mis en place, le 6 septembre 2012, un nouveau programme de rachats conditionnels mais illimité de dettes publiques, dénommé Outright Monetary Transactions (OMT). Cette décision, saluée positivement par les marchés financiers, a entraîné une détente des taux d'emprunt à dix ans des pays les plus fragiles de la Zone, tels que l'Espagne et l'Italie.

Au niveau des taux d'intérêt, la Banque Centrale Européenne a par ailleurs révisé à la baisse ses taux directeurs de 25 points de base avec date d'effet le 11 juillet 2012, ramenant le taux des appels d'offres pour les opérations principales de refinancement à 0,75%. Pour sa part, la FED a mené à terme son programme d'achat d'obligations d'Etat avant de s'engager, le 14 septembre 2012, à racheter tous les mois, auprès des institutions financières, 40 milliards de dollars d'obligations gagées sur des créances immobilières. Elle escompte ainsi la baisse des taux d'intérêt sur les crédits immobiliers et la relance de l'activité dans le

secteur du logement. La FED a enfin affiché sa volonté de maintenir inchangée la fourchette d'évolution du taux objectif des fonds fédéraux entre 0,00% et 0,25% jusqu'à la fin de l'année 2015. Au sein des pays émergents, des politiques monétaires plus souples ont été adoptées, en réponse au ralentissement de la croissance économique et aux incertitudes qui pèsent sur le financement des économies.

Sur les **marchés des changes**, l'euro a pâti en 2012 des difficultés de la Zone euro à juguler la crise des dettes souveraines, des inquiétudes sur la viabilité de ladite Zone et des tensions socio-politiques liées à la mise en œuvre des politiques d'austérité budgétaire dans certains Etats membres. Le cours de l'euro s'est déprécié, en moyenne, de 7,7% vis-à-vis du dollar des Etats-Unis, de 7,6% et 6,6% par rapport respectivement au yen et à la livre sterling. Le franc CFA, du fait de son ancrage nominal à l'euro, a connu par rapport aux principales monnaies des pays industrialisés, une évolution similaire à celle de la monnaie européenne.

En 2012, les **marchés financiers** mondiaux ont été globalement bien orientés. Les principaux indices boursiers se sont progressivement redressés, sous l'effet du retour de la confiance des investisseurs dans les politiques macroéconomiques mises en œuvre en Zone euro. Ainsi, l'indice EuroStoxx 50 a enregistré une hausse de 13,4%. Au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 a augmenté de 5,8%. Aux Etats-Unis, les indices Dow Jones et Nasdaq ont connu une évolution similaire, en progressant de 7,3% et 15,9% respectivement. Au Japon, l'indice Nikkei 225 a enregistré une hausse de 22,9%.

Au titre des **matières premières**, les cours des principaux produits de base ont connu des évolutions différenciées selon les produits. Cette situation

s'explique par l'évolution de l'écart entre l'offre et la demande mondiale, consécutive, selon le cas, à la crise internationale, à l'impact des aléas climatiques sur l'offre et aux craintes suscitées par des facteurs géopolitiques.

Les prix des produits énergétiques sont restés à des niveaux élevés, avec un indice, calculé par le FMI, en hausse en glissement annuel, de 0,7% par rapport à 2011, reflétant l'impact des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient. L'indice des cours du pétrole est ressorti en progression de 1,0% d'une année à l'autre.

En revanche, l'indice des prix des **matières premières** (métaux et produits agricoles) servant d'intrants aux industries est en repli de 15,5%, le secteur manufacturier étant affecté par le ralentissement de la demande chinoise et la situation dans la Zone euro. De même, l'indice des prix des produits alimentaires est en recul de 3,7%.

Dans le sillage de l'évolution d'ensemble des prix des produits agricoles, les prix de la plupart des matières premières exportées par les pays de l'UEMOA ont enregistré en 2012 des baisses sensibles par rapport aux niveaux atteints en 2011. En moyenne sur l'année 2012, les cours mondiaux de ces produits ont reculé de 39,0% pour le coton, 32,9% pour l'huile de palme, 24,1% pour le caoutchouc, 21,8% pour la noix de cajou, 19,7% pour le cacao, 11,4% pour l'huile de palme et 6,0% pour le café.

En revanche, l'or qui a continué de jouer un rôle de valeur refuge, dans un contexte de fortes incertitudes, a vu son cours se renforcer de 6,4% d'une année à l'autre.

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (Francs CFA par unité monétaire)

		2011	2012	VARIATION (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	744,4048	782,0216	5,05
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	471,2335	510,5518	8,34
Franc suisse	(1 CHF)	532,1735	544,2272	2,26
Livre sterling	(1 GBP)	755,8153	808,9546	7,03
Yen japonais	(1 JPY)	5,9117	6,4002	8,26

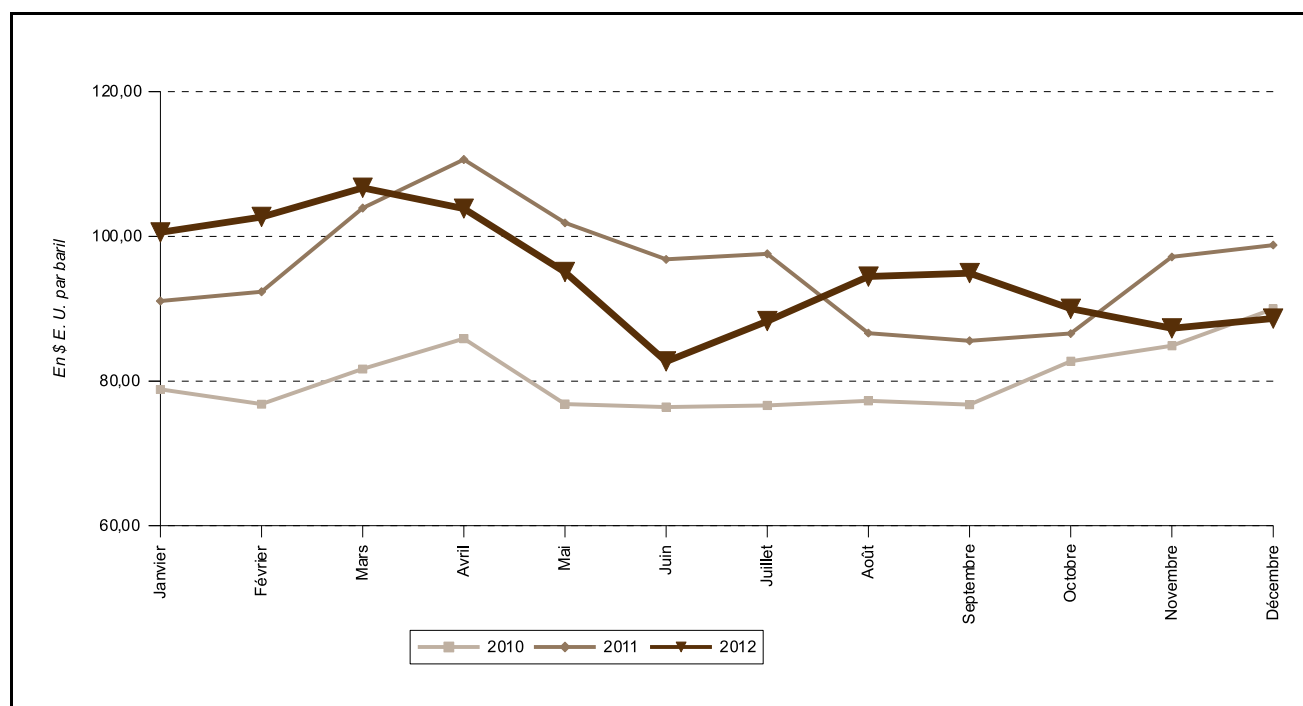
Source : BCEAO.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)

ANNEE 2011		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	749,7380	728,4245	739,6885	759,6967
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	479,5007	455,8106	464,3286	486,5428
Franc suisse	(1 CHF)	509,6395	524,1785	563,1016	533,6020
Livre sterling	(1 GBP)	768,2255	743,0920	747,4442	765,1697
Yen japonais	(1 JPY)	5,8271	5,5869	5,9757	6,2940
ANNEE 2012		1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	4 <sup>e</sup> trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	771,2048	782,6354	796,7789	777,4745
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	500,4249	511,9065	524,6817	505,8664
Franc suisse	(1 CHF)	543,0108	545,9484	545,0411	543,0108
Livre sterling	(1 GBP)	786,0668	809,8435	828,7203	812,4313
Yen japonais	(1 JPY)	6,3079	6,3940	6,6730	6,2401

Source : BCEAO.

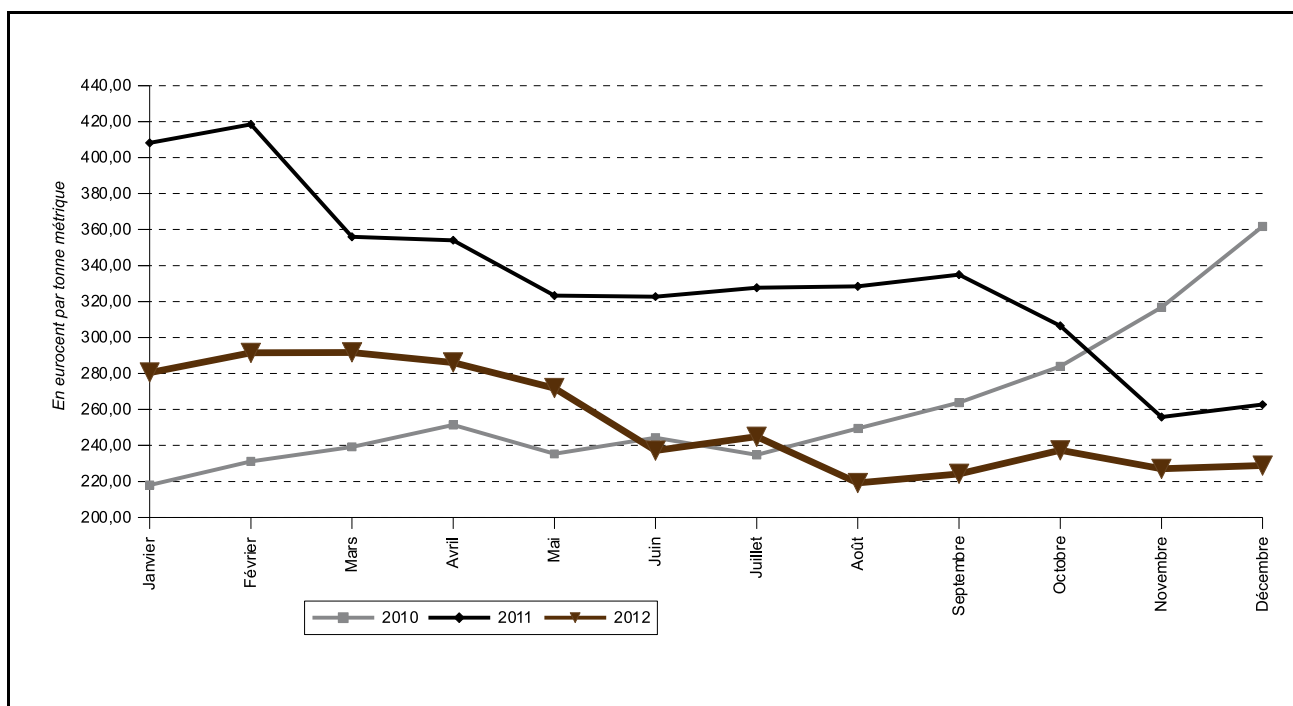
Graphique 1 : évolution des cours du pétrole



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

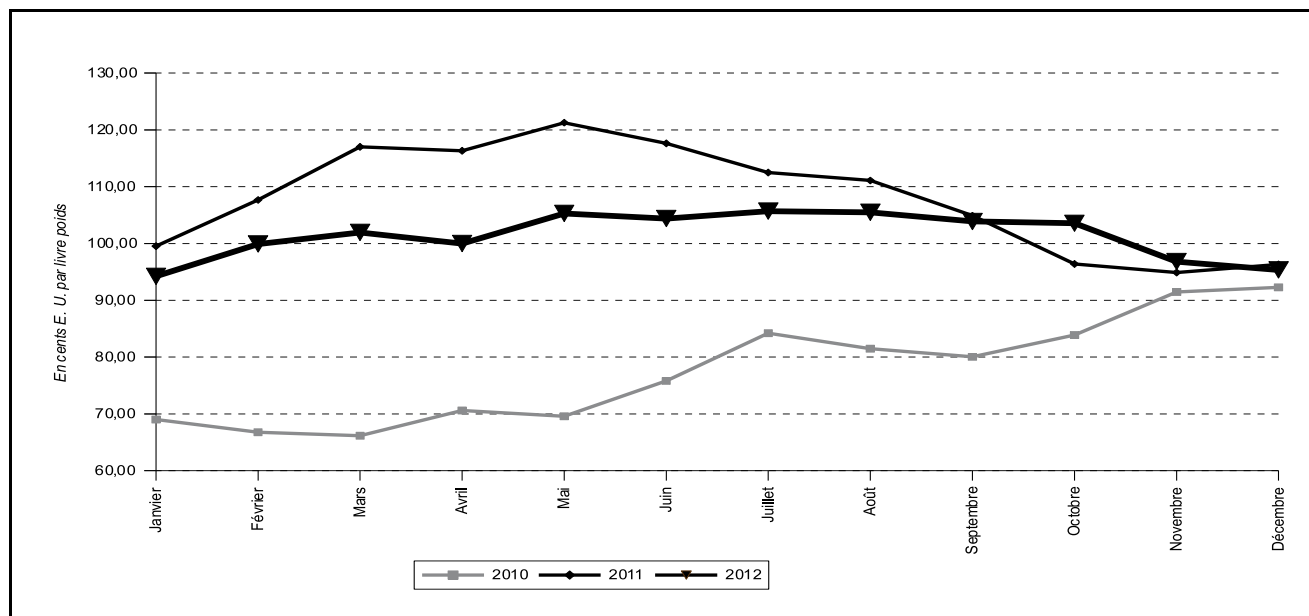


Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



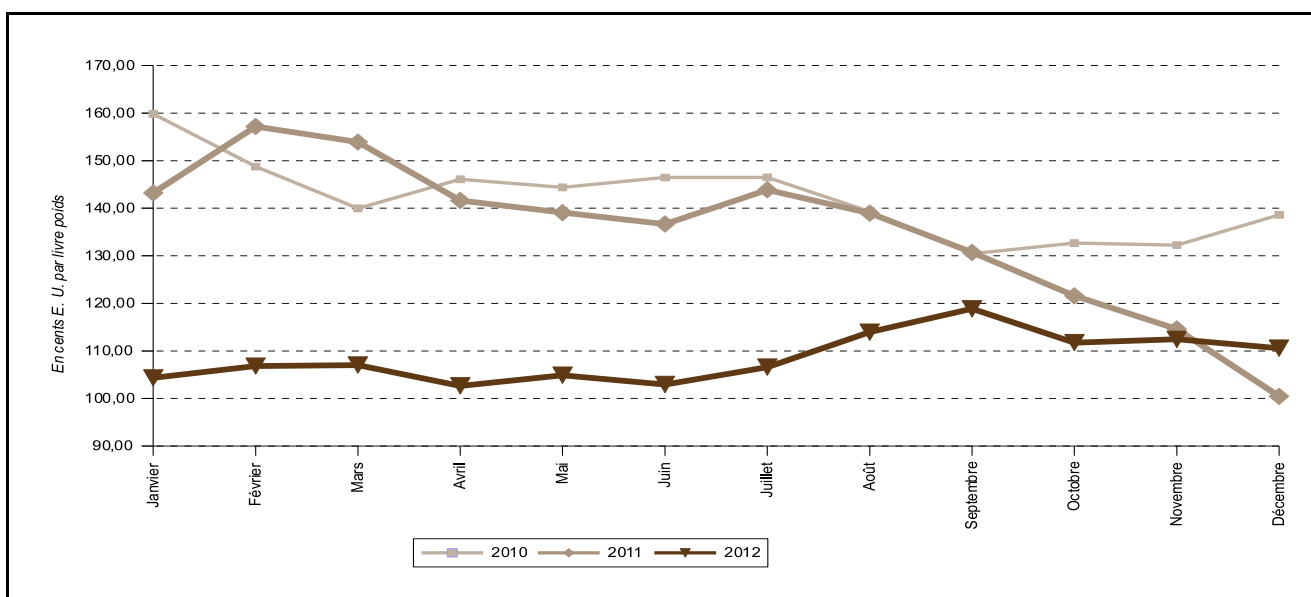
Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 3 : évolution des cours du café



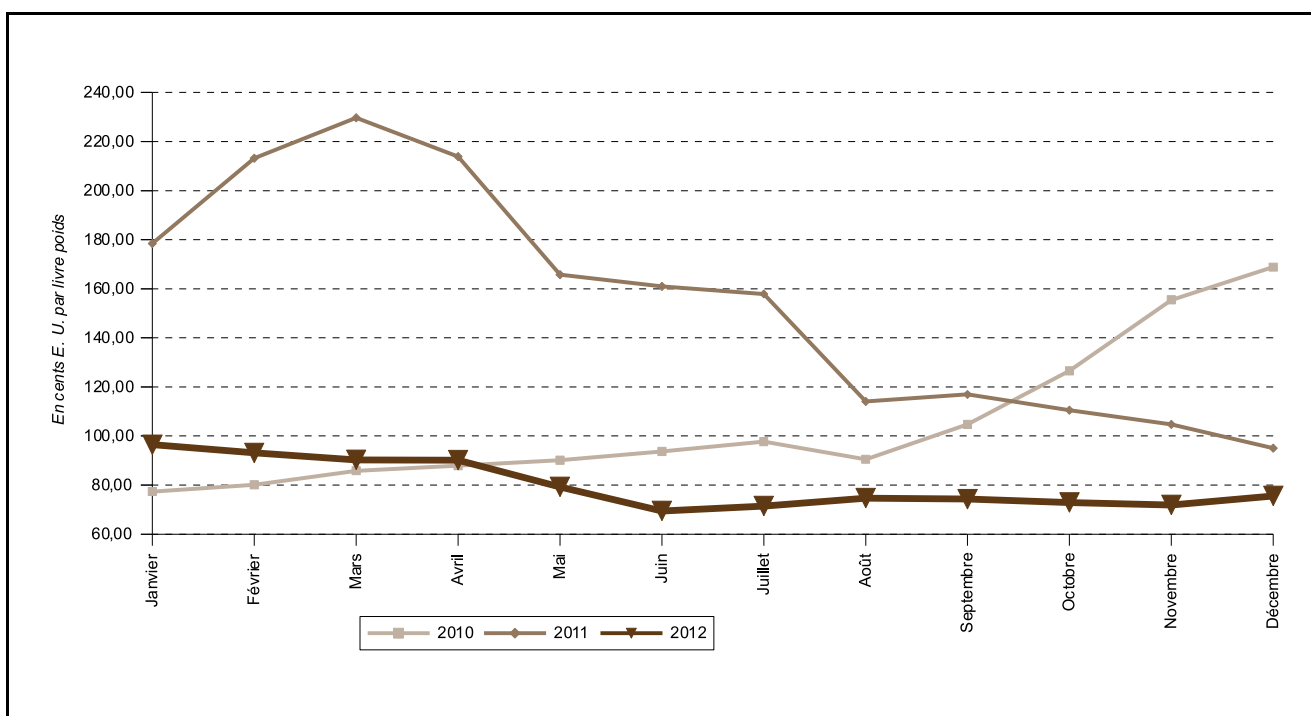
Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

## 1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA

### 1.2.1 - Produit intérieur brut

Après une année 2011 particulièrement difficile, marquée par la crise post-électorale en Côte d'Ivoire et la sécheresse au Sahel, les Etats membres de l'UEMOA ont renoué avec une nouvelle dynamique de croissance forte, tirée par l'exécution de grands projets de développement et l'investissement privé.

Malgré l'impact d'une conjoncture internationale peu favorable et des chocs internes, le produit intérieur brut de l'Union a enregistré une progression de 6,4% en 2012 contre 0,7% un an plus tôt. Ce rebond de la croissance est lié à la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire, l'essor de la production minière consécutif à la mise en valeur, ces dernières années, de plusieurs projets dans les domaines aurifère et pétrolier ainsi que le redressement de la production agricole et le raffermissement de la production industrielle, dans un contexte d'amélioration de la disponibilité de l'offre d'énergie électrique.

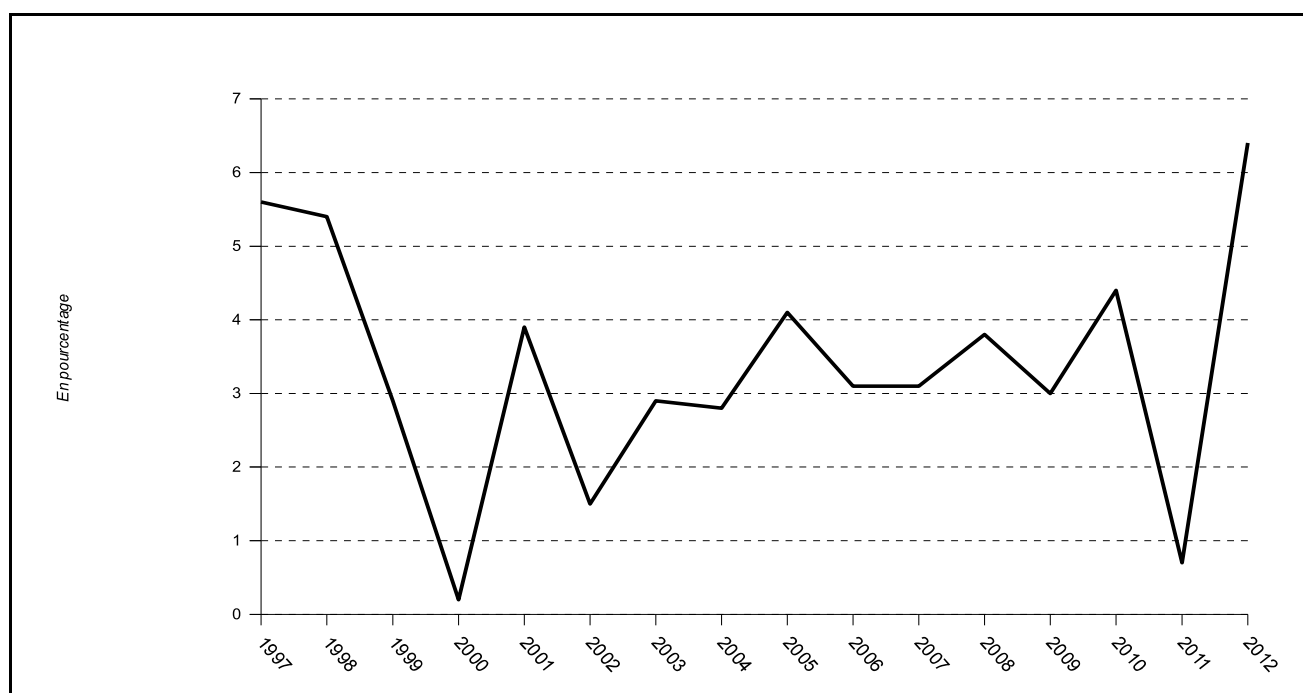
### 1.2.2 - Production agricole

La campagne agricole 2012/2013 s'est globalement bien déroulée dans l'Union, à la faveur des actions

engagées par les Etats au plan national et au niveau communautaire pour améliorer la sécurité alimentaire et conforter le dynamisme des filières d'exportation. Elle a également bénéficié des conditions climatiques et phytosanitaires favorables. En effet, la pluviométrie a été précoce, abondante et bien répartie dans le temps et dans l'espace. Le cumul enregistré au cours de cette saison est proche de celui de 2010, considérée comme l'une des années les plus pluvieuses de la dernière décennie. De fortes précipitations ont entraîné des inondations dans certains pays de l'Union, notamment le Bénin, le Niger et le Sénégal. Toutefois, le potentiel de croissance et de développement des plantes a été maintenu. Par ailleurs, la situation phytosanitaire a été dans l'ensemble bonne.

Selon les estimations effectuées par les Services officiels en janvier 2013, la **production vivrière** est ressortie à 48.967.785 tonnes au cours de la campagne 2012/2013, en hausse de 10,9% par rapport à la campagne agricole précédente. Les meilleurs résultats ont été enregistrés au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger, où les récoltes vivrières se sont inscrites en augmentations respectives de 43,2%, 31,4% et 28,7%. Cette évolution serait essentiellement imputable à la consolidation de la production de mil et de sorgho dans ces pays. Au Mali, l'accroissement de 13,5% de la production vivrière est imputable, pour une large part,

Graphique 6 : taux de croissance du PIB de l'UEMOA



Source : BCEAO.

à la hausse de 19,2% de la production de riz estimée à 2,1 millions de tonnes. En Guinée-Bissau, au Togo et en Côte d'Ivoire, les estimations indiquent des hausses de production respectives de 15,9%, 4,9% et 3,2%. Comparativement à la production moyenne des cinq précédentes campagnes, les récoltes de la campagne 2012/2013 seraient en progression de 18,5%.

Au titre des **cultures d'exportation**, la production de **coton-graine** de l'Union s'est élevée à 1.648.263 tonnes, en hausse de 18,7%, par rapport à la campagne précédente, en raison de l'expansion des superficies emblavées et des efforts déployés par les Etats pour soutenir l'amélioration des rendements. Les augmentations les plus importantes ont été relevées au Bénin (20,0%), au Burkina Faso (24,4%) et en Côte d'Ivoire (37,5%). Par rapport à la production moyenne des cinq précédentes campagnes, le taux de progression des récoltes de coton-graine est de 18,7%.

En raison des actions entreprises pour redynamiser la filière **café**, les récoltes de ce produit se sont rapprochées des niveaux atteints avant la crise post-électorale, en se situant à 132.501 tonnes au cours de la campagne 2012/2013, contre 51.238 tonnes, la campagne précédente. Les statistiques disponibles concernant la **noix de cajou** indiquent une augmentation de 12,3% de la production régionale qui s'est élevée à 771.330

tonnes, portée par la consolidation des récoltes au Bénin (+25,0%) et en Côte d'Ivoire (+10,0%). En Guinée-Bissau, les récoltes ont baissé de 7,5%.

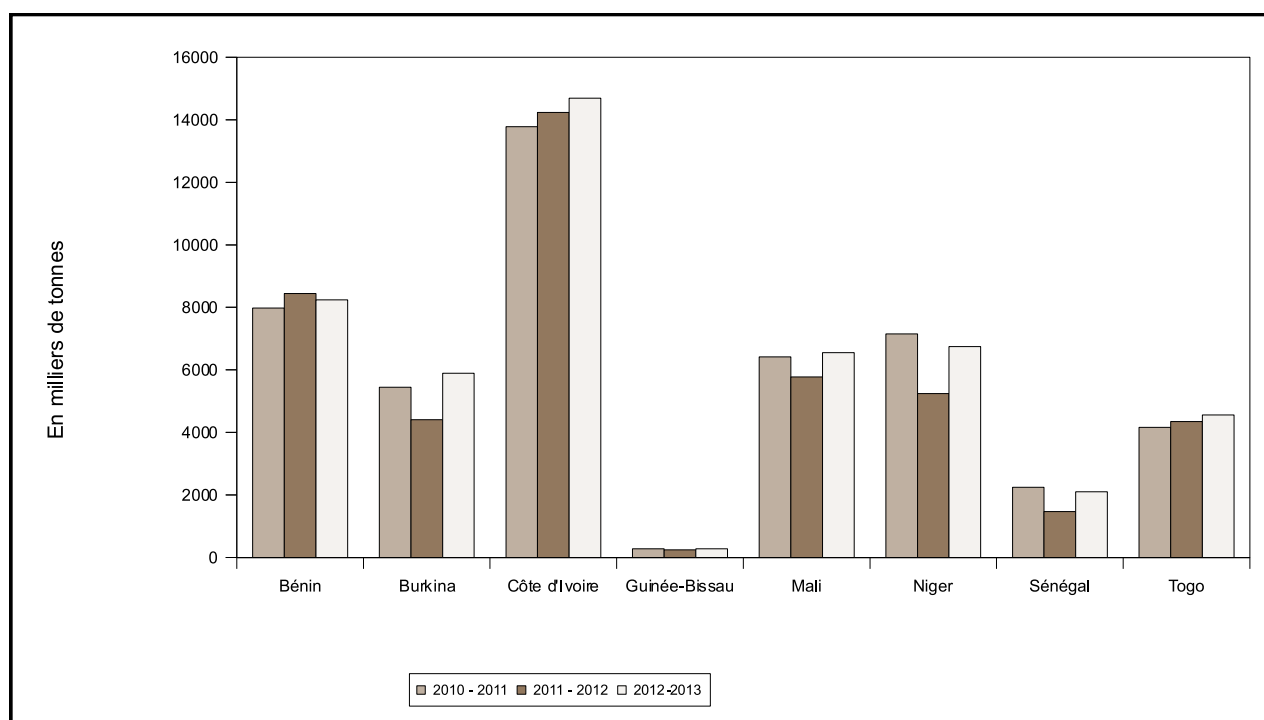
La production de **cacao**, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, s'est inscrite en baisse de 10,6%, en se situant à 1.399.000 tonnes au titre de la campagne 2012/2013, en raison du vieillissement et du manque d'entretien des plantations.

En revanche, la production **d'arachide** est ressortie à 1.933.976 tonnes, en hausse de 5,0%, d'une campagne à l'autre. Cette évolution est principalement imputable à la bonne orientation des récoltes au Sénégal (+31,3%), atténuée par la baisse de 26,3% de la production au Niger.

### 1.2.3 - Extraction minière

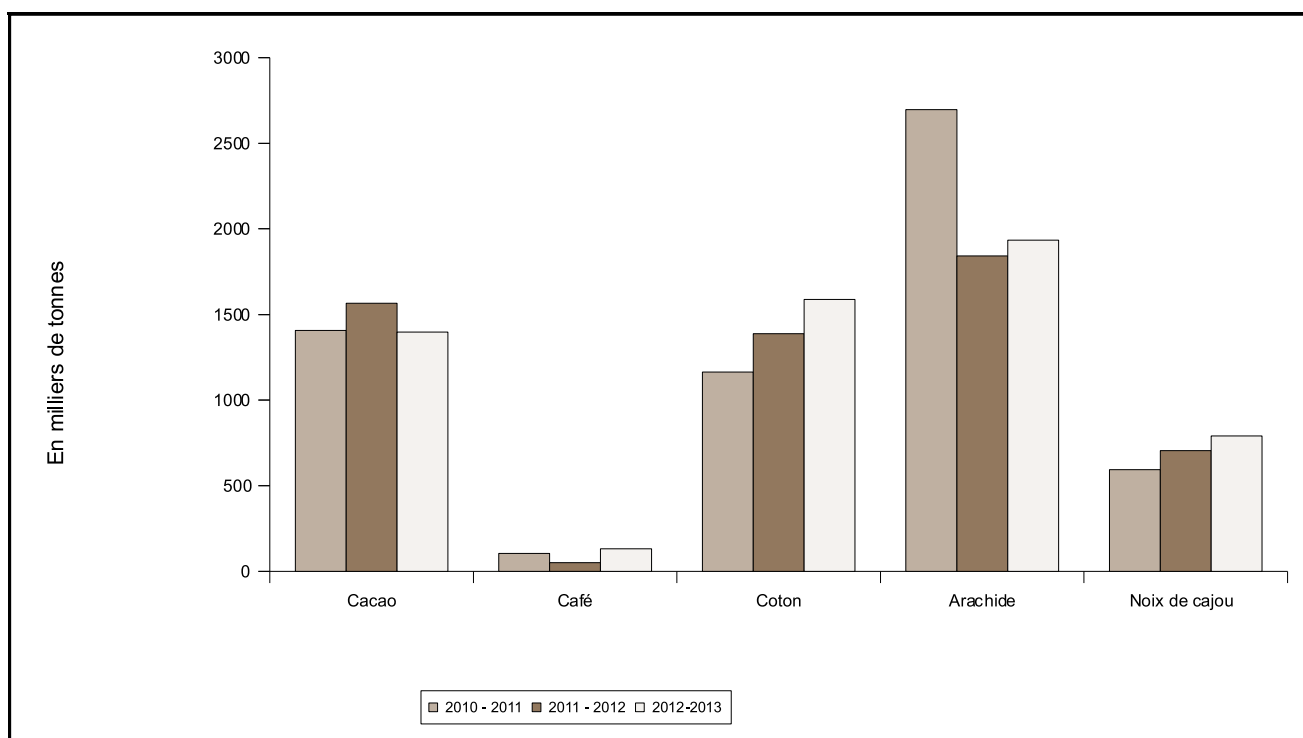
En matière de production minière, la situation en 2012 est contrastée selon les produits. L'extraction des **phosphates** s'élève à 2.306.484 tonnes, en progression de 6,3% par rapport à 2011. Cette situation est imputable à l'accroissement de 22,3% de la production au Togo, consécutif à la modernisation des équipements de production. Au Sénégal, les quantités extraites sont en recul de 2,3%. La production d'**uranium** a augmenté de 9,9% au Niger, en s'établissant à 4.568,9 tonnes.

Graphique 7 : productions vivrières



Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

Graphique 8 : productions agricoles d'exportation



Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

La production d'or a quant à elle connu une hausse de 5,4%, pour se situer à 100.175,7 kg. Cette consolidation de l'extraction d'or est consécutive à celle de la production au Mali (+10,1%) par rapport à 2011, en raison de l'entrée en production de la mine de Goukoto. Au Burkina Faso, la production est ressortie à 42.419,0 kg en 2012 contre 38.749,0 kg un an plus tôt soit un accroissement de 9,5%. Au Niger, la production s'est inscrite en diminution de 15,6%, en ressortant à 1.581,1 kg. En Côte d'Ivoire, les statistiques disponibles sur les neuf premiers mois de l'année 2012 indiquent une hausse de 5,1%, portant la production cumulée sur la période à 9.903,1 kg, en raison de la hausse sensible de la production de EQUIGOLD MINES et de la Société des Mines d'ITY (SMI).

S'agissant du **pétrole brut**, les données disponibles situent la production en Côte d'Ivoire à 9.623.810 barils, en baisse de 22,3% par rapport à 2011, en

raison de certaines difficultés techniques et du déclin naturel des champs pétroliers.

#### 1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail

**La Production Industrielle** des pays de l'UEMOA a maintenu son orientation haussière en 2012. En effet, l'indice calculé par la BCEAO s'est accru en moyenne de 4,0% en 2012, contre une progression de 2,4% observée en 2011. Le dynamisme de la production industrielle s'explique par la hausse de 18,5% de l'indice de la branche « Electricité, eau et gaz ». Il est imputable également à la performance de la branche manufacturière (+5,2%) et du secteur minier (+5,2%).

Par pays, une augmentation de la production industrielle a été observée au Bénin (+15,8%), au Burkina Faso (+28,2%), en Côte d'Ivoire (+9,0%), au Togo (+8,9%), au Niger (+2,4%) et au Mali (+0,6%). En revanche, un

repli a été enregistré en Guinée-Bissau (-2,6%) et au Sénégal (-1,6%).

**L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail** du secteur moderne a augmenté de 15,1%, en moyenne dans les pays de l'UEMOA en 2012, contre 8,2% en 2011. Cette progression globale de l'activité commerciale est imputable, notamment, au flux des ventes de produits pétroliers (+22,3%), d'articles d'habillement de la personne (+17,6%) et d'automobiles, motocycles et pièces détachées (+12,2%).

Par pays, les ventes sont apparues en hausse en Guinée-Bissau (+42,6%), en Côte d'Ivoire (+28,8%), au Bénin (+26,1%), au Burkina Faso (+18,3%), au Niger (+8,3%), au Mali (+5,2%) et au Sénégal (+0,2%). Par contre, les ventes se sont contractées au Togo (-2,7%).

### 1.2.5 - Evolution des prix

Une décélération de la hausse des prix a été enregistrée en 2012, après la forte progression des prix de 2011. En effet, la hausse du niveau général des prix à la consommation dans l'UEMOA est passée, en moyenne, de 3,9% en 2011 à 2,4% en 2012. Cette décélération est induite par la dissipation de l'impact de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire qui avait entraîné une

flambée des prix dans ce pays en 2011. Elle est liée également à la baisse des prix des produits pétroliers au Niger à la faveur du démarrage de la production domestique de pétrole et de gaz et à l'incidence des mesures prises par certains pays pour augmenter la production vivrière de contre-saison et limiter la hausse des prix des céréales.

Toutefois, l'évolution des prix s'est ressentie du renchérissement des céréales locales lié à la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et à la hausse des prix des carburants dans la plupart des pays, imputable à l'augmentation des prix internationaux du pétrole brut, notamment au premier semestre 2012, et à la baisse du cours du franc CFA par rapport au dollar. Par ailleurs, les prix à la pompe des produits pétroliers ont augmenté au Bénin, à la suite de la diminution des subventions sur les prix des carburants au Nigeria en janvier 2012 et des mesures de lutte contre le commerce informel de produits pétroliers prises par le Gouvernement béninois.

### 1.2.6 - Finances publiques

L'exécution des opérations financières des Etats en 2012 s'est déroulée dans un contexte difficile caractérisé par des pressions sur les dépenses, induites

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2011 et 2012 en (%)

	2011		2012	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	2,7	1,8	6,7	6,8
Burkina	2,8	5,1	3,8	1,7
Côte d'Ivoire	4,9	1,9	1,3	3,4
Guinée-Bissau	5,1	2,2	2,1	1,7
Mali	3,0	5,3	5,3	2,4
Niger	2,9	1,5	0,5	0,7
Sénégal	3,4	2,7	1,4	1,1
Togo	3,6	1,5	2,6	2,9
UEMOA	3,9	2,5	2,4	2,8

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

par la crise alimentaire dans de nombreux pays et une forte demande sociale, en vue d'atténuer la hausse du coût de la vie. Parallèlement, le renforcement des efforts d'investissements publics en infrastructures devrait se poursuivre afin de constituer les bases d'une croissance durable.

En dépit de ces contraintes, les finances publiques ont dégagé en 2012 un profil favorable comparativement à l'année précédente. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est atténué, se situant à 2.189,9 milliards contre 2.352,8 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est situé à 5,4% en 2012 contre 6,4% en 2011. Le solde budgétaire de base est ressorti déficitaire de 906,8 milliards, en nette diminution par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette situation masque cependant des disparités. Il est noté une amélioration du déficit au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Une dégradation du déficit a été relevé dans les autres pays. La situation du Mali est expliquée par les mesures prises par les Autorités en vue de préserver les équilibres budgétaires dans un contexte de crise.

Cette évolution favorable du profil des finances publiques en 2012 est imputable aux efforts déployés par tous les Etats pour améliorer les recettes budgétaires qui sont estimées à 7.768,3 milliards à fin décembre 2012, enregistrant une augmentation de 1.389,4 milliards par rapport à la même période de l'année dernière. Cette progression est notamment imputable à un recouvrement plus vigoureux des recettes fiscales dans la quasi-totalité des pays, fruit des réformes engagées ces dernières années en vue d'améliorer l'efficacité des régies financières et d'élargir la base imposable. Les accroissements les plus significatifs ont été notés en Côte d'Ivoire (+49,4%) en liaison avec le regain de dynamisme de l'activité économique et au Burkina Faso (+28,1%) où les recettes tirées du secteur minier connaissent une forte hausse. Le taux de pression fiscale est ressorti dans l'Union à 17,0% contre 15,6% en 2011, repassant ainsi au dessus de son niveau d'avant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 14,0%, en passant de 8.731,8 milliards à fin décembre 2011 à 9.958,4 milliards à fin décembre 2012. Cette situation s'explique par la hausse des dépenses courantes,

notamment la masse salariale et les charges d'intérêt sur la dette publique qui ont enregistré respectivement une progression de 17,0% et 8,8%.

Quant aux dépenses en capital, elles se sont accrues de 451,3 milliards, pour se situer à 3.011,3 milliards en 2012, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les domaines des infrastructures. En pourcentage du PIB, elles sont ressorties à 7,5% contre 7,0% en 2011. L'analyse par pays permet de distinguer trois groupes. Le premier est constitué des pays où les efforts d'investissement enregistrés sont les plus significatifs, à savoir le Burkina Faso (11,2% du PIB en 2012 contre 9,9% en 2011), la Côte d'Ivoire (4,9% du PIB en 2012 contre 2,6% en 2011), le Niger (11,7% du PIB en 2012 contre 7,1% en 2011) et le Togo (8,8% du PIB en 2012 contre 8,3% en 2011). Le deuxième groupe est composé du Sénégal où les dépenses en capital, en pourcentage du PIB, sont quasi-stables d'une année à l'autre (11,0% du PIB en 2012 contre 10,5% en 2011). Le Bénin, la Guinée-Bissau et le Mali, qui constituent le troisième groupe, ont enregistré un recul de leurs dépenses d'investissement, respectivement de 1,0 point, 3,5 points et 6,3 points de pourcentage du PIB. Les fortes baisses notées en Guinée-Bissau et au Mali sont en liaison avec la crise socio-politique qu'ils ont connue en 2012.

Le déficit budgétaire de l'Union en 2012 a été financé à hauteur de 86,0% par des ressources extérieures (dons et emprunts). Le financement bancaire net est ressorti à 312,0 milliards, en hausse de 93,2% par rapport à l'année précédente.

## ENCADRE N° 1

**Agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique par les Etats membres de l'Union dénommée « AGENCE UMOA-TITRES »**

Depuis la suppression des concours monétaires directs de la Banque Centrale aux Trésors nationaux, le marché régional de la dette publique est devenu la principale source de financement interne des Etats membres de l'Union. Ainsi, entre 2001 et 2011, l'encours des émissions est passé de 42,9 à 3.074,4 milliards, soit un taux de croissance annuel moyen de plus de 53%. Malgré cette forte croissance, le marché continue d'être affecté par de nombreuses contraintes qui limitent l'exploitation de ses potentialités. En outre, le développement du marché régional des capitaux est entravé par l'inexistence d'un marché secondaire structuré et profond, assurant la liquidité des titres, notamment pour les investisseurs non-bancaires.

Au regard des ambitions affichées par les Etats de l'Union en matière de développement économique, avec le lancement de vastes programmes de renforcement des infrastructures socio-économiques, les besoins de financement public sont appelés à s'accroître substantiellement dans l'UEMOA au cours des prochaines années. A cet égard, le Conseil des Ministres de l'UMOA, lors de sa session du 10 mai 2012 à Lomé, a autorisé la BCEAO à créer une Agence communautaire pour aider les Etats membres à mobiliser sur les marchés de capitaux les ressources nécessaires au financement de leurs politiques de développement économique, à des coûts maîtrisés.

**Objectifs et principales missions de l'Agence**

L'Agence UMOA-Titres est chargée, sur la base des besoins exprimés par les Etats, d'identifier les modalités les plus appropriées pour mobiliser les ressources financières nécessaires sur les marchés régionaux et internationaux de capitaux. Ces modalités sont proposées à chaque Trésor national qui arrête les décisions à prendre à cet effet.

L'Agence apporte son assistance aux Trésors nationaux pour le renforcement de leurs capacités, la détermination et la formulation de leurs besoins, la programmation et la coordination de leurs interventions, la promotion des titres publics auprès des investisseurs nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que la gestion opérationnelle des émissions.

De manière spécifique, les principales missions de l'Agence sont :

- assister les Trésors nationaux dans l'élaboration de leurs stratégies d'émission sur le marché, notamment dans la définition des caractéristiques des titres à émettre sur la base des besoins de financement de l'Etat, de la demande des investisseurs, des évolutions macroéconomiques attendues et de l'exigence de soutenabilité des finances publiques des pays ;
- coordonner les programmes d'émissions des Etats membres de l'UMOA ;
- promouvoir les titres de la dette publique auprès des investisseurs nationaux, régionaux et internationaux, en complément des actions initiées par les Trésors nationaux dans ce domaine. L'Agence assiste les Trésors nationaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de promotion de leurs émissions de titres ;
- structurer des émissions communes à plusieurs Etats membres de l'UMOA pour le financement de projets communautaires ou d'intérêt partagé ;
- assurer la gestion opérationnelle des émissions sur le marché régional par l'organisation matérielle des émissions de titres pour le compte des Trésors nationaux et le suivi de leur dénouement ;
- assister les Trésors nationaux pour leurs interventions sur le marché international, par l'organisation à leur demande, des émissions de titres (obligations en devises) pour leur compte et le suivi des échéances y relatives ;



- prendre avec les institutions concernées, notamment la BCEAO et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, toutes les mesures nécessaires pour un meilleur fonctionnement et un approfondissement du marché financier régional ;
- assister les Trésors nationaux dans l'élaboration d'un cadre de gestion des risques de marché, de contrepartie et du risque opérationnel, inhérents à la gestion des titres de la dette publique.

Par ailleurs, l'Agence offre aux Trésors nationaux un service de placement de leurs excédents de trésorerie, sur la base d'instructions expresses et en fonction des conditions de marché.

### **Administration et organisation de l'Agence**

Sous la haute direction et le contrôle du Conseil des Ministres de l'UMOA, l'Agence UMOA-Titres est administrée par un Conseil d'Orientation appuyé par un Conseil de Surveillance et dirigée par un Directeur.

Le Conseil d'Orientation présidé par le Gouverneur de la BCEAO ou son représentant est composé de dix (10) membres que sont le Gouverneur de la BCEAO ou son représentant, le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement ou son représentant et les Directeurs Généraux des Trésors publics des Etats membres de l'UMOA.

Dans le cadre des directives qui lui sont données par le Conseil des Ministres de l'UMOA, le Conseil d'Orientation approuve la stratégie de mobilisation de ressources au profit des Etats sur le marché des capitaux et définit les moyens et les modalités de fonctionnement de l'Agence UMOA-Titres.

Il valide les plans d'actions et le rapport d'activité de l'Agence UMOA-Titres, détermine l'organisation de ses Services et fixe leur effectif.

Le Conseil définit également la politique de communication de l'Agence, notamment la promotion des titres de la dette publique, désigne les auditeurs sur la base d'une procédure de sélection concurrentielle et nomme le Directeur de l'Agence et son Adjoint.

Il suit les opérations et approuve les comptes de l'Agence UMOA-Titres, ainsi que les propositions d'affectation des résultats.

Le Conseil de Surveillance est composé du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et de deux (2) autres membres désignés par le Gouverneur, sur la base de leur expertise et de leur expérience dans le domaine financier, ainsi que de leur connaissance du marché des capitaux.

Il est présidé par un de ses membres désigné par le Gouverneur de la BCEAO et est chargé :

- de veiller à la régularité de la gestion de l'Agence UMOA-Titres ;
- d'appuyer et d'accompagner le Directeur dans la gestion de l'Agence. A ce titre, il émet des recommandations à l'attention du Directeur sur :
  - la stratégie de mobilisation de ressources financières au profit des Etats ;
  - la politique d'émission des Etats ;
  - les normes de communication et de diffusion des informations auprès des investisseurs ;
  - les évolutions futures majeures du marché financier.
- d'examiner et d'émettre des avis sur les dossiers à soumettre au Conseil d'Orientation, notamment le rapport d'activité de l'Agence et son programme d'activité, ainsi que les grandes orientations de la stratégie de mobilisation des ressources en faveur des Etats.

### 1.2.7 - Balance des paiements

Les comptes extérieurs des pays de l'Union sont élaborés selon la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure du FMI (MBP6), à compter des données de l'année 2011 (voir encadré n°2). Sur cette base, les estimations pour l'année 2012 font état d'un profil des transactions extérieures moins favorable qu'en 2011. Globalement, l'évolution des échanges extérieurs fait état d'une forte dégradation des comptes courant et financier, partiellement compensée par une amélioration des flux du compte de capital.

Le déficit du compte des transactions courantes devrait s'aggraver de 113,6% en 2012, pour ressortir à 2.373,5 milliards, du fait de la détérioration du solde de la balance des biens et services et du revenu primaire, dont les effets ont été atténués par une hausse du revenu secondaire.

Le solde de la balance commerciale ressortirait déficitaire de 530,7 milliards en 2012, après un excédent de 407,8 milliards en 2011, en liaison avec une augmentation des importations (+18,1%) nettement supérieure à celle des exportations (+8,9%).

Le dynamisme des importations est soutenu par l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, l'accroissement des approvisionnements en produits alimentaires et autres biens de consommation courante et l'alourdissement de la facture pétrolière. L'évolution des importations de biens d'équipement et intermédiaires est en rapport avec la poursuite et l'intensification des investissements publics et privés, du fait notamment de la mise en œuvre d'importants projets de construction d'infrastructures économiques et sociales en Côte d'Ivoire et du développement de nouveaux projets miniers et pétroliers dans plusieurs pays de l'Union. Pour ce qui concerne les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante, leur hausse traduit, pour l'essentiel, les efforts consentis dans le cadre de la gestion de la crise alimentaire dans les pays du Sahel ainsi que l'amélioration des revenus des ménages en Côte d'Ivoire. S'agissant de la facture pétrolière, son alourdissement résulte principalement des tensions sur les marchés internationaux et le regain de la demande en Côte d'Ivoire, nonobstant l'accroissement de l'offre intra-communautaire, en ligne avec l'entrée en phase

de production de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ).

Les exportations de biens, pour leur part, ont été bien orientées, en liaison avec la hausse des ventes d'or et de coton, dont les effets seraient modérés par le repli de celles de cacao et de pétrole. L'amélioration des exportations d'or traduit la bonne orientation des prix ainsi que la hausse de la production, induite par l'entrée en production de la mine de Goukoto au Mali et l'atteinte du plein régime de celle de Tongon en Côte d'Ivoire, nonobstant la baisse de régime de production au Burkina, en raison des remous sociaux enregistrés dans le domaine. S'agissant du Coton, l'embellie résulte essentiellement d'une hausse de la production de près de 76,0% au Mali, commercialisée à des prix largement supérieurs à ceux du marché international. En revanche, le chiffre d'affaires de la filière cacaoyère a connu un recul sensible (-20,2%), du fait de la baisse des prix sur les marchés internationaux et de la diminution des quantités expédiées à l'extérieur. Le repli des expéditions de fèves de cacao est en ligne avec le retour à la normale, après le niveau exceptionnellement élevé atteint en 2011 et le repos végétatif observé dans les plantations. Quant à la baisse des exportations pétrolières, elle résulte de la déplétion naturelle de certains champs et de l'arrêt pour maintenance de certains puits.

Le déficit de la balance des services s'est accentué, sous l'effet de l'accroissement du fret des marchandises et des autres services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications en pleine expansion.

S'agissant du solde du compte de revenu primaire, il poursuit également sa détérioration, en ligne avec les paiements de dividendes par les principales entreprises exportatrices et celles des télécommunications, qui connaissent une évolution favorable de leurs chiffres d'affaires. En revanche, le solde du compte de revenu secondaire s'est inscrit en hausse, sous l'effet d'une amélioration des aides budgétaires et des appuis reçus dans le cadre des soutiens aux populations victimes de la crise alimentaire dans les pays du Sahel. Les envois de fonds des travailleurs migrants maintiennent également une tendance haussière, nonobstant le contexte de crise économique dans les pays d'accueil. Cette situation s'explique principalement par l'élan de solidarité des émigrés à l'endroit des membres de

leurs familles, notamment dans les pays affectés par les déficits alimentaires et les inondations.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, devrait ressortir à 7,6% contre 4,1% en 2011.

L'excédent du compte de capital s'est sensiblement accru, en passant de 749,0 milliards en 2011 à 3.625,0 milliards en 2012, en liaison essentiellement avec les remises de dette accordées à la Côte d'Ivoire et les dons projets reçus par les Etats.

Les transactions courantes et en capital cumulées ressortent ainsi excédentaires de 1.251,5 milliards en 2012, après un déficit de 364,5 milliards un an plus tôt. Cet excédent a permis une réduction nette des engagements financiers extérieurs à hauteur de 1.251,5 milliards en 2012, contre une accumulations nette de 364,5 milliards réalisée en 2011.

L'orientation des transactions du compte financier en 2012 traduit une diminution de l'endettement net au titre des autres investissements, les engagements nets au titre des investissements directs étrangers et de portefeuille étant en hausse. L'orientation des flux des « autres investissements » est imputable aux opérations financières du secteur public, en ligne avec la prise en compte de l'annulation de dette consentie à la Côte d'Ivoire. La hausse des engagements nets au titre des investissements directs étrangers est en relation avec la poursuite des investissements miniers et pétroliers dans certains pays de l'Union et le retour des investisseurs en Côte d'Ivoire, à la faveur des multiples actions initiées par les Autorités nationales.

En liaison avec ces évolutions, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti déficitaire de 261,1 milliards en 2012, contre un déficit de 10,4 milliards en 2011. Un déficit de la balance des paiements est estimé dans tous les pays de l'Union en 2012 sauf au Bénin, au Mali et au Niger.

### **1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure**

L'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'UEMOA s'est chiffré à 8.728,2 milliards FCFA à fin décembre 2012 contre 11.810,3 milliards un an auparavant, soit une baisse de 26,1%. Ce repli est en liaison avec les allègements obtenus par la Côte d'Ivoire, après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en juin 2012.

Les tirages sur emprunts des pays de l'Union se sont établis à 975,4 milliards de FCFA contre 1.222,0 milliards en 2011.

Le ratio de l'encours de la dette sur le PIB s'est inscrit en baisse, en ressortant à 21,6% en 2012 contre 32,1% un an plus tôt. Par pays, il est ressorti à 16,6% contre 17,8% en 2011 au Bénin, 23,3% contre 23,9% au Burkina, 19,0% contre 54,2% en Côte d'Ivoire, 36,0% contre 33,9% en Guinée-Bissau, 26,3% contre 24,5% au Mali, 15,9% contre 16,4% au Niger, 28,4% contre 25,7% au Sénégal et 14,0% contre 13,9% au Togo.

## ENCADRE N° 2

**Refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale dans les pays de l'UEMOA pour le passage à la méthodologie de la sixième édition du Manuel du FMI**

La confection de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA a été confiée à la BCEAO aux termes des dispositions du Traité de l'UMOA et des Statuts de la BCEAO. La Banque Centrale s'est ainsi dotée d'un dispositif d'élaboration des comptes extérieurs, qu'elle révisé régulièrement pour l'adapter à l'environnement des pays de l'Union et aux normes internationales.

La confection des balances des paiements au sein de l'UEMOA, s'appuyait sur un cadre de collecte de données mis en place depuis 1996, suivant la méthodologie définie par la cinquième édition du Manuel du Fonds Monétaire International (FMI). Ce dispositif est basé sur des enquêtes annuelles, complétées par des sources hors enquêtes, dont les résultats sont compilés dans une application informatique dédiée au calcul de la balance des paiements.

Dès l'entrée en vigueur de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6), publiée en 2008, par le FMI, les Autorités de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont exprimé leur volonté d'engager des actions en vue de l'adoption de cette méthodologie. Une note d'orientation, décrivant les principaux changements à apporter au dispositif régional, assortie d'un chronogramme de travail étalé sur la période 2011-2012, a été élaborée et soumise à leur attention en octobre 2010.

Les objectifs fixés dans cette note portaient sur la révision du cadre de collecte et de traitement des données en vue d'une part, de prendre en compte les changements introduits par le nouveau Manuel du FMI, et d'autre part, d'améliorer le cadre de collecte et d'analyse des données.

La refonte du dispositif a été effectuée par la Direction de la Recherche et de la Statistique, en rapport avec les Directions Nationales et l'appui technique du FMI. Les principaux changements apportés au dispositif ont porté sur l'élargissement du champ des entités suivies, la révision des supports de collecte, pour prendre en compte les modifications apparues sur les composantes types, le système de codification, la ventilation géographique et le mode d'évaluation des positions d'actifs et de passifs financiers étrangers.

Les documents ainsi élaborés ont été validés au cours d'un séminaire, organisé du 16 avril au 3 mai 2012 au Siège de la BCEAO à Dakar, qui a regroupé la mission d'assistance technique du FMI et les agents de la BCEAO, impliqués dans les travaux de confection des comptes extérieurs et la gestion de l'application informatique dédiée à ce travail.

Le nouveau dispositif comporte au total 90 supports de collecte pour les enquêtes annuelles de la balance des paiements, contre 54 dans l'ancien dispositif. Pour les entreprises, le questionnaire est accompagné d'un formulaire complémentaire destiné au recueil de données sur les investissements directs étrangers ventilés par pays partenaire et par secteur bénéficiaire. Un nouveau guide méthodologique sous-régional a été élaboré et publié sur le site internet de la Banque Centrale, à l'adresse <http://www.bceao.int/Guide-methodologique-pour-l.html>. Une nouvelle application informatique a été également développée, en interne, par la Direction des Systèmes d'Information.

Les travaux effectués ont permis à tous les pays de l'Union d'élaborer leurs comptes extérieurs 2011 selon la méthodologie de la sixième édition, à l'aide du nouveau dispositif. Les contributions à l'annuaire statistique du FMI portant sur les comptes extérieurs, seront également directement communiquées sous le format du MBP6, à compter des données de l'année 2011. Ce résultat classe les pays de l'Union parmi les premiers au monde à adopter la nouvelle méthodologie d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale. En effet, selon les renseignements recueillis auprès du FMI, seuls 26 pays communiquent actuellement leurs données selon le format de la sixième édition du Manuel d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale.



## II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

### 2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

La politique monétaire de la BCEAO a été conduite en 2012 conformément aux objectifs assignés par ses nouveaux Statuts, issus de la Réforme Institutionnelle entrée en vigueur en 2010. L'objectif principal de la politique monétaire de la BCEAO est d'assurer la stabilité des prix, définie par le Comité de Politique Monétaire comme un taux d'inflation en glissement annuel évoluant dans une fourchette de 1,0% à 3,0%. Sans préjudice de cet objectif, la BCEAO apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA en vue d'une croissance saine et durable. A cet égard, un cadrage macroéconomique faisant ressortir, pour les deux années à venir, les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance est réalisé par les Services de la BCEAO, afin de fournir des repères aux membres du Comité de Politique Monétaire sur l'évolution future des économies de l'Union. Le cadrage macroéconomique pour l'année 2012 a pris en compte les principales hypothèses suivantes :

#### Au plan international :

- une stagnation de la croissance économique mondiale autour de 4,0% en 2012, tout comme en 2011, en liaison avec, d'une part, la fragilisation du tissu économique dans les pays développés du fait de la crise de la dette souveraine, et, d'autre part, le ralentissement de la croissance dans les économies émergentes ;
- une bonne tenue des cours des produits de base, notamment ceux de l'or et du coton. Selon les prévisions effectuées par la BCEAO en octobre 2011, le prix moyen de l'or ressortirait à 1.814,3 dollars EU l'once en 2012, en hausse de 15,2%. Les prix du coton devraient connaître un repli, mais resteraient à des niveaux favorables, en se situant à 108,1 cents EU par livre poids. Les cours du cacao connaîtraient une baisse en 2012 comme en 2011 pour ressortir à 128,2 cents EU par livre poids. Ces évolutions pourraient constituer un facteur important pour stimuler la production dans les Etats membres de l'UEMOA ;
- une résolution de la crise de la dette souveraine en Zone euro, afin de préserver la stabilité de la

monnaie européenne. A cet effet, les prévisions ont été faites sur la base d'un euro pour 1,43 dollar, proposées par les services de l'Eurosytème ;

- une hausse modérée d'environ 2,9% du cours moyen du baril de pétrole brut, qui se situerait à 100,5 dollars en 2012 contre une progression de près de 15,0% en 2011. Cette décélération de la hausse des prix du pétrole interviendrait dans un contexte marqué par un ralentissement de la croissance mondiale lié à la persistance d'incertitudes pesant sur l'activité des principales puissances économiques (Etats-Unis, Union européenne, Chine, etc.) ;
- une hausse d'environ 5,0% des prix des produits alimentaires importés ;
- un taux d'inflation dans la Zone euro, principal partenaire commercial de l'Union, prévu à 2,0% en 2012.

#### Au plan interne :

- une baisse de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2011/2012, en liaison avec les déficits pluviométriques enregistrés dans certaines régions ;
- une augmentation de la production vivrière de l'ordre de 10,0% dans l'Union durant la campagne agricole 2012/2013 ;
- un maintien, par les Etats, des efforts entrepris dans le cadre de la réforme de l'administration fiscale et de la réalisation d'infrastructures de développement, notamment dans le domaine de l'énergie et des routes ;
- un apaisement du climat socio-politique dans l'ensemble des pays et une consolidation de l'activité économique en Côte d'Ivoire, principal moteur économique de l'Union ;
- un renforcement des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique ;
- une poursuite des investissements directs étrangers dans les secteurs miniers de l'Union.

Sur cette base, les équilibres monétaires projetés pour l'année 2012 ont mis en évidence, pour l'Union, les évolutions suivantes :

- une consolidation de 312,9 milliards de la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union ;
- un accroissement de 14,6% du crédit intérieur, en liaison avec une progression de 12,9% des crédits à l'économie et une dégradation de 439,7 milliards de la position nette des Gouvernements ;
- une augmentation de 12,3% de la masse monétaire.

## 2.2 - ACTION MONÉTAIRE

L'action de la Banque Centrale au cours de l'année 2012 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité.

### 2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte caractérisé par une maîtrise des pressions inflationnistes et des perspectives de croissance favorables, mais également pour tenir compte des préoccupations liées à l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau ainsi que des incertitudes suscitées par l'environnement international, la BCEAO a décidé de baisser ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base, afin de soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal (anciennement appelé taux de la pension) ont ainsi été fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% avec date d'effet le 16 juin 2012.

### 2.2.2 - Opérations d'open market

La Banque Centrale a sensiblement accru, en 2012, les montants mis en adjudication sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois en vue de satisfaire les besoins de liquidité croissants des établissements de crédit. Par ailleurs, le taux minimum de soumission aux adjudications, fixé à 3,25% depuis le 16 juin 2009, a été abaissé à 3,00% le 16 juin 2012.

Les bons et les obligations du Trésor ont représenté l'essentiel des actifs présentés par les établissements de crédits comme supports aux opérations de refinancement.

Les interventions de la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres sont ressorties en 2012 à 440,3 milliards FCFA en moyenne hebdomadaire

contre 242,0 milliards FCFA en 2011. Le montant mis en adjudication a évolué entre 375,0 milliards FCFA et 550,0 milliards FCFA, au gré des prévisions des besoins de liquidité des banques.

Le taux d'intérêt marginal issu des adjudications hebdomadaires a fluctué entre 3,00% et 3,34%. Il est ressorti à 3,00% au 31 décembre 2012.

Les demandes satisfaites sur le compartiment mensuel du marché en 2012 se sont accrues en moyenne à 414,8 milliards FCFA contre 176,8 milliards FCFA l'année précédente. Le taux marginal de ces opérations a progressivement augmenté, passant de 3,3101% le 10 janvier 2012 à 3,3600% le 2 mai 2012, avant de se replier dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale pour ressortir à 3,0000% le 31 décembre 2012.

En définitive, l'encours cumulé des avances sur les guichets d'appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 956,9 milliards FCFA à fin décembre 2012 (525,0 milliards FCFA sur le compartiment à une semaine et 431,9 milliards FCFA sur celui à un mois) contre 661,8 milliards FCFA à fin décembre 2011 (350,0 milliards FCFA sur le compartiment à une semaine et 311,8 milliards FCFA sur celui à un mois), soit une hausse de 295,1 milliards FCFA (+44,6%).

Aucune opération de reprise de liquidités n'a été réalisée depuis le mois de janvier 2002.

### 2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

Les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit sur le guichet de prêt marginal se sont accrus au cours de l'année 2012. En effet, l'encours de ces concours est passé de 61,6 milliards en décembre 2011 à 92,8 milliards en décembre 2012, soit une augmentation de 31,3 milliards. Cette évolution est imputable aux hausses enregistrées en Côte d'Ivoire (+15,9 milliards), au Mali (+11,0 milliards), au Burkina Faso (3,2 milliards) et au Niger (+1,1 milliard).

### 2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

Le 16 mars 2012, le niveau des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques, a été fixé à 5,0% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA alors qu'il était de 7,0% depuis le 16 décembre 2010.

Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu'au 15 nov. 98	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 00 au 15 avril 2002	16 avril 02 au 15 mars 2004	16 mars 04 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	D16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
(en pourcentage)													
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée-Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

## 2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire de l'Union en 2012 a été caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. Les interventions globales de la Banque Centrale se sont inscrites en nette hausse sur la période. La progression de la masse monétaire a été atténuée par le repli des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

### 2.3.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 5.578,3 milliards à fin décembre 2012, en baisse de 261,1 milliards par rapport à fin décembre 2011. La dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires a été portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets ont atteint 5.527,6 milliards, en baisse de 376,4 milliards, atténuée par la hausse de 115,3 milliards de la position extérieure créditrice des banques.

Tableau 5 : situation monétaire intégrée

	2010	2011	2012	Variation en 2012	
				Absolue	en %
Milliards FCFA					
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>5 636,1</b>	<b>5 839,4</b>	<b>5 578,3</b>	<b>-261,1</b>	<b>-4,5</b>
Banque Centrale	5 554,6	5 903,9	5 527,6	-376,3	-6,4
Banques	81,5	-64,5	50,8	115,3	178,8
<b>Crédit intérieur</b>	<b>8 715,3</b>	<b>10 144,1</b>	<b>11 690,2</b>	<b>1 546,1</b>	<b>15,2</b>
Position nette des Gouvernements	1 906,5	2 330,4	2 866,3	535,9	23,0
Crédits à l'Economie	6 808,8	7 813,7	8 823,9	1 010,2	12,9
<b>ACTIF = PASSIF</b>	<b>14 351,4</b>	<b>15 983,5</b>	<b>17 268,5</b>	<b>1 285,0</b>	<b>8,0</b>
<b>Masse monétaire</b>	<b>12 313,0</b>	<b>13 669,9</b>	<b>15 010,2</b>	<b>1 340,3</b>	<b>9,8</b>
Circulation fiduciaire	3 557,4	3 675,8	3 907,6	231,8	6,3
Dépôts en banque	8 658,3	9 882,3	10 991,9	1 109,6	11,2
Dépôts en CNE et CCP	97,3	111,8	110,7	-1,1	-1,0
<b>Autres éléments nets</b>	<b>2 038,5</b>	<b>2 313,6</b>	<b>2 258,3</b>	<b>-55,3</b>	<b>-2,4</b>

Source : BCEAO.



Les réserves officielles de change ont diminué de 242,2 milliards, pour se situer à 7.051,2 milliards à fin décembre 2012. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 105,5% contre 109,1% en 2011. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 134,2 milliards, en s'établissant à 1.523,7 milliards.

Une contraction des avoirs extérieurs nets a été notée en Côte d'Ivoire (-256,0 milliards), au Sénégal (-51,2 milliards), en Guinée-Bissau (-34,8 milliards), au Togo

(-17,3 milliards) et au Burkina Faso (-2,7 milliards), tandis qu'une hausse a été enregistrée au Bénin (+68,9 milliards), au Niger (+167,9 milliards) et au Mali (+2,8 milliards).

### 2.3.2 - Crédit intérieur

Par rapport à fin décembre 2011, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 1.546,1 milliards ou 15,2%, pour se situer à 11.690,2 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements, renforcée par la hausse des crédits à l'économie.

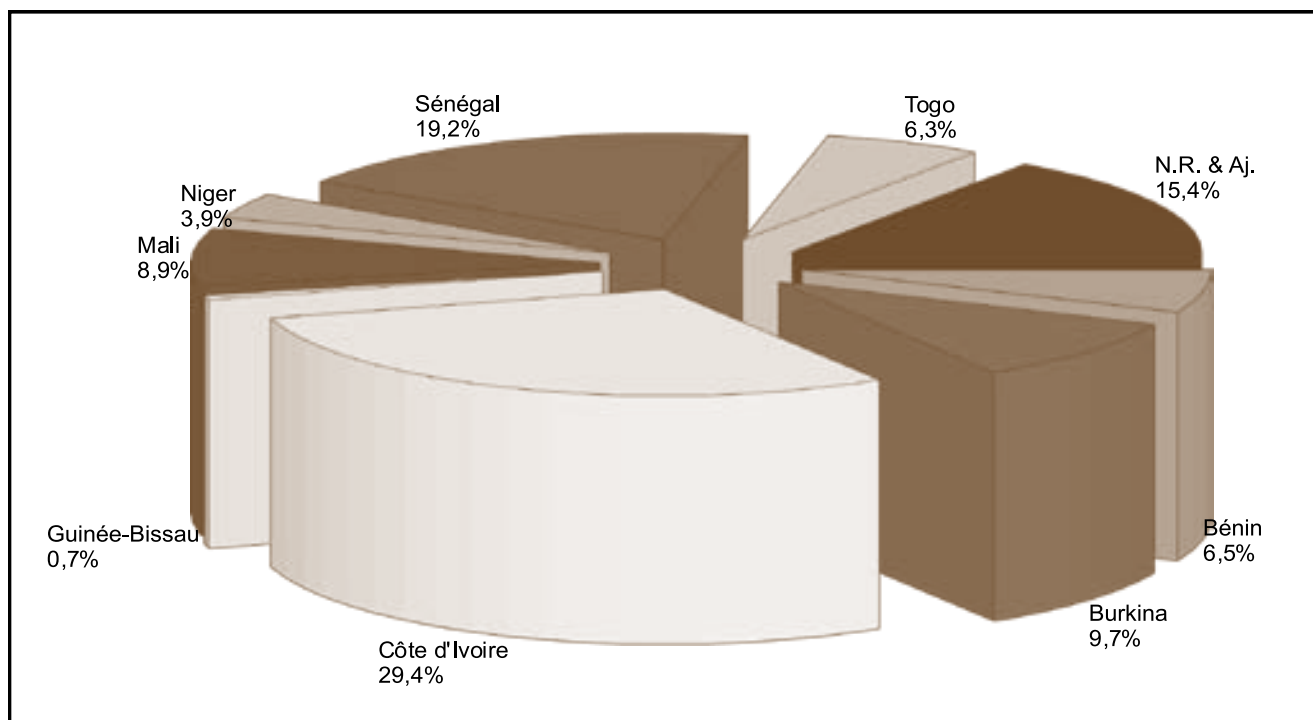
Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets

	2010	2011	2012
	Milliards FCFA		
<b>BENIN</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>728,6</b>	<b>717,0</b>	<b>785,9</b>
Banque Centrale	506,3	352,6	245,4
Banques	222,3	364,3	540,5
<b>BURKINA</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>647,5</b>	<b>681,6</b>	<b>678,9</b>
Banque Centrale	300,8	275,3	233,9
Banques	346,8	406,2	445,0
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1 385,4</b>	<b>1 812,9</b>	<b>1 556,9</b>
Banque Centrale	1 351,9	1 644,1	1 296,6
Banques	33,6	168,9	260,4
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>93,3</b>	<b>119,3</b>	<b>84,5</b>
Banque Centrale	64,4	95,4	65,0
Banques	28,9	23,9	19,6
<b>MALI</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>726,0</b>	<b>693,9</b>	<b>696,7</b>
Banque Centrale	552,2	584,9	542,1
Banques	173,8	109,0	154,6
<b>NIGER</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>292,9</b>	<b>263,5</b>	<b>431,4</b>
Banque Centrale	292,6	265,2	419,8
Banques	0,3	-1,7	11,6
<b>SENEGAL</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>987,9</b>	<b>930,7</b>	<b>879,4</b>
Banque Centrale	734,5	726,2	775,5
Banques	253,4	204,5	103,9
<b>TOGO</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>259,5</b>	<b>291,1</b>	<b>273,8</b>
Banque Centrale	193,5	200,2	76,6
Banques	66,0	90,9	197,2
<b>UMOA*</b>			
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>5 636,1</b>	<b>5 839,4</b>	<b>5 578,3</b>
Banque Centrale	5 554,6	5 903,9	5 527,6
Banques	81,5	-64,5	50,8

(\*) : y compris avoirs non répartis et ajustements.

Source : BCEAO.

Graphique 9 : crédit intérieur – UMOA 11.690,2 milliards FCFA



Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

### 2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est dégradée de 535,9 milliards, pour se situer à 2.866,3 milliards à fin décembre 2012. Cette hausse est imputable à la progression des souscriptions des banques aux émissions de titres publics au cours de la période et au recours accru des Etats aux concours du FMI.

Les concours de la Banque Centrale aux Etats, constitués essentiellement par les consolidations des avances statutaires, sont passés de 212,9 milliards à fin décembre 2011 à 192,5 milliards en décembre 2012, soit une baisse de 20,4 milliards, en liaison avec leur résorption progressive du fait des remboursements. L'apurement total devait intervenir à fin décembre 2012 mais des retards ont été enregistrés dans certains pays.

### 2.3.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 12,9% d'une année à l'autre, pour s'établir à 8.823,9 milliards à fin décembre 2012. Cette hausse est attribuable aux crédits ordinaires (+12,4%) et aux crédits de campagne (+38,7%). La

hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications, des mines et du commerce.

Au **Bénin**, l'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 79,5 milliards (9,4%), pour ressortir à 924,4 milliards à fin décembre 2012. Cette évolution est essentiellement imputable aux crédits ordinaires qui ont progressé de 65,9 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, des BTP, du commerce général et des services. Les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 79,7 milliards alors que ceux à court terme ont reculé de 0,2 milliard.

Au **Burkina Faso**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 1.181,2 milliards, en accroissement de 229,6 milliards (24,1%) par rapport à 2011. Cette évolution résulte d'une progression de 224,3 milliards des crédits ordinaires et celle de 5,3 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est imputable aux nouvelles mises en place de

Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement

	2010	2011	2012
Milliards FCFA			
<b>BENIN</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>-165,5</b>	<b>-97,2</b>	<b>-164,0</b>
Créances et dépôts publics	406,4	403,3	439,7
Dettes de l'Etat	240,9	306,1	275,7
<b>BURKINA</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>16,7</b>	<b>-7,9</b>	<b>-47,1</b>
Créances et dépôts publics	257,7	318,3	382,3
Dettes de l'Etat	274,4	310,5	335,2
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>788,3</b>	<b>822,7</b>	<b>1 131,3</b>
Créances et dépôts publics	274,7	469,1	392,0
Dettes de l'Etat	1 063,0	1 291,8	1 523,3
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>3,0</b>	<b>8,0</b>	<b>21,2</b>
Créances et dépôts publics	12,9	12,8	3,2
Dettes de l'Etat	15,9	20,7	24,3
<b>MALI</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>-270,1</b>	<b>-203,2</b>	<b>-54,2</b>
Créances et dépôts publics	442,0	418,0	265,2
Dettes de l'Etat	171,9	214,8	211,1
<b>NIGER</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>4,1</b>	<b>15,8</b>	<b>-45,1</b>
Créances et dépôts publics	117,8	114,9	177,1
Dettes de l'Etat	121,9	130,7	132,0
<b>SENEGAL</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>200,3</b>	<b>164,8</b>	<b>94,9</b>
Créances et dépôts publics	346,0	405,7	511,5
Dettes de l'Etat	546,3	570,5	606,4
<b>TOGO</b>			
<b>Position nette du gouvernement</b>	<b>138,8</b>	<b>98,9</b>	<b>129,4</b>
Créances et dépôts publics	107,3	150,3	155,4
Dettes de l'Etat	246,1	249,2	284,8

Source : BCEAO.

concours bancaires en faveur des sociétés minières et cotonnières, ainsi qu'aux crédits accordés aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 159,1 milliards et de 70,4 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 2.308,3 milliards à fin décembre 2012 contre 2.052,1 milliards en 2011. Les crédits ordinaires sont en hausse de 221,0 milliards dans un contexte de reprise des activités bancaires alors que le ralentissement constaté un an plus tôt était le fait de la crise post-électorale. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 138,4 et 117,8 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie se sont établis à 64,2 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 10,1 milliards (18,7%) par rapport à 2011. Cette évolution est intégralement imputable aux crédits de campagne qui ont progressé de 11,8 milliards, alors que les crédits ordinaires ont diminué de 1,7 milliard (-3,1%). Les nouvelles mises en place de concours bancaires ont bénéficié aux entreprises intervenant dans la collecte de la noix de cajou. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 9,3 milliards et 0,8 milliard.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie a augmenté de 49,9 milliards (4,8%) pour ressortir à 1.099,2 milliards. Cette hausse est exclusivement due à la progression de 50,2 milliards des crédits ordinaires. Les crédits de campagne sont en revanche en baisse de 0,3 milliard. Ces crédits ordinaires ont été octroyés à des sociétés exerçant dans les domaines des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 39,1 milliards et de 10,8 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 500,0 milliards, en hausse de 97,4 milliards (24,2%), résultant de l'accroissement de 97,0 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours de ces crédits a été essentiellement due aux avances de

trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, de télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services. Les crédits à court et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 41,5 milliards et 55,9 milliards.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 191,8 milliards (9,8%), pour s'établir à 2.144,8 milliards à fin décembre 2012. L'accroissement des crédits ordinaires de 194,0 milliards s'explique principalement par la mise en place de concours bancaires au profit des opérateurs du secteur privé exerçant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services. L'accroissement des crédits est porté par l'augmentation de 103,1 milliards des crédits à court terme et de 88,7 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au **Togo**, l'encours des crédits à l'économie est ressorti à 601,8 milliards à fin décembre 2012, en hausse de 95,8 milliards par rapport à fin décembre 2011. Cette évolution est exclusivement liée aux concours ordinaires. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 47,2 milliards et 48,6 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires accordés à des sociétés opérant dans le secteur des industries manufacturières, des bâtiments et travaux publics ainsi que des transports.

### 2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

L'encours global des utilisations de crédits recensés à la centrale des risques s'est établi à 7.007,6 milliards à fin décembre 2012 contre 6.365,3 milliards au 31 décembre 2011, soit une hausse de 642,3 milliards (10,1%). Sur la période, les crédits à court terme ont augmenté de 267,8 milliards (5,9%) et les crédits à moyen et long terme de 374,4 milliards (20,3%).

L'accroissement de l'encours global des crédits recensés à la centrale des risques, enregistré en 2012, provient notamment de la hausse des concours consentis aux secteurs d'activités ci-après :

- « Commerce gros et détail, restaurants et hôtels » (+382,7 milliards) ;

- « Industries manufacturières » (+83,1 milliards) ;
- « Assurances, affaires immobilières et services aux entreprises » (+69,1 milliards) ;
- « Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels » (+65,7 milliards) ;
- « Bâtiments et travaux publics » (+42,2 milliards) ;
- « Electricité, gaz et eau » (+22,7 milliards) ;
- « Transports, entrepôts et communications » (+4,8 milliards).

Toutefois, une baisse a été notée dans les secteurs d'activités « Agriculture, sylviculture et pêche » (-4,9 milliards) et « Industries extractives » (-23,1 milliards).

A fin décembre 2012, l'encours global des crédits recensés à la centrale des risques est réparti entre le Sénégal (25,4%), la Côte d'Ivoire (24,0%), le Burkina

Faso (16,4%), le Bénin (11,7%), le Mali (8,1%), le Niger (7,1%), le Togo (7,0%) et la Guinée-Bissau (0,3%).

### 2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 9,8%, pour s'établir à 15.010,2 milliards à fin décembre 2012. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts en banque qui ont augmenté de 11,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 6,3%.

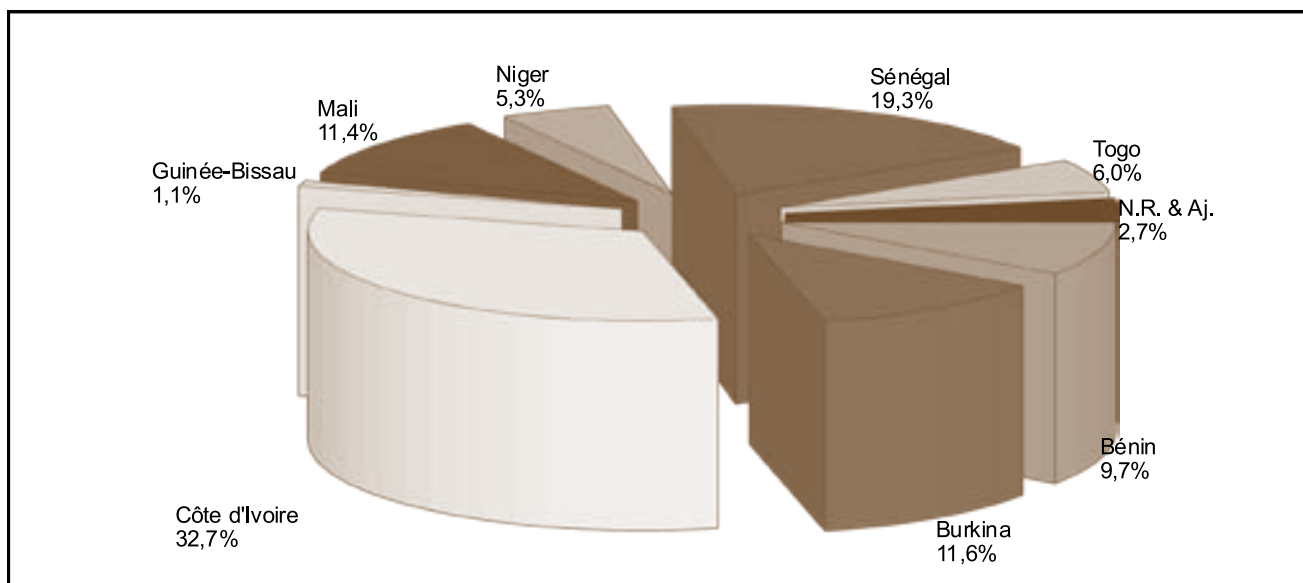
Comparativement à son niveau de fin décembre 2011, la base monétaire s'est contractée de 0,9%, en se situant à 5.763,5 milliards à fin décembre 2012, sous l'effet de la baisse de 19,8% des réserves des banques que n'a pu compenser la hausse de 6,3% de la circulation fiduciaire.

Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire

	2010	2011	2012
	Milliards FCFA		
<b>BENIN</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 274,7</b>	<b>1 377,7</b>	<b>1 463,0</b>
Circulation fiduciaire	346,1	376,8	398,5
Dépôts en banque, CCP et CNE	928,6	1 000,9	1 064,5
<b>BURKINA</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 319,5</b>	<b>1 501,1</b>	<b>1 741,5</b>
Circulation fiduciaire	215,1	189,6	230,3
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 104,4	1 311,5	1 511,1
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>4 152,3</b>	<b>4 595,7</b>	<b>4 910,6</b>
Circulation fiduciaire	1 638,2	1 555,3	1 590,5
Dépôts en banque, CCP et CNE	2 514,1	3 040,4	3 320,1
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>123,6</b>	<b>173,7</b>	<b>162,8</b>
Circulation fiduciaire	64,1	85,9	83,4
Dépôts en banque, CCP et CNE	59,5	87,8	79,4
<b>MALI</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 294,5</b>	<b>1 492,0</b>	<b>1 718,5</b>
Circulation fiduciaire	314,5	415,4	514,3
Dépôts en banque, CCP et CNE	980,0	1 076,6	1 204,2
<b>NIGER</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>576,0</b>	<b>611,2</b>	<b>802,5</b>
Circulation fiduciaire	234,9	269,6	345,2
Dépôts en banque, CCP et CNE	341,2	341,6	457,3
<b>SENEGAL</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>2 540,8</b>	<b>2 718,7</b>	<b>2 894,7</b>
Circulation fiduciaire	561,8	589,4	584,6
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 979,0	2 129,3	2 310,1
<b>TOGO</b>			
<b>Masse monétaire</b>	<b>717,0</b>	<b>831,3</b>	<b>905,3</b>
Circulation fiduciaire	183,3	193,8	161,3
Dépôts en banque, CCP et CNE	533,7	637,5	744,0

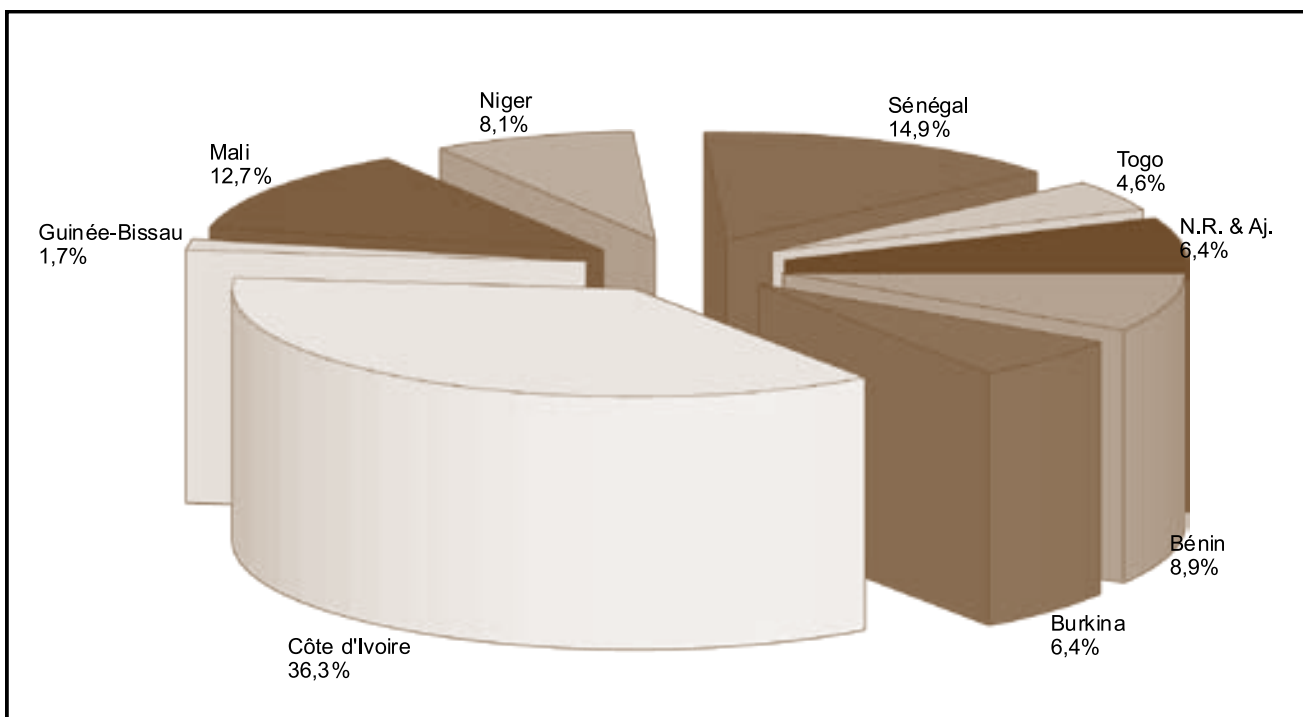
Source : BCEAO.

Graphique 10 : masse monétaire = 15.010,2 milliards FCFA



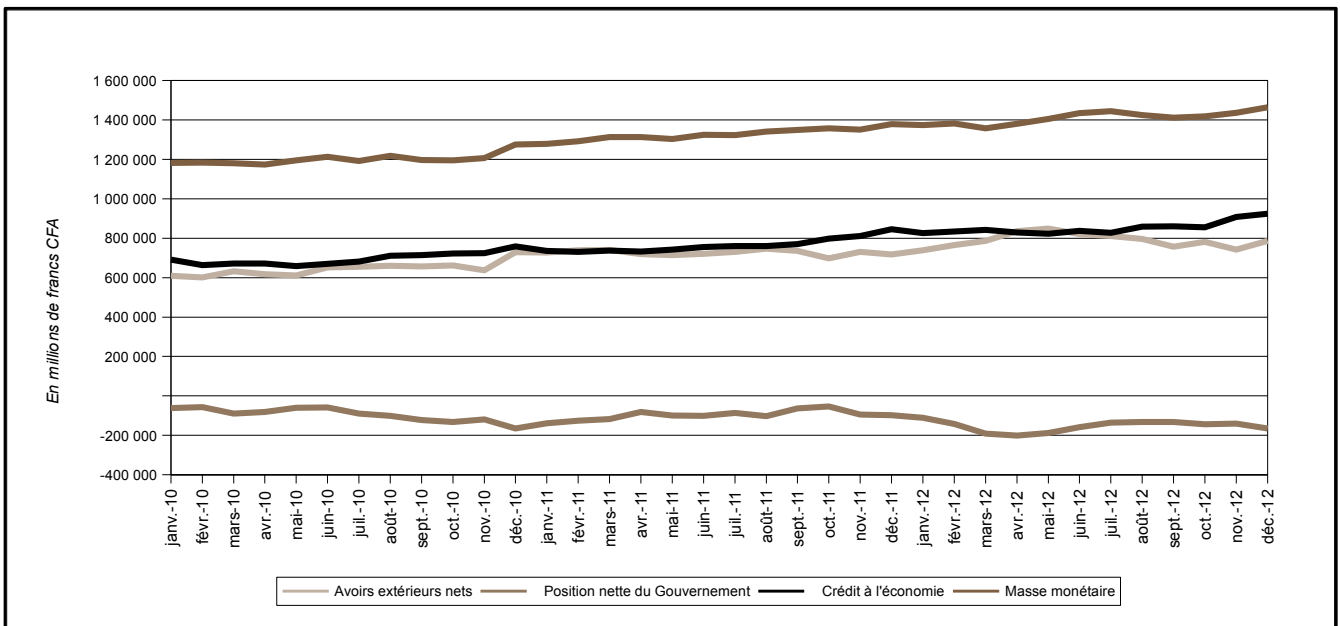
Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 11 : base monétaire = 5.763,5 milliards FCFA



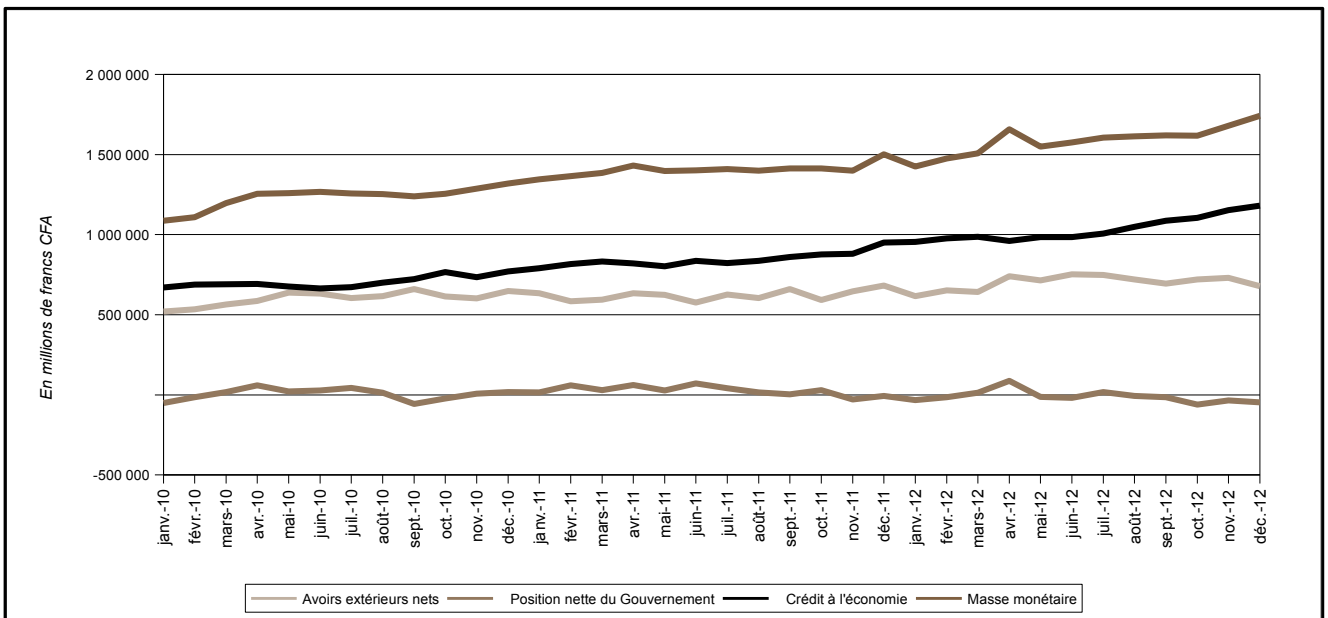
Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 12 : Benin - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

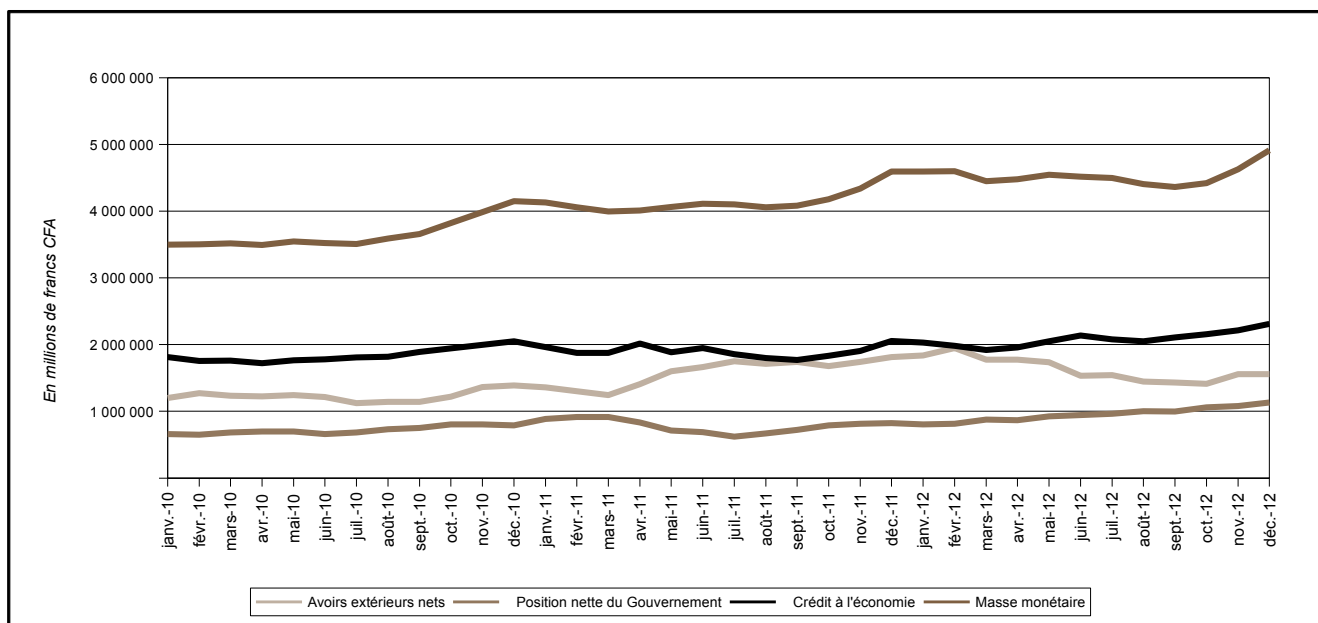
Graphique 13 : Burkina - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

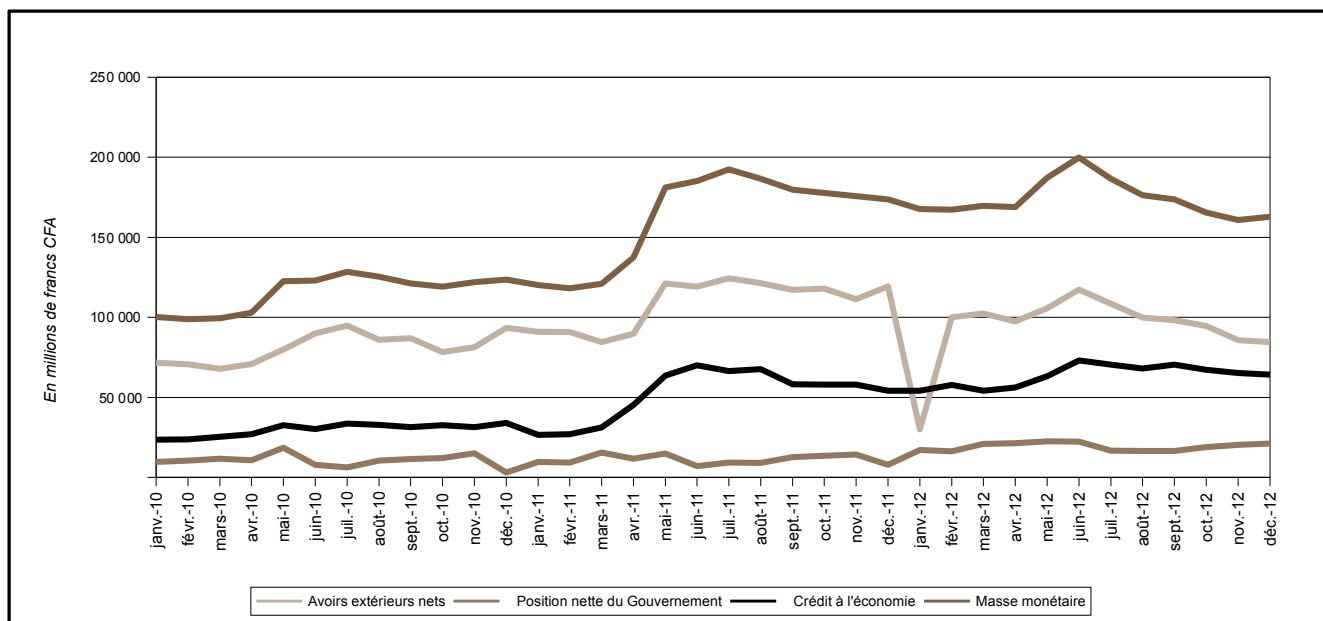


Graphique 14 : Côte d'Ivoire - situation monétaire intégrée



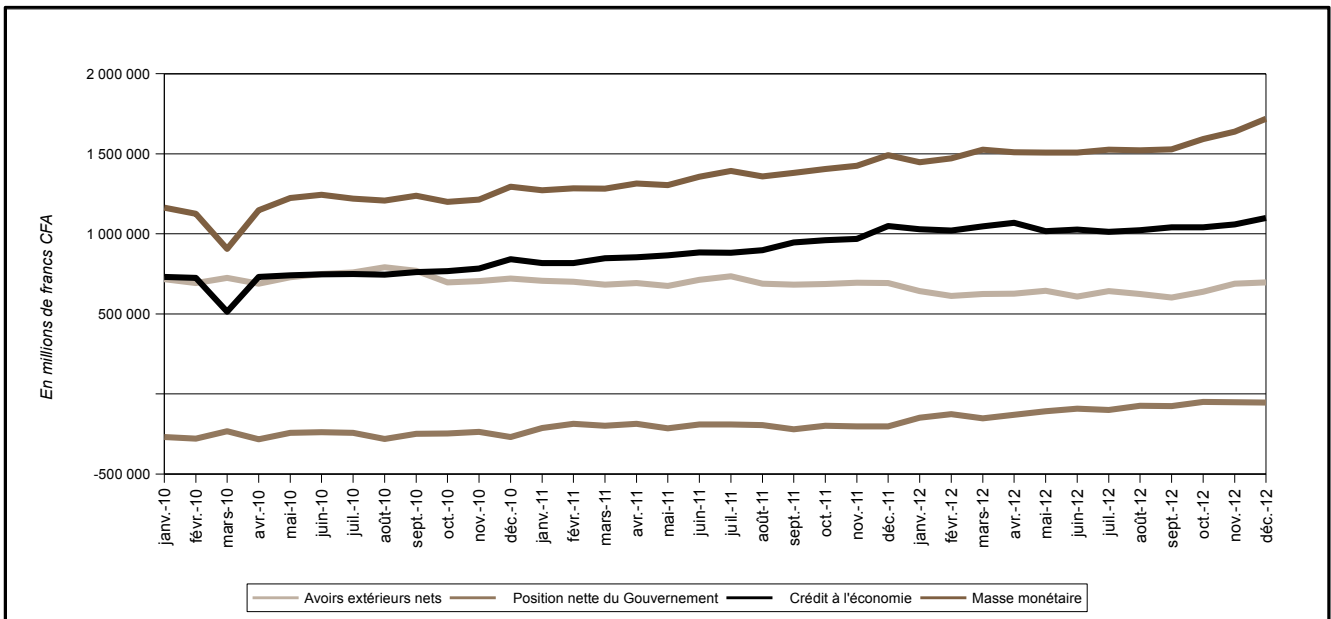
Source : BCEAO.

Graphique 15 : Guinée-Bissau - situation monétaire intégrée



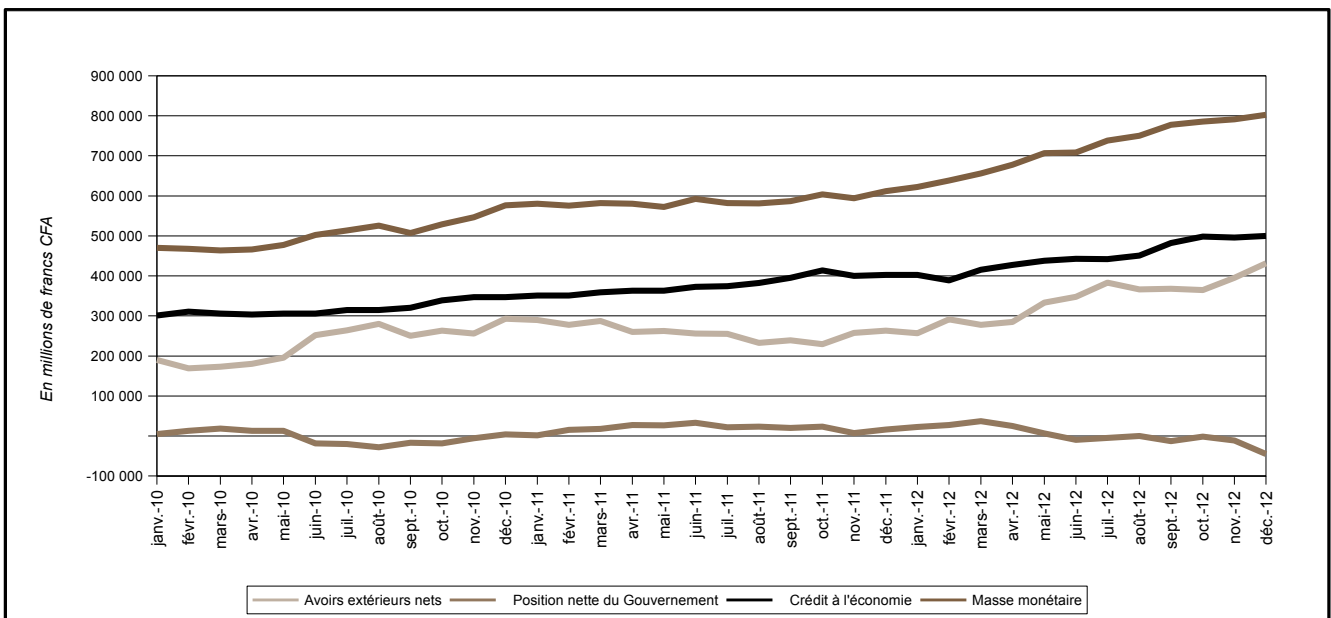
Source : BCEAO.

Graphique 16 : Mali - situation monétaire intégrée



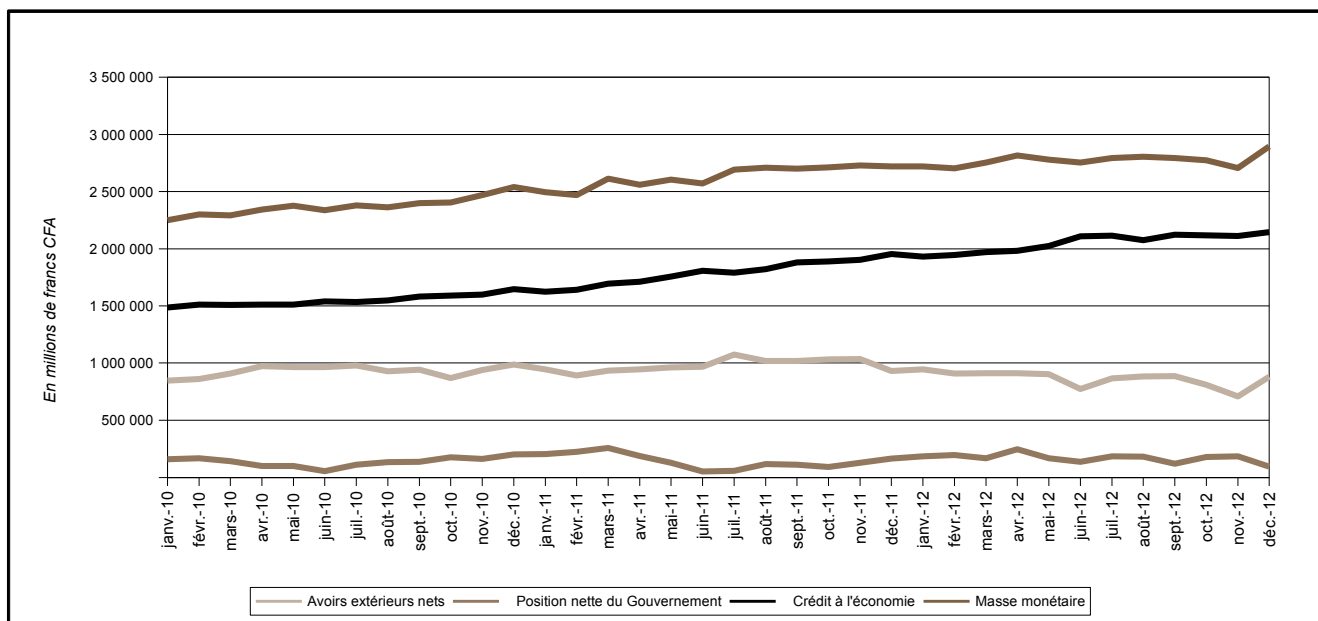
Source : BCEAO.

Graphique 17 : Niger - situation monétaire intégrée



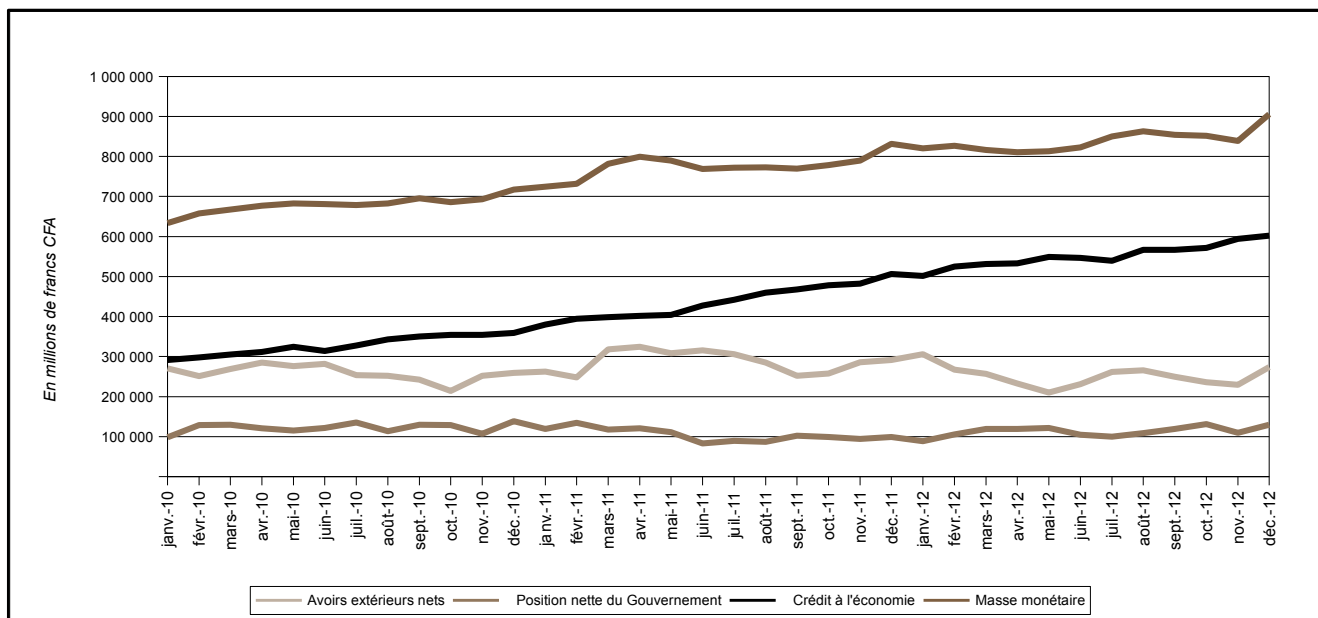
Source : BCEAO.

Graphique 18 : Sénégal - situation monétaire intégrée



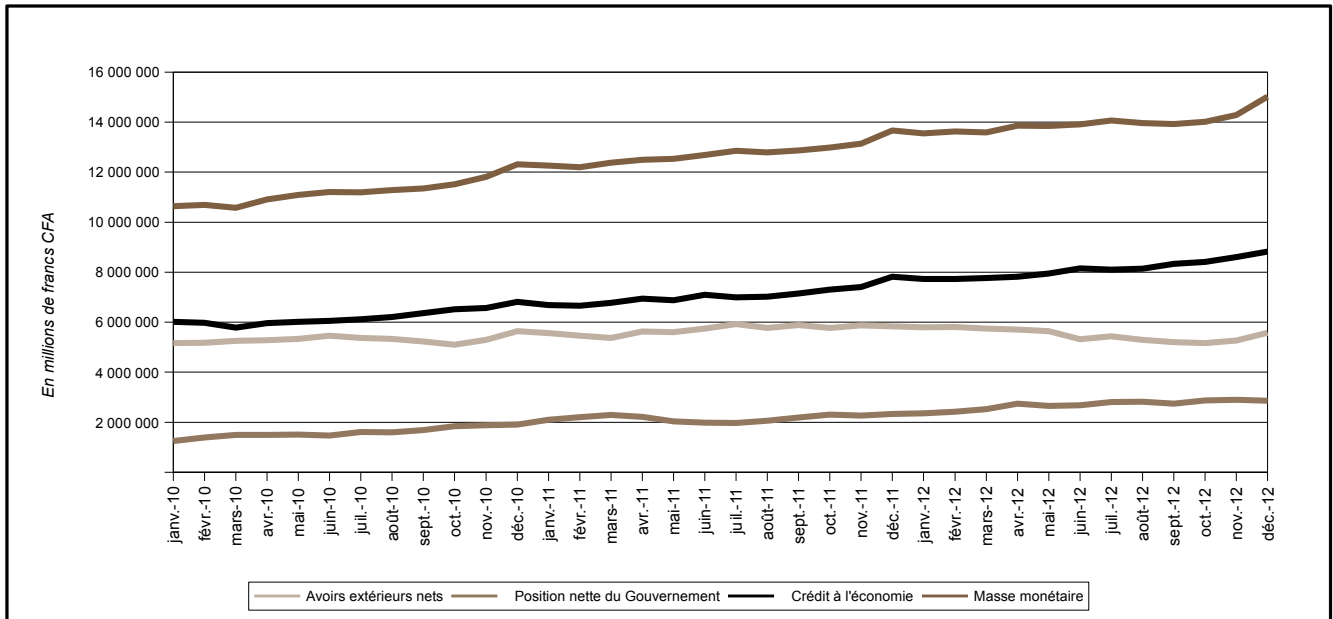
Source : BCEAO.

Graphique 19 : Togo - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

Graphique 20 : UMOA - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

### 2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'Union est évaluée à 4.686,9 milliards au 31 décembre 2012, en hausse de 469,5 milliards ou 11,1% par rapport au niveau enregistré une année plus

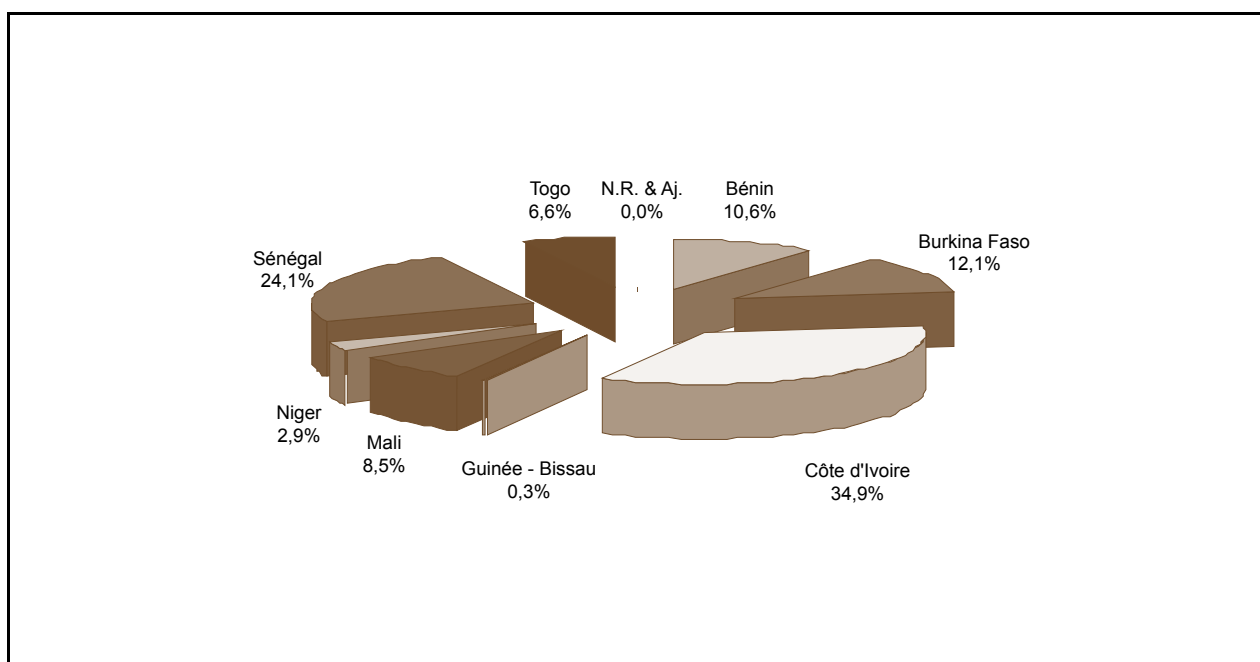
tôt. Cette évolution est principalement attribuable aux dépôts à terme et aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 272,3 milliards ou 12,0% et 197,2 milliards ou 10,1%.

Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

	2010	2011	2012
Milliards FCFA			
<b>BENIN</b>			
Epargne privée	418,1	446,2	491,5
Epargne privée/Masse monétaire (%)	32,8	32,4	33,6
<b>BURKINA</b>			
Epargne privée	479,7	514,2	613,3
Epargne privée/Masse monétaire (%)	36,4	34,3	35,2
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Epargne privée	1 379,2	1 412,7	1 615,4
Epargne privée/Masse monétaire (%)	32,8	30,7	32,9
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Epargne privée	13,6	24,8	28,7
Epargne privée/Masse monétaire (%)	11,5	14,3	17,6
<b>MALI</b>			
Epargne privée	336,9	362,0	385,8
Epargne privée/Masse monétaire (%)	24,3	22,5	24,3
<b>NIGER</b>			
Epargne privée	113,6	120,4	138,4
Epargne privée/Masse monétaire (%)	19,7	19,7	17,2
<b>SENEGAL</b>			
Epargne privée	953,1	1 038,8	1 076,8
Epargne privée/Masse monétaire (%)	37,9	38,2	37,2
<b>TOGO</b>			
Epargne privée	262,7	298,2	337,0
Epargne privée/Masse monétaire (%)	36,6	35,9	37,2
<b>UMOA</b>			
Epargne privée	4 026,0	4 217,4	4 686,9
Epargne privée/Masse monétaire (%)	32,1	30,9	31,3

Source : BCEAO.

Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises – UMOA = 4.686,9 milliards FCFA



Source : BCEAO. NB : N.R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

### 2.3.5 - Concours de la Banque Centrale

Les interventions de la Banque Centrale se sont situées à 1.732,5 milliards au 31 décembre 2012, en hausse de 291,4 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2011. Elles se décomposent en

refinancements en faveur des établissements de crédit pour un montant de 1.049,7 milliards et en concours aux Etats pour 682,8 milliards. L'évolution enregistrée fait suite à l'accroissement de 326,3 milliards des refinancements atténué par un repli de 34,9 milliards des concours aux Etats.

Tableau 10 : concours de la Banque Centrale

	Déc. 2011	Mars 2012	Juin 2012	Sept. 2012	Déc. 2012
Milliards FCFA					
<b>Concours aux Trésors nationaux (a)</b>	<b>717,7</b>	<b>712,2</b>	<b>707,3</b>	<b>702,9</b>	<b>682,8</b>
Total concours statutaires art. 16 (y compris consolidation)	212,9	207,4	202,5	198,1	192,5
Concours au titre de l'article 13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Découverts en comptes courants (art. 14)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Découverts statutaires consolidés	212,9	207,4	202,5	198,1	192,5
Escompte d'effets publics (art. 15)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consolidations	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Concours adossés aux DTS	499,7	499,7	499,7	499,7	485,2
Mobilisations d'obligations cautionnées (art.12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire (b)</b>	<b>723,4</b>	<b>806,9</b>	<b>1 001,0</b>	<b>891,0</b>	<b>1 049,7</b>
Guichet des enchères régionales	661,8	740,9	895,7	826,2	956,9
Pension	61,6	66,0	105,3	64,8	92,8
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS (a+b)</b>	<b>1 441,1</b>	<b>1 519,1</b>	<b>1 708,3</b>	<b>1 593,9</b>	<b>1 732,5</b>
Variations trimestrielles (%)	18,0	5,4	12,5	-6,7	8,7
Variations annuelles (%)	29,0	37,6	48,2	30,5	20,2

Source : BCEAO.

Les **créances sur les Trésors nationaux** se sont établies à 682,8 milliards à fin décembre 2012, contre 717,7 milliards en 2011, à la suite des remboursements des concours adossés aux allocations de DTS pour 14,5 milliards ainsi que des remboursements des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats à hauteur de 5,6 milliards. Les créances consolidées au titre de l'ex-Banque Centrale de la Guinée-Bissau (ex-BCGB) et de l'ex-Banque de Crédit National en Guinée-Bissau (ex-BCN), d'un encours résiduel de 5,1 milliards, n'ont pas enregistré de variation d'une année à l'autre.

#### Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers à caractère bancaire se

sont chiffrés à 1.049,7 milliards au 31 décembre 2012 (représentant 11,9% des crédits à l'économie), contre 723,4 milliards en 2011, en hausse de 326,3 milliards (+45,1%).

Les concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire sur le guichet des enchères régionales ressortent à 956,9 milliards et ceux sur le guichet de prêt marginal à 92,8 milliards, contre respectivement 661,8 milliards et 61,6 milliards à fin décembre 2011.

Au total, à fin décembre 2012, les concours de la BCEAO aux trésors nationaux et ses refinancements en faveur des banques et établissements financiers à caractère bancaire, se présentent comme suit par pays.

Tableau 11 : interventions de la BCEAO à fin décembre 2012

	Concours à l'économie (refinancement)	Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations de créances)		Montant global
		Total	(dont consolidation)	
Milliards FCFA				
Bénin	312,1	34,5	0,0	346,6
Burkina	220,6	34,4	1,0	255,0
Côte d'Ivoire	113,3	353,5	164,1	466,8
Guinée-Bissau	10,4	14,8	1,1	25,2
Mali	115,7	51,6	0,7	167,3
Niger	38,2	60,0	22,9	98,2
Sénégal	123,7	92,4	2,1	216,1
Togo	115,6	41,8	0,7	157,4
UMOA	1 049,7	682,7	192,5	1 732,4

Source : BCEAO.

Tableau 12 : concours de la Banque Centrale

	2010	2011	2012	Variation (c)/(b)	
	(a)	(b)	(c)	Absolu	en %
<b>BENIN</b>	<b>132,0</b>	<b>265,5</b>	<b>346,6</b>	<b>81,1</b>	<b>30,6</b>
Trésor public	32,8	35,5	34,5	-1,0	-2,8
- Article 16 (y compris consolidation)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	32,8	35,5	34,5	-1,0	-2,8
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	99,2	230,0	312,1	82,1	35,7
<b>BURKINA</b>	<b>144,1</b>	<b>193,5</b>	<b>255,0</b>	<b>61,5</b>	<b>31,8</b>
Trésor public	40,6	39,3	34,4	-4,9	-12,5
- Article 16 (y compris consolidation)	8,7	4,9	1,0	-3,9	-79,6
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	31,9	34,4	33,4	-1,0	-2,9
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	103,5	154,2	220,6	66,4	43,1
<b>COTE D'IVOIRE</b>	<b>394,8</b>	<b>409,5</b>	<b>466,8</b>	<b>57,3</b>	<b>14,0</b>
Trésor public	336,3	359,0	353,5	-5,5	-1,5
- Article 16 (y compris consolidation)	164,1	164,1	164,1	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	172,2	194,9	189,4	-5,5	-2,8
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	58,5	50,5	113,3	62,8	124,4
<b>GUINEE-BISSAU</b>	<b>13,8</b>	<b>18,0</b>	<b>25,2</b>	<b>7,2</b>	<b>40,0</b>
Trésor public	13,8	15,0	14,8	-0,2	-1,3
- Article 16 (y compris consolidation)	1,1	1,1	1,1	0,0	0,0
- Concours consolidés	5,1	5,1	5,1	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	7,6	8,8	8,6	-0,2	-2,3
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	0,0	3,0	10,4	7,4	246,7
<b>MALI</b>	<b>122,6</b>	<b>130,6</b>	<b>167,3</b>	<b>36,7</b>	<b>28,1</b>
Trésor public	55,2	55,7	51,6	-4,1	-7,4
- Article 16 (y compris consolidation)	5,8	3,3	0,7	-2,6	-78,8
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	49,4	52,4	50,9	-1,5	-2,9
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	67,4	74,9	115,7	40,8	54,5
<b>NIGER</b>	<b>72,9</b>	<b>97,4</b>	<b>98,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
Trésor public	61,8	64,1	60,1	-4,0	-6,2
- Article 16 (y compris consolidation)	27,0	25,9	22,9	-3,0	-11,6
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	34,8	38,2	37,1	-1,1	-2,9
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	11,1	33,3	38,2	4,9	14,7
<b>SENEGAL</b>	<b>164,6</b>	<b>224,0</b>	<b>216,1</b>	<b>-7,9</b>	<b>-3,5</b>
Trésor public	104,2	103,5	92,4	-11,1	-10,7
- Article 16 (y compris consolidation)	18,5	10,4	2,1	-8,3	-79,8
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	85,7	93,1	90,3	-2,8	-3,0
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	60,4	120,5	123,7	3,2	2,7
<b>TOGO</b>	<b>72,5</b>	<b>102,6</b>	<b>157,4</b>	<b>54,8</b>	<b>53,4</b>
Trésor public	44,4	45,6	41,8	-3,8	-8,3
- Article 16 (y compris consolidation)	5,7	3,2	0,7	-2,5	-78,1
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Concours adossés aux DTS	38,7	42,4	41,1	-1,3	-3,1
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	28,1	57,0	115,6	58,6	102,8

Source : BCEAO.



Tableau 13 : UMOA - Crédits à l'économie et refinancements

	Déc. 2011	Mars 2012	Juin 2012	Sept. 2012	Déc. 2012
	Milliards FCFA				
<b>Crédits à l'économie</b>	<b>7 813,7</b>	<b>7 764,7</b>	<b>8 158,0</b>	<b>8 338,7</b>	<b>8 819,9</b>
(dont crédits de campagne)	164,6	194,2	164,3	158,5	228,3
Variations des crédits à l'économie (en %)	3,6	4,8	5,1	2,2	5,8
<b>Refinancements des crédits à l'économie</b>	<b>723,4</b>	<b>806,9</b>	<b>1 001,0</b>	<b>891,0</b>	<b>1 049,7</b>
Concours aux banques et établissements financiers	723,4	806,9	1 001,0	891,0	1 049,7
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des refinancements (en %)	44,9	11,5	24,1	-11,0	17,8
<b>Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (%)</b>	<b>9,8</b>	<b>10,4</b>	<b>12,3</b>	<b>10,7</b>	<b>11,9</b>

Source : BCEAO.

Tableau 14 : répartition des refinancements des crédits à l'économie selon les guichets

	Décembre 2011		Septembre 2012		Décembre 2012	
	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%
Marché monétaire (appels d'offres)	661,8	91,5	826,2	92,7	956,9	91,2
Autres guichets ordinaires (prêt marginal)	61,6	8,5	64,8	7,3	92,8	8,8
Guichet exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancements titres PASFI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refinancements titres ex-ONCAD	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>723,4</b>	<b>100,0</b>	<b>891,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 049,7</b>	<b>100,0</b>

Source : BCEAO.

### 2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires

Le nombre de banques assujetties au dispositif des réserves obligatoires est ressorti à cent sept (107) à fin décembre 2012. A la même date, trois (3) établissements financiers à caractère bancaire étaient soumis au système des réserves obligatoires, un nombre inchangé par rapport à l'année précédente.

Le montant moyen des réserves requises pour les banques est ressorti à 608,8 milliards en 2012 contre 588,6 milliards un an plus tôt. Les réserves effectivement constituées se sont accrues de 71,4 milliards pour

s'élever à 1.293,9 milliards. Ainsi, les réserves libres des banques sont passées, d'une période à l'autre, de 633,7 milliards à 684,3 milliards.

Au titre des établissements financiers à caractère bancaire, le montant moyen des réserves requises s'est situé à 190,5 millions en 2012, pour des réserves constituées de 238,8 millions, dégagant ainsi un excédent global net de 48,3 millions en 2012 contre un excédent global net de 12,0 millions l'année précédente.

Tableau 15 : évolution des réserves constituées par les banques (en millions FCFA)

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent Brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2)+(1)
16-12-2011 au 15-01-2012	725 972	1 444 197	-12 380	730 605	718 225
16-01-2012 au 15-02-2012	734 914	1 457 078	-12 177	734 341	722 164
16-02-2012 au 15-03-2012	779 714	1 425 929	-15 029	661 244	646 215
16-03-2012 au 15-04-2012	543 059	1 319 949	-8 993	785 883	776 890
16-04-2012 au 15-05-2012	543 333	1 269 851	-4 286	730 805	726 519
16-05-2012 au 15-06-2012	555 813	1 323 393	-8 757	776 338	767 581
16-06-2012 au 15-07-2012	563 554	1 301 169	-6 701	744 316	737 615
16-07-2012 au 15-08-2012	558 191	1 235 523	-11 454	688 786	677 332
16-08-2012 au 15-09-2012	546 297	1 234 726	-11 396	699 825	688 429
16-09-2012 au 15-10-2012	565 185	1 180 816	-10 570	626 201	615 631
16-10-2012 au 15-11-2012	633 909	1 186 816	-6 979	559 515	552 536
16-11-2012 au 15-12-2012	555 875	1 147 720	-13 664	596 228	582 564
<b>Moyenne</b>	<b>608 818</b>	<b>1 293 931</b>	<b>-10 199</b>	<b>694 507</b>	<b>684 308</b>

Source : BCEAO.

Tableau 16 : évolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers

(en millions FCFA)

Périodes	Réserves requis	Réserves constituées	Déficit brut (1)	Excédent Brut (2)	Excédent (+) ou déficit (-) net (3) = (2)+(1)
01-01-2012 au 31-03-2012	187	4	-183		-183
01-04-2012 au 30-06-2012	209	146	-63		-63
01-07-2012 au 30-09-2012	183	181	-2		-2
01-10-2012 au 31-12-2012	183	624		441	441
<b>Moyenne</b>	<b>191</b>	<b>239</b>	<b>-83</b>	<b>441</b>	<b>48</b>

Source : BCEAO.

### 2.3.7 - Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 2012, l'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par l'accroissement du volume des opérations et la poursuite de la détente des taux d'intérêt.

Le volume moyen hebdomadaire des transactions, toutes maturités confondues, s'est élevé à 73,5 milliards FCFA contre 44,6 milliards FCFA en 2011. Les opérations ont couvert des maturités allant d'un (1) jour à douze (12) mois. Les compartiments à un jour, une semaine, deux semaines et un mois ont été les plus actifs, représentant respectivement 10,7%, 58,3%, 14,5% et 12,3% du volume moyen des transactions.

Aucune transaction n'a été enregistrée sur l'échéance à neuf (9) mois.

Le volume moyen des transactions interbancaires reste relativement faible, ne représentant que 8,6% du montant moyen des injections de liquidités de la BCEAO.

Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. Les places les plus actives en termes d'offres de ressources, ont été celles d'Abidjan (32,8%), de Cotonou (22,8%) et de Lomé (16,5%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Dakar (41,1%), d'Abidjan (20,8%) et de Ouagadougou (16,3%).

Tableau 17 : évolution des taux interbancaires en 2012 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	4,2	3,8	4,9	4,6		5,8		
Février	4,9	4,3	4,6	5,0	5,0	5,0		
Mars	4,0	4,7	5,1	4,8	4,7	5,7		
Avril	4,3	4,5	5,1	5,2	4,9	4,8		
Mai	3,8	4,3	5,4	5,2	5,4	4,8		
Juin	4,4	4,0	5,5	5,1	5,2	5,5		9,0
Juillet	5,0	4,0	5,6	5,1	5,2	5,9		
Août	3,7	4,5	4,9	5,1	4,7			
Septembre	4,1	3,9	5,5	5,2	5,0	4,8		
Octobre	4,0	3,8	5,4	5,3	5,7			
Novembre	4,2	3,8	5,3	5,2	5,4	6,5		
Décembre	4,0	3,7	5,3	5,3	4,8	5,8		
<b>Moyenne</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>		<b>9,0</b>

Source : BCEAO.

Tableau 18 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2012 (en millions FCFA)

	Montants moyens		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	53 678	46 250	119 988	3,00 à 7,50	1 jour à 6 mois
Février	73 944	57 881	131 012	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
Mars	49 575	35 675	127 851	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
Avril	43 625	33 725	127 397	3,25 à 7,25	1 jour à 6 mois
Mai	66 622	54 493	163 021	3,25 à 7,00	1 jour à 6 mois
Juin	91 799	78 083	183 958	3,00 à 9,00	1 jour à 12 mois
Juillet	57 481	48 669	173 205	3,00 à 7,25	1 jour à 6 mois
Août	45 750	35 620	171 442	3,25 à 6,00	1 jour à 3 mois
Septembre	61 665	45 894	160 598	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
Octobre	94 488	66 938	190 900	3,00 à 7,25	1 jour à 3 mois
Novembre	126 595	103 450	215 780	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
Décembre	116 447	91 565	199 320	3,00 à 7,00	1 jour à 6 mois
<b>Moyenne</b>	<b>73 472</b>	<b>58 187</b>	<b>163 706</b>		

Source : BCEAO.

### 2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés

Les émissions de titres de créances négociables et de titres publics, avec l'agrément ou le concours de la BCEAO, se sont globalement établies à 1.650,8 milliards en 2012, contre 4.354,6 milliards en 2011. Elles ont concerné les certificats de dépôt à hauteur de 9,0 milliards, les bons des établissements financiers pour 7,0 milliards, les bons du Trésor pour un montant cumulé de 1.051,6 milliards et les obligations du Trésor pour 583,2 milliards.

Les émissions de titres de créances négociables sont ressorties à 16,0 milliards en 2012 contre 70,5 milliards en 2011. Elles se répartissent comme suit :

- une (1) émission de **certificats de dépôt** répartie en deux (2) tranches, d'un montant global de 9,0 milliards a été réalisée au Mali pour une maturité de sept (7) ans ;
- une (1) émission de **bons des établissements financiers** d'un montant de 7,0 milliards et d'une maturité de 18 mois, a été réalisée en Côte d'Ivoire en décembre 2012.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des **bons BOAD et des billets de trésorerie**.

Ainsi, à fin décembre 2012, l'encours des titres de créances négociables, qui s'est établi à 244,1 milliards contre 246,6 milliards à fin décembre 2011, se répartit comme suit :

- trois (3) lignes de certificats de dépôt, pour chacune des banques ci-après : la CBAO-Sénégal (15,0 milliards), la BRM-Sénégal (4,0 milliards), la BIM-Mali (9,0 milliards) ;
- une (1) ligne de bons des établissements financiers de Alios Finances (7,0 milliards) ;
- six (6) lignes de bons des institutions financières régionales (BOAD) d'un encours de 209,1 milliards.

S'agissant des titres publics, cinquante-quatre (54) émissions ont été réalisées en 2012 pour un volume de 1.634,8 milliards contre cent six (106) en 2011 pour un volume d'émission de 4.284,1 milliards.

Trente-neuf (39) émissions de **bons du Trésor** ont été réalisées par adjudication à taux variables par sept (7) Etats de l'Union, pour un montant total de 1.051,6 milliards en 2012 contre quatre-vingt-seize (96) émissions pour un montant de 3.475,7 milliards en 2011. Ces émissions se répartissent comme suit :

- dix (10) pour le Bénin, pour un montant cumulé de 246,0 milliards ;
- quatre (4) pour le Burkina Faso, pour un montant global de 96,7 milliards ;
- trois (3) pour la Côte d'Ivoire pour un montant total de 131,5 milliards ;
- sept (7) pour le Mali, pour un montant cumulé de 177,3 milliards ;
- deux (2) pour le Niger, pour un montant total de 72,4 milliards ;
- dix (10) pour le Sénégal, pour un montant global de 267,7 milliards ;
- trois (3) pour le Togo, pour 60,0 milliards.

Les taux moyens de rendement de ces bons ont varié dans une fourchette comprise entre 4,1067% et 6,8525%.

Sur le compartiment long du marché des capitaux, quinze (15) émissions d'obligations du Trésor ont été effectuées pour un montant global de 583,2 milliards, à des taux variant entre 6,00% et 6,70%, contre dix (10) émissions en 2011 pour un montant de 808,4 milliards. Elle se répartissent comme suit :

- une (1) pour le Burkina Faso, pour un montant 32,4 milliards ;
- quatre (4) pour la Côte d'Ivoire, pour un montant total de 252,3 milliards ;
- huit (8) pour le Sénégal, pour un montant global de 250,4 milliards ;
- deux (2) pour le Togo, pour un montant de 48,1 milliards.

L'encours des titres publics s'établit à 3.023,9 milliards à fin décembre 2012.



## III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT

### 3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2012, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. Comparée à 2011, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée stable à 96,3%.

#### 3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets

Le volume des opérations de retrait et de versement aux guichets de la Banque Centrale a connu une hausse significative au cours de l'année 2012.

Les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2012, ont porté sur un total de 3.709,5 millions de billets et pièces de monnaie, contre 2.860,2 millions d'unités au cours de l'exercice 2011, soit une hausse de 29,7%.

#### 3.1.1.1 - Prélèvements

Les prélèvements de billets au cours de l'année 2012 se sont élevés à 1.852,7 millions de vignettes (11.744,2 milliards FCFA), contre 1.402,3 millions de vignettes en 2011 (10.285,1 milliards FCFA), soit une hausse de 32,1% en volume et de 14,2% en valeur.

Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (30,2%), au Burkina Faso (18,3%) et au Sénégal (14,9%).

Le volume des prélèvements de pièces de monnaie a enregistré une hausse de 45,0% sur la période, passant de 82,0 millions d'unités en 2011 à 118,9 millions d'unités en 2012. En valeur, les sorties de pièces de monnaie sont passées de 9,9 milliards FCFA en 2011 à 13,0 milliards FCFA en 2012.

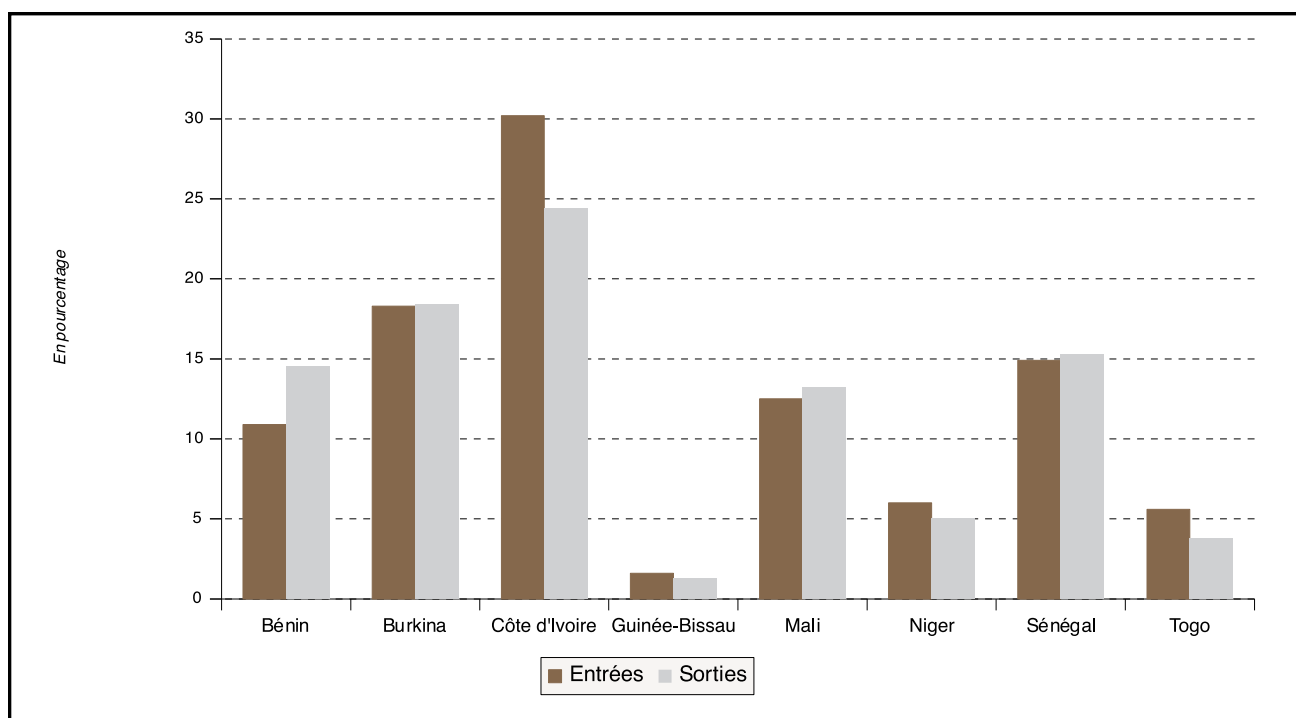
Par pays, les prélèvements se répartissent comme suit :

Tableau 19 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
<b>Billets</b>									
Valeur	1 279 916	2 151 623	3 549 275	191 130	1 464 617	702 478	1 750 323	654 872	11 744 236
(%) Valeur	10,9%	18,3%	30,2%	1,6%	12,5%	6,0%	14,9%	5,6%	100,0%
Nombre	210,7	300,4	528,0	42,6	239,4	123,9	282,5	125,2	1 852,7
(%) volume	11,4%	16,2%	28,5%	2,3%	12,9%	6,7%	15,2%	6,8%	100,0%
<b>Pièces</b>									
Valeur	1 777	1 405	3 487	290	1 851	1 009	2 296	933	13 049
(%) Valeur	13,6%	10,8%	26,7%	2,2%	14,2%	7,7%	17,6%	7,2%	100,0%
Nombre	17,2	13,9	28,1	2,1	20,0	8,6	18,7	10,4	118,9
(%) Volume	14,4%	11,7%	23,7%	1,7%	16,8%	7,2%	15,7%	8,7%	100,0%

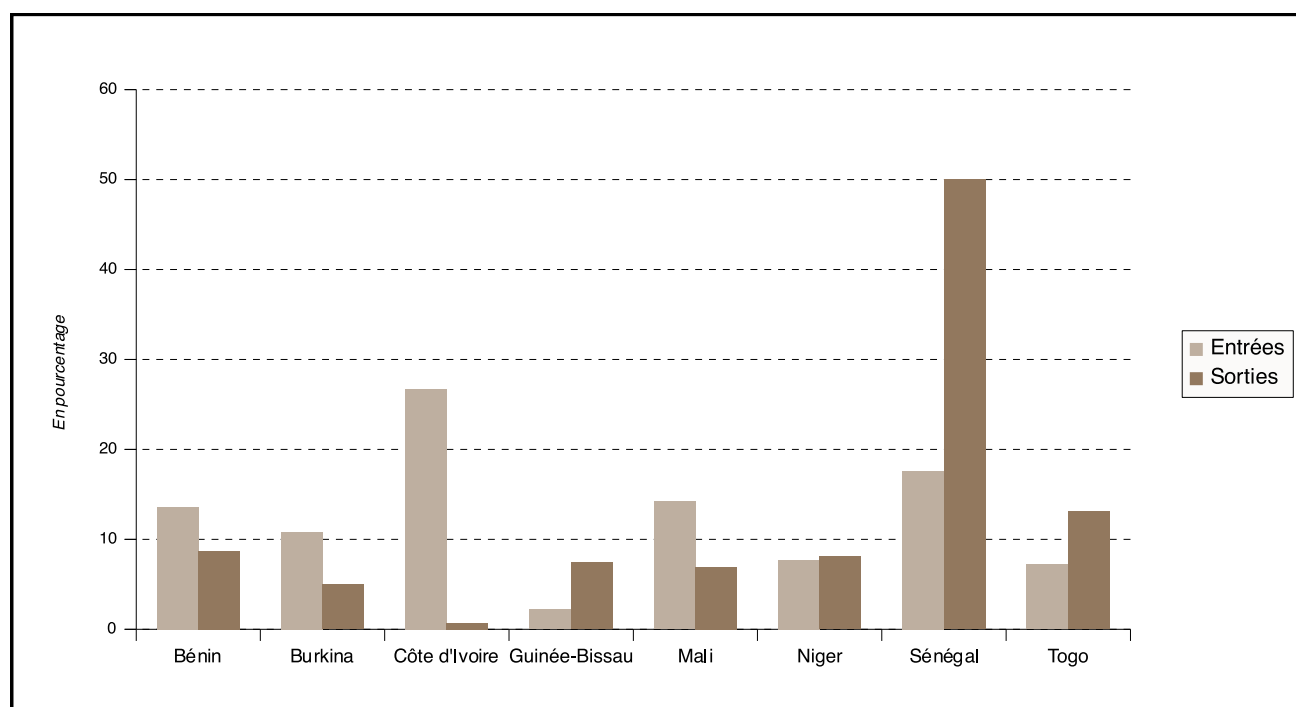
Valeurs en millions FCFA  
Nombres en millions d'unités  
Source : BCEAO.

Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

### 3.1.1.2 - Versements

Les versements de billets aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur 1.737,8 millions de billets (11.427,5 milliards FCFA), contre 1.369,3 millions de billets (10.175,2 milliards FCFA) en 2011, soit une hausse de 26,9% en volume et de 12,3% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (24,4%), au Burkina Faso (18,4%) et au Sénégal (15,3%).

Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale sont passés de 6,7 millions d'unités en 2011 à 11,1 millions d'unités en 2012, enregistrant ainsi, sur la période, une hausse en volume de 65,7%. En valeur, ils se chiffrent à 3.969,0 millions FCFA en 2012 contre 1.820,0 millions FCFA l'année précédente.

Par pays, les versements se répartissent comme suit :

Tableau 20 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
<b>Billets</b>									
Valeur	1 662 045	2 102 085	2 786 798	153 522	1 512 527	572 303	1 745 466	888 767	11 423 513
(%) Valeur	14,5%	18,4%	24,4%	1,3%	13,2%	5,0%	15,3%	7,8%	100,0%
Nombre	238,1	288,5	403,0	33,5	226,7	103,0	275,5	158,5	1 726,8
(%) volume	13,8%	16,7%	23,3%	1,9%	13,1%	6,0%	16,0%	9,2%	100,0%
<b>Pièces</b>									
Valeur	344	199	27	295	274	323	1 985	520	3 969
(%) Valeur	8,7%	5,0%	0,7%	7,4%	6,9%	8,1%	50,0%	13,1%	100,0%
Nombre	1,5	0,9	0,3	0,9	0,7	1,2	4,3	1,3	11,1
(%) Volume	13,1%	7,9%	2,7%	8,2%	6,6%	11,0%	38,6%	11,8%	100,0%

Valeurs en millions FCFA  
Nombres en millions d'unités  
Source : BCEAO.

### 3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2012, la circulation fiduciaire s'est établie à 4.381,1 milliards FCFA contre 4.099,4 milliards FCFA un an auparavant, soit une hausse de

6,9%. Les grosses coupures ont constitué 90,0% de la circulation des billets au 31 décembre 2012 contre 91,5% à la même période de l'année 2011.



## ENCADRE N° 3

**Mise en circulation du nouveau billet de 500 FCFA**

La gamme des billets de la BCEAO émis en 2003, en remplacement des billets des anciennes gammes démonétisées, comprenait les quatre (4) coupures suivantes : 10.000 FCFA, 5.000 FCFA, 2.000 FCFA et 1.000 FCFA.

En complément aux coupures de ladite gamme, la BCEAO a mis en circulation, le 30 novembre 2012, un nouveau billet de 500 FCFA.

La mise en circulation d'une nouvelle coupure de 500 FCFA permet de mieux adapter la gamme aux attentes du public, particulièrement en ce qui concerne les transactions de petits montants.

A l'instar des coupures de la gamme actuelle, les éléments de sécurité incorporés au billet de 500 FCFA ont été choisis de manière à permettre au grand public, aux professionnels et à la Banque Centrale, chacun en ce qui le concerne, d'authentifier la coupure.

Les dimensions du billet de 500 FCFA sont légèrement réduites par rapport à celles des autres billets de la gamme (114 mm de largeur et 60 mm de hauteur).

Aussi, le choix des couleurs du billet de 500 FCFA a été opéré de sorte à éviter toute confusion avec celles des autres coupures de billets en circulation. La couleur dominante de la nouvelle coupure de 500 FCFA est orangée.

Les motifs proposés pour le billet de 500 FCFA sont inspirés du thème « les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) » illustré par la manipulation d'une tablette tactile. A l'image de tous les billets de la gamme, le billet de 500 FCFA comporte au recto comme motif principal, le poisson-scie.

Au verso, la thématique retenue est la savane avec un couple d'hippopotames au bord d'un marais.

Tableau 21 : UMOA - composition des billets et pièces en circulation

(en millions FCFA)			
Coupures	31/12/10	31/12/11	31/12/12
<b>Billets</b>	<b>3 787 657</b>	<b>3 945 809</b>	<b>4 218 446</b>
10 000	2 831 036	2 939 909	3 107 444
5 000	644 327	669 185	672 549
2 000	166 611	163 722	196 843
1 000	145 683	172 993	226 570
500			15 040
<b>Pièces</b>	<b>145 517</b>	<b>153 610</b>	<b>162 684</b>
5 000	346	352	360
500	49 824	54 308	58 404
250	5 705	5 774	5 698
200	20 553	22 132	24 752
100	35 767	36 531	36 935
50	15 832	16 528	17 760
25	7 625	7 935	8 440
10	6 049	6 176	6 367
5	3 557	3 615	3 708
1	259	259	259
<b>Total</b>	<b>3 933 174</b>	<b>4 099 419</b>	<b>4 381 130</b>

Source : BCEAO.

## 3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

### 3.2.1 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO

Les mouvements de billets externes résultant des opérations de tri se sont chiffrés, au cours de l'exercice 2012, à 2.846,0 milliards FCFA contre 1.541,2 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une hausse de 84,7%.

Les billets déplacés sont constitués principalement de ceux émis par les Agences de Côte d'Ivoire (42,4%), du Bénin (11,6%), du Mali (10,2%), du Burkina Faso (10,5%) et du Togo (9,4%).

Les Agences du Burkina, du Bénin, du Togo et du Mali ont enregistré à leurs guichets les montants les plus importants de billets externes avec des parts respectives de 27,3%, 24,6%, 16,6% et 13,1%.

Tableau 22 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA)

	Exercice 2011			Exercice 2012			Variation		
	(1)			(2)			(3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	483,7	208,0	275,7	700,5	330,5	370,0	216,8	122,5	94,3
Burkina	101,8	211,3	-109,5	777,9	269,2	508,8	676,1	57,8	618,3
Côte d'Ivoire	53,2	602,4	-549,2	206,7	1 206,6	-999,9	153,5	604,2	-450,7
Guinée-Bissau	83,2	37,6	45,6	22,5	66,0	-43,5	-60,7	28,4	-89,1
Mali	202,1	112,9	89,2	371,9	289,4	82,5	169,8	176,4	-6,7
Niger	145,3	129,7	15,6	120,5	243,9	-123,3	-24,8	114,2	-138,9
Sénégal	110,5	151,3	-40,8	174,9	172,4	2,4	64,4	21,1	43,2
Togo	429,2	155,7	273,5	471,2	268,2	203,0	42,0	112,5	-70,5
<b>UMOA</b>	<b>1 609,0</b>	<b>1 609,0</b>	<b>-</b>	<b>2 846,0</b>	<b>2 846,0</b>	<b>-</b>	<b>1 237,0</b>	<b>1 237,1</b>	<b>-0,1</b>

Source : BCEAO.

### 3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA

Les flux de capitaux entre les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ont fléchi de 620,1 milliards ou 4,0% en s'établissant à 15.069,5 milliards en 2012 contre 15.689,6 milliards un an plus tôt. Ce ralentissement découle essentiellement de la dégradation de 94,5% des capitaux nets à destination du Burkina, de 39,3% des flux nets de capitaux en faveur de la Côte d'Ivoire, de 37,7% pour le compte du Mali et de 38,1% pour le Togo.

**Au Bénin**, le solde négatif des échanges de capitaux s'est amoindri pour se situer à 171,1 milliards en 2012 contre 185,2 milliards en 2011, soit une baisse de

14,1 milliards des flux nets des transactions, en raison de la diminution de 4,0% des réceptions et de 4,3% des émissions.

**Au Burkina**, le déficit des flux nets des échanges de capitaux s'est creusé d'une année à l'autre en passant de 85,6 milliards en 2011 à 166,5 milliards en 2012, soit une aggravation de 80,9 milliards due à une plus forte progression des émissions par rapport aux réceptions de fonds.

**En Côte d'Ivoire**, la tendance baissière du solde excédentaire des flux financiers nets des échanges intracommunautaires s'est poursuivie en 2012 pour s'établir à 399,3 milliards contre 657,7 milliards en 2011. Cette contraction se justifie par l'effet combiné

de la régression de 1.050,4 milliards ou 22,7% des réceptions de fonds en provenance des autres pays de l'Union et dans une moindre proportion, de la baisse de 792,0 milliards des émissions de capitaux.

En effet, les réceptions de capitaux en faveur de l'Etat ivoirien se sont chiffrées à 3.578,9 milliards en 2012 contre 4.629,3 milliards en 2011. Quant aux émissions, elles se sont établies à 3.179,6 milliards en 2012 contre 3.971,6 milliards un an plus tôt.

**En Guinée-Bissau**, le solde excédentaire des flux nets de capitaux de 16,5 milliards, constaté un an plus tôt, s'est rétracté en 2012 pour se fixer à 2,1 milliards, soit un repli de 87,3% induit par la contraction de 31,3 milliards des réceptions qui sont passées de 174,4 milliards en 2011 à 143,1 milliards un an plus tard.

**Au Mali**, le déficit des flux nets de capitaux s'est accentué pour s'établir à 247,3 milliards en 2012 contre 179,6 milliards en 2011, soit une dégradation de 37,7%, en liaison avec l'effet jumelé de la baisse de 186,2 milliards ou 12,4% des réceptions qui sont passées de 1.497,6 milliards en 2011 à 1.311,4 milliards en 2012 et de 118,5 milliards ou 7,1% des émissions qui se sont chiffrées à 1.558,7 milliards en 2012 contre 1.677,2 milliards un an plus tôt.

**Au Niger**, le solde des flux financiers nets est passé d'un déficit de 25,8 milliards en 2011 à un excédent de 66,4 milliards en 2012, soit une progression de 92,2 milliards ou 357,4%, en liaison notamment avec l'effet combiné du relèvement de 29,8 milliards des réceptions et du resserrement de 62,4 milliards des émissions.

**Au Sénégal**, l'évolution excédentaire des échanges de capitaux observée en 2011 s'est consolidée en 2012. En effet, le solde des flux nets de capitaux intracommunautaires est remonté à 723,7 milliards en 2012 contre 651,0 milliards l'année précédente, soit une amélioration de 72,7 milliards en rapport notamment avec l'accroissement des réceptions. Au cours de la période sous revue, le volume des capitaux reçus des autres Etats de l'UMOA a augmenté de 742,6 milliards. S'agissant des émissions de capitaux à destination des autres pays, elles ont progressé de 669,6 milliards.

**Au Togo**, le solde des flux nets d'échanges de capitaux est demeuré déficitaire, en passant de 267,4 milliards en 2011 à 369,2 milliards en 2012, sous l'effet de la hausse des émissions à destination des autres pays de l'Union.

Tableau 23 : dispositions entre les pays de l'UMOA (en milliards FCFA)

	Transactions 2011			Transactions 2012			Variations	
	Réceptions	Emissions	Flux nets (1)	Réceptions	Emissions	Flux nets (2)	Valeur (2)-(1)	%
BENIN	2 015,1	2 200,3	-185,2	1 934,2	2 105,3	-171,1	14,1	7,6
BURKINA	2 053,9	2 139,5	-85,6	1 708,1	1 874,6	-166,5	-80,9	-94,5
COTE D'IVOIRE	4 629,3	3 971,6	657,7	3 578,9	3 179,6	399,3	-258,4	-39,3
GUINEE-BISSAU	174,4	157,9	16,5	143,1	141,0	2,1	-14,4	87,3
MALI	1 497,6	1 677,2	-179,6	1 311,4	1 558,7	-247,3	-67,7	-37,7
NIGER	626,5	652,3	-25,8	656,3	589,9	66,4	92,2	357,4
SENEGAL	2 662,9	2 011,9	651,0	3 405,5	2 681,8	723,7	72,7	11,2
TOGO	1 512,7	1 780,1	-267,4	1 771,3	2 140,5	-369,2	-101,8	-38,1
SIEGE	517,2	1 098,8	-581,6	560,7	798,1	-237,4	344,2	59,2
<b>TOTAUX</b>	<b>15 689,6</b>	<b>15 689,6</b>	<b>0,0</b>	<b>15 069,5</b>	<b>15 069,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Source : Etat des dispositions Intra-UMOA émises et reçues.

### 3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

#### 3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger

Au 31 décembre 2012, l'encaisse globale en billets euros des Agences représente la contre-valeur de 15,8 milliards FCFA, contre 4,8 milliards FCFA l'année précédente. Au cours de l'exercice écoulé, les commandes de billets euros se sont établies à la contre-valeur de 14,0 milliards FCFA contre 8,3 milliards FCFA à la même période de l'année 2011. Aucun rapatriement de billets euros n'a été effectué en 2012, alors que 20,7 milliards FCFA avaient été rapatriés sur la Banque de France au cours de l'exercice précédent.

#### 3.3.2 - Transferts scripturaux

Les flux des transferts entre l'UEMOA et l'extérieur, via le canal de la BCEAO, se sont traduits par des sorties nettes de devises de 550,1 milliards FCFA après un déficit de 37,4 milliards FCFA en 2011 et un excédent de 60,0 milliards FCFA en 2010. Cette accentuation du déficit en 2012 s'explique essentiellement par la baisse des transferts reçus par les Trésors nationaux. Les transferts émis au cours de l'année 2012, estimés à 3.898,7 milliards FCFA, ont été initiés principalement par les banques (3.078,5 milliards FCFA) et les trésors nationaux (716,9 milliards FCFA). Quant aux transferts en réception évalués à 3.348,0 milliards FCFA, ils ont connu la même répartition à savoir 2.034,0 milliards FCFA pour les banques et 1.155,8 milliards FCFA pour les Trésors.

Les transferts émis en 2012 par les banques, à travers le canal de la BCEAO, ont augmenté de 392,0 milliards FCFA (+14, %), en s'établissant à 3.078,5 milliards FCFA contre 2.686,5 milliards FCFA en 2011, en rapport notamment avec la hausse conjuguée des importations de biens d'équipements et produits intermédiaires ainsi que des paiements au titre des services (+258,5 milliards FCFA ; +48,7%). En revanche, un recul de 23,3 milliards FCFA des demandes adossées à la couverture

d'importation des produits pétroliers est noté, soit -1,9% par rapport à 2011.

Pour leur part, les transferts en réception des banques se sont établis à 2.034,0 milliards FCFA en 2012, après le niveau de 1.593,5 milliards FCFA atteint en 2011, soit une hausse de 440,6 milliards FCFA (+27,6%). Les réceptions ont été principalement alimentées par le rapatriement des recettes d'exportation d'uranium (342,5 milliards FCFA), de coton (264,5 milliards FCFA) et divers autres produits (648,5 milliards FCFA).

En définitive, les transferts nets des banques affichent sur l'année 2012 un solde déficitaire de 1.044,5 milliards FCFA, soit une amélioration du solde de 48,6 milliards FCFA par rapport à l'année 2011.

Les émissions de fonds des trésors nationaux se sont élevées à 716,9 milliards FCFA, en progression de 97,7 milliards FCFA (+15,7%) par rapport à 2011. Elles ont concerné principalement les remboursements de dettes extérieures des Etats membres de l'Union, les règlements de diverses prestations de services et les approvisionnements des représentations diplomatiques. S'agissant des réceptions de fonds, elles se sont établies à 1.155,8 milliards FCFA, en baisse de 451,9 milliards FCFA par rapport à 2011. Ces ressources reçues ont été accordées dans le cadre d'aides-projets, d'appuis-budgétaires et de divers concours et subventions de bailleurs de fonds. Pour rappel, la forte hausse enregistrée en 2011, résultait essentiellement, des ressources dont a bénéficié la Côte d'Ivoire au titre de l'assistance de la communauté internationale, à la suite de la crise post-électorale de 2010. En outre, le repli des réceptions noté en 2012 a été aggravé par les effets de la crise socio-politique traversée par le Mali depuis le premier trimestre de ladite année.

Au total, les transferts nets des Trésors nationaux sont ressortis excédentaires de 438,9 milliards FCFA en 2012 contre un solde positif de 988,5 milliards FCFA en 2011.

Tableau 24 : flux des transferts via la BCEAO – exercice 2012

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	En milliards FCFA					
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Banques	1 593,5	2 034,0	2 686,5	3 078,5	-1 093,1	-1 044,5
Trésors publics et organismes régionaux	1 607,8	1 155,8	619,3	716,9	988,5	438,9
Divers agents économiques	125,5	158,2	58,3	103,2	67,2	55,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 326,7</b>	<b>3 348,0</b>	<b>3 364,1</b>	<b>3 898,7</b>	<b>-37,4</b>	<b>-550,6</b>

Source : BCEAO.

### 3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des systèmes de paiement dans l'UEMOA, l'année 2012 a été marquée par les principaux événements ci-après :

- la mise en œuvre des actions de développement du « mobile banking » dans l'UEMOA, marquée par la tenue d'une concertation avec les parties prenantes à l'échelle régionale ;
- l'organisation d'un séminaire sur l'évaluation du plan d'actions 2007-2012, pour la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux ;
- le lancement de plusieurs études sur les systèmes de paiement, relatives aux modalités de connexion des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) aux systèmes de paiement, à l'évaluation des conditions d'une participation plus active des Trésors Publics Nationaux et des Institutions Communautaires de Financement aux systèmes de paiement ainsi que le démarrage d'une enquête auprès des utilisateurs et usagers des systèmes de paiement en vue d'identifier leurs préoccupations et d'analyser leurs besoins ;
- la sensibilisation des Administrations publiques et des gros facturiers de l'UEMOA à l'utilisation des paiements électroniques.

Au titre du fonctionnement des systèmes de paiement en 2012, les activités se sont articulées autour des points suivants :

- le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) ;

- le Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) ;
- le Système Monétique Interbancaire Régional ;
- la surveillance des systèmes de paiement ;
- le cadre légal et réglementaire des systèmes de paiement.

#### 3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)

Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) permet de traiter en temps réel les opérations d'importance systémique, notamment les virements et les opérations compensées de SICA-UEMOA, de la monétique interbancaire régionale et de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Au 31 décembre 2012, le bilan de fonctionnement de STAR-UEMOA est globalement satisfaisant et fait ressortir les principales statistiques ci-après :

- deux nouveaux établissements bancaires ont été admis au système, portant ainsi le nombre de participants à 107 ;
- le nombre moyen journalier d'opérations réglées a connu une progression de 26,6 % en passant de 1.531 en 2011 à 1.939 pour l'année 2012 ;
- le taux de rejet pour insuffisance de provision est resté quasiment constant à 0,1 % sur les cinq dernières années. Il se maintient donc largement en dessous de la norme maximale de 1 % ;
- le délai moyen de règlement des transactions est ressorti en moyenne à 41 secondes en 2012.

Tableau 25 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2012

Mois	Nombre moyen Journalier de paiements	Valeur moyenne journalière des Paiements (en milliards FCFA)	Taux moyen de rejets financiers (en %)	Délai moyen de règlement des transactions (en secondes)
janvier	1 977,2	532,0	0,18%	42
février	2 120,5	549,3	0,14%	48
mars	2 200,1	546,1	0,07%	29
avril	1 598,4	530,9	0,17%	49
mai	2 054,3	607,4	0,13%	44
juin	1 994,0	580,6	0,08%	33
juillet	2 008,6	567,8	0,11%	33
août	1 986,3	522,1	0,08%	39
septembre	1 804,6	484,4	0,08%	41
octobre	1 947,6	472,1	0,10%	53
novembre	1 678,8	512,8	0,17%	47
décembre	1 899,9	571,4	0,09%	37
Moyenne générale	1 939,2	539,7	0,12%	41

Source : BCEAO.

Au cours de l'année 2012, il a été créé un comité chargé du renforcement du dispositif permettant de secourir les systèmes critiques de la BCEAO, notamment STAR-UEMOA. De plus, les travaux de mise en place du Plan de Continuité des Activités (PCA) se sont poursuivis.

Dans le cadre de la consolidation de STAR-UEMOA et de l'amélioration des services rendus aux participants, les mesures suivantes sont en cours de mise en œuvre :

- la phase finale des tests d'un mécanisme d'avances intra-journalières en vue de permettre à la Banque Centrale d'octroyer de la liquidité aux participants qui en ont besoin, sous réserve de détenir des titres en garantie. La mise en production de ce mécanisme devrait intervenir en 2013 ;
- l'amélioration du dispositif de gestion et de secours de STAR-UEMOA.

### 3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)

SICA-UEMOA est le système de compensation de masse où sont traités l'encaissement des chèques, les virements de faibles montants (moins de 50 millions FCFA), les billets à ordre, les lettres de change et les avis de prélèvement présentés par les participants.

Au terme de l'année 2012, SICA-UEMOA a enregistré une augmentation significative du nombre de participants et des volumes d'opérations.

Au titre de la participation, le nombre d'établissements est passé de 117 en 2011 à 120 en 2012, avec notamment la mise en production de la GT Bank en Côte d'Ivoire, la CBAO BF, la BGF Bank, ainsi que l'intégration du Trésor Public du Burkina. Au Bénin, African Investment Bank (AIB) a été exclue du système après le retrait de son agrément.

S'agissant des opérations, elles ont connu une augmentation de plus de 25% tant en volume qu'en valeur. Le nombre total des échanges s'est établi à 9.032.513 opérations pour une valeur de 30.134 milliards FCFA avec de fortes progressions au niveau sous-régional, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo. Le chèque demeure l'instrument le plus échangé avec 80% du volume des opérations.

Pour l'année 2013, les actions envisagées visent essentiellement la poursuite des projets d'amélioration et d'optimisation du fonctionnement du système ainsi que sa sécurisation aux plans opérationnel et technique.

A ce titre, sont prévus :

- le lancement du projet de centralisation des systèmes nationaux et sous-régional au Siège de la BCEAO. Cette centralisation répond à un besoin d'amélioration de l'efficacité et de la gestion du système ainsi que la réduction des coûts liés à son exploitation et à la mise en place du dispositif de secours. Le projet devrait connaître des avancées importantes au cours de l'année 2013 ;
- la mise en place du Fonds de garantie dont les textes réglementaires sont en cours de validation ;
- la poursuite des programmes d'arrêt de l'échange des supports papier et de passage à l'échange strict d'images scannées dans la compensation, notamment au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal ;
- la mise en œuvre du projet de connexion des Trésors Publics Nationaux et de certains Services Financiers de la Poste aux systèmes de paiement.

**Tableau 26 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA au 31 décembre 2012**

Pays	Nombre d'opérations échangées			Valeur d'opérations échangées (en milliards FCFA)		
	Année 2011	Année 2012	Variation	Année 2011	Année 2012	Variation
Bénin	348 745	370 323	6,19%	1 759	2 060	17,11%
Burkina	658 878	796 064	20,82%	2 447	3 274	33,80%
Côte d'Ivoire	2 604 078	4 189 068	60,87%	7 469	11 810	58,12%
Guinée-Bissau	12 005	11 901	-0,87%	50	53	6,00%
Mali	516 252	493 101	-4,48%	2 620	3 049	16,37%
Niger	135 043	149 651	10,82%	711	799	12,38%
Sénégal	2 618 005	2 677 199	2,26%	7 307	7 681	5,12%
Togo	276 350	331 258	19,87%	1 060	1 324	24,91%
Sous régional	2 948	13 948	65,10%	18	84	356,01%
<b>Total UEMOA</b>	<b>7 172 304</b>	<b>9 032 513</b>	<b>25,94%</b>	<b>23 441</b>	<b>30 134</b>	<b>28,55%</b>

Source : BCEAO.

### 3.4.3 - Système monétique interbancaire régional

Dans le cadre de la promotion du paiement électronique, le Conseil des Ministres de l'UEMOA avait demandé à la BCEAO de rechercher les voies et moyens d'une implication plus forte des Administrations publiques de l'UEMOA dans l'utilisation de la monétique. Aussi, la BCEAO a-t-elle appuyé le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) dans l'organisation d'une série de rencontres de sensibilisation des Administrations publiques de l'Union à l'utilisation des services offerts par la monétique interbancaire régionale. Ces rencontres se sont tenues entre 2011 et 2012 dans tous les pays de l'UEMOA.

Il ressort de ces rencontres que les Administrations publiques financières ont de réels besoins de modernisation de leurs services de paiement (bourses, pensions, salaires, taxes, impôts, etc). Les secteurs public et privé, représentés par diverses entreprises du domaine des télécommunications, de la distribution d'eau et d'énergie, de l'enseignement, de la santé et

des hydrocarbures, ont également manifesté une forte demande à l'égard de la monétique.

Un plan d'actions est en cours d'élaboration en vue de la mise en œuvre des mesures identifiées pour accompagner les Administrations publiques en matière d'utilisation de la monétique et de services financiers par téléphone mobile dans le cadre de la réalisation de leurs opérations financières.

Pour l'année 2013, les défis majeurs à relever, au niveau de la monétique interbancaire régionale, sont liés :

- au déploiement commercial par les banques membres du GIM-UEMOA, des services bancaires par téléphone portable ;
- à la vulgarisation des paiements électroniques multi-supports (cartes, mobiles, internet) ;
- au développement de l'activité de paiement par voie électronique ;
- à l'émergence d'une offre régionale compétitive en matière de mobile banking.

## ENCADRE N° 4

**Développement du « mobile banking » dans l'UEMOA**

Le paysage financier de l'UEMOA a connu de profondes mutations au cours des dernières années avec l'émergence de nouveaux acteurs tels que les Etablissements de Monnaie Electronique (EME) et le développement des moyens de paiement adossés à l'utilisation des nouvelles technologies, notamment le « mobile banking »<sup>3</sup>.

Dans l'UEMOA, le cadre de référence des services financiers via la téléphonie mobile est notamment constitué du Règlement n° 15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002, relatif aux systèmes de paiement dans l'UEMOA ainsi que de l'Instruction n° 01/SP/2006 du 31 juillet 2006 du Gouverneur de la BCEAO relative à la monnaie électronique et aux établissements de monnaie électronique. Il autorise les acteurs bancaires et non bancaires agréés à offrir des services financiers basés sur la monnaie électronique dont le « mobile banking ».

En substance, l'offre de services financiers via le téléphone portable dans l'UEMOA est caractérisée par une pluralité d'acteurs. A fin 2012, quatorze (14) initiatives de « mobile banking » ont été lancées dans six (6) des huit (8) pays de l'UEMOA, avec environ 3,5 millions de souscripteurs. Cette donnée représente plus de 50 % du nombre de comptes bancaires ouverts dans l'UEMOA.

Les initiatives de « mobile banking » sont portées par des Etablissements de Monnaie Electronique (EME) et des banques en partenariat ou non avec les opérateurs de télécommunications. Il s'agit de :

- trois (3) structures agréées en qualité d'Emetteurs de Monnaie Electronique ;
- une (01) offre initiée par une banque ;
- neuf (9) partenariats entre les banques et les opérateurs de téléphonie mobile ;
- un (01) projet de plateforme régional « GIM-Mobile » porté par le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA).

Le développement de l'accès au « mobile banking » reste toutefois entravé principalement par l'absence d'interopérabilité des offres de services, le faible niveau d'alphabétisation des usagers, l'utilisation du cash au niveau des Administrations publiques et des banques, le coût élevé des services financiers et la faiblesse des réseaux de distribution et d'acceptation.

Sur cette base, la Banque Centrale axe le développement continu du « mobile banking » autour d'une stratégie basée sur la connaissance approfondie des besoins du marché, la promotion d'une offre compétitive de services de « mobile banking », la diversification des acteurs du marché ainsi que l'utilisation des services de « mobile banking » par les Administrations publiques et les Systèmes Financiers Décentralisés.

A ce titre, plusieurs actions ont été réalisées au cours de l'année 2012 visant la mise en place d'un cadre propice au développement des paiements électroniques via le téléphone mobile, comme vecteur de renforcement de l'inclusion financière dans l'UEMOA.

Une concertation régionale sur le développement du « mobile banking » dans l'UEMOA a été organisée par la BCEAO du 27 au 29 juin 2012. Elle a réuni les principales parties prenantes de l'activité de « mobile banking » de l'Union ainsi que les experts en la matière provenant des banques centrales pionnières et d'organismes internationaux et a permis d'élaborer un plan d'actions sur la période 2013-2016 pour la promotion de ce moyen de paiement dans l'UEMOA.

3 - Le mobile banking, au sens strict du terme, désigne les services bancaires par téléphone portable, offerts par les banques. Il s'agit majoritairement de services de consultation, de paiement de factures, de transfert d'argent, etc. Au sens large, le concept s'étend à l'ensemble des services financiers pouvant être offerts avec ou sans compte bancaire par tout établissement agréé à cet effet.



Le plan d'actions s'articule autour des axes stratégiques ci-après:

- la définition d'une politique de développement du « mobile banking » cohérente avec celle des autres moyens de paiement de l'UEMOA ;
- la relecture du cadre juridique régissant la monnaie électronique, en vue de favoriser le développement du « mobile banking » ;
- le développement de la coopération entre la BCEAO et les Agences de Régulation des Télécommunications dans le domaine du « mobile banking » ;
- l'institution d'un dialogue régulier entre les acteurs du marché impliqués dans l'activité de « mobile banking », afin de lever les obstacles identifiés dans le cadre de la promotion de ce mode de paiement ;
- le déploiement d'une stratégie pour l'extension du réseau de distribution des services de paiement par téléphone mobile ;
- la mise en place de programmes d'éducation financière et de protection des consommateurs de services financiers ;
- le développement de l'utilisation des services de paiement électronique par les Administrations publiques financières ;
- la mise en place d'un cadre approprié de surveillance des établissements de monnaie électronique.

#### 3.4.4 - Centrale des Incidents de Paiement

Au titre de la Centrale des Incidents de Paiement (CIP), les actions menées en 2012 ont concerné :

- la revue du dispositif ainsi que les actions en instance et les difficultés rencontrées par les Directions Nationales, dans le cadre de la gestion du dispositif de la CIP. Un plan d'actions a été élaboré pour leur prise en charge. Ces actions concernent la consultation de la CIP par le public, la connexion des parquets à la Centrale, les difficultés de chargement de données dans la Centrale par les établissements de crédit et la poursuite des diligences en vue de la conclusion de contrat de prestation de service dans certaines Directions Nationales. Au titre de l'année 2013, des crédits ont été prévus dans le budget 2013 de la BCEAO pour la poursuite de l'exécution des actions programmées ;

- le suivi des déclarations et des réclamations des Etablissements Teneurs de Compte (ETC) ;
- l'entrée effective en production de Diamond Bank Bénin, succursale du Togo. Il est également à noter, au cours de cette année, l'entrée en production de nouveaux ETC dans la CIP à savoir BGFI Bank Côte d'Ivoire et GTBank Côte d'Ivoire.

Au 31 décembre 2012, le nombre de comptes adossés à des instruments de paiement déclarés dans la CIP à l'échelle de l'UEMOA se situe à 3.187.777 contre 3.140.620 en 2011 et 2.214.548 en 2010.

Le taux d'homonymie pour l'année reste acceptable et se situe à 0,39%.

Le tableau suivant fait la synthèse des taux de déclaration et d'homonymie ainsi que le nombre de consultations de la CIP au 31 décembre 2012.

Tableau 27 : données issues de l'application de la CIP au 31 décembre 2012

Pays	Nombre de comptes déclarés (1)	Nombre de comptes détenus (2)	Taux de déclaration	Nombre de consultation	Taux d'homonymie
Bénin	378 233	463 006	81,69%	15 453	0,55%
Burkina	551 456	868 441	63,50%	5 288	0,11%
Côte d'Ivoire	736 457	1 042 027	70,68%	5 700	1,23%
Guinée-Bissau	73 126	77 384	94,50%	156	0,31%
Mali	692 989	740 624	93,57%	2 706	0,09%
Niger	106 435	145 652	73,07%	1 554	0,51%
Sénégal	451 352	564 123	80,01%	32 576	0,05%
Togo	197 729	221 946	89,63%	2 514	0,28%
<b>TOTAL</b>	<b>3 187 777</b>	<b>3 943 743</b>	<b>80,83%</b>	<b>65 947</b>	<b>0,39%</b>

Source : BCEAO.

(1) Comptes adossés à des instruments de paiement et déclarés dans la CIP.

(2) Comptes adossés à des instruments de paiement.

### 3.4.5 - Surveillance des systèmes de paiement

L'activité de surveillance des systèmes de paiement de l'Union a été confiée à la BCEAO, en vertu de l'article 9 de ses Statuts et des dispositions du Règlement n°15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA. Aux termes de l'article 3, titre 1 dudit règlement, « la Banque Centrale veille au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement. Elle prend toutes les mesures requises en vue d'organiser et d'assurer l'efficacité et la solidité des systèmes de paiement par compensation interbancaire et des autres systèmes de paiement au sein de l'Union et avec les pays tiers ». L'objectif principal poursuivi par la BCEAO à travers la mission de surveillance des systèmes de paiement est le maintien de la stabilité financière, la promotion de l'efficacité, de la fiabilité et de la sécurité des systèmes de paiement au sein de l'Union.

Pour l'exercice 2012, la surveillance des systèmes de paiement a été menée sur la base d'un plan focalisé sur :

- le suivi continu du bon fonctionnement des systèmes de paiement gérés par la BCEAO (STAR-UEMOA et SICA-UEMOA) ;
- la supervision des établissements de monnaie électronique.

Au titre du bon fonctionnement des systèmes de paiement gérés par la Banque Centrale, le suivi s'est effectué sur la base des principes fondamentaux adoptés en la matière sous l'égide de la Banque des Règlements Internationaux. Dans le cadre de cet exercice, les recommandations formulées ont été consignées dans des rapports mensuels et communiquées aux gestionnaires de ces systèmes pour leur mise en œuvre.

En ce qui concerne la supervision des établissements de monnaie électronique, trois missions de vérification ont été organisées avec la participation du Secrétariat Général de la Commission Bancaire. Les conclusions de ces missions ont fait ressortir des points de non conformité de certaines opérations par rapport au cadre régissant l'activité de monnaie électronique et ont justifié en conséquence la mise en place d'un plan d'actions devant aboutir à leur correction.

Pour l'année 2013, l'axe prioritaire portera sur l'amélioration de la conformité des systèmes et moyens de paiement de l'UEMOA aux normes internationales et l'évaluation de la résilience de SICA-UEMOA et de STAR-UEMOA. Sur cette base, les principales actions en ce qui concerne la surveillance des systèmes de paiement sont les suivantes :

- la finalisation du nouveau cadre de surveillance des systèmes et moyens de paiement ;
- l’approfondissement de l’analyse des risques liés à STAR-UEMOA, SICA-UEMOA, aux Systèmes d’Emission de Monnaie Electronique (SEME) à travers l’élaboration des rapports trimestriels de surveillance ;
- le suivi de l’activité et de l’application de la réglementation de l’émission de monnaie électronique dans l’UEMOA.

Par ailleurs, la BCEAO assurera le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du séminaire sur les Systèmes de Transfert Rapide d’Argent (STRA), tenu à Dakar en 2011.

#### **3.4.6 - Cadre légal et réglementaire**

Au titre du cadre légal et réglementaire, les réflexions ont porté sur deux aspects, à savoir :

- la révision de l’Instruction relative à l’émission de la monnaie électronique ;

- l’ancrage institutionnel des établissements de monnaie électronique.

S’agissant de l’Instruction relative à l’émission de la monnaie électronique, la concertation régionale sur le « mobile banking » a permis de recueillir les suggestions des acteurs sur les pistes d’amélioration à apporter au texte précité. Cette contribution a été enrichie sur la base des conclusions tirées des missions exploratoires réalisées auprès de la Banque Centrale du Kenya, des Philippines et de la Banque de France.

Les travaux sur l’ancrage institutionnel des établissements de monnaie électronique ont permis de clarifier le statut des établissements concernés au regard de la nouvelle loi bancaire. Au terme de ces réflexions, il a été retenu de procéder à une séparation entre le statut d’Etablissement Financier de Paiement et d’Etablissement de Monnaie Electronique, en vue d’assurer la cohérence entre les dispositions de la loi bancaire et celles du Règlement sur les systèmes de paiement.

## IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

### 4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE

#### 4.1.1 - Evolution du réseau bancaire

Au cours de l'année 2012, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est réduit d'une unité par rapport à l'année précédente, en relation avec les évolutions ci-après :

- au Bénin, un arrêté ministériel a été pris, portant retrait d'agrément de African Investment Bank (AIB), en qualité de banque ;

- en Côte d'Ivoire, la Commission Bancaire a autorisé l'installation d'une filiale de Coris Bank, dans le cadre de la procédure de l'agrément unique ;
- au Togo, un arrêté ministériel a été pris, portant retrait d'agrément de Cauris Investissement en qualité d'établissement financier à caractère bancaire.

Le nombre d'établissements de crédit agréés est ainsi ressorti à cent vingt (120) unités, contre cent vingt et un (121) l'année précédente.

Tableau 28 : répartition des établissements de crédit par pays (\*)

	31/12/2011				31/12/2012			
	Banques	Etablissements financiers à Caractère bancaire	Guichets		Banques	Etablissements financiers à Caractère bancaire	Guichets (**)	
			P1	P2			P1	P2
BENIN	13	0	175	153	12	0	175	153
BURKINA	12	5	201	180	12	5	201	180
COTE D'IVOIRE	23	1	515	527	24	1	515	527
GUINEE-BISSAU	4	0	20	13	4	0	20	13
MALI	13	2	343	262	13	2	343	262
NIGER	11	1	92	78	11	1	92	78
SENEGAL	19	2	330	344	19	2	330	344
TOGO	12	3	169	118	12	2	169	118
UMOA	107	14	1 845	1 675	107	13	1 845	1 675

Source : BCEAO.

N.B. : P1 = guichets, agences bureaux et points de vente ; P2 = DAB/GAB.

\* Sur la base des arrêtés d'agrément ou de retrait d'agrément.

\*\* Reconstitution des données de 2011.

#### 4.1.2 - Activité des banques et des établissements financiers

Entre 2011 et 2012, l'évolution du système bancaire de l'Union est caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 9,31% et de 13,02% respectivement.

Les ressources des **établissements de crédit** se sont établies à 14.741,5 milliards à fin décembre 2012 contre 13.486,6 milliards à fin décembre 2011, enregistrant ainsi une hausse de 1.254,9 milliards. Cette évolution résulte d'une augmentation de 1.015,4

milliards des dépôts et emprunts, de 156,7 milliards des fonds propres nets et de 82,8 milliards de diverses ressources.

Les emplois ont progressé de 1.625,4 milliards au cours de l'année, pour ressortir à 14.102,5 milliards à fin décembre 2012, en relation avec la hausse des crédits à la clientèle de 1.009,1 milliards et des autres emplois de 613,3 milliards.

Les crédits à court terme ont progressé de 581,1 milliards, et les crédits à moyen et long terme de 507,7 milliards. Les crédits en souffrance se sont accrus de

78,7 milliards. Les opérations de crédit-bail et assimilés ont connu une augmentation de 29,3 milliards.

S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières se sont accrus respectivement de 440,2 milliards et de 60,9 milliards pour s'établir à 2.700,9 milliards et 587,6 milliards.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques et établissements financiers de l'Union est resté stable à

15,9% à fin décembre 2012. Le taux net, tenant compte des provisions constituées, est ressorti en hausse de 0,2 point de pourcentage, pour s'établir à 6,5%.

L'excédent de trésorerie des banques et établissements financiers a enregistré un repli de 370,5 milliards, pour se situer à 639,0 milliards à fin 2012, en liaison avec un accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources.

**Tableau 29 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA**

en milliards FCFA				
	Montants		Variations	
UMOA	Déc 2011	Déc 2012	en valeur	en %
	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)=(3)/(1)
<b>1. CREDITS</b>	8 560,9	9 570,0	1 009,1	6,9
Crédits à long terme	303,2	354,0	50,8	16,8
Crédits à moyen terme	2 891,6	3 348,5	456,9	15,8
Crédits à court terme	4 563,9	5 145,0	581,1	12,7
dont crédits de campagne	188,3	290,1	101,8	54,1
Crédit-bail et assimilés	72,4	101,7	29,3	40,5
Crédits en souffrance (α)	541,5	620,2	78,7	14,5
dont douteux et litigieux	245,9	279,4	33,5	13,6
Taux nets de dégradation (α/1) (en %)	6,3	6,5	0,2	2,5
<b>2. AUTRES EMPLOIS</b>	3 916,2	4 532,5	616,3	15,7
Titres de placement	2 260,7	2 700,9	440,2	47,7
Immobilisations financières	526,7	587,6	60,9	11,6
Autres immobilisations	618,9	649,1	30,2	15,2
Divers emplois	509,9	594,9	85	16,7
<b>A. TOTAL EMPLOIS (1+2)</b>	<b>12 477,1</b>	<b>14 102,5</b>	<b>1 625,4</b>	<b>12,7</b>
<b>1. FONDS PROPRES NETS</b>	1 391,0	1 547,7	156,7	11,3
<b>2. DEPOTS ET EMPRUNTS</b>	11 235,0	12 250,4	1 015,4	14,1
A terme	5 420,2	5 971,7	551,5	10,2
Comptes disponibles	5 814,8	6 278,7	463,9	8,0
<b>3. AUTRES RESSOURCES</b>	860,6	943,4	82,8	9,6
<b>B. TOTAL RESSOURCES (1+2+3)</b>	<b>13 486,6</b>	<b>14 741,5</b>	<b>1 254,9</b>	<b>9,3</b>
<b>DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B-A)</b>	<b>1 009,5</b>	<b>639,0</b>	<b>370,5</b>	<b>36,7</b>
<b>AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE</b>				
<b>1. DISPONIBILITES</b>	421,6	466,5	44,9	10,6
<b>2. BANQUES ET CORRESPONDANTS</b>	587,8	172,8	-415,0	-70,6
Emplois	2 617,9	2 813,4	195,5	7,5
dont hors UMOA	547,9	711,2	163,3	29,8
Ressources	2 032,5	2 640,6	608,1	29,9
dont hors UMOA	341,7	328,1	-13,6	-4,0

Source : BCEAO.

### 4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel

Sur la base des données disponibles, au 30 septembre 2012, les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA ressortent à 1.086,4 milliards. Les risques pondérés s'établissent à 9.769,3 milliards. Il en résulte un ratio moyen « fonds propres sur risques », s'élevant à 11,12% pour l'ensemble du système bancaire, en hausse de 0,16 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2011 pour une norme minimale fixée à 8,0%. Environ 76% des établissements de crédit respectent ce ratio. Seule la Côte d'Ivoire, avec un ratio moyen de couverture des risques de 7,38%, affiche une performance inférieure à la norme réglementaire.

Par ailleurs, au 30 septembre 2012, 61,0% des banques et établissements financiers à caractère bancaire respectaient la norme de liquidité, contre 59,0% à fin décembre 2011.

Au total, sur le plan prudentiel, la plupart des principales normes rattachées aux fonds propres sont respectées par une proportion importante d'établissements.

Dans le domaine de la surveillance, 16,0% de l'effectif global des établissements de crédit étaient sous surveillance rapprochée. Parmi ceux-ci, trois (3) établissements faisaient l'objet d'une mesure d'administration provisoire, en raison de leur situation financière déséquilibrée et des insuffisances dans leur gestion et leur fonctionnement.

## ENCADRE N° 5

### Rencontre entre le Gouverneur et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et établissements Financiers (APBEF) de l'UMOA

Le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a réuni les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (APBEF), le vendredi 30 novembre 2012, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, en République du Sénégal.

Cette rencontre, inscrite dans le calendrier des échanges réguliers de la Banque Centrale avec la profession bancaire, avait pour objet de permettre au Gouverneur de la BCEAO de partager ses vues avec les Présidents des APBEF et de la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (FAPBEF), sur les enjeux qui interpellent l'activité d'intermédiation financière, dans un contexte de besoins accrus de financements des économies de l'Union.

Les échanges ont été principalement axés sur le plan d'actions pour le renforcement du financement des économies de l'Union, issu du Rapport du Comité ad hoc de haut niveau, mis en place par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union et présidé par Son Excellence le Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. A cet égard, les Présidents des APBEF ont pris connaissance des actions prévues dans ce Rapport qui impliquent le système bancaire. Le Gouverneur de la BCEAO les a exhortés à accompagner la mise en œuvre de ce chantier par davantage d'initiatives au sein de la profession bancaire, en confortant la structure financière des établissements de crédit, leur politique de gestion des risques, la diversification de leurs produits et instruments ainsi que celle de la base de leur clientèle notamment les PME/PMI.

Les Présidents des APBEF ont marqué leur entière disponibilité à prendre en charge et accompagner toutes les actions prévues pour relever le taux de bancarisation dans l'Union, en synergie avec les systèmes financiers décentralisés et renforcer le financement des économies.

Les conditions de tarification des crédits et des services bancaires ont également été évoquées au cours de la rencontre. Tout en réaffirmant le principe de la libéralisation des conditions de banque, le Gouverneur de la BCEAO a appelé les établissements de crédit à examiner les voies et moyens pour abaisser leurs marges

d'intérêt, renforcer les règles de transparence de l'accès de la clientèle à l'information et appliquer un juste prix des services bancaires.

Les APBEF ont pris acte de la nécessité d'adapter rapidement leur stratégie de tarification des services bancaires aux mutations ayant affecté l'environnement interne et externe de leurs activités. A cet égard, elles ont retenu de poursuivre les échanges avec la BCEAO sur ce dossier en vue d'une prise en charge des préoccupations exprimées.

Dans ce cadre, outre la mise en place de dispositifs de maîtrise des profils d'emprunteurs, les APBEF ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires, notamment en matière de reconnaissance de leurs droits de créanciers, d'équité fiscale et de visibilité sur les orientations économiques d'ensemble.

Par ailleurs, les Présidents des APBEF ont été informés d'importants projets en cours à la Banque Centrale, relatifs notamment aux mesures d'approfondissement du marché des titres de la dette publique, par la création de l'Agence UMOA-Titres et la mise en place du Fonds de Stabilité Financière. Ces Projets contribueront à renforcer la structuration et la sécurité du marché de la dette publique dans l'Union, au bénéfice des investisseurs au premier rang desquels figurent les établissements de crédit.

La rencontre, qui coïncide opportunément avec la mise en circulation effective du nouveau billet de 500 francs CFA, a également offert l'occasion de faire le point des actions mises en œuvre par la BCEAO au cours de l'année 2012, pour assurer une circulation fiduciaire en quantité suffisante et en qualité satisfaisante. A cet égard, les Présidents des APBEF se sont félicités du renforcement des émissions de billets neufs de petite coupure.

Par ailleurs, le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des APBEF ont relevé l'importance attachée au renforcement du cadre de concertation entre les établissements de crédit. Les attentes de la BCEAO à l'endroit des APBEF et de leur Fédération ont été exprimées, aux fins notamment d'asseoir leur légitimité, dans l'exécution de leurs missions de veille, de représentativité, d'études, de sensibilisation, d'information et de responsabilité sociale.

Le Gouverneur de la BCEAO a pris bonne note des difficultés rencontrées par les APBEF et la FAPBEF dans leur fonctionnement et s'est engagé à prendre les mesures idoines pour assurer le strict respect des obligations incombant aux établissements de crédit en termes d'adhésion, de prise en charge des frais de fonctionnement et de participation de haut niveau aux activités de ces structures.

Enfin, le Gouverneur de la BCEAO a convenu avec le Président de la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (FAPBEF) et les Présidents des APBEF, de la tenue d'une rencontre de revue des conclusions de cette réunion, au cours de l'année 2013.

#### 4.1.4 - Dispositif des accords de classement

Le dispositif des accords de classement a été institué par le Conseil des Ministres de l'UMOA en décembre 1990. Il a fait l'objet d'un réaménagement en septembre 2002. Il constitue un instrument de contrôle a posteriori, de la qualité du portefeuille des banques et établissements financiers. Dans ce cadre, il est fait obligation aux banques et établissements financiers de soumettre à la BCEAO des demandes d'accord de classement pour au moins les cinquante (50) plus grosses entreprises utilisatrices de crédit.

Par décision n° CM/UMOA/022/12/2012 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant révision de la norme du coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables et abrogation du ratio de structure du portefeuille applicable aux établissements de crédit de l'Union, lesdits établissements ne sont plus tenus de respecter le ratio de structure du portefeuille, correspondant à un rapport

minimal de 60,0% entre leurs crédits bénéficiant d'un accord de classement et l'encours total de ses crédits bruts. Cependant, pour ses besoins propres, la BCEAO continue de suivre les réalisations des établissements de crédit, au titre du ratio de structure du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2012, 982 demandes d'accord de classement ont été instruites par la Banque Centrale, pour un montant global de 1.636,3 milliards contre 785 dossiers l'année précédente pour une valeur de 1.007,3 milliards.

A l'issue de l'examen des dossiers, 850 demandes respectant les normes prévues par le dispositif ont obtenu une cotation favorable à hauteur de 1.078,4 milliards correspondant à 86,6% des dossiers instruits et 65,9% des montants présentés.

A fin décembre 2012, l'encours des crédits classés s'est établi à 773,6 milliards contre 459,2 milliards un an plus tôt.

Tableau 30 : accords de classement traités en 2012 (montant en millions FCFA)

Pays	Nombre de dossiers de demandes d'accord de classement examinés	Montant total des crédits soumis à Demande d'accord de classement	Nombre de Dossiers ayant Bénéficié d'un accord de classement	Montant des crédits ayant Bénéficié d'un accord de classement	Nombre de dossiers rejetés	Montant total des crédits n'ayant pas Bénéficié d'un accord de classement
Bénin	356	155 264	313	72 894	43	82 371
Burkina	109	307 542	44	92 807	65	214 734
Côte d'Ivoire	56	425 149	44	320 739	12	104 410
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0
Mali	85	243 330	79	142 426	6	100 904
Niger	41	126 675	36	97 841	5	28 834
Sénégal	17	223 448	17	213 248	0	10 200
Togo	318	154 858	317	138 415	1	16 443
<b>Total</b>	<b>982</b>	<b>1 636 265</b>	<b>850</b>	<b>1 078 370</b>	<b>132</b>	<b>557 895</b>

Source : BCEAO.



## 4.2 - EVOLUTION DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL

Au cours de l'année 2012, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a évolué dans un contexte économique marqué, au plan international, par une atonie de la croissance, liée notamment à la fragilité persistante du système financier dans les pays industrialisés. Au plan interne, la situation macroéconomique s'est sensiblement améliorée en 2012, à la faveur de la reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire, de la poursuite des réformes structurelles et du renforcement des actions visant à améliorer l'attractivité des Etats membres.

Dans ce contexte, les deux indices de référence, à savoir le BRVM<sub>10</sub> et le BRVM composite, se sont respectivement accrus de 25,55 points et 27,70 points par rapport à leurs niveaux de décembre 2011, ressortant à 184,04 points et 166,58 points à fin décembre 2012. De même, la capitalisation boursière totale a connu une progression de 25,5% en 2012, en s'établissant à 4.863,2 milliards à fin décembre 2012. Cette évolution est imputable à la hausse de 26,9% de la capitalisation sur le marché des actions, qui s'est établie à 4.031,4 milliards à fin décembre 2012 et à celle des obligations de 19,2% où la capitalisation est ressortie à 831,8 milliards.

Le volume des transactions s'est situé dans la tendance haussière enregistrée. En effet, à fin décembre 2012, sous l'impulsion des transactions effectuées sur l'action ECOBANK, 37.312.686 titres ont été échangés contre 17.988.860 titres durant l'année 2011. En effet, 33.715.196 actions ECOBANK ont été négociées, soit 90,36% du volume total du marché.

## 4.3 - EVOLUTION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

### 4.3.1 - Indicateurs d'activité

Selon les informations disponibles à fin décembre 2012, l'UMOA compte **sept cent vingt-neuf (729)** institutions de microfinance. Le nombre de bénéficiaires des prestations de service des Systèmes financiers Décentralisés (SFD), a augmenté de 0,4%, par rapport à décembre 2011 pour ressortir à 11,7 millions FCFA à fin décembre 2012.

Au plan de l'intermédiation financière, les dépôts et les financements mis en place se sont accrus. En effet, les dépôts ont augmenté de 10,6%, pour se chiffrer à 681,8 milliards FCFA (soit 6,4% des dépôts des banques) contre 616,7 milliards FCFA un an plus tôt. Les encours de crédits ont progressé de 9,6%, pour ressortir à 646,8 milliards FCFA (soit 7,3% des crédits des banques) contre 589,9 milliards FCFA en décembre 2011.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD de l'Union, mesuré par le ratio des créances en souffrance rapporté à l'encours des crédits, est ressorti à 5,5% à fin décembre 2012 contre 5,4% à fin décembre 2011. Ce chiffre demeure au-dessus de la norme de 3%. La proportion des SFD ayant un taux brut de dégradation de la qualité de leur portefeuille supérieur à ce seuil demeure élevée, en ressortant à 86,9%.

### 4.3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE

Les actions menées, au cours de l'année 2012, par la BCEAO, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Finance Décentralisée (PRAFIDE) ont bénéficié du soutien financier du Consortium de bailleurs de fonds (ASDI-CGAPFENU) et de la Coopération luxembourgeoise à travers le Projet « AFR/017 - Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA ». Elles ont concerné les points ci-après:

- l'aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel ;
- la surveillance du secteur de la microfinance ;
- l'amélioration de l'information financière ;
- le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le domaine de la microfinance.

#### 4.3.2.1 - Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel

Au titre de l'aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel, la loi portant réglementation des SFD élaborée en 2007 ainsi que son décret d'application ont été adoptés au Bénin, au Burkina, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger et au Sénégal. Le décret d'application de la loi susvisée demeure en cours d'adoption en Côte d'Ivoire et au Togo.

#### 4.3.2.2 - Surveillance du secteur

La réunion annuelle de concertation entre la BCEAO, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et les Ministères chargés des Finances des Etats membres de l'UMOA a été organisée dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, du 28 au 30 mars 2012. Cette rencontre a été consacrée au bilan de la surveillance du secteur de la finance décentralisée dans chacun des Etats membres de l'Union et à l'examen des programmes d'inspection des SFD pour l'année 2012. Au cours de la rencontre, les participants ont convenu de réaliser trente-trois (33) missions conjointes d'inspection des SFD impliquant les Ministères chargés des Finances et la Banque Centrale.

A cet égard, la BCEAO, conjointement avec les Structures Ministérielles de Suivi (SMS) des SFD, a réalisé vingt-cinq (25) missions d'inspection à fin décembre 2012 contre trente-huit (38) en 2011.

Toutefois, le renforcement de la surveillance du secteur, à travers l'accroissement du nombre de missions de contrôle sur place, demeure un défi majeur pour les Autorités de supervision du secteur.

Au titre de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'exercice, l'Institut d'émission a élaboré un guide d'instruction de ces documents. La BCEAO a, en outre, procédé à l'examen de dix (10) dossiers de demande d'agrément et de deux (2) requêtes de dérogation à la condition de nationalité.

#### 4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière

Dans le cadre de l'amélioration de l'information sur le secteur, la Banque Centrale a poursuivi ses réflexions visant la mise en place d'une Centrale des risques des SFD. Dans ce cadre, elle a effectué des séjours d'informations auprès des Banques Centrales du Rwanda et de l'Inde. Les réflexions relatives à la mise en place d'une application centralisée de suivi des SFD par les autorités de surveillance à l'échelle de l'Union se sont également poursuivies.

#### 4.3.2.4 - Renforcement des capacités

La Banque Centrale a poursuivi, au cours de l'année 2012, à travers des séminaires tenus aux plans national et régional, ses actions de renforcement des capacités

dans le domaine de la microfinance. A ce titre, elle a organisé les rencontres ci-après :

- un séminaire régional de formation des formateurs sur le cadre juridique applicable aux SFD, du 21 au 25 mai 2012, à Dakar. L'objectif de cette rencontre était de permettre aux agents relevant des Autorités de contrôle de mieux s'approprier le contenu du nouveau cadre juridique applicable aux SFD et de servir de relais pour les formations dans leurs pays respectifs ;
- des sessions nationales de formation sur le cadre juridique applicable aux SFD au Togo (du 08 au 12 octobre 2012), au Bénin (du 22 au 26 octobre 2012), en Côte d'Ivoire (du 12 au 14 novembre 2012) et en Guinée-Bissau (du 19 au 23 novembre 2012), en vue de renforcer la vulgarisation du nouveau cadre juridique ;
- un séminaire de formation sur le guide d'instruction des dossiers de demande d'agrément des SFD de l'UMOA en faveur des acteurs du secteur, du 02 au 06 juillet 2012, à Abidjan ;
- une session de formation des formateurs des agents relevant des Autorités de contrôle et des Associations Professionnelles des SFD (APSPD) sur le référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés (RCSFD) de l'UMOA, à Dakar, du 12 au 23 novembre 2012, au Siège de la BCEAO.

En outre, la BCEAO a pris part à la session de formation en microfinance à l'Institut Boulder à Turin, en Italie du 16 juillet au 3 août 2012.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a participé à l'animation des cours d'une formation en Master en microfinance au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) au titre de l'année académique 2011-2012.

#### 4.3.3 – Bilan du secteur et perspectives

L'année 2013 sera marquée par la mise en œuvre du Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA et la poursuite des activités prévues dans le cadre du Projet « AFR/O17 – Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA ».

**ENCADRE N° 6****Plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA**

Par décision N° CM/UMOA/024/12/2012, le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté, au cours de sa session du 14 décembre 2012, tenue à Niamey, le rapport du Groupe de travail Etats-BCEAO chargé de formuler des propositions de mesures pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'Union ainsi que le plan d'actions annexé. Ce plan est articulé autour de six (6) axes.

**Axe 1 : Consolider la mise en œuvre du nouveau cadre juridique**

La consolidation de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique est visée à travers l'adoption de mesures relatives à la mise en place effective des fonds de sécurité au sein des réseaux des IMCEC1, afin de conforter leur résilience. Elle devrait résulter également du renforcement de la surveillance interne, à travers le respect de l'application des dispositions concernant l'organisation du contrôle interne au sein des SFD. En outre, il est attendu, des Structures Ministérielles de Suivi (SMS), la mise en œuvre des sanctions et des mesures de sauvegarde, conformément aux dispositions juridiques régissant les SFD.

**Axe 2 : Assurer un suivi ordonné des SFD en difficulté**

Les mesures préconisées, pour un suivi ordonné des SFD en difficulté, portent notamment sur les dispositions à prendre en matière de redressement de ces institutions (plan de redressement, administration provisoire, choix de l'administrateur, qualité du suivi de l'administration provisoire, prise en charge de son financement) et, le cas échéant, de liquidation d'institutions de microfinance.

**Axe 3 : Améliorer la gouvernance**

L'amélioration de la gouvernance est attendue principalement de l'élaboration et de la mise en œuvre de chartes de bonne gouvernance pour les institutions de microfinance, les Associations professionnelles des SFD et les Etats ainsi que le renforcement de la professionnalisation du secteur, une plus grande implication des dirigeants des SFD dans la conduite des activités de leurs institutions et le renforcement des capacités des acteurs.

**Axe 4 : Moderniser les systèmes d'information des SFD**

La modernisation des systèmes d'information devrait résulter de la conception d'un système d'information (SI), à mettre à la disposition des institutions de microfinance, sur une plate-forme libre, à titre gracieux. Elle devrait également découler de l'examen rigoureux des caractéristiques des systèmes d'information lors de l'analyse des dossiers d'agrément des SFD, de l'incitation des SFD à la mutualisation des systèmes d'information et du renforcement des capacités des agents des SFD en matières comptable et d'audit.

**Axe 5 : Consolider le dispositif de surveillance**

Les mesures relatives à la consolidation du dispositif de surveillance portent principalement sur le renforcement des moyens humains, financiers et matériels des SMS, l'adoption de mesures visant la stabilisation des effectifs des SMS, la révision de la procédure d'examen des dossiers de demande d'agrément et l'accélération des travaux relatifs à la mise à jour du guide de l'inspecteur des SFD.

**Axe 6 : Conforter la viabilité financière**

Le renforcement de la viabilité financière est attendu de la mise en œuvre de mesures visant la structuration du secteur, l'amélioration des conditions de conduite des activités ainsi que de la consolidation de la capitalisation des SFD.

### Mécanisme de suivi et d'évaluation

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, un Comité de Suivi au niveau de chaque Etat et un Comité de Pilotage au plan régional ont été créés.

Le Comité de Suivi est chargé du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions au niveau national. Il est présidé par le Directeur National de la BCEAO ou son représentant. Ce Comité est composé de deux représentants des SMS et de deux représentants de la Direction Nationale de la BCEAO. La SMS en assure le secrétariat.

Le Comité de Suivi se réunit au moins une fois par trimestre. Il élabore des rapports périodiques de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions qu'il soumet au Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage est présidé par le Président du Groupe de travail Etats-BCEAO<sup>4</sup>. Il comprend, en outre, le Directeur de la Microfinance et des Systèmes Financiers Décentralisés de la BCEAO, les Responsables des SMS ainsi qu'un représentant de chacune des Directions Nationales de la BCEAO et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Le Comité de Pilotage a pour mission d'examiner les rapports trimestriels des Comités de Suivi et d'élaborer une note de synthèse de ces documents, qu'il soumet au Conseil des Ministres de l'UMOA, selon une périodicité semestrielle. Le secrétariat de ce Comité est assuré par la Banque Centrale.

La mise en œuvre de ce plan d'actions devrait permettre d'assainir le secteur de la microfinance et favoriser davantage l'émergence d'institutions solides au service du développement des économies de l'UMOA.

Les principales activités devraient porter sur la consolidation de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique, le renforcement de la surveillance et l'amélioration de l'information sur le secteur.

Au titre de la consolidation de la mise en œuvre du nouveau cadre juridique, il est envisagé de procéder à :

- la poursuite de la vulgarisation et l'application effective des nouveaux textes régissant le secteur de la microfinance dans l'UMOA ;
- la surveillance renforcée de l'application des dispositions de l'Instruction n° 17-12-2010 du 29 décembre 2010 relative à l'organisation du contrôle interne au sein des SFD ;
- la sensibilisation des structures faïtières des réseaux des SFD sur leurs obligations en matière de contrôle des caisses de base affiliées ;
- la prise de mesures visant à s'assurer de l'inscription systématique des références de l'agrément sur les panneaux et affiches publicitaires de chaque SFD ;
- le suivi de la mise en place effective des fonds de sécurité au sein des réseaux des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit (IMCEC) ;

- la surveillance renforcée de la mise en conformité des SFD aux nouvelles normes de capitalisation et à celles associées au financement des immobilisations et des participations.

S'agissant du renforcement de la surveillance, les actions envisagées portent sur :

- l'instauration de la supervision axée sur les risques ;
- la mise en place, au niveau des SMS, d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre des mesures préconisées à l'issue des contrôles internes et externes des SFD, assortie de la définition d'une périodicité minimale de contrôle sur place ;
- le renforcement des capacités des agents relevant des Autorités de contrôle, notamment en ce qui concerne l'instruction des dossiers de demande d'agrément et le Référentiel Comptable Spécifique des SFD ;
- la révision du guide de l'inspecteur, pour tenir compte des dispositions du nouveau cadre juridique régissant le secteur et les évolutions récentes notées dans le domaine de la microfinance.

En matière d'amélioration de l'information sur le secteur, les mesures à mettre en œuvre sont relatives à :

4 - Groupe de travail Etats-BCEAO, chargé de formuler des mesures pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'Union.

- l'accélération des diligences portant sur la mise en place d'une Centrale des risques des SFD dans l'Union ;
- la conception d'une solution informatique centralisée de suivi des SFD au profit des SMS, de la BCEAO et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire, qui devrait constituer un véritable dispositif de contrôle sur pièces doté d'un mécanisme d'alerte précoce ;
- la poursuite de la mise en conformité des systèmes d'information de gestion des SFD avec les prescriptions du Référentiel Comptable Spécifique des SFD.

#### 4.4 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE

Au cours de l'année 2012, les activités ci-après ont été conduites dans le cadre du renforcement de la stabilité financière dans l'UMOA :

- organisation des réunions statutaires du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA) ;
- suivi des risques au sein du système bancaire ;
- mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts des institutions financières dans l'UMOA ;
- aménagement du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA ;
- autorisation des établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public ;
- mise à jour de la législation sur le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures ;
- mise en place d'un cadre juridique spécifique de traitement des comptes dormants dans l'UMOA ;
- amélioration du cadre réglementaire et du dispositif de gestion des systèmes de paiement ;
- relecture des textes juridiques relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- mise à jour du cadre réglementaire relatif aux opérations de pension livrée ;
- mise en place des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) ;
- finalisation des textes relatifs à la politique monétaire.

##### 4.4.1 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA

Le Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), présidé par le Gouverneur de la BCEAO, a tenu ses deux réunions statutaires de l'année, respectivement les 14 juin et 17 décembre 2012 à Dakar.

Le Comité a approuvé les orientations relatives à la réalisation de la cartographie des risques des différentes composantes du système financier, dans la perspective de l'élaboration de celle portant sur le secteur financier dans son ensemble. Le CSF-UMOA a également examiné les modalités de mise en place de mécanismes de surveillance adaptés au suivi et au contrôle des différentes catégories d'organismes de garantie opérant dans l'Union. Les réflexions sont en cours notamment au sein de la BCEAO, en vue de la mise en œuvre effective des recommandations formulées.

En outre, le Comité a approuvé les propositions formulées par le Groupe d'Experts du CSF-UMOA en vue de la mise en place d'un cadre réglementaire et de supervision des groupes financiers opérant dans l'Union. Il a également examiné les principales dispositions du projet de Charte relative à la coopération en matière de surveillance des groupes financiers. Le document est en cours de finalisation par les services juridiques compétents de chaque organe et institution membre du CSF-UMOA.

Par ailleurs, le Comité a engagé des réflexions sur le choix des indicateurs macroprudentiels devant servir de base au dispositif d'alerte précoce à mettre en place dans l'Union. Les modalités de fixation de seuils ont également été examinées par le Comité qui a donné des instructions en vue de la finalisation du dossier.

##### 4.4.2 - Suivi des risques au sein du système bancaire

Dans le cadre de l'analyse de la résilience du secteur bancaire régional, la BCEAO a poursuivi au cours de l'année 2012, l'élaboration des indicateurs de solidité financière pour chacun des huit pays de l'UMOA et pour l'ensemble de la Zone. L'évolution de ces indicateurs traduit une relative solidité du système bancaire régional qui demeure toutefois vulnérable au risque de crédit, en raison notamment d'une concentration des financements sur quelques grosses entreprises.

En outre, dans la perspective de doter l'Union d'outils aptes à prévenir le déclenchement de crises en particulier au sein du secteur bancaire, la Banque Centrale a engagé des travaux en vue de la mise en place d'un dispositif de conduite de tests de résistance et d'alerte précoce de crises bancaires dans l'UMOA.

#### **4.4.3 - Mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts des institutions financières dans l'UMOA**

Les Lois portant respectivement réglementation bancaire et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ont prévu l'adhésion des établissements de crédit et de microfinance de l'Union à un Fonds de Garantie des Dépôts (FGD). Ce Fonds aura pour but de contribuer à renforcer la confiance des déposants, condition essentielle pour accroître la mobilisation de ressources par les institutions et conforter la stabilité financière.

En application des dispositions sus-évoquées, la Banque Centrale a formulé des propositions d'orientations en vue de la mise en place de ce Fonds. Ces orientations ont fait l'objet de concertations nationales dans les différents Etats membres. Au terme de ce processus, elles ont été soumises au Conseil des Ministres de l'UMOA qui a autorisé la création du Fonds lors de sa session du 28 septembre 2012. Les simulations relatives à la taille du Fonds et au plafond d'indemnisation des déposants ainsi que les textes réglementaires devant le régir sont en cours de finalisation.

#### **4.4.4 - Aménagement du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit de l'UMOA**

Au plan de la réglementation prudentielle, deux (2) normes applicables aux établissements de crédit ont fait l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de l'année 2012. Cette révision prend notamment en compte le processus de relèvement du capital social minimum des établissements de crédit, décidé par le Conseil des Ministres de l'UMOA en 2007. Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en ligne de la réglementation prudentielle avec les pratiques internationales.

Ainsi, le Conseil des Ministres de l'Union a, par Décision n° CM/UMOA/022/12/2012 du 14 décembre 2012,

ramené de 75,0% à 50,0% la norme relative au coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables et supprimé le ratio de structure du portefeuille.

#### **4.4.5 - Autorisation des établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public**

A la faveur de l'entrée en vigueur le 1er avril 2010 de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO ainsi que de la nouvelle loi portant réglementation bancaire, certaines dispositions du Décret-Cadre pris en application de la précédente Loi bancaire ont fait l'objet de l'Instruction de la BCEAO n° 11/12/2010/RB qui précise le classement, la forme juridique et les opérations des établissements financiers à caractère bancaire.

Sur la base de cet aménagement, le Conseil des Ministres de l'Union a adopté la Décision n°CM/UMOA/021/12/2012 du 14 décembre 2012 portant sur le projet de Décret uniforme relatif à l'autorisation des établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public.

Le Décret uniforme vise à compléter l'Instruction de la BCEAO susmentionnée sur le volet relatif à l'autorisation de réception de fonds du public par les établissements financiers. Il reprend pour l'essentiel les dispositions de l'ancien Décret-cadre relatif à la nature et aux caractéristiques des dépôts susceptibles d'être reçus par les établissements financiers et élargit la liste des dépôts éligibles, en y intégrant les dépôts reçus dans le cadre d'une opération de crédit différé et les dépôts effectués dans le cadre d'un remboursement de prêt.

#### **4.4.6 - Mise à jour de la législation sur le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures**

A la suite de l'adoption par le Conseil des Ministres de l'Union, le 1er octobre 2010, du nouveau Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO a procédé à une relecture de la législation sur le contentieux des infractions à la réglementation des changes en vigueur, pour la mettre en cohérence avec ledit Règlement. Il a

## ENCADRE N° 7

**Orientations pour la mise en place du Fonds de Garantie des Dépôts**

La loi portant réglementation bancaire et celle régissant les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) font obligation aux établissements de crédit et de microfinance agréés dans l'UMOA d'adhérer à un système de garantie des dépôts. Par ces dispositions, les Autorités de l'Union ont matérialisé leur volonté de consolider la stabilité du système bancaire et financier, à travers une protection adéquate des déposants.

Les réflexions menées par la BCEAO quant aux modalités de mise en œuvre de ces dispositions réglementaires ont abouti à des propositions d'orientation pour la mise en place d'un dispositif de garantie des dépôts conforme aux standards internationaux et répondant aux spécificités de l'Union.

Ces propositions ont fait l'objet, du 13 au 22 août 2012, de larges concertations dans chaque Etat membre de l'Union avec les acteurs concernés afin de recueillir leurs contributions et suggestions d'amélioration.

A l'issue des travaux, un consensus s'est dégagé sur la nécessité de mettre en place un Fonds de Garantie des Dépôts à dimension régionale, sous forme d'une caisse d'indemnisation, comportant un compartiment pour les établissements de crédit et un autre pour les systèmes financiers décentralisés.

La mission du Fonds serait d'indemniser les déposants et de contribuer à la promotion de la culture financière dans l'Union.

Le Fonds serait créé par la BCEAO, sur Décision du Conseil des Ministres de l'UMOA. Il aurait le statut d'un établissement public international à caractère économique et financier et bénéficierait d'une indépendance opérationnelle.

Les organes de gouvernance du Fonds seraient constitués d'un Conseil d'Administration, d'un Comité d'Audit et d'une Direction Générale. Le Conseil d'Administration, présidé par le Gouverneur de la Banque Centrale, serait composé de trois (3) autres membres dont deux (2) représentants de la profession bancaire et des SFD et un (1) représentant des Etats membres de l'Union.

L'adhésion au Fonds serait, dans le principe, obligatoire pour les établissements de crédit et les institutions de microfinance agréés. Le retrait d'agrément d'un établissement entraînerait de facto la perte de qualité d'adhérent du Fonds.

Le périmètre de dépôts éligibles à indemnisation exclurait les déposants ayant la capacité d'évaluer la situation financière des établissements de crédit et pouvant contribuer à la discipline de marché, ainsi que les personnes impliquées dans l'administration, la gestion et le contrôle de l'établissement concerné. Il exclurait également les détenteurs de produits d'épargne libellés au porteur.

La dotation initiale du Fonds, destinée à couvrir ses frais de création et d'installation, serait apportée par la BCEAO. Cette dotation devrait permettre de mettre en place une structure légère, au démarrage des activités du Fonds.

Le Fonds pourrait être abondé par les cotisations annuelles des affiliés jusqu'à l'atteinte du niveau requis de sa taille-cible, à même de lui permettre de répondre à son objectif de dédommagement des déposants.

Les cotisations des affiliés au Fonds pourraient être déductibles de leur résultat fiscal. Les Etats s'engageraient à inscrire cette disposition dans leur réglementation fiscale à compter de l'exercice 2013.

Le montant maximum d'intervention par déposant serait fixé de manière à assurer, conformément aux pratiques observées au plan international, le remboursement d'au moins 80% du nombre des déposants de l'institution en cessation de paiement.

Les propositions sus-retracées ont été soumises au Conseil des Ministres qui les a adoptées lors de sa session de septembre 2012 et instruit la BCEAO de poursuivre les diligences devant aboutir à la création d'un Fonds de Garantie des Dépôts dans l'Union.

## ENCADRE N° 8

**Révision de la réglementation prudentielle**

Au cours des dernières années, l'environnement financier international a été marqué par des évolutions notamment en matière de supervision bancaire. Par ailleurs, au plan interne, le secteur bancaire de l'Union a enregistré le relèvement du capital social minimum des établissements de crédit, visant à renforcer sa solidité. En outre, la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, qui devrait permettre à l'Union de faire face aux défis à venir, est entrée en vigueur en avril 2010.

Compte tenu de l'incidence de ces mutations en matière de réglementation prudentielle, une révision du dispositif prudentiel est apparue nécessaire. Toutefois, la réalisation des travaux relatifs à une révision approfondie de la réglementation prudentielle, en particulier la migration vers Bâle II et III, exigerait des modifications structurelles importantes pour la BCEAO et les établissements de crédit. Dans l'attente de l'aboutissement des travaux pour l'élaboration d'une stratégie de l'UMOA sur ces questions, il a été retenu de procéder à une revue des normes prudentielles pour lesquelles des difficultés d'application ont été régulièrement relevées. Il s'agit principalement du coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables et du ratio de structure de portefeuille.

Le coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables, qui a été introduit en 1991 dans la réglementation prudentielle, visait à remédier à l'inadéquation observée entre les termes des ressources et des emplois des établissements de crédit. La norme a été fixée à 75% minimum, autorisant ainsi une transformation de 25% des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme (durée supérieure à deux ans). Depuis son instauration, cette norme a connu un nombre important d'infractions.

L'examen des expériences internationales en matière de contrôle du risque de transformation a révélé une diversité de pratiques, avec cependant une tendance à son abandon ou à l'allègement des modalités de surveillance directe de ce risque. Dans les pays européens, le ratio de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables a été supprimé. Dans les pays en développement où le ratio demeure dans la réglementation prudentielle, le niveau de la norme était généralement plus faible que dans l'Union (entre 50% et 60%) et la durée résiduelle retenue est souvent supérieure à cinq ans.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil des Ministres a, lors de sa session du 14 décembre 2012, décidé un assouplissement de la règle prudentielle, à la suite notamment du relèvement du capital social minimum des établissements de crédit. Dans ce cadre, une révision à la baisse du niveau de la norme à respecter a été adoptée. Aussi, la norme relative au coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables, a été ramenée d'un niveau minimum de 75% à 50%.

S'agissant du ratio de structure du portefeuille, introduit également dans le dispositif prudentiel en 1991, il visait à s'assurer de la bonne qualité des crédits distribués par les établissements de crédit. Le ratio était défini par un rapport entre, d'une part, l'encours des crédits de l'établissement bénéficiant d'accords de classement délivrés par l'Institut d'émission et, d'autre part, le total des crédits bruts portés par ledit établissement. Le niveau minimum de la norme était fixé à 60%.

A l'expérience, cette règle prudentielle a rencontré des difficultés importantes d'application. Quasiment aucun établissement n'arrivait à respecter la norme, créant ainsi une situation pouvant entamer la crédibilité du dispositif prudentiel.

Il convient par ailleurs de souligner que la règle a fait l'objet de nombreuses réserves dès son instauration, liées notamment au fait que dans un contexte de convergence à l'échelle internationale des pratiques relatives à la mise en œuvre de la surveillance prudentielle, le ratio de structure du portefeuille était une norme spécifique à l'UMOA.

Globalement, la règle prudentielle a pâti des problèmes affectant le dispositif des accords de classement qui demeure peu sollicité par les établissements assujettis, qui le jugent insuffisamment souple en matière de collecte et de traitement des informations. En outre, le respect de la règle a paru fortement lié à la levée de contraintes se rapportant à l'environnement socio-économique de l'Union, notamment la mise en œuvre de politiques publiques permettant d'améliorer la qualité de l'information financière relative à la clientèle des établissements de crédit, en particulier les petites et moyennes entreprises.

Sur la base des considérations susmentionnées, le Conseil des Ministres a décidé également la suppression du caractère obligatoire du ratio. Cette décision contribue, par ailleurs, à mettre la réglementation prudentielle de l'Union en ligne avec les pratiques internationales.



été tenu compte dans ce cadre des préoccupations exprimées par les acteurs concernés, afférentes à l'interprétation et à l'application de certaines dispositions du texte en vigueur.

Les travaux réalisés ont abouti à l'élaboration d'un projet de nouvelle loi uniforme qui a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs concernés ainsi que de deux projets de décret d'application de celle-ci. Ces textes adoptés par Décision n° CM/UMOA/020/12/2012 du Conseil des Ministres de l'Union en date du 14 décembre 2012, ont été transmis aux Etats membres pour insertion dans leur ordre juridique interne.

#### **4.4.7 - Mise en place d'un cadre juridique spécifique de traitement des comptes dormants dans l'UEMOA**

Dans le cadre des actions menées sur le plan réglementaire pour une meilleure protection des intérêts des usagers des services financiers et un renforcement de leur confiance vis-à-vis des établissements bancaires et financiers, la BCEAO a mené des travaux visant à mettre en place un régime juridique spécifique pour le traitement des comptes restés longtemps inactifs et dont les établissements dépositaires n'arrivent pas à retrouver les titulaires ou leurs ayants droit, appelés communément comptes dormants.

Cette réglementation vise également à prémunir les banques et les autres institutions concernées (les SFD, les services financiers de la Poste et les Caisses Nationales d'Epargne) contre les risques de contentieux liés au traitement des avoirs non réclamés par la clientèle, détenus dans leurs livres, ainsi que les malversations et fraudes.

A cet égard, le Conseil des Ministres de l'Union, par Décision n° CM/UMOA/005/05/2012, en date du 10 mai 2012, a approuvé les orientations qui lui ont été soumises par la BCEAO en vue de la mise en place du cadre juridique spécifique de traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'UMOA. Sur la base de ces orientations, la Banque Centrale a élaboré un projet de loi uniforme afférente aux comptes dormants qui a été adopté par le Conseil des Ministres lors de sa session du 28 septembre 2012 par Décision n° CM/UMOA/016/09/2012. L'insertion de cette loi dans

l'ordre juridique interne des Etats membres de l'Union devrait intervenir au plus tard le 31 décembre 2013, conformément à la Décision n° CM/UMOA/023/12/2012 du Conseil des Ministres de l'Union en date du 14 décembre 2012.

#### **4.4.8 - Amélioration du cadre réglementaire et du dispositif de gestion des systèmes de paiement**

A la suite des évolutions intervenues du fait de l'entrée en production des nouveaux systèmes de paiement, de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, ainsi que de l'apparition de nouveaux instruments et moyens de paiement, une évaluation de la réglementation relative aux systèmes et moyens de paiement a été entamée afin d'identifier les amendements souhaitables et les textes complémentaires susceptibles de renforcer sa portée.

Dans ce cadre, la Banque Centrale a procédé à un inventaire exhaustif des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette réglementation, notamment par les établissements de crédit et les services concernés des Etats. Sur cette base, de nouveaux textes réglementaires sont en cours d'élaboration et seront soumis à l'adoption du Conseil des Ministres de l'Union en 2013.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la sécurité des systèmes de paiement de l'Union, la BCEAO a entrepris, en rapport avec les participants, en particulier les banques et les Trésors publics, des travaux pour la mise en place d'un Fonds de garantie du règlement des soldes de compensation du Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA). Cette initiative vise la mise en conformité de SICA-UEMOA aux normes internationales en vigueur en matière de systèmes de compensation.

Le projet de Convention portant création et gestion du Fonds de garantie du règlement des soldes de SICA-UEMOA et fixant ses règles a été élaboré conformément aux orientations approuvées par le Gouvernement de la BCEAO, lors de sa réunion du 29 août 2012. Des concertations nationales sur le projet de Convention sont prévues avec les participants au système de compensation.

#### **4.4.9 - Relecture des textes juridiques relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**

A la faveur des mutations intervenues tant au plan interne qu'externe, la BCEAO a engagé un processus de relecture des textes relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'Union. Ce processus s'appuie en particulier sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de ces textes. Il devrait permettre, par ailleurs, de mettre les textes susvisés en conformité avec les nouvelles normes internationales en la matière, publiées par le Groupe d'Action Financière (GAFI) en février 2012.

A cet égard, un inventaire exhaustif des difficultés éventuelles rencontrées par les acteurs concernés dans la mise en œuvre des textes en vigueur a été effectué. Partant des résultats de cet inventaire, la BCEAO a engagé le processus d'élaboration de nouveaux projets de textes juridiques relatifs au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme qui seront soumis au Conseil des Ministres de l'Union, pour adoption, au cours de l'année 2013.

En ce qui concerne la révision des textes juridiques relatifs à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans les Etats membres de l'UEMOA, les préoccupations et propositions des acteurs concernés ont été recueillies. L'analyse des contributions reçues ainsi que des nouvelles normes du Groupe d'Action Financière (GAFI) en la matière est en cours et devrait permettre l'élaboration de la note d'orientation et des projets de textes juridiques, au cours de l'année 2013.

#### **4.4.10 - Mise à jour du cadre réglementaire relatif aux opérations de pension livrée**

Dans le cadre de la mise à jour de la réglementation sur les opérations de pension livrée, un projet de Règlement communautaire et un projet de Convention-cadre relatifs à ces opérations ont été élaborés sur la base des orientations approuvées par le Gouvernement de la Banque lors de sa réunion du 12 septembre 2012.

Le projet de Règlement finalisé à l'issue des concertations avec les acteurs concernés sera soumis au Conseil des Ministres de l'Union, pour adoption, au cours de l'année 2013.

#### **4.4.11 - Mise en place des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT)**

Dans le cadre de la redynamisation du marché des titres de la dette publique dans l'UMOA, la BCEAO a élaboré les projets de textes relatifs aux Spécialistes en Valeurs du Trésor. Ces textes, constitués d'une Charte régissant les relations entre les Trésors publics, les SVT et l'Agence UMOA-Titres sur le marché des titres de la dette publique des Etats membres de l'Union, de l'Instruction de la BCEAO relative aux règles générales applicables aux SVT et du Code de Bonne Conduite de ces acteurs, ont été finalisés sur la base des observations des Directeurs Généraux des Trésors Publics des Etats membres de l'UMOA. Les projets de textes feront l'objet en 2013 de concertations avec les établissements de crédit et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation de l'Union. Le projet de règlement finalisé à l'issue des concertations avec les acteurs concernés sera soumis au Conseil des Ministres de l'Union, pour adoption, au cours de l'année 2013.

#### **4.4.12 - Mise à jour des textes relatifs à la politique monétaire**

En vue de prendre en compte, au niveau des textes réglementaires régissant le marché des titres publics, la mise en place de l'Agence UMOA-Titres et la création du Fonds de Stabilité Financière, la Banque Centrale a procédé à une révision du Règlement portant sur les bons et obligations du Trésor. Le projet de texte précise notamment le rôle de l'Agence UMOA-Titres dans l'organisation des émissions de bons et obligations du Trésor et renforce la sécurité du marché par l'insertion de dispositions relatives à la prévention des défauts de paiement. Le Règlement amendé sera soumis au Conseil des Ministres au cours de l'année 2013.



## V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO

### 5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE

La gestion des réserves de change a été caractérisée par la poursuite de la politique de diversification des supports d'investissement des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis pour la gestion de réserves officielles de change, en particulier les Directives du FMI en la matière.

Au cours de l'année 2012, la gestion des réserves de change de la BCEAO a été conduite dans un environnement économique international caractérisé par le ralentissement de la croissance mondiale, en liaison avec notamment les effets de la crise de la dette souveraine en Europe et la faiblesse du commerce international.

Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Réserve Fédérale américaine (FED) ont accru leur soutien à l'économie en renforçant l'orientation accommodante de leur politique monétaire.

En effet, après s'être inscrite dans une période d'observation, à la suite du succès des adjudications à très long terme de décembre 2011 et février 2012, la BCE a décidé de procéder, au cours du mois de juillet 2012, à une baisse de 25 points de base de ses principaux taux directeurs, ramenant ainsi le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0,75%, soit son plus bas niveau historique. La BCE a, en outre, décidé de mettre en place un programme de rachat de dettes publiques de maturité courte (1 à 3 ans) pour un montant et une période illimités dénommé « Outright Monetary Operations ».

Pour sa part, la Réserve Fédérale américaine a maintenu, tout au long de l'année 2012, le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle cible compris entre 0% et 0,25%, en vigueur depuis le 16 décembre 2008. Elle a également annoncé son intention de le faire demeurer dans cet intervalle jusqu'à la mi-2015, en précisant qu'une évolution de son principal taux directeur serait adossée à des seuils de déclenchement, à savoir un taux de chômage inférieur à 6,5% et un taux d'inflation

supérieur à 2,5%. En outre, la FED a prolongé jusqu'à la fin de l'année l'opération « Twist » qui devait s'achever en juin 2012. Cette opération qui vise à détendre les taux longs consiste à remplacer les titres d'Etat de maturité inférieure ou égale à 3 ans détenus par la FED, par des titres de maturité comprise entre 6 et 30 ans. Enfin, la FED a lancé de nouveaux programmes d'achat de titres de dettes adossés à l'immobilier (MBS) et d'obligations du Trésor américain à long terme.

Dans cet environnement économique et financier, le niveau des avoirs en devises de la BCEAO détenus au Compte d'opérations a été légèrement maintenu au-dessus du taux conventionnel de centralisation des disponibilités extérieures de l'Union dans ledit compte. Au 31 décembre 2012, les réserves de change de la BCEAO déposées au Compte d'opérations représenteraient 54,61% des réserves globales contre 52,69% à la fin de l'année 2011.

Les avoirs en devises distraits du Compte d'opérations sont détenus sous la forme d'actifs obligataires et de placements monétaires, répartis entre un portefeuille d'investissement, des parts d'un Fonds commun de placement géré par une Institution Internationale, un Fonds de Liquidité et un Fonds de couverture des risques sur les opérations effectuées avec le FMI, libellé en Droits de Tirages Spéciaux (DTS).

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2012, a été régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement desdites réserves.

### 5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Au titre des chantiers relatifs à l'approfondissement du processus d'intégration économique dans l'Union, la Banque Centrale a participé aux travaux du Comité de Pilotage du Programme Economique Régional. Les activités réalisées par ce Comité ont concerné essentiellement la mise en œuvre de la deuxième phase du PER (PER II) couvrant la période 2012-2016.

Le PER II constitue un instrument essentiel de développement économique de l'UEMOA, ayant pour ambition de relever certains défis majeurs auxquels l'Union est confrontée, notamment l'accès à l'énergie, la sécurité alimentaire, la maîtrise de l'eau, le développement des zones défavorisées et la mise en place d'un appareil productif intégré et performant. Il comprend une centaine de projets d'un coût total de 5.763 milliards FCFA, dont 87% sont consacrés au développement des infrastructures économiques. Une Table ronde des bailleurs de fonds a été organisée les 2 et 3 juillet 2012 à Abidjan, dans le cadre de la recherche du financement du PER II. Elle a permis de recueillir les intentions de contributions financières des partenaires au développement, qui se sont établies globalement à 2.035 milliards de francs CFA, soit 46 % du montant à rechercher pour la couverture du financement total du PER II.

Au plan des politiques sectorielles communes de l'Union, la BCEAO a pris part aux activités relatives à la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED), notamment dans le cadre des travaux du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi de l'IRED ainsi que de ceux du Conseil des Donateurs du Fonds Développement Energie (FDE). Les travaux accomplis comprennent principalement le suivi de l'exécution des projets financés sur les ressources du FDE et l'approbation de nouveaux financements de projets prioritaires d'électricité dans les Etats membres de l'Union. Ils couvrent également la réalisation de l'étude de faisabilité d'un Fonds d'investissement dédié au financement des infrastructures d'énergie dans les pays de l'UEMOA. Par ailleurs, il a été mis en place un Comité Régional des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Energie Electrique (CRPTDE) des Etats membres de l'UEMOA, en vue d'accroître les capacités d'emprunts destinés au financement de l'IRED.

Au titre de la mise en œuvre du dispositif de surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres de l'Union, la Banque Centrale a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO et BOAD) ainsi qu'à ceux du Comité des Experts statutaire. Ces travaux ont porté essentiellement sur l'élaboration des rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale. Ils ont également concerné l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence 2013-2017 des Etats membres de l'Union.

Par ailleurs, la Banque Centrale a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO, BOAD et CREPMF) consacrés à la préparation des documents soumis à la 16<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, qui s'est tenue le 6 juin 2012 à Lomé. A cet effet, elle a élaboré notamment une contribution pour le rapport sur l'état de l'Union en 2012, document de base de la Conférence.

## 5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

### 5.3.1 - Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International (FMI), pour le compte des Etats membres de l'UMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2012, par des entrées nettes de ressources de 197,6 millions de DTS contre 219,1 millions de DTS un an plus tôt. Ce repli est le reflet des difficultés rencontrées par certains pays dans le cadre de l'exécution de leurs programmes avec le FMI à savoir le Mali et le Togo et la suspension des relations financières entre la Guinée-Bissau et le Fonds.

Au titre de l'année 2012, les tirages effectués au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC)<sup>1</sup> se sont élevés à 217,6 millions de DTS représentant 169,4 milliards FCFA, contre 239,3 millions de DTS ou 178,8 milliards FCFA l'année précédente.

Les remboursements des prêts accordés par le FMI se sont établis à 14,8 millions de DTS, soit 11,6 milliards FCFA.

Les charges supportées par la BCEAO en 2012 dans le cadre des opérations avec le FMI se sont chiffrées à 1,0 million de DTS équivalant à 610,1 millions FCFA en 2012, contre 3,5 millions de DTS (2,6 milliards FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI en réaction à la crise financière mondiale, portant sur l'annulation

1 - La Facilité Elargie de Crédit (FEC) est le principal instrument de prêt à moyen terme du FMI aux pays à faible revenu confrontés à des problèmes prolongés de balance des paiements..

exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu<sup>2</sup>.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2012, le FMI a versé 0,9 million de DTS ou 530,7 millions FCFA aux Etats membres de l'UMOA, contre 3,1 millions de DTS équivalent à 2,3 milliards FCFA l'année précédente.

Dans le cadre de leurs opérations avec le FMI, les Etats membres de l'Union ont acquis 14,8 millions de DTS en 2012 ou 11,6 milliards FCFA.

### 5.3.2 - Relations avec les autres institutions

Au plan de la coopération monétaire en Afrique, la BCEAO a participé aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) au titre de l'année 2012, tenues les 29 et 30 août 2012 à Alger. Ces rencontres ont été marquées par le Symposium de l'Association organisé le 29 août 2012 et la 36<sup>e</sup> réunion ordinaire de son Conseil des Gouverneurs, qui a eu lieu le 30 août 2012. La réunion des Gouverneurs a porté sur (i) l'examen du rapport d'étape sur les activités du Comité conjoint ABCA-CUA, (ii) l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), (iii) la création de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA), (iv) les amendements des Statuts de l'ABCA, (v) l'organisation des réunions et le budget de l'Association au titre de l'année 2013 ainsi que (vi) l'élection de son nouveau Bureau. S'agissant du Symposium, il a été l'occasion d'échanges sur le thème : « Défis pour les Banques Centrales Africaines face à la volatilité des mouvements de capitaux et des cours des matières premières ». Au terme des travaux, le Conseil des Gouverneurs a encouragé les pays africains à redoubler d'efforts dans la mise en œuvre du PCMA, au regard des performances mitigées enregistrées dans ce domaine.

Dans le domaine de l'intégration monétaire au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la BCEAO a pris part aux réunions statutaires de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), tenues en janvier et juillet 2012, respectivement à Freetown, en Sierra Leone, et à Monrovia, au Liberia. Ces rencontres ont été marquées

par les réunions des Comités des Gouverneurs des banques centrales des pays membres de la ZMAO et de la CEDEAO ainsi que celle du Conseil de Convergence de la Zone. Les principaux points examinés ont porté sur (i) la convergence macroéconomique au titre de l'année 2011, (ii) l'état de mise en œuvre des activités assignées à l'Agence dans le cadre de la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO, (iii) l'harmonisation des pratiques comptables et d'information des banques et autres institutions financières de la CEDEAO ainsi que (iv) le rapport sur les cadres de politique monétaire au sein de la Communauté. Compte tenu des retards enregistrés sur ces dossiers, les Gouverneurs ont invité l'ensemble des parties prenantes à accélérer l'accomplissement des actions leur incombant, au risque de devoir reporter à nouveau l'échéance de concrétisation de ces projets.

Au plan continental, la BCEAO a participé à la 5e réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Commission Economique pour l'Afrique (CAMEF/CM-CEA), qui s'est tenue les 26 et 27 mars 2012 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Le thème central de cette session était : « Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale ». Elle a été précédée, du 22 au 25 mars 2012, des travaux préparatoires du Comité des experts de cette instance et a comporté un panel de haut niveau et des séances parallèles ayant trait aux divers sous-thèmes.

La Banque Centrale a également pris part à la 47<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Banque Africaine de Développement (BAD) et à la 38e Assemblée annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD), tenues les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2012 à Arusha, en Tanzanie. En outre, elle a participé à l'atelier régional d'échanges d'expériences sur les meilleures pratiques en matière de convergence des politiques et de création de monnaies uniques, tenu à Addis-Abeba, les 26 et 27 juillet 2012. Cet atelier, organisé par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a servi de cadre pour approfondir la réflexion sur l'intégration en Afrique, en rapport avec les efforts visant à accélérer la réalisation de l'union monétaire et l'intégration financière.

Dans le cadre du renforcement de leurs relations de coopération, la BCEAO et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont tenu leur rencontre

2 - La période d'application de la décision d'annulation exceptionnelle des intérêts sur les prêts concessionnels accordés par le FMI aux pays à faible revenu, a été allongée d'une année à fin décembre 2012.

annuelle les 17 et 18 septembre 2012 à N'Djamena, au Tchad. Les travaux de cette concertation ont été centrés sur l'examen de la mise en œuvre des actions prévues au titre de la coopération en 2012 ainsi que l'identification de nouveaux axes de partenariat entre les deux institutions pour l'année 2013. Les deux Gouverneurs ont, en outre, évoqué l'évolution de l'environnement économique et financier international et les perspectives macroéconomiques des deux zones. Au titre de l'évaluation de la coopération monétaire en 2012, les deux institutions ont fait le point des activités relatives au renforcement du dispositif de contrôle interne et à la gestion des réserves de change. Les discussions sur le programme de coopération en 2013 ont porté sur les points relatifs à la coopération en matière de renforcement des capacités, la gestion des signes monétaires, le renforcement de l'intégration financière et du cadre de politique monétaire ainsi que le dispositif de surveillance du secteur financier dans les deux zones. A l'issue des travaux, un groupe de travail a été mis en place pour approfondir les réflexions sur le projet de reprise des rachats des billets exportés des deux Banques Centrales et l'interconnexion des systèmes de paiement de l'UEMOA et de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Dans le cadre de sa participation aux réunions de printemps et aux Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, tenues en avril et en octobre 2012, la BCEAO a notamment pris part aux réunions du Comité Monétaire et Financier International (CMFI) et du Comité de Développement (CD) de ces institutions. Ces réunions ont notamment permis aux Ministres en charge des Finances ou du Développement Economique et aux Gouverneurs de banques centrales de formuler des avis et recommandations sur des questions relatives à la croissance économique et au développement des pays ainsi qu'au fonctionnement de ces institutions. La BCEAO a également pris part à d'autres rencontres en marge de celles du FMI et de la Banque Mondiale. Il s'agit notamment de la réunion des Ministres et Gouverneurs de banques centrales du Comité des 10, de la rencontre des Gouverneurs du Groupe Afrique francophone au FMI et à la Banque Mondiale ainsi que d'un séminaire de haut niveau organisé par le FMI sur le thème « Renforcement de la stabilité et de la croissance dans l'UEMOA dans un environnement incertain ».

La BCEAO a, le 24 septembre 2012, abrité la réunion du Sous-comité technique chargé d'approfondir les réflexions sur l'organisation, le fonctionnement et la représentation du Groupe des pays africains francophones au Fonds Monétaire International (FMI) et à la Banque Mondiale, appelé « Groupe Afrique II ». L'objectif de cette réunion était d'élaborer des propositions sur le mode de désignation des Administrateurs représentant le Groupe aux Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale, l'architecture institutionnelle et l'animation du Groupe, dans l'optique d'assurer une meilleure représentativité des pays membres au sein des instances des Institutions de Bretton Woods et la représentation des pays au sein des organes consultatifs du FMI et de la Banque Mondiale sur la base de règles transparentes. Les conclusions de cette rencontre ont été soumises au Président du Groupe.

Dans le domaine du partenariat avec d'autres autorités monétaires, la BCEAO a conclu des accords de coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque de France, respectivement en septembre et en octobre 2012. Ces accords visent à développer les relations entre la BCEAO et ces institutions, notamment en matière de renforcement de capacités, d'échanges d'expériences et d'informations sur les questions monétaires et financières.

Au titre de sa coopération avec la Banque du Portugal et les Banques Centrales des Pays de Langue Portugaise (BCPLP), la BCEAO a pris part à diverses rencontres au cours de l'année 2012. Ces rencontres ont notamment porté sur des échanges de vues sur des questions d'intérêt commun ainsi que le renforcement de capacités et le partage d'expériences dans différents domaines dont le développement des systèmes de paiement, les technologies de l'Information et de la Communication ainsi que l'audit comptable.

Au cours de l'année 2013, outre la mise en œuvre des actions prévues au titre des accords de coopération signés, des démarches seront entreprises pour la redynamisation de ceux qui sont en vigueur, mais n'ayant pas fait l'objet d'actions spécifiques, ainsi que la formalisation des relations de partenariat avec d'autres institutions telles que Bank Al-Maghrib.

## ENCADRE N° 9

**Coopération entre la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le domaine de la promotion de la Finance Islamique dans les Etats membres de l'UMOA**

Dans le cadre des actions visant l'amélioration du financement des économies de l'UMOA, la BCEAO s'est fixée pour objectif de promouvoir la finance islamique dans l'Union. En effet, l'industrie de la finance islamique a crû fortement au cours des dix (10) dernières années et totalise à fin 2012 des actifs de 1.550 milliards USD. Le développement de cette industrie dans l'UMOA, en complément au système financier conventionnel, pourrait offrir aux Etats membres et aux opérateurs économiques de l'Union, des sources alternatives de financement et de mobilisation des capitaux.

Le Protocole d'accord signé le 7 septembre 2012 entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Islamique de Développement (BID) s'inscrit dans ce cadre.

Aux termes de ce Protocole, la BID assistera la BCEAO dans ses actions aux fins de promouvoir et de développer l'industrie de la finance islamique dans les Etats membres de l'UMOA, selon les besoins exprimés et les modes d'intervention appropriés validés d'accord parties.

A cet égard, la BID facilitera la coopération et les échanges entre la BCEAO et les institutions d'appui à l'industrie de la finance islamique et soutiendra les actions de la Banque Centrale, notamment dans les domaines ci-après :

- le renforcement des capacités des Services de la BCEAO dans le domaine de l'industrie de la finance islamique ;
- la contribution à la mise en place d'un cadre de formation et de dissémination des connaissances sur l'industrie de la finance islamique dans l'UMOA ;
- l'assistance technique en matière de définition et d'implémentation d'un cadre réglementaire et de supervision des activités bancaires et de microfinance exercées dans l'UMOA selon les principes de la finance islamique ;
- l'appropriation des expériences de pays ayant développé l'industrie de la finance islamique ;
- la conduite d'études dans des domaines spécifiques de l'industrie de la finance islamique.

Le Protocole est conclu pour une période de trois (3) ans renouvelable par tacite reconduction.

Pour la mise en œuvre du Protocole, la BCEAO a identifié ses priorités et décliné son programme d'actions pour la promotion et le développement de l'industrie de la finance islamique dans les Etats membre de l'UMOA.

A cet égard, le programme retenu par les deux parties comprend une phase préliminaire destinée à assurer la maîtrise par les principaux acteurs (institutionnels, publics ou professionnels) des principes et enjeux de la finance islamique.

Cette phase préliminaire sera suivie d'une phase opérationnelle axée sur les quatre (4) composantes ci-après :

- l'assistance de la BID à l'aménagement du cadre réglementaire régissant les activités bancaires et financières sur l'ensemble des marchés des capitaux de l'UMOA ;
- l'assistance de la BID à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de promotion des instruments et mécanismes de financement de l'industrie de la finance islamique, adaptés au contexte économique, financier et social des Etats membres de l'Union ;
- l'appui de la BID à la mise en place d'un cadre de formation en finance islamique ;
- la collaboration de la BID avec la BCEAO et le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) dans la conduite d'études spécifiques en matière de finance islamique.



## 5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO

### 5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques

La collecte et la gestion d'informations statistiques relatives notamment aux Etats membres de l'UEMOA répond à la nécessité pour la Banque Centrale de disposer à tout moment, d'informations nécessaires à l'élaboration d'études, à l'exécution de travaux de recherche économique, monétaire et financière, ainsi qu'à l'édition des publications officielles de la Banque. A cet effet, une base de données statistiques a été créée et mise en place en 1998 par la BCEAO.

Cette base de données a été récemment renommée **EDEN (Entrepôt de Données Economiques et fiNancières)**, à l'issue des travaux entrepris en 2011 pour permettre sa disponibilité sur le site Internet de la BCEAO. Elle couvre la situation économique, monétaire et financière des Etats de l'Union.

L'Entrepôt de Données Economiques et fiNancières de la Banque Centrale comporte environ 13.000 séries statistiques, relevant des secteurs réel, monétaire, extérieur et social, ainsi que de celui des finances publiques. Les données sont disponibles suivant une fréquence annuelle, mensuelle, hebdomadaire ou journalière et couvrent la période allant de 1960 à 2011. Ces données peuvent être consultées, à partir de tableaux prédéfinis ou par sélection d'une liste de variables. Les critères de consultation (pays, période, etc.) sont laissés au libre choix de l'utilisateur. A l'issue des consultations, les tableaux générés peuvent être consultés, directement sur l'interface de consultation de la base, ou exportés.

La base de données de la BCEAO sera progressivement étendue aux statistiques sociales, notamment les données sur la population, l'éducation, les services sociaux de base, la santé, la nutrition et l'habitat.

### 5.4.2 - Centrale des bilans

Au cours de l'année 2012, les activités de la Banque Centrale concernant la centralisation d'informations d'entreprises non financières ont été essentiellement axées sur la gestion de la base de données comptables, juridiques et financières ainsi que sa mise à disposition à la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA) dans le cadre de sa mission.

**Au titre de la gestion de la base de données comptables, financières et juridiques**, une nouvelle application « Centrale des bilans », désormais centralisée au Siège de la BCEAO, a été mise en production le 13 février 2012. Le Répertoire Unique des Entreprises (RUE) a enregistré **14.218** nouvelles entreprises, provenant de l'ensemble des Etats de l'Union, à l'exception de la Guinée - Bissau, portant ainsi la taille du RUE à **63.332** entreprises au 31 décembre 2012.

Ce résultat fait suite à la campagne de collecte des liasses d'états financiers en 2012. En effet, dans ce cadre, les Agences Principales ont collecté **49.961** liasses complètes dont 37.186 liasses se rapportant à l'exercice 2011 et 12.775 liasses relatives aux exercices antérieurs. En 2011, les liasses collectées se sont chiffrées à **24.196**, dont 22.545 liasses se rapportant à l'exercice 2010 et 1.651 liasses des exercices antérieurs.

**Au titre de la mise à disposition de la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA)**, des informations de la base de données, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de délégation de service public, les données relatives à 3.964 états financiers des exercices allant de 2007 à 2011 de l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau, ont été transférées à cette société par la Banque Centrale en novembre 2012.

## VI - CELEBRATION DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA BCEAO

Le 12 mai 1962, sept Etats ouest-africains, la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuel Bénin), la Haute Volta (actuel Burkina), le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont signé le Traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui est entré en vigueur 1<sup>er</sup> novembre de la même année. L'Union s'est élargie avec l'adhésion du Togo en novembre 1963. La Mauritanie s'en est retirée en 1973, tandis que le Mali signataire du Traité de 1962, mais qui ne l'avait pas ratifié, y a adhéré en juin 1984, suivi par la Guinée-Bissau en janvier 1997.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), maillon principal de l'UMOA, a donc célébré ses 50 ans d'existence en 2012. Cet anniversaire a offert l'opportunité de réfléchir sur le chemin parcouru, mais aussi de dégager de nouvelles perspectives.

### 6.1 - MESSAGE DU PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

A l'occasion du lancement des manifestations commémoratives du cinquantenaire de la BCEAO, le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, a adressé un message aux populations de l'Union. Ce message a été diffusé sur les chaînes des télévisions nationales des Etats membres de l'Union le 31 octobre 2012, veille de la date anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité de l'UMOA du 12 mai 1962.

Dans son intervention, le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tout d'abord salué la mémoire des Pères fondateurs de l'Union, « ces hommes d'Etat qui ont permis par leur clairvoyance de bâtir la BCEAO, une Institution solide fondée sur les principes de solidarité et de coopération entre Etats souverains ». Il a noté que la BCEAO a toujours su trouver les ressources nécessaires pour se réformer et s'adapter aux mutations de l'environnement économique et financier des Etats membres ainsi qu'aux enjeux et défis qu'ils ont eu à relever.

En rappelant le rôle actif de la Banque Centrale dans le renforcement du processus d'intégration, avec la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 1994, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a rendu un hommage appuyé à ses dirigeants et agents pour le travail remarquable accompli pendant cinquante ans. Il a émis le vœu que cet anniversaire soit pour la BCEAO l'occasion d'explorer de nouvelles voies, afin de perpétuer sa tradition d'excellence au service des populations de l'Union.

### 6.2 - CEREMONIE DE LANCEMENT DU NOUVEAU BILLET DE 500 FCFA

Le 3 novembre 2012, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, représentant le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a visité le Siège de la BCEAO. Au programme de cette visite figurait le lancement nouveau du billet de 500 francs CFA.

Dans son adresse de bienvenue, devant les membres du Gouvernement de la Banque Centrale et l'ensemble du personnel réuni par visioconférence, le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a exprimé son immense joie de recevoir le Président de la République du Sénégal dans les locaux du Siège de la BCEAO et l'a remercié d'avoir accepté de présider cette cérémonie.

Rappelant l'adresse du Président Faure GNASSINGBE aux populations de l'Union, le 31 octobre 2012, le Gouverneur a souligné que ce message du Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union constitue une exhortation à poursuivre nos efforts pour la construction d'un espace monétaire et financier sain et performant, à la mesure des ambitions affichées par le Président Macky SALL et ses pairs pour l'émergence des économies de l'Union ainsi que pour le bonheur de ses populations. Aussi, le Gouverneur a-t-il prié Son Excellence Monsieur Macky SALL de transmettre au Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, toute la gratitude de la BCEAO.

Faisant l'état des lieux sur la circulation fiduciaire dans l'Union, Monsieur KONE a indiqué que « *le contexte actuel est marqué par un accroissement important de la demande des agents économiques en signes monétaires, notamment les petites coupures* ». Il a toutefois précisé que ce phénomène, qui s'observe également dans les pays développés, où le taux de bancarisation élevé pourrait laisser penser à une moindre utilisation des billets et pièces, n'est pas particulier à notre Zone. A cet effet, le Gouverneur a fait observer que l'opération spéciale d'injection de billets de petite coupure, entre février et juillet 2012, s'inscrit dans le plan d'actions de la BCEAO pour satisfaire les attentes des opérateurs économiques et améliorer progressivement la physionomie de la circulation fiduciaire.

A l'entame de son allocution, Son Excellence Monsieur Macky SALL a exprimé sa gratitude et ses félicitations au Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, pour les actions entreprises depuis sa nomination à cette fonction pour conduire la noble et exaltante mission de la gestion de notre monnaie commune. Poursuivant son adresse, le Président Macky SALL a souligné que « *nous ne devons donc pas nous lasser de rappeler à la mémoire collective l'action des Pères fondateurs de l'Union, qui ont été d'autant plus visionnaires, que leur projet d'intégration monétaire, conçu dans un environnement incertain, apparaissait à bien des égards comme un pari très risqué* ».

Qualifiant les succès éclatants obtenus par l'Institut d'émission, symbole d'une expérience monétaire réussie, fondée sur les principes d'égalité et de solidarité entre Etats souverains, le Président Macky SALL a souligné la grande fierté de tous de se retrouver pour commémorer ses cinquante ans. Il a passé en revue le parcours élogieux et les succès majeurs caractérisant chacune des décennies de la BCEAO depuis sa création, avant de louer la rigueur, l'engagement et le sens de l'intérêt général de ses dirigeants successifs. Trois qualités qui, de l'avis du Président de la République, ont permis à l'Institution de relever les principaux défis auxquels elle a été confrontée tout au long des cinquante dernières années. Selon le Président Macky SALL « *l'œuvre accomplie est donc considérable et nous pouvons tous en être légitimement fiers... La BCEAO de 2012 est une Banque Centrale forte et crédible* ».

Le Président de la République du Sénégal indiquera également que le lancement du nouveau billet de 500 francs CFA, qui vient enrichir le paysage de notre monnaie commune, constitue une réponse salutaire apportée par la Banque Centrale à l'une des préoccupations exprimées par les populations de nos villes et surtout de nos campagnes et témoigne des efforts consentis par l'Institut d'émission pour être davantage à leur écoute.

Conformément au programme de la cérémonie, le Président de la République du Sénégal et le Gouverneur de la BCEAO ont ensuite procédé au dévoilement du nouveau billet de 500 FCFA. Son Excellence Monsieur Macky SALL a également honoré de sa présence le Musée de la Monnaie où, en signant le Livre d'Or de la BCEAO, il a écrit : « *La visite du Musée de la monnaie à l'occasion du cinquantième anniversaire de la BCEAO, montre à quel point l'aventure de la monnaie commune a été un succès total... Je félicite le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE et l'ensemble du personnel de la BCEAO* ». Avant de prendre congé du personnel de la BCEAO, le Président Macky SALL a visité la salle des Conseils et la salle panoramique des banquettes.

### 6.3 - SYMPOSIUM DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

Dans le cadre de la célébration de son cinquantième anniversaire, la BCEAO a organisé un Symposium, tenu à Dakar les 5 et 6 novembre 2012, sur le thème « *Intégration monétaire et mutations du système financier international : bilan et perspectives* ».

L'objectif principal du Symposium était de favoriser les échanges entre des spécialistes des banques centrales, de la finance, du monde universitaire et des décideurs sur les défis et les perspectives de la conduite de la politique monétaire, de la supervision et de la régulation financière ainsi que du financement de l'économie dans une zone monétaire unique, à l'aune des mutations du système financier international. Il s'agissait d'analyser les avantages et les contraintes liés au renforcement de l'intégration monétaire dans la perspective d'une stabilité macroéconomique consolidée et d'une croissance économique plus forte, dans un contexte marqué par une interconnexion et une volatilité accrues des marchés financiers et de nouvelles exigences en matière de supervision et de régulation financière.

Le Symposium a été l'occasion d'un partage d'expériences sur ces questions, en vue d'identifier des voies appropriées de renforcement des cadres d'intégration monétaire. Il a permis, non seulement de faire le bilan des cinquante ans de la BCEAO, mais aussi d'analyser les évolutions de la réflexion économique et financière ainsi que les pratiques des banques centrales, tout en examinant les nouveaux défis et les enjeux liés à l'édification et à la consolidation des zones monétaires.

### **6.3.1 - Cérémonie d'ouverture sous la présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal**

La cérémonie d'ouverture du Symposium, placée sous la présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, a démarré le 5 novembre 2012 par la projection d'un film documentaire sur l'histoire de la BCEAO. Elle a connu la participation d'environ deux cents invités venus des cinq continents. Près d'une vingtaine de Banques Centrales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et de pays émergents tels que le Brésil et l'Inde ainsi que le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale et plusieurs institutions internationales ont été représentés à un haut niveau. Au titre de la BCEAO, ont pris part à l'évènement, les membres du Gouvernement, les responsables de structures, les représentants du personnel ainsi que d'anciens hauts responsables.

Le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a adressé ses remerciements et rendu un vibrant hommage aux illustres invités, notamment à ses devanciers et collègues Gouverneurs de banques centrales. Outre le vibrant hommage rendu aux Doyens, Monsieur le Gouverneur les a remerciés d'avoir bien voulu accepter d'intervenir dans le film documentaire, en tant que témoins et acteurs de premier plan des événements importants ayant marqué la vie de la Banque Centrale. Monsieur KONE a également exprimé sa gratitude à ses collègues Gouverneurs, pour la solidarité qui les unit et au nom de laquelle, dira-t-il, ses pairs ont accepté non seulement de participer à la manifestation mais aussi de jouer un rôle actif dans la conduite des travaux de cette commémoration.

Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, a rendu un hommage mérité aux pères

fondateurs pour leur vision et loué le principe de solidarité entre les Etats membres, qui constitue une des forces majeures de l'Union. Il a évoqué le contexte du déroulement des travaux du Symposium, notamment les perturbations de l'économie mondiale liées aux évolutions relevées sur les marchés financiers internationaux. Monsieur Macky SALL a évoqué des priorités auxquelles font face les Etats de l'Union dont la réalisation est confrontée à la question importante du financement dans un contexte marqué, au plan international, par la baisse de l'aide publique au développement et une sélectivité dans l'orientation des investissements directs étrangers et, au plan interne, par des pressions constantes sur les finances publiques des Etats et l'application de taux d'intérêts prohibitifs sur le crédit agricole, artisanal, l'habitat social et la microfinance. Pour cette raison, il s'est réjoui qu'un des sous-thèmes qui seront abordés au cours des travaux du Symposium porte sur le rôle des Banques Centrales dans le financement de l'économie.

Concluant son allocution, le Président Macky SALL a réaffirmé l'attachement des plus hautes Autorités de l'Union à l'édification d'une Union Economique et Monétaire solide. Aussi, s'est-il dit persuadé, eu égard à l'expertise et à la riche expérience des participants, que « la Banque Centrale saura tirer des leçons utiles pour préserver la stabilité du système financier de l'Union, dans un contexte de volatilité de tous les facteurs ».

### **6.3.2 - Travaux du Symposium**

Les travaux du Symposium sur le thème « Intégration monétaire et mutations du système financier international : bilan et perspectives » se sont déroulés autour de trois sous-thèmes.

Le premier sous-thème, intitulé « Conduite de la politique monétaire en union monétaire : défis et perspectives - cas de l'UMOA », a permis d'échanger sur les mutations du système financier international, qui ont rendu nécessaire l'adaptation des instruments de la politique monétaire ainsi que du dispositif de supervision et de régulation financière. Il a été relevé que le bilan de la conduite de la politique monétaire de la BCEAO, marqué notamment par une maîtrise de l'inflation à un niveau relativement faible, est globalement positif. En revanche, la croissance économique demeure insuffisante et instable du fait de la forte vulnérabilité de la Zone aux chocs exogènes. A cet égard, il a été noté que le régime

de change du franc CFA et la solidarité entre les États de l'Union ont contribué à les protéger des conséquences de ces chocs. Un certain nombre de risques majeurs auxquels les économies de l'UEMOA auront à faire face ont été relevés. Il s'agit notamment de l'hétérogénéité de la situation économique des États, des chocs exogènes notamment climatique et sociopolitique ainsi que de la crise de la dette souveraine dans la Zone euro. En outre, dans le cadre de ce sous-thème, l'accent a été mis sur l'insuffisance de l'intégration du marché interbancaire se traduisant par des taux d'intérêt débiteurs élevés qui ne favorisent pas le financement de l'investissement. Au total, les participants au Symposium ont suggéré :

- la mise en œuvre effective de la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'UEMOA et la consolidation du marché commun ;
- le renforcement de la solidarité entre les États, afin d'atténuer les effets liés à la disparité des situations économiques ;
- le renforcement de la régulation prudentielle et de la supervision bancaire, pour accroître la confiance entre les banques et favoriser l'approfondissement du marché interbancaire ;
- la mise en place de règles d'endettement public mieux adaptées, afin d'éviter la survenue de crises de la dette souveraine dans l'UEMOA ;
- la mise en œuvre de politiques budgétaires adéquates ainsi que des réformes structurelles, afin de diversifier les bases de la croissance et améliorer le potentiel de l'économie ;
- la poursuite des efforts engagés par l'UEMOA, pour structurer et approfondir le marché financier régional.

Le **deuxième sous-thème** consacré au « **Rôle des Banques Centrales dans le financement de l'économie : leçons de l'expérience des pays émergents** » a été l'occasion d'évoquer les actions que pourraient engager les Banques Centrales pour faciliter le financement de l'activité économique.

Au cours des discussions de cette session, il est ressorti, la nécessité de mettre en place une architecture financière permettant, dans le cas de pays bénéficiant d'un boom minier, de mobiliser une partie des ressources, en vue de la réalisation d'infrastructures de base et du lissage de la dépense publique. Dans

ce cadre, les banques centrales ont un rôle majeur à jouer, à travers la création de fonds pour les générations futures, la promotion d'institutions de capital risque, le renforcement des capacités de sélection et d'exécution des projets d'investissement publics.

Les participants ont, en outre, noté une évolution importante du rôle des banques centrales au cours des cinquante dernières années. Concernant la question de la contribution que les banques centrales peuvent apporter à l'économie, certains participants mettent l'accent sur la stabilité des prix et la stabilité financière, tandis que d'autres pensent que compte tenu des besoins de développement spécifiques de l'Afrique, les banques centrales ne devraient pas s'en tenir uniquement à la stabilité monétaire, mais viser aussi des objectifs de développement.

Les discussions ont par ailleurs porté sur la nécessité de l'adoption de règles budgétaires flexibles et adaptées au contexte des pays africains ainsi que sur l'opportunité pour les banques centrales, dans le cadre du financement du développement, de mettre en place des mécanismes mobilisant d'autres ressources que celles tirées de l'exploitation des matières premières.

Le **troisième sous-thème**, portant sur les « **Mutations du secteur financier, croissance économique et stabilité financière : quelles réponses les banques centrales peuvent-elles apporter ?** », a montré l'importance de l'approfondissement du secteur financier pour garantir la croissance économique. En effet, l'approfondissement du secteur financier facilite la mobilisation des ressources nécessaires au financement des investissements porteurs de croissance. Les débats autour de cette problématique ont permis de relever que pour des pays comme ceux de l'UEMOA, une attention particulière doit être accordée aux mesures visant l'inclusion financière, en vue d'élargir le champ des utilisateurs de services bancaires et favoriser le développement des marchés financiers. Ils ont également mis en relief le besoin d'une révision du modèle de supervision des systèmes financiers fondé jusque-là sur une approche exclusivement sectorielle. L'enjeu majeur est d'adopter une perspective macroprudentielle plus large, eu égard aux liens étroits existant entre les diverses composantes du système financier.

**Au total**, les travaux ont mis en exergue des pistes d'actions dont la BCEAO pourrait s'inspirer comme repères dans les réflexions visant le renforcement de l'efficacité de la politique monétaire de la Banque Centrale et du financement des économies de l'Union. Par ailleurs, les débats ont permis de souligner le besoin de solidarité et de discipline pour garantir la stabilité financière et la viabilité de l'UEMOA ainsi que l'importance d'une surveillance étroite de la dette publique et du marché des capitaux.

### **6.3.3 - Cérémonie de clôture sous la présidence de Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**

Après deux jours d'intenses réflexions prospectives, les travaux du Symposium ont pris fin le 6 novembre 2012. La cérémonie de clôture a été présidée par Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, en présence de son homologue, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, accompagnés de leurs épouses respectives.

Ouvrant la série des allocutions, le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a exprimé sa gratitude aux Premières Dames de Côte d'Ivoire et du Sénégal qui ont rehaussé la cérémonie de leur présence. Après les remerciements adressés aux éminentes personnalités, le Gouverneur a exprimé toute sa reconnaissance aux intervenants qui ont su gratifier le forum de réflexions de haute facture sur les problématiques traitées à travers un sujet d'une grande actualité et d'une importance majeure au regard de la conjoncture internationale actuelle. En effet, la qualité des présentations, des commentaires et des débats a permis de dégager des idées maîtresses susceptibles de contribuer à l'efficacité de l'action de la Banque Centrale.

Appréciant la qualité des discussions engagées au cours du Symposium et des résultats obtenus, Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union, a félicité la Banque Centrale, non seulement pour la bonne organisation de cette rencontre, mais surtout pour la pertinence de la thématique choisie. Il a par ailleurs assuré le Gouverneur et le personnel de la BCEAO du soutien du Conseil des Ministres de l'Union et de son

Président, dans le cadre des initiatives que l'Institut d'émission pourrait être amené à prendre pour la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues du Symposium.

### **6.4 - REMISE DU PRIX ABDOULAYE FADIGA POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE**

Le second acte de la cérémonie de clôture du Symposium a été consacré à la **remise du Prix Abdoulaye FADIGA pour la Promotion de la Recherche Économique, édition 2012 « Spécial Cinquantenaire de la BCEAO »**. Dans son intervention essentiellement axée sur les innovations apportées au Règlement du Prix, à la procédure de sélection, au rôle du Comité de Lecture, à la mission du Jury ainsi qu'aux implications de l'attribution du Prix pour les Lauréats, le Professeur Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Président du Comité de Lecture a félicité les Lauréats, après avoir exprimé ses remerciements au Gouverneur de la BCEAO pour l'initiative du Prix.

Levant enfin le voile sur les noms des auteurs des articles primés à l'unanimité par le Jury à l'issue de ses travaux, le Président du Comité de Lecture annoncera l'attribution du « Prix d'encouragement » à Monsieur Seydou OUEDRAOGO, Docteur en sciences économiques, enseignant à l'Université de Ouaga 2 au Burkina Faso et auteur de l'article intitulé : « Concentration bancaire, profitabilité et développement financier bancaire dans l'UEMOA ». Cette étude s'inscrit dans le contexte des différentes réformes que les pays de l'Union ont connues, notamment la libéralisation du secteur bancaire. L'auteur tente d'apporter une base empirique au débat sur le rôle de la concentration bancaire dans l'explication des performances de ce secteur. Il montre que la concentration bancaire accroît la profitabilité des banques et limite le développement financier du secteur. Enfin, l'auteur recommande qu'une attention particulière soit accordée à la concentration bancaire dans la surveillance du secteur ainsi qu'à la promotion de la concurrence. Les symboles du Prix, composés d'une attestation et d'un chèque de cinq millions de francs CFA ont été remis au lauréat par Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.

Pour son article intitulé « Le rôle des facteurs institutionnels dans le développement financier et

économique des pays de l'UEMOA », Monsieur Yaya KEHO, Ingénieur Statisticien - Economiste et Professeur Agrégé de sciences économiques, enseignant à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, a été couronné Lauréat de l'édition spéciale 2012 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la Promotion de la Recherche Economique. Cet article s'inscrit dans la problématique des liens entre la finance et le développement de l'économie réelle, dans un contexte où les différentes politiques de libéralisation entreprises n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés. Son auteur s'interroge en particulier sur le rôle joué par la qualité des institutions dans la limitation des effets du développement financier. Il démontre que des institutions de qualité influencent le développement du secteur financier ainsi que sa capacité à contribuer au développement économique. Ainsi, parmi les réformes à entreprendre dans les Etats de l'Union, l'auteur de l'article recommande de réformer d'abord le système institutionnel avant de s'engager dans celle du secteur financier.

Le temps fort de la cérémonie a été la remise au lauréat des symboles du Prix, composés d'une attestation et d'un chèque de quinze millions de francs CFA, par Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Occasion pour le Chef de l'Etat ivoirien de rendre un hommage mérité aux Doyens présents dans la salle et de rappeler son parcours à

la BCEAO aux côtés de feu Abdoulaye FADIGA dont il a souligné la qualité d'homme intègre, de banquier émérite, de leader d'exception, profondément attaché à l'intégration économique et monétaire des pays de l'UMOA et à la défense du franc CFA.

Au regard du thème central choisi, qui est au cœur de l'actualité du monde économique et financier, et de la qualité des intervenants, le Président OUATTARA a relevé que le Symposium a été placé sous le sceau de l'excellence. Des recommandations fortes issues des réflexions au cours du Symposium qui pourraient inspirer l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, le Chef de l'Etat retiendra en particulier trois :

- la première a trait à la nécessité de renforcer la solidarité et la discipline au sein des unions monétaires ;
- la deuxième concerne les mesures requises pour l'approfondissement et la structuration des marchés financiers, en particulier dans les pays émergents et en développement ;
- la dernière porte sur la nécessité de la préservation de la stabilité financière.

Concluant son propos, le Président OUATTARA invitera les Organes et Institutions de l'Union à s'inspirer des conclusions pertinentes des travaux, en vue de renforcer l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine pour en faire une zone de progrès et de prospérité.

## VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

### 7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2012, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

#### 7.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu au cours de l'année 2012 sa 16<sup>e</sup> session ordinaire le 06 juin 2012 à Lomé en République Togolaise, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

Etaient présents :

- pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République ;
- pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- pour la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;
- pour la République du Mali, Son Excellence Docteur Cheikh Modibo DIARRA, Premier Ministre ;
- pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Premier Ministre ;
- pour la République de Guinée-Bissau, Monsieur Abubacar Demba DAHABA, Ministre des Finances, Représentant Son Excellence Monsieur Manuel Serifo NHAMAJO, Président de la République par intérim.

Ont pris part aux travaux de cette session, les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA présidé par Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de la République du Mali, ainsi que :

- Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Léné SEBGO, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Examinant la situation économique et financière de l'Union, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont relevé la résilience de l'activité économique dans l'Union, en dépit du contexte interne et externe difficile. Ils ont noté que les perspectives macroéconomiques apparaissent favorables.

La Conférence a suivi avec intérêt les orientations du Comité de Haut Niveau sur les nouvelles stratégies de mobilisation des ressources financières nécessaires pour le développement, sous la conduite de Son Excellence le Docteur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire. Elle a exhorté les Organes et Institutions de l'Union à entamer la réalisation des actions identifiées pour la mobilisation des financements en faveur du développement sous l'autorité du Président Alassane OUATTARA.

La Conférence a, en outre, noté les nouvelles avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD), sous la supervision de Son Excellence le Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris connaissance, dans ce cadre, des financements mis en place par le Fonds de Développement Energie (FDE).



La Conférence a invité les Organes et Institutions communautaires à poursuivre leurs efforts, en vue de la mobilisation effective des ressources dédiées à l'IREC et les a instruits de privilégier le financement de projets régionaux et intégrateurs.

Elle a en outre décidé d'instaurer une nouvelle forme de gouvernance axée sur le partenariat entre secteurs public et privé et sur des réformes structurantes destinées à l'amélioration du financement de l'économie.

La Conférence a été informée des conclusions de l'audit sur les préjudices subis par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, lors de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, en outre, adopté un Acte Additionnel instituant l'obligation de réserve des Chefs et Membres des Organes et Institutions de l'UEMOA, par rapport aux activités politiques dans les Etats membres.

### 7.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé par Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de la République du Mali, son Président statutaire, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a connu les changements ci-après au cours de l'exercice 2012 :

- **au titre de la République du Bénin**, le 9 avril 2012, Monsieur Jonas GBIAN, Ministre de l'Economie et des Finances a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Madame Alayi Adidjatou MATHYS.
- **au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Madame Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances a été nommée membre du Conseil, en remplacement de M. Charles Koffi DIBY. Monsieur Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Africaine a été désigné membre du Conseil, en remplacement de M. Adama BICTOGO.
- **au titre de la République de Guinée-Bissau**, le 31 mai 2012, Monsieur Abubacar Demba DAHABA, Ministre des Finances a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur José

Mário VAZ. Le 31 mai 2012, Monsieur Abubacar BALDE, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Valorisation des Produits Locaux, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Madame Helena Nosolini EMBALO.

- **au titre de la République du Mali**, le 24 avril 2012, Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Lassine BOUARE. Le 27 avril 2012, Monsieur Marimpa SAMOURA, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, chargé du Budget, a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Sambou WAGUE.
- **au titre de la République du Niger**, le 2 avril 2012, Monsieur Gilles BAILLET, Ministre des Finances a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU.
- **au titre de la République du Sénégal**, le 5 avril 2012, Monsieur Amadou KANE, Ministre de l'Economie et des Finances a été nommé membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIOP. Le 06 avril 2012, Monsieur Abdoulaye Daouda DIALLO, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIOP.
- **au titre de la République du Togo**, le 5 septembre 2012, Monsieur Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a été désigné membre du Conseil, en remplacement de Madame Dédé Ahoéfa EKOUE.

**Au cours de l'année 2012, le Conseil des Ministres** a tenu quatre (04) sessions ordinaires respectivement le 10 mai 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé, le 29 juin 2012 au Siège de la BCEAO à Dakar, le 28 septembre 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou, sous la présidence de Monsieur Tièna COULIBALY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali, son Président statutaire, et le 14 décembre 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey, sous la Présidence de M. Adji Otèth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances

de la République Togolaise, assurant l'intérim du Président. Le Comité s'est également réuni en session extraordinaire préparatoire à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union le 09 mai 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé. Deux (02) autres sessions extraordinaires ont également eu lieu respectivement le 20 février 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou et le 31 mars 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan.

**Au cours de sa session extraordinaire du 20 février 2012**, le Conseil des Ministres, après examen du rapport final de la première réunion du Comité de Haut Niveau sur la sécurité alimentaire dans l'espace UEMOA, mis en place par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, a noté les répercussions négatives des déficits pluviométriques sur la production agricole dans l'Union. Il s'est préoccupé des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012 dans les pays de l'Union, notamment du bilan céréalier déficitaire enregistré dans six (06) pays.

Les Ministres ont décidé de la mise en place d'un groupe de travail pour coordonner les mesures de relance de la production agricole dans l'Union et d'un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions identifiées.

**Au cours de sa session extraordinaire du 31 mars 2012**, le Conseil a pris acte des termes des sanctions économiques et financières décidées par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'encontre des responsables du Comité National de Redressement de la Démocratie et la Restauration de l'Etat (CNRDRE) et de leurs associés dans les pays membres de la CEDEAO. Le Conseil a manifesté sa vive préoccupation face à la situation socio-politique au Mali et ses conséquences sur l'économie malienne ainsi que sur l'économie de l'Union. Le Conseil a félicité les Chefs des Institutions et Organes de l'UEMOA pour les mesures conservatoires prises pour faire face à cette situation. A l'issue de ses travaux, le Conseil a pris les décisions ci-après :

A titre de mesure conservatoire, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Commission Bancaire de l'Union Monétaire

Ouest Africaine (UMOA) et le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ne devraient entretenir des relations qu'avec des personnes disposant d'habilitations conférées par un Gouvernement légitime de la République du Mali exerçant ses pouvoirs et reconnu par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Dans l'attente, la BCEAO a été instruite de suspendre tout mouvement de fonds sur les comptes ouverts dans ses livres au nom du Trésor public malien. Toutefois, la BCEAO a été autorisée à procéder au dénouement des opérations en suspens relatives à des échéances de règlement de titres d'Etat malien échus, dont l'autorisation d'approvisionnement du Compte spécial de règlement a été expressément donnée à la Banque avant le début de la crise. De même, la BCEAO devrait continuer à effectuer des opérations avec les établissements de crédit maliens, à l'exception de celles impliquant le Trésor public du Mali.

Pour préserver le bon fonctionnement du marché monétaire et financier de l'Union, la BCEAO est autorisée à procéder au renouvellement des bons et obligations du Trésor public du Mali émis par voie d'adjudication avec son concours, au fur et à mesure de leurs échéances, jusqu'au rétablissement d'un fonctionnement régulier des comptes du Trésor public malien dans les livres de la Banque Centrale.

Le Conseil des Ministres a également décidé de prendre les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des biens et du personnel de la BCEAO et de la BOAD, en application de l'article 39 du Traité de l'UMOA, ainsi que de la Commission de l'UEMOA.

**Au cours de sa session extraordinaire du 9 mai 2012**, le Conseil des Ministres a examiné le projet d'ordre du jour de la 16<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union tenue le 06 juin 2012 à Lomé.

**Au cours de sa session ordinaire du 10 mai 2012**, le Conseil des Ministres a examiné la situation économique et financière récente de l'UEMOA ainsi que les perspectives pour l'année 2012.

Les Ministres se sont préoccupés des répercussions sur l'activité économique dans l'Union du ralentissement de la croissance mondiale, de la mauvaise campagne

agricole 2011/2012 dans les pays sahéliens et des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau. La prise en compte de ces facteurs devrait conduire à une révision à la baisse des prévisions de croissance du PIB pour 2012, initialement projetées à 6,4%. Les Ministres ont noté une accentuation des tensions inflationnistes dans l'Union, imputables essentiellement au renchérissement des produits céréaliers locaux et des denrées alimentaires importées. Ils se sont, à cet égard, félicités des initiatives prises dans les différents Etats membres concernés et à l'échelle communautaire pour réduire les risques d'insécurité alimentaire qui affecteraient les populations en particulier les groupes les plus vulnérables. Ils se sont, en outre, engagés à agir en synergie en vue de la mise en œuvre d'actions pour atténuer la hausse des prix des produits de grande consommation et relancer la production agricole dans l'Union.

Le Conseil des Ministres a approuvé les orientations proposées par la BCEAO, en vue de la mise en place d'un cadre juridique spécifique régissant le traitement des comptes restés longtemps inactifs dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'UEMOA. Les Ministres ont demandé à la BCEAO de finaliser et de lui soumettre, lors d'une de ses prochaines sessions, les projets de textes réglementaires devant régir ces comptes dormants.

**Au cours de sa session ordinaire du 29 juin 2012**, le Conseil des Ministres, à l'issue de l'examen de la situation économique et financière récente de l'UEMOA, a noté que les perspectives macroéconomiques sont empreintes d'incertitudes liées au ralentissement de l'économie mondiale et à l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau. Le taux de croissance réel du PIB se situerait ainsi à 5,3% en 2012 contre une prévision initiale de 6,4%. Dans ce contexte, le Conseil s'est particulièrement réjoui de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très endettés (PPTe) par la Côte d'Ivoire, ouvrant de meilleures perspectives pour l'accélération de la croissance et la réduction de la pauvreté dans ce pays, avec des répercussions positives pour l'ensemble de l'Union.

Le Conseil a relevé avec satisfaction la détente des pressions inflationnistes au cours de la période récente,

en liaison notamment avec les mesures prises par les Etats membres et les Institutions communautaires pour lutter contre la vie chère. L'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, s'est établie à 1,8%, en glissement annuel, à fin mai contre 2,8% à fin février 2012.

A cet égard, le Conseil s'est félicité de la baisse des taux directeurs de la BCEAO de vingt-cinq (25) points de base en vue de contribuer à créer les conditions d'une croissance plus forte dans l'Union. Pour tirer pleinement profit de cet assouplissement de la politique monétaire, le Conseil a exhorté les Etats membres à mettre l'accent sur l'approfondissement des réformes des finances publiques, la qualité de la dépense publique ainsi que les mesures propres à stimuler des investissements productifs dans les secteurs porteurs de croissance.

Le Conseil a, en outre, approuvé les comptes de la BCEAO et procédé à l'affectation du résultat financier de l'exercice 2011.

**Au cours de sa session ordinaire du 28 septembre 2012**, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union, le Conseil des Ministres a relevé avec satisfaction la décélération des tensions inflationnistes, grâce aux efforts déployés par les Etats membres pour lutter contre la vie chère et à la baisse des prix des carburants dans certains Etats. Le taux d'inflation est ressorti à 1,5% en glissement annuel à fin juin contre 2,5% à fin mars 2012.

Les Ministres ont noté le bon déroulement de la campagne agricole 2012/2013 qui conforte les perspectives de redressement de la croissance économique de l'Union, qui atteindrait 5,3% en terme réel, en 2012 contre 0,6% en 2011.

Le Conseil s'est cependant préoccupé des évolutions défavorables de la conjoncture internationale qui pourraient affecter les performances de l'Union. Celles-ci se ressentiront également de la persistance de la situation sécuritaire dans certains Etats membres.

Pour consolider la croissance économique dans l'Union, les Ministres ont mis l'accent sur la poursuite des réformes structurelles de manière à créer les conditions de mobilisation des ressources internes et externes, en vue de leur allocation au profit d'investissements propres à accroître et diversifier la production.

Dans le cadre de l'exécution des réformes visant l'approfondissement du secteur financier, le Conseil a adopté le projet de loi uniforme relative au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'Union.

Les Ministres ont, en outre, marqué leur accord sur les orientations proposées par la Banque Centrale, en vue de la mise en place d'un système de protection des dépôts des institutions financières dans l'UMOA et instruit la BCEAO de poursuivre les diligences devant aboutir à la création d'un Fonds de Garantie des dépôts dans l'Union.

Le Conseil des Ministres a approuvé la liste des cabinets et de leurs suppléants, en vue du contrôle des comptes de la BCEAO au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

**Au cours de sa session ordinaire du 14 décembre 2012**, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union, le Conseil des Ministres s'est félicité des performances enregistrées en matière de croissance économique, à la faveur de l'amélioration sensible de la production au terme de la campagne agricole 2012/2013, de la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire ainsi que de l'essor de la production aurifère et pétrolière. Les dernières prévisions tablent en effet sur un taux de croissance du PIB réel de 5,8% pour l'année 2012, après 0,6% en 2011.

Le Conseil a relevé une légère remontée de l'inflation qui s'est située, en glissement annuel, à 2,7% en septembre 2012, après 2,1% en juin 2012. Cette hausse du niveau général des prix est liée au renchérissement des céréales locales et des produits de la pêche ainsi qu'à l'ajustement à la hausse des prix des carburants dans certains Etats. Toutefois, l'inflation connaît une décélération au quatrième trimestre 2012, en liaison avec un approvisionnement adéquat des marchés en céréales locales issues de la campagne agricole 2012/2013.

En vue de parvenir à une consolidation de la croissance économique dans l'Union et à un recul de la pauvreté, les Ministres ont souligné la nécessité urgente de mettre en œuvre des politiques publiques propices à l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance. Ils ont, en outre, insisté sur la nécessité

de poursuivre les efforts afin d'accélérer l'exécution des projets d'infrastructures économiques et sociales.

Le Conseil a approuvé les conclusions du rapport du Groupe de travail Etats-BCEAO en charge de la formulation des propositions de mesures pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance dans l'UMOA. Il a invité les Etats membres et la BCEAO à mettre promptement en œuvre le plan d'actions prévu, en tenant compte de la spécificité de chaque pays.

Le Conseil a également approuvé le projet de Décret uniforme autorisant les établissements financiers à caractère bancaire à recevoir des dépôts de fonds du public.

Dans l'optique d'une mise en cohérence des lois nationales en vigueur avec le nouveau Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, le Conseil a adopté le projet de Loi uniforme sur le contentieux des infractions à la réglementation des relations financières extérieures des Etats membres de l'Union ainsi que ses deux décrets d'application. A cet égard, le Conseil a exhorté l'ensemble des Etats membres à accomplir les diligences nécessaires en vue de l'insertion de ce texte de Loi dans l'ordre juridique interne de chaque Etat au plus tard, le 31 décembre 2013.

Le Conseil a, par ailleurs, fixé au 31 décembre 2013, la date limite pour l'adoption par les Parlements nationaux et la promulgation de la Loi uniforme relative au traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2014.

Le Conseil a, en outre, approuvé la révision à la baisse de 75% à 50% de la norme prudentielle relative au coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme, à compter du 1er janvier 2013. Le Conseil a, enfin, abrogé à compter de cette même date, le ratio de structure du portefeuille des établissements de crédit.

### **7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a tenu quatre (04) réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur

de la Banque Centrale, son Président statuaire, respectivement les 07 mars 2012, 11 juin 2012, 05 septembre 2012 et 07 décembre 2012 au Siège de la BCEAO à Dakar.

**Au cours de sa session ordinaire du 7 mars 2012**, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a noté que depuis le début de l'année 2012, le taux d'inflation affiche une tendance à la hausse liée à l'impact de la mauvaise campagne agricole 2011/2012 sur les prix des céréales locales, notamment dans les pays du Sahel. Ainsi, pour le mois de février 2012, le taux d'inflation en glissement annuel est estimé à 2,9%, après 2,5% en décembre 2011.

Les perspectives à moyen terme prévoient que l'inflation se maintiendrait à un niveau élevé et que le taux d'inflation varierait entre 3,0% et 3,6% sur les trois premiers trimestres de l'année 2012, avant de refluer, à partir d'octobre 2012, sous l'hypothèse d'une bonne campagne agricole 2012/2013. Par ailleurs, les prévisions ont situé l'inflation, à l'horizon de vingt-quatre (24) mois, à 2,6%, en deçà de la borne supérieure de l'objectif de stabilité des prix.

Au regard des risques sur l'inflation, les membres du CPM ont recommandé aux Etats membres de l'Union la mise en œuvre diligente des actions identifiées lors de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du 20 février 2012, relatives à la sécurité alimentaire et à la relance de la production agricole dans l'UEMOA, en particulier celles visant un bon approvisionnement des marchés céréaliers de l'Union, le développement des infrastructures de stockage, la maîtrise de l'eau et l'accroissement de la production des cultures de contre-saison.

Analysant la conjoncture économique, les membres du CPM ont relevé que les Etats membres de l'UEMOA continueront d'évoluer en 2012 dans un environnement international peu propice, marqué par un ralentissement de la croissance mondiale. La

situation de l'Union devrait également se ressentir de la mauvaise campagne agricole 2011/2012.

Le CPM a noté que ces facteurs font planer des incertitudes sur la réalisation des prévisions de croissance pour l'année 2012, qui pourraient se révéler en retrait par rapport au taux de 6,4% initialement prévu. L'analyse des conditions monétaires montre que la liquidité bancaire a connu une baisse sensible depuis le deuxième semestre 2011.

Outre les facteurs conjoncturels, cette évolution résulte de changements structurels qui s'opèrent dans les économies de l'Union, induisant d'importants besoins de financement des importations aux fins de la réalisation des investissements privés et publics en cours. Cette situation entraîne une tension sur les taux d'intérêt du marché monétaire.

En perspective, la demande de liquidité des banques pourrait se maintenir à un niveau élevé, au regard de l'ampleur des ressources nécessaires pour couvrir les besoins de financement exprimés par les Etats pour l'année 2012.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

En outre, dans le souci de desserrer les contraintes sur la liquidité des banques et de conforter les conditions d'un financement approprié de l'économie, le CPM a décidé de ramener le coefficient des réserves obligatoires à 5,0% pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, soit une baisse de deux (2) points de pourcentage, avec pour date d'effet le 16 mars 2012.

Le Comité de Politique Monétaire surveillera de manière très attentive l'évolution de l'inflation, eu égard notamment aux risques liés à l'impact sur les prix de la mauvaise campagne agricole 2011/2012.

**Au cours de sa session ordinaire du 11 juin 2012**, le Comité a examiné la situation économique, monétaire et financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture

internationale. Il a analysé, en particulier, les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a constaté une atténuation du rythme d'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente à la faveur des mesures mises en œuvre au niveau national et régional en vue de lutter contre la vie chère et d'atténuer les effets des chocs d'offre. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 2,3% en glissement annuel à fin janvier 2012 à 2,8% à fin février 2012, pour s'établir à 2,5% à fin mars 2012. Il est ressorti à 0,6% en avril 2012.

Les perspectives à moyen terme laissent apparaître que le taux d'inflation s'établirait à un niveau compatible avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union. Il se situerait autour de 2,0% à moyen terme sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012/2013 normale.

Analysant la conjoncture, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2012 serait meilleure qu'en 2011 en liaison avec la reprise rapide de l'activité en Côte d'Ivoire, le dynamisme du secteur des mines et la poursuite des investissements publics dans les infrastructures. Toutefois, des préoccupations existent en raison de l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau ainsi que des incertitudes suscitées par l'environnement international.

Au regard de ces incertitudes, les dernières estimations situent le taux de croissance réel du Produit Intérieur Brut de l'Union à 5,3% en 2012 contre une prévision initiale de 6,4% effectuée en novembre 2011.

Sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la BCEAO sont ainsi fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% avec date d'effet le 16 juin 2012.

En complément des mesures prises en matière de taux d'intérêt, le Comité de Politique Monétaire souligne la nécessité pour les Etats membres de poursuivre les

efforts d'assainissement des finances publiques et de mise en œuvre des réformes structurelles, afin de consolider les bases de la relance de la croissance économique au sein de l'UMOA.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que les tensions qui avaient justifié une baisse du coefficient des réserves obligatoires en mars 2012 ont commencé à s'estomper. Le taux moyen pondéré sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire qui était de 4,67% en mars 2012 s'est replié pour se situer à 4,25% en mai 2012.

Le Comité a, de ce fait, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5,0%, en vigueur depuis le 16 mars 2012.

**Au cours de sa session ordinaire du 05 septembre 2012**, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a noté la poursuite de la modération des tensions inflationnistes dans l'UMOA. Ainsi, le taux d'inflation s'est situé à 1,5%, en glissement annuel, sur le deuxième trimestre 2012 après 2,5% au trimestre précédent.

Les perspectives à moyen terme indiquent que le taux d'inflation s'établirait à un niveau compatible avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union. Il se situerait autour de 2,3%, en glissement annuel, à moyen terme, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012/2013 normale.

Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les indicateurs conjoncturels disponibles confirment le ralentissement de la croissance économique mondiale en 2012, dans un contexte de tensions sur les marchés financiers internationaux. Les prévisions disponibles tablent sur un taux de croissance de l'Union de 5,3% en 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que la baisse de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO, intervenue le 16 juin 2012, s'est répercutée sur les taux des marchés monétaires. En effet, les taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire se sont inscrits en baisse, passant de 4,67% en moyenne en mars 2012 à 4,03% en juillet 2012. En outre, il est observé une détente des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor. A titre d'illustration, le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor à douze mois est passé de 6,26% au deuxième trimestre 2012 à 5,76% en juillet 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%.

Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5,0%, en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Les Etats membres ont, pour leur part, été exhortés à poursuivre et renforcer les actions structurelles déjà entreprises pour l'amélioration de l'offre agricole dans l'Union, afin de contribuer à contenir la hausse des prix à court et moyen terme.

**Au cours de sa session ordinaire du 7 décembre 2012**, Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Analysant l'évolution de l'inflation, le Comité a relevé une légère remontée de l'indice harmonisé des prix à la consommation au troisième trimestre. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,1% en juin à 2,7% à fin septembre 2012, en raison de l'ajustement à la hausse des cours des carburants dans certains Etats membres et de l'augmentation des prix des céréales locales et des produits de la pêche.

L'inflation devrait connaître une décélération au quatrième trimestre 2012 pour ressortir à 2,5% à fin décembre. Un meilleur approvisionnement des marchés céréaliers serait le principal facteur explicatif de cette décreue de l'inflation. Les prévisions d'inflation à moyen terme ressortent globalement en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de l'Union. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. A l'horizon de 24 mois, ce taux est projeté à 2,4%.

L'évolution des indicateurs de conjoncture montre que l'activité économique au sein de l'UMOA continue de se raffermir, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. L'indice de la production industrielle est en augmentation de 3,0% au troisième trimestre, après des progressions de 1,4% et 3,2% au premier et au deuxième trimestre 2012. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail enregistre, pour sa part, un net accroissement de 17,6% sur les neuf premiers mois de l'année, comparé à la hausse de 6,5% sur la même période de 2011.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que les performances en matière de croissance seraient meilleures que prévu. Les dernières estimations tablent sur une progression du produit intérieur brut de l'Union de 5,8% en 2012, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions faites trois mois auparavant. Pour l'année 2013, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,5%. Elle serait soutenue par les efforts déployés par les Etats membres en vue d'accroître les investissements dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et les infrastructures de base.

Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables. Les taux d'intérêt sur le marché monétaire continuent de se détendre. Le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 4,13% au troisième trimestre contre 4,24% au deuxième trimestre 2012. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor, s'est établi à 5,63% au troisième trimestre contre 5,72% un trimestre plus tôt.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt

minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%.

Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5,0%, en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Le Comité a exhorté les Etats membres à accélérer la mise en œuvre des actions identifiées aux niveaux national et régional, afin de soutenir la production agricole et de contribuer à la détente des prix des produits alimentaires. Il a en outre recommandé la poursuite des efforts engagés pour améliorer le niveau et la qualité des infrastructures nécessaires pour accélérer la croissance économique. Les membres du Comité ont convenu de maintenir une vigilance constante dans le suivi de l'évolution des prix afin de prendre, si nécessaire, les mesures appropriées.

#### 7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu deux (02) sessions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement le 28 juin 2012 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 13 décembre 2012 à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Madame Fatima SEKOU MADOUGOU, Directrice Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a été nommée Administrateur, pour compter du 15 juin 2012, en remplacement de Monsieur Alexis Bonaventure HOUËHA ;
- **au titre de la République de Guinée-Bissau**, Monsieur Jorge Anibal PEREIRA, Directeur Général du Trésor a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 15 juin 2012, en remplacement de Joao Viriato Barbosa RODRIGUES ;
- **au titre de la République du Togo**, Monsieur Kodjo Tépé-Sévon ADEDZE, Directeur Général des Douanes a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 11 septembre 2012, en

remplacement de Monsieur Badawasso Tchanenzy GNARO ;

- **au titre de la République française**, Monsieur Arnaud BUISSE, Sous-directeur en charge des Affaires Financières Multilatérales et du Développement à la Direction Générale du Trésor a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 04 septembre 2012, en remplacement de Monsieur Yves CHARPENTIER.

**Au cours de sa session ordinaire du 28 juin 2012**, le Conseil a examiné et arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2011. Il a, en conséquence, décidé de les soumettre à la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus dans un environnement économique et financier difficile.

En outre, le Conseil a autorisé la Banque Centrale à acquérir dix (10) actions supplémentaires qui lui ont été allouées par la Société SWIFT, en ligne avec le développement des transactions effectuées par les Etats membres de l'Union via ce canal.

**Au cours de sa session ordinaire du 14 décembre 2012**, les membres du Conseil ont examiné et approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2013.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a pris connaissance des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le mercredi 12 décembre 2012, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey, à l'effet notamment d'approuver le programme de contrôle des structures de la Banque Centrale pour l'année 2013 ainsi que le programme de travail dudit Comité au titre de la même année.

#### 7.1.5 – Comité d'Audit de la BCEAO

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu trois (03) réunions, sous la présidence de Monsieur Abdoulaye TOURE, son Président Statutaire, respectivement les 26 et 27 juin 2012 dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, le 24 septembre 2012 dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou et le 12 décembre 2012 dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.



## 7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO

### 7.2.1 - Gestion des ressources humaines

#### 7.2.1.1 - Organigramme et mesures individuelles

L'organigramme de la Banque Centrale a subi des modifications au cours de l'exercice 2012. Ainsi, sur le plan des mesures individuelles, les décisions de nomination suivantes ont été prises :

#### CONSEILLERS DU GOUVERNEUR

- Monsieur João Alage FADIA, Conseiller du Gouverneur
- Monsieur Alain KOUTANGNI, Conseiller du Gouverneur

#### CABINET DU GOUVERNEUR

- Madame Sylviane Akouélé MENSAH, Chef de Cabinet du Gouverneur

#### SECRETARIAT GENERAL

- Madame Fatimatou Zahra DIOP, Secrétaire Général
- Madame Séna Elda KPOTSRA, Secrétaire Général Adjoint

#### Directions rattachées au Secrétariat Général

##### Direction des Affaires Juridiques

- Madame Séna Elda KPOTSRA, Directeur
- Monsieur Der Rogatien PODA, Adjoint au Directeur

##### Direction de la Comptabilité

- Monsieur Fama Adama KEITA, Directeur
- Madame Martine G. OUATTARA, Adjoint au Directeur

##### Direction des Services Généraux

- Monsieur Alioune Blondin BEYE, Directeur
- Madame Marième KA NDIR, Adjoint au Directeur
- Monsieur Jean-Baptiste KOUASSI, Adjoint au Directeur

#### CONTROLE GENERAL

- Monsieur Alain F. KOUTANGNI, Contrôleur Général
- Monsieur Mamadou SEREME, Conseiller
- Madame Marguerite SOUMARE, Conseiller
- Monsieur Boubacar DIA, Conseiller, Directeur de l'Inspection et des Audits

#### Directions rattachées au Contrôle Général

##### Direction de la Prévention des Risques

- Monsieur Adjoumani KOUAKOU, Directeur
- Monsieur Brahim ZERBO, Adjoint au Directeur

##### Direction de l'Inspection et des Audits

- Monsieur Boubacar DIA, Directeur
- Monsieur Seth Célestin ABOH, Adjoint au Directeur
- Monsieur Gbégnon Alain KOMACLO, Adjoint au Directeur

#### DIRECTION GENERALE DES ETUDES ECONOMIQUES ET DE LA MONNAIE

- Monsieur Ismaila DEM, Directeur Général
- Monsieur Sogué DIARISSO, Conseiller

##### Direction des Etudes

- Monsieur Armand BADIEL, Directeur
- Monsieur Madani TOURE, Adjoint au Directeur
- Monsieur Issa DJIBO, Adjoint au Directeur

##### Direction de la Recherche et de la Statistique

- Monsieur Bassambié BATIONO, Directeur
- Monsieur Papa Lamine DIOP, Adjoint au Directeur
- Madame Khady BEYE CAMARA, Adjoint au Directeur

##### Direction des Relations Internationales

- Monsieur Emmanuel J. ASSILAMEHOO, Directeur
- Monsieur Badanam PATOKI, Adjoint au Directeur

##### Direction de la Stabilité Financière

- Monsieur Homialo GBEASOR, Directeur
- Monsieur Moussa SANOGO, Adjoint au Directeur
- Monsieur Emmanuel A. AVISSOUDO, Adjoint au Directeur

#### DIRECTION GENERALE DES OPERATIONS

- Monsieur Oumar Tatam LY, Directeur Général
- Monsieur Paul Kaba THIEBA, Conseiller du Directeur Général

##### Direction des Activités Fiduciaires

- Monsieur Cheick Ahmed Tidjany DIAKITE, Directeur
- Monsieur Jean-Joachim SENE, Adjoint au Directeur
- Monsieur Siaka KEITA, Adjoint au Directeur

### **Direction de la Microfinance et des Systèmes Financiers Décentralisés**

- Monsieur Chalouho COULIBALY, Directeur
- Monsieur Patrick KODJO, Adjoint au Directeur
- Monsieur Wabi OLOU, Adjoint au Directeur

### **Direction des Opérations de Marché**

- Monsieur Habib THIAM, Directeur
- Monsieur Mahamane Alassane TOURE, Adjoint au Directeur
- Monsieur Mahamadou Ali ISSOUFOU, Adjoint au Directeur

### **Direction des Systèmes et Moyens de Paiement**

- Monsieur Bwaki KWASSI, Directeur
- Madame Akuwa DOGBE AZOMA, Adjoint au Directeur
- Madame Astou LO NDIAYE, Adjoint au Directeur

### **Direction des Activités Bancaires et du Financement des Economies**

- Monsieur Ahmadou Al Aminou LO, Directeur
- Monsieur Antoine TRAORE, Adjoint au Directeur
- Monsieur Symphorien AGBESSADJI, Adjoint au Directeur

### **DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION**

- Madame Joëlle BOLHO, Directeur Général
- Monsieur Moussa SIRFI, Conseiller du Directeur Général

### **Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires**

- Monsieur Ousmane SAMBA MAMADOU, Directeur
- Madame Aminata HAIDARA, Adjoint au Directeur
- Monsieur Komivi MOSSI, Adjoint au Directeur

### **Direction de la Gestion des Ressources Humaines**

- Monsieur Abdoulaye TRAORE, Directeur
- Monsieur Filomeno LOBO DE PINA, Adjoint au Directeur

### **Direction du Personnel et des Affaires Sociales**

- Monsieur Ibrahima SYLLA, Directeur
- Monsieur Mamadu BALDE, Adjoint au Directeur
- Madame Marie Evelyne SEABE, Adjoint au Directeur

### **DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION ET DU PATRIMOINE**

- Monsieur Siriki KONE, Directeur Général
- Monsieur Sidiki TRAORE, Conseiller du Directeur Général

### **Direction des Affaires Administratives**

- Monsieur Roger AGBOZOGNIGBE, Directeur
- Monsieur Karim Mamane LAOUANE, Adjoint au Directeur
- Madame Justine Amenan TANO BEUGRE, Adjoint au Directeur

### **Direction du Patrimoine**

- Monsieur Hadama YBIA, Directeur
- Monsieur Bazoumana Saïba TRAORE, Adjoint au Directeur
- Monsieur Oumar Fodé DEMBELE, Adjoint au Directeur

### **Direction de la Sécurité**

- Madame Aminata Fall NIANG, Directeur
- Monsieur Adjé MISSA, Adjoint au Directeur
- Monsieur Jean-François BALIMA, Adjoint au Directeur

### **DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION ET DES SYSTEMES D'INFORMATION**

- Monsieur Abdoulaye SECK, Directeur Général
- Monsieur Abraham Gnoam GNAMITCHE, Conseiller du Directeur Général

### **Direction du Contrôle de Gestion**

- Monsieur Sahaka MAHAMAN SALAH, Directeur
- Monsieur Ekoué Djro GLOKPOR, Adjoint au Directeur

### **Direction de l'Organisation et des Méthodes**

- Monsieur Kadjémna Guy GO-MARO, Directeur
- Monsieur Clément ADOBY, Adjoint au Directeur

### **Direction des Systèmes d'Information**

- Monsieur Abdoulaye MBODJ, Directeur
- Monsieur Tiéguélé Abdoul F. COULIBALY, Adjoint au Directeur
- Monsieur Mohamed Almountaka ALFIDJA, Adjoint au Directeur

## DIRECTIONS NATIONALES

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BENIN

Monsieur Evariste S. BONOU, Directeur National

#### Agence Principale de Cotonou

Madame Flora MADJA ZOHOUN, Directeur

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE BURKINA

Monsieur Charles Luanga KI-ZERBO,

Directeur National

#### Agence Principale de Ouagadougou

Monsieur Monlour DA, Directeur

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LA CÔTE D'IVOIRE

Monsieur Jean-Baptiste Ayayé AMAN,

Directeur National

#### Agence Principale d'Abidjan

Monsieur Yaya SISSOKO, Directeur

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI

Monsieur Konzo TRAORE, Directeur National

#### Agence Principale de Bamako

Monsieur Youssouf COULIBALY, Directeur

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE NIGER

Monsieur Mahamadou GADO, Directeur National

#### Agence Principale de Niamey

Monsieur Amadou MOUSSA, Directeur

### DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE SENEGAL

Monsieur Mamadou CAMARA, Directeur National

#### Agence Principale de Dakar

Monsieur Djibril CAMARA, Directeur

## SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA

Monsieur Bolo SANOU, Secrétaire Général

Monsieur Amadou DIARRA, Secrétaire Général Adjoint

### 7.2.1.2 – Effectif

Au 31 décembre 2012, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'établit à 3.605 agents contre 3.494 agents à fin décembre 2011. Cet effectif est constitué de 3.552 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 53 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les 08 Agences Principales, les 12 Agences Auxiliaires, les Représentations et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en augmentation de 121 personnes incluant 10 agents ayant réintégré les services de la Banque, soit une hausse de 3,47% par rapport à son niveau du 31 décembre 2011.

Avec un effectif de 1.191 agents, dont 70 membres du Haut Management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 33,04% du personnel en activité. Ce nombre a connu une augmentation de 19 agents depuis le 31 décembre 2011.

Le Personnel Administratif et Technique représente 66,47% de l'effectif en activité au 31 décembre 2012. L'effectif de ce corps a connu une hausse de 102 personnes par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

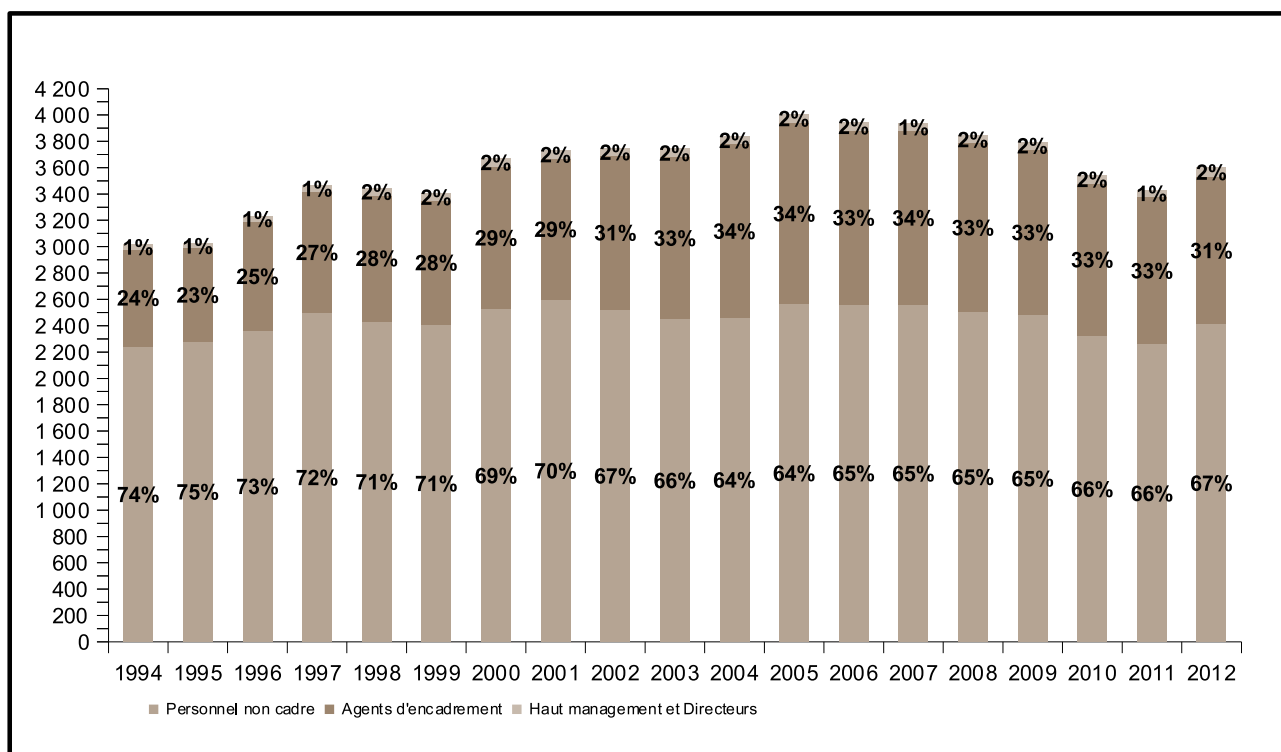
Par site, l'effectif global du personnel en activité au 31 décembre 2012 se répartit comme suit :

- Siège : 711 agents ;
- Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.723 agents ;
- Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération : 4 agents ;
- Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 10 agents ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 104 agents.

Concernant l'effectif par genre au 31 décembre 2012, le personnel masculin représente 61,94% et se chiffre à 2.200 agents, tandis que pour le personnel féminin, le pourcentage est de 38,06%, soit 1.352 agents.

L'évolution de l'effectif du personnel en activité par corps, depuis 1995, ainsi que les états relatifs aux départs à la retraite sont joints en annexe.

Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1994 à 2012



Source : BCEAO.

### 7.2.1.3 - Formation

Au cours de l'exercice 2012, le programme d'activité du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a couvert les volets relatifs aux actions de formation en faveur, d'une part, du personnel de la BCEAO et, d'autre part, des agents des administrations économiques et financières ainsi que des établissements de crédit de l'Union et des banques centrales partenaires.

**Au titre des activités courantes**, le Centre a mis en œuvre des cours et séminaires en présentiel et par visioconférence. Des actions de formation décentralisées ont été réalisées dans les sites distants. Les thématiques développées au cours de ces sessions concernent principalement les métiers de la Banque Centrale.

Par ailleurs, une partie de la formation du personnel s'est déroulée sous forme d'inscriptions d'agents de la BCEAO à des stages et formations organisés par d'autres institutions ou organismes de formation.

Au total, ces formations ont concerné **deux mille huit cent soixante-seize (2.876)** agents répartis comme suit :

- 607 agents pour les quarante-cinq (45) sessions de formation en présentiel organisées au Siège ;
- 891 participants pour les neuf (9) actions de formation par visioconférence ;
- 1.051 participants pour les quarante et une (41) actions de formation décentralisées qui se sont déroulées dans les sites distants ;
- 91 agents pour les soixante-deux (62) stages et séjours d'information organisés auprès des partenaires et d'organismes de formation extérieurs ;
- 236 agents au titre de la formation en ligne.

**Au titre des activités spécifiques**, visant à améliorer les capacités et les performances opérationnelles des agents de la BCEAO, le COFEB a organisé le 14 mars 2012, une conférence-actualité sur le thème : « Les Banques Centrales à l'épreuve des crises financières et souveraines », animée par Monsieur Gilles MORISSON de la Banque de France. Une autre action prévue au

titre du renforcement de la culture économique des agents de la Banque à concerné la création et la diffusion, à l'intention des agents de la BCEAO, d'une publication dénommée « Les Précis du COFEB ». Il s'agit de documents synthétiques et didactiques sur certains thèmes en lien direct avec les principaux métiers de la BCEAO et/ou les principaux thèmes économiques et financiers récurrents dont la maîtrise est jugée indispensable par l'ensemble du personnel de la Banque. Le premier numéro a été publié en septembre 2012 sur le thème : « Monnaie et Politique monétaire de la BCEAO ». Il a été diffusé sous format papier et mis en ligne sur l'intranet.

**Au titre des actions de formation en faveur des agents des administrations économiques et financières ainsi que des établissements de crédit de l'Union,** les actions réalisées sont les suivantes :

- l'organisation des cours de la 34<sup>e</sup> promotion du cycle diplômant du COFEB au titre de l'année académique 2011-2012. Cette promotion est composée de trente-six (36) auditeurs, dont trente-cinq (35) en provenance des administrations économiques et financières des Etats membres de l'Union et un (1) agent de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- la préparation et l'organisation du test de pré-requis pour la sélection des auditeurs de la 35<sup>e</sup> promotion du cycle diplômant le 20 juin 2012. La réunion du Comité Scientifique ayant statué sur les résultats s'est tenue le 26 juillet 2012, un test de rattrapage a été organisé le 14 novembre 2012 pour les Etats qui n'avaient pas atteint le quota requis de cinq (5) bourses accordées par la BCEAO, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal ;
- l'élaboration d'un programme de formation à l'intention des agents des établissements de crédit de l'Union dans le cadre des actions prioritaires issues de la lettre de mission du Directeur Général des Ressources Humaines et de la Formation. Ce programme a été conçu au terme d'un processus participatif qui a permis de distinguer les trois (3) catégories, en l'occurrence les actions de formation relatives aux obligations réglementaires des établissements de crédit, les sessions dont les thèmes se rapportent aux métiers des établissements

de crédit ainsi que les formations transversales sur le management et le leadership ;

- l'organisation de six (6) séminaires régionaux dans le cadre du programme d'actions extérieures de formation. Ces séminaires ont enregistré la participation de cent dix-sept (117) agents en provenance des administrations économiques et financières des Etats de l'Union et des Banques Centrales de la Mauritanie, de la République de Guinée et du Burundi. Ces actions de formation ont porté sur l'évaluation des politiques publiques, la gestion macroéconomique, le cadre de formulation des stratégies à moyen terme de gestion de la dette, les techniques de prévision économique et l'analyse conjoncturelle, la gestion des banques en difficulté et la résolution des crises bancaires ainsi que la planification et la programmation des investissements publics.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du partenariat extérieur, en vue de diversifier les formations dispensées et relever significativement le niveau de l'offre, le COFEB a entrepris des démarches en vue de développer un partenariat avec des institutions de formation de renom en France et en Grande Bretagne. L'objectif recherché est de mettre à la disposition du public cible (personnel de la BCEAO et des cadres des établissements de crédit de l'UMOA), des produits de formation de qualité conformes aux standards internationaux. Dans ce cadre, un protocole d'accord de coopération a été signé avec HEC-Paris, le 13 décembre 2012 à Dakar. Les diligences relatives à la matérialisation des projets de coopération avec les autres écoles se poursuivent ;

De même, le COFEB poursuit la formalisation des partenariats avec les instituts de formation des autres banques centrales et des institutions financières internationales (Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France et Bank Al Maghrib).

### 7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO

Le processus de reconstruction des immeubles des Agences Auxiliaires de Bouaké et de Man et de réhabilitation de ceux de l'Agence Auxiliaire de Korhogo, interrompu en 2010 et 2011 en raison de la crise post-électorale intervenue en Côte d'Ivoire a repris au cours

de l'année. Tous les bureaux d'études devant intervenir sur ces projets ont été retenus après appel d'offres en septembre 2012.

Pour le choix des architectes, des concours d'architecture lancés en septembre et octobre 2012 ont permis de sélectionner les projets dont la réalisation démarrera en 2013.

### **7.2.3 - Système d'information et de communication**

Au cours de l'exercice 2012, la Banque Centrale a poursuivi les actions visant à rendre son système d'information plus intégré et performant.

Dans ce cadre, le projet de refonte du Centre de traitement entamé en 2011, a été poursuivi. Le nouveau Datacenter, qui entrera en production au premier trimestre de l'année 2013, offrira une meilleure disponibilité des systèmes et des applications. Il garantira un niveau de service élevé aux structures internes de la Banque ainsi qu'aux établissements de crédit, utilisateurs des systèmes de paiement.

Dans le domaine des infrastructures réseaux, la Banque s'est dotée d'une liaison de secours par satellite en vue de se prémunir contre une éventuelle défaillance des accès internet loués auprès des opérateurs locaux. En outre, l'Institut d'émission a renforcé son réseau de télécommunication en augmentant la capacité du segment spatial utilisé sur le satellite. Cette évolution permet d'anticiper sur les besoins futurs, notamment la mise en service du système automatisé de gestion des titres et de la liquidité (TRESOr) et la mise en place du site de secours.

La Banque Centrale a également procédé à la refonte de son système de vidéoconférence en renouvelant les équipements obsolètes et en optimisant l'utilisation de la bande passante du réseau VSAT. Le nouveau système offre une qualité d'image en haute définition.

S'agissant des développements informatiques, l'activité a porté sur la refonte du Portail Intranet qui offre désormais de nouvelles fonctionnalités qui contribueront à l'amélioration de la communication et du travail collaboratif.

Enfin, au plan organisationnel, la Banque s'est dotée d'un nouveau cadre méthodologique pour une meilleure maîtrise de la gestion de ses projets informatiques.

### **7.2.4 - Modernisation de la documentation et des archives**

Dans le cadre de la modernisation des fonctions documentation et archives, un système intégré permettant de partager les ressources archivistiques et documentaires sur l'ensemble des sites de la BCEAO a été mis en place. Au cours de l'année 2012, deux (2) actions au titre de la documentation ont été réalisées. Elles ont porté sur la mise en place d'une nouvelle version du logiciel documentaire utilisé au sein de la Banque Centrale et le renforcement des capacités des documentalistes et archivistes. La migration de la base de données documentaires, fédérant les notices bibliographiques du Siège, des Directions Nationales et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, vers une nouvelle version dudit logiciel, a été réalisée. Cette version appelée « Full Web », plus conviviale, contribue à la dynamique d'amélioration continue des performances en matière de gestion de la documentation. Au total, seize (16) agents de la BCEAO et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA ont été formés à l'utilisation de ce logiciel.

### **7.2.5 - Dispositifs de gestion des risques et activités de contrôle**

Les actions réalisées au cours de l'année 2012 se sont inscrites dans le cadre des activités de contrôle des opérations de l'Inspection et de l'Audit Interne ainsi que de la coordination des travaux du contrôle externe. Elles ont également concerné la poursuite des chantiers et projets initiés, notamment le réaménagement du dispositif de gestion des risques et le management de continuité des activités et de gestion de crise. Le renforcement des compétences des acteurs du contrôle a par ailleurs été poursuivi.

**Au titre du contrôle des opérations ou contrôle de premier niveau**, les activités menées se sont rapportées essentiellement à l'exploitation des différents rapports de contrôle ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Ainsi, l'exploitation des rapports des Contrôleurs des Opérations a permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des différents corps de contrôle. A cet égard, des synthèses trimestrielles portant sur les anomalies relevées, les causes de ces dysfonctionnements, les degrés de mise en œuvre des recommandations ainsi que l'analyse des risques encourus par la Banque Centrale ont été élaborées.

Par ailleurs, les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO ont été effectuées et adressées au Comité d'Orientation et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC) par le Contrôleur Général.

Les différents **chantiers et projets** initiés en 2011 en vue de l'amélioration du fonctionnement du dispositif de contrôle et de maîtrise des risques se sont poursuivis.

Ainsi, le Gouvernement de la Banque a validé la note d'orientation du réaménagement du dispositif de management des risques de la BCEAO et un groupe de projet composé des représentants des différentes structures de la Banque a été mis en place. Le démarrage du projet a été marqué par un important message du Gouverneur publié le 06 décembre 2012.

Pour ce qui est du **management de la continuité d'activité et de gestion de crise**, les travaux du projet de réalisation du plan de continuité d'activité (PCA) ont été finalisés par des missions itinérantes des membres du Comité Technique du projet sur l'ensemble des sites de l'Institut d'émission, à l'exception de la Direction Nationale de la BCEAO pour le Niger et de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération. Les missions au niveau de ces deux sites sont prévues au cours de l'année 2013. Le premier test du dispositif de continuité d'activité a été organisé le jeudi 29 novembre 2012 afin d'évaluer les outils de gestion de crise ainsi que la réaction des structures opérationnelles et de gestion crise concernées.

Les résultats de ce test ont permis de procéder à la recette des travaux du projet au cours du Comité de Pilotage tenu le 05 décembre 2012. Lors de ce comité, le démarrage de la phase de maintien en condition opérationnelle du dispositif de gestion de crise et de continuité d'activité de la BCEAO a été également approuvé.

La décision portant création des organes permanents de gestion de crise et de sécurité de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a été révisée. Elle a pris en compte la réorganisation des services de la Banque intervenue en janvier 2012 et les résultats des travaux du Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Concernant le **renforcement des compétences des acteurs en charge de la prévention des risques et du contrôle de premier niveau**, il s'est traduit en 2012 par l'organisation de plusieurs actions de formation. Les activités de formation au titre de la période ont concerné la participation de deux (2) agents de la Direction de la Prévention des Risques (DPR) aux séminaires sur les thèmes : « Le management des risques selon ISO 31000 » et « Déployer un système de management global des risques » organisés par AFNOR à Paris, respectivement du 2 au 7 avril 2012 et du 24 au 26 septembre 2012. La DPR a également participé à la session de formation sur l'évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales organisée conjointement par le Département Financier du FMI et le Partenariat Multilatéral pour l'Afrique (PMA), à Tunis du 16 au 20 avril 2012.

En outre, la DPR a pris part, à Paris, au séminaire sur la gouvernance d'une banque centrale organisé par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) du 24 au 27 septembre 2012. Elle a par ailleurs participé au séminaire de formation sur l'audit interne et le *risk management* dans une Banque Centrale, organisé par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) à Paris du 8 au 12 octobre 2012.

Enfin, un séminaire animé par le cabinet 2B Consulting a été organisé par la Direction de la Prévention des Risques sur le thème : « Le contrôle interne dans une banque centrale », du 17 au 22 décembre 2012 au Siège de la BCEAO, au profit des agents de la DPR et des Contrôleurs des Opérations.

**Au titre du contrôle de deuxième niveau**, les activités se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre du programme des contrôles de la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) adopté par Monsieur le Gouverneur et approuvé par le Comité d'Audit de la BCEAO. Ce programme a tenu compte des missions non réalisées en 2011, du profil de risques des entités comprises dans le périmètre d'audit de la Banque ainsi que des demandes spécifiques exprimées par les Autorités.

A cet égard, il a été procédé à l'évaluation de la maîtrise des activités par les structures opérationnelles et à l'appréciation de la conformité aux instructions ou aux dispositions réglementaires en vigueur.

Des missions d'audit ont été conduites dans une (1) Direction des Services Centraux sur les transferts émis à l'extérieur de l'UEMOA. Des audits ont également été menés concernant les effectifs de la Caisse et le processus de traitement des billets annulés, respectivement dans deux (2) Agences Principales. Il en est de même pour ce qui concerne les domaines à risques au sein d'une (1) Agence Principale et d'une (1) Agence Auxiliaire. En outre, les activités des projets monétiques d'une (1) Structure liée à la BCEAO ont été auditées.

S'agissant des missions de vérification d'encaisses et de destruction de billets annulés, elles ont concerné six (6) Agences Principales et onze (11) Agences Auxiliaires. Ces opérations ont permis de désengorger les caveaux des sites visités et d'apprécier le respect des normes réglementaires d'occupation de leurs compartiments au regard de la limitation des risques de patrimoine et d'émission associés à la conservation des valeurs.

Quant aux missions spécifiques et celles demandées en cours d'exercice par les Autorités de la Banque, elles ont porté sur un incident de Caisse au Burkina Faso, une assistance au reversement des écritures de la période de fermeture temporaire du réseau de la BCEAO en Côte d'Ivoire en 2011 et la recherche des justificatifs devant permettre la restitution des dépôts du Trésor Ivoirien dans les Agences fermées dans le pays depuis 2002.

Par ailleurs, trente-huit (38) passations de services et de charges ont été supervisées sur différents sites de la Banque. Ces passations sont consécutives aux nominations de responsables par Monsieur le Gouverneur dans le cadre de la réorganisation des Services de la Banque, intervenue en 2012.

Dans le cadre du renforcement continue des capacités des Auditeurs, plusieurs actions de formation ont été menées. Deux séminaires sur des thèmes d'audit interne animés par deux (2) Banques Centrales partenaires de la BCEAO (Banque de France et Bank Al-Maghrib) ainsi que par l'Institute of Internal Auditors (IIA-Sénégal), ont été organisés à l'intention de l'ensemble des Auditeurs.

En outre, des séjours de formation et d'information dans des Directions des Services Centraux du Siège et à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal ont été initiés en faveur des agents affectés, mutés et recrutés durant l'année 2012.

Des stages de formation qualifiante ont également été organisés auprès des deux (2) banques centrales partenaires susvisées, pour six (6) nouveaux Chefs de Mission.

Ces séjours ont été une source d'enrichissement individuel et collectif, au regard des expériences partagées. Ils ont permis d'appréhender les améliorations possibles des pratiques et de mieux comprendre l'importance ainsi que les exigences de la mise en conformité avec les normes internationales d'audit et de qualité.

La coordination des travaux du **contrôle externe ou contrôle de troisième niveau** a porté sur l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2011 par le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux. Elle a ensuite concerné les activités réalisées dans le cadre de la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au compte d'opérations. Cette diligence a porté également sur des missions d'audit spécifiques, notamment le contrôle des comptes du Volet « formation en gestion macroéconomique du projet BCEAO/BEAC » au titre de l'exercice 2011.

Par ailleurs, le suivi des recommandations de la mission de sauvegarde des ressources du FMI a été effectué.

Au cours de la période sous revue, il a été procédé à la désignation des nouveaux Contrôleurs externes de la Banque au titre des exercices 2012, 2013 et 2014.

### 7.2.6 - Dispositif du Contrôle de Gestion

Au cours de l'exercice 2012, le dispositif de contrôle de gestion s'est inscrit dans une dynamique de changement en cohérence avec le système de management de la qualité. Il vise le développement des performances de l'Institut d'Emission, au regard des attentes de ses clients et partenaires.

A cet égard, les principales actions menées ont porté sur la mise en œuvre de la planification stratégique, le déploiement d'un nouveau dispositif de pilotage



performant et la mise en place d'une nouvelle approche de la comptabilité analytique.

S'agissant de la planification stratégique, les actions prioritaires assignées, au début de l'année, à chaque Direction Générale par le Gouverneur ont constitué le socle sur lequel a été bâtie l'édition 2012 du Plan Stratégique 2011-2015. Le suivi de ces actions a été réalisé périodiquement à travers la revue de l'état d'avancement des Programmes de mise en œuvre des Actions Prioritaires (PAP).

Concernant le nouveau dispositif de pilotage, il répond à la nécessité de recentrer le pilotage de la performance au niveau des différents responsables, à travers une meilleure animation des Structures et une prise en charge plus efficace des activités. Il s'appuie sur le triptyque « tableau de bord, actions d'amélioration et instance de pilotage ». Des sessions de formation et d'accompagnement personnalisé de l'ensemble des

Responsables des Directions des Services Centraux du Siège et de la Direction de l'Agence Principale de Dakar ont été organisées, dans ce cadre, avec le concours d'un cabinet de consultants. Des sessions de formation spéciales ont également été animées en faveur du haut management de la Banque, des Directeurs Nationaux et du Secrétaire Général de la Commission Bancaire. Elles seront poursuivies en 2013 pour couvrir l'ensemble des structures de la Banque.

Sur le volet de la comptabilité analytique, une approche méthodologique selon l'approche processus a été élaborée. Elle est orientée vers l'optimisation de l'organisation et des ressources de la Banque qui représente le troisième axe de la politique qualité. Pour 2012, la mise en œuvre de la comptabilité analytique a été focalisée sur deux processus pilotes pour lesquels la finalité de l'information analytique recherchée a été clairement identifiée. Il est envisagé sa généralisation à d'autres processus en 2013.

# ANNEXES



# SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union.....	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International.....	A3 à A5
Tableaux Ressources-Emplois du Produit Intérieur Brut (PIB) .....	A6 à A10
Production des principales cultures d'exportation.....	A11
Production des principales cultures vivrières.....	A12
Elevage et pêche.....	A13
Mines et pétrole.....	A14
Prix à la production des cultures d'exportation.....	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation.....	A16
Tableaux des opérations financières des Etats.....	A17 à A21
Balance des paiements.....	A22 à A26
Situation des institutions monétaires.....	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale.....	A32 à A36
Situation des banques.....	A37 à A41
Position nette des Gouvernements.....	A42 à A46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées.....	A47 à A49
Evolution de la base monétaire.....	A50 à A54
Utilisations déclarées à la Centrale des risques.....	A55 à A63
Mouvements de billets entre Agences.....	A64
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO.....	A65
Chronologie des mesures de politique monétaire.....	A66 à A76
Documents publiés par la BCEAO.....	A77

**U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION**

	2009	2010	2011	2012	2010				2011				2012			
					1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.				1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.				1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.			
Prix moyens de la période en francs CFA / kg																
CACAO	1 381	1 552	1 404	1 216	1 561	1 657	1 555	1 432	1 604	1 400	1 409	1 203	1 170	1 168	1 307	1 218
Prix indicatif O.I.C.C.																
CAFE	800	847	1 120	1 130	703	815	918	950	1 143	1 191	1 118	1 028	1 088	1 165	1 214	1 051
Prix indicatif robusta O.I.C.																
COTON	616	995	1 361	902	803	909	951	1 319	1 839	1 510	1 077	1 016	1 029	897	849	833
Indice A Liverpool																
HUILE DE PALME*	324	447	531	503	382	420	447	538	599	522	503	498	552	556	518	387

\* Sumatra C.I.F.N.W. Europe

Sources : Reuters, Oil World, Bulletin du CNUCED, BCEAO.

**INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA**

	2009	2010	2011	2012	2010				2011				2012			
					1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.				1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.				1er trim. 2e trim. 3e trim. 4e trim.			
Indices moyens - Base 100 janvier 2000																
CACAO	141,8	159,3	144,2	124,9	160,3	170,2	159,7	147,1	164,7	143,8	144,7	123,5	120,1	119,9	134,2	125,1
CAFE	96,4	102,0	134,9	136,1	84,7	98,2	110,6	114,5	137,7	143,5	134,7	123,8	131,1	140,4	146,3	126,6
COTON	78,6	127,0	173,6	115,1	102,4	115,9	121,3	168,3	234,6	192,7	137,4	129,6	131,3	114,4	108,4	106,3
HUILE DE PALME	132,5	182,4	216,7	205,5	155,9	171,6	182,6	219,6	244,5	213,4	205,5	203,5	225,6	227,0	211,5	158,0

Source : BCEAO.

**POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.**

		<b>31 décembre</b>		
		<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
		<i>Millions de DTS</i>		
<b>U.M.O.A. - Position globale</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	700,7	700,3	700,3
	-Quote-part	855,8	855,8	855,8
	-Positions de réserve	31,3	31,3	31,3
Département général	-Encours des tirages	0,0	0,0	
	dont : .Tranches de crédits	0,0	0,0	
	. AUPC <sup>1</sup>	0,0	0,0	
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	544,5	682,7	869,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	121,4
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts		81,3	
<b>Bénin</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	49,7	49,7	49,7
Département général	-Quote-part	61,9	61,9	61,9
	-Positions de réserve	2,2	2,2	2,2
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	35,4	56,4	77,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Burkina</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	48,2	48,1	48,1
Département général	-Quote-part	60,2	60,2	60,2
	-Positions de réserve	7,5	7,5	7,4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	83,6	94,1	138,4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

<sup>1</sup> AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2010	2011	2012
		<i>Millions de DTS</i>		
<b>Côte d'Ivoire</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	273,0	272,9	272,9
	-Quote-part	325,2	325,2	325,2
Département général	-Positions de réserve	0,8	0,8	0,8
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	248,4	318,0	431,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts		81,3	81,3
<b>Guinée-Bissau</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	12,4	12,4	12,4
	-Quote-part	14,2	14,2	14,2
Département général	-Positions de réserve	0,1	0,1	0,1
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	2,4	7,2	7,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Mali</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	73,4	73,4	73,4
	-Quote-part	93,3	93,3	93,3
Département général	-Positions de réserve	9,9	9,9	9,9
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	31,9	60,3	65,1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : *Fonds Monétaire International*.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

<sup>1</sup> AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

## POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2010	2011	2012
		<i>Millions de DTS</i>		
<b>Niger</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	54,3	54,3	54,3
Département général	-Quote-part	65,8	65,8	65,8
	-Positions de réserve	8,6	8,6	8,6
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	39,4	36,4	43,5
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
<b>Sénégal</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	130,3	130,2	130,2
Département général	-Quote-part	161,8	161,8	161,8
	-Position de réserve	1,7	1,7	1,7
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	16,9	14,9	11,4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	121,4
<b>Togo</b>				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	59,3	59,3	59,3
Département général	-Quote-part	73,4	73,4	73,4
	-Positions de réserve	0,4	0,4	0,4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	86,4	95,3	95,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).



**UEMOA - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>34 910,3</b>	<b>36 668,4</b>	<b>40 243,9</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>31 046,4</b>	<b>32 535,0</b>	<b>35 875,4</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>10 162,5</b>	<b>10 820,7</b>	<b>11 988,5</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	10 162,5	10 820,7	11 988,5
<b>Secteur secondaire</b>	<b>6 901,9</b>	<b>7 444,9</b>	<b>8 425,2</b>
Industries extractives	1 220,5	1 594,0	1 865,9
Industries manufacturières	3 486,6	3 637,6	4 050,8
Electricité, Gaz, Eau	678,2	726,7	786,1
Bâtiment, Travaux Publics	1 516,6	1 486,6	1 722,4
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>13 982,0</b>	<b>14 269,4</b>	<b>15 461,7</b>
Commerce de gros et de détail	4 970,7	5 217,1	5 615,7
Transports, Entrepôts et Communications	2 044,4	2 087,9	2 362,2
Autres services marchands	3 606,0	3 554,1	3 856,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	3 360,9	3 410,3	3 626,9
Services non marchands	3 863,9	4 133,4	4 368,5
Importation de biens et services	14 628,9	14 555,2	16 971,2
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>49 539,2</b>	<b>51 223,6</b>	<b>57 215,1</b>
Consommation publique	5 132,8	5 427,4	5 787,1
Consommation privée	25 224,5	26 275,3	28 702,3
Formation brute du capital fixe	6 518,3	6 767,4	7 701,2
Variation des stocks	500,1	-121,3	1 283,9
Exportation de biens et services	12 163,4	12 874,6	13 740,6
Déflateur du PIB	102,5	104,3	103,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,0%	5,0%	9,8%
Taux de croissance réel (%)	4,4%	0,7%	6,4%
Population (millions)	97,9	101,7	104,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de FCFA)	356,8	360,4	384,0

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

\* Estimation.

**BENIN - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>3 248,0</b>	<b>3 443,3</b>	<b>3 858,3</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>2 917,1</b>	<b>3 091,1</b>	<b>3 483,3</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 053,8</b>	<b>1 149,0</b>	<b>1 252,3</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 053,8	1 149,0	1 252,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>429,4</b>	<b>457,4</b>	<b>496,3</b>
Industries extractives	7,4	8,0	8,5
Industries manufacturières	250,6	264,7	289,4
Electricité, Gaz, Eau	33,7	35,9	40,6
Bâtiment, Travaux Publics	137,7	148,8	157,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 433,9</b>	<b>1 484,7</b>	<b>1 734,7</b>
Commerce de gros et de détail	537,0	554,9	616,9
Transports, Entrepôts et Communications	263,9	273,7	401,8
Autres services marchands	304,2	322,3	343,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	328,8	333,8	372,2
Services non marchands	330,9	352,2	375,0
Importation de biens et services	1 134,2	1 096,7	1 145,4
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>4 382,2</b>	<b>4 540,0</b>	<b>5 003,7</b>
Consommation publique	385,4	400,0	436,4
Consommation privée	2 492,1	2 689,3	3 028,8
Formation brute du capital fixe	666,0	712,9	766,2
Variation des stocks	17,5	22,7	37,7
Exportation de biens et services	821,2	715,1	734,6
Déflateur du PIB	101,9	102,4	106,3
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,5%	6,0%	12,1%
Taux de croissance réel (%)	2,6%	3,5%	5,4%
Population (millions)	8,8	9,1	9,4
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	369,1	378,1	409,3

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

\* Estimation.

**BURKINA FASO - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>4 453,9</b>	<b>4 793,3</b>	<b>5 404,4</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>3 638,8</b>	<b>3 904,4</b>	<b>4 443,7</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 443,8</b>	<b>1 498,6</b>	<b>1 787,2</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 443,8	1 498,6	1 787,2
<b>Secteur secondaire</b>	<b>833,2</b>	<b>1 001,4</b>	<b>1 025,3</b>
Industries extractives	287,8	494,4	506,9
Industries manufacturières	303,8	312,6	315,1
Electricité, Gaz, Eau	32,9	35,2	34,1
Bâtiment, Travaux Publics	208,7	159,2	169,2
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 361,9</b>	<b>1 404,3</b>	<b>1 631,2</b>
Commerce de gros et de détail	606,1	683,9	715,0
Transports, Entrepôts et Communications	174,8	176,7	184,0
Autres services marchands	196,9	189,5	354,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	384,2	354,2	377,7
Services non marchands	815,0	889,0	960,7
Importation de biens et services	1 266,3	1 628,1	1 930,9
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>5 720,2</b>	<b>6 421,4</b>	<b>7 335,3</b>
Consommation publique	918,0	994,0	1 086,9
Consommation privée	2 744,2	3 026,4	3 658,9
Formation brute du capital fixe	1 014,3	936,4	995,0
Variation des stocks	108,0	167,2	193,7
Exportation de biens et services	935,6	1 297,5	1 400,9
Déflateur du PIB	104,7	102,5	103,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	13,0%	7,6%	12,7%
Taux de croissance réel (%)	7,9%	5,0%	9,0%
Population (millions)	15,7	16,2	16,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	282,9	295,0	322,0

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

\* Estimation.

**CÔTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>11 352,2</b>	<b>11 360,0</b>	<b>12 600,0</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>9 888,9</b>	<b>9 845,0</b>	<b>11 010,8</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>3 003,9</b>	<b>3 376,3</b>	<b>3 513,3</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 003,9	3 376,3	3 513,3
<b>Secteur secondaire</b>	<b>2 717,9</b>	<b>2 658,9</b>	<b>3 134,9</b>
Industries extractives	269,7	300,0	290,8
Industries manufacturières	1 619,3	1 563,9	1 788,5
Electricité, Gaz, Eau	272,4	279,0	303,6
Bâtiment, Travaux Publics	556,4	516,0	752,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>4 167,1</b>	<b>3 809,7</b>	<b>4 362,7</b>
Commerce de gros et de détail	1 550,8	1 511,8	1 694,9
Transports, Entrepôts et Communications	428,8	365,1	441,2
Autres services marchands	1 219,6	1 093,1	1 246,1
Droits et taxes à l'importation et TVA	967,9	839,7	980,5
Services non marchands	1 463,2	1 515,0	1 589,2
Importation de biens et services	5 340,0	4 340,5	5 894,1
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>16 692,2</b>	<b>15 700,4</b>	<b>18 494,1</b>
Consommation publique	1 640,1	1 581,5	1 819,3
Consommation privée	7 641,4	7 640,2	8 264,1
Formation brute du capital fixe	1 025,5	928,0	1 720,0
Variation des stocks	144,9	-719,9	189,4
Exportation de biens et services	6 240,3	6 270,6	6 501,2
Déflateur du PIB	101,9	105,0	101,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,3%	0,1%	10,9%
Taux de croissance réel (%)	2,4%	-4,7%	9,8%
Population (millions)	22,9	23,5	24,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	495,9	482,7	520,9

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

\* Estimation.

**GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>418,5</b>	<b>465,1</b>	<b>469,0</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>372,3</b>	<b>413,7</b>	<b>414,1</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>188,7</b>	<b>211,4</b>	<b>216,0</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	188,7	211,4	216,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>53,2</b>	<b>57,2</b>	<b>56,4</b>
Industries extractives	0,2	0,2	0,2
Industries manufacturières	46,8	50,1	49,5
Electricité, Gaz, Eau	1,5	1,6	1,6
Bâtiment, Travaux Publics	4,7	5,2	5,1
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>130,3</b>	<b>145,2</b>	<b>141,7</b>
Commerce de gros et de détail	74,6	83,5	80,8
Transports, Entrepôts et Communications	16,9	18,9	18,0
Autres services marchands	15,3	16,9	17,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	23,5	25,9	25,3
Services non marchands	46,3	51,3	54,8
Importation de biens et services	148,1	173,5	164,5
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>566,6</b>	<b>638,6</b>	<b>633,5</b>
Consommation publique	42,1	47,3	49,7
Consommation privée	411,9	421,3	453,8
Formation brute du capital fixe	27,2	32,4	30,3
Variation des stocks	0,9	1,4	0,1
Exportation de biens et services	84,5	136,2	99,7
Déflateur du PIB	102,6	105,5	102,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,2%	11,1%	0,8%
Taux de croissance réel (%)	4,5%	5,3%	-1,5%
Population (millions)	1,4	1,5	1,5
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	288,8	314,4	310,5

Source : Institut National de la Statistique.

\* Estimation.

**MALI - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>4 655,7</b>	<b>5 024,2</b>	<b>5 239,3</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>4 256,8</b>	<b>4 597,4</b>	<b>4 828,2</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 697,8</b>	<b>1 773,3</b>	<b>2 009,5</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 697,8	1 773,3	2 009,5
<b>Secteur secondaire</b>	<b>843,4</b>	<b>1 000,8</b>	<b>1 043,4</b>
Industries extractives	287,3	350,8	421,8
Industries manufacturières	226,8	287,5	333,0
Electricité, Gaz, Eau	91,1	99,8	100,8
Bâtiment, Travaux Publics	238,2	262,6	187,8
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1 715,7</b>	<b>1 823,4</b>	<b>1 775,4</b>
Commerce de gros et de détail	250,1	268,4	280,5
Transports, Entrepôts et Communications	316,4	326,5	214,1
Autres services marchands	669,1	713,3	770,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	480,0	515,2	510,0
Services non marchands	398,9	426,8	411,1
Importation de biens et services	1 861,1	1 810,8	1 777,3
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>6 516,8</b>	<b>6 835,0</b>	<b>7 016,6</b>
Consommation publique	788,3	859,2	808,0
Consommation privée	3 374,5	3 505,6	3 534,8
Formation brute du capital fixe	985,9	1 114,3	848,5
Variation des stocks	155,0	43,8	246,0
Exportation de biens et services	1 213,1	1 312,1	1 579,2
Déflateur du PIB	103,9	105,1	105,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	10,0%	7,9%	4,3%
Taux de croissance réel (%)	5,8%	2,7%	-1,2%
Population (millions)	15,1	15,6	16,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	309,3	321,5	322,9

Source : Institut National de la Statistique.

\* Estimation.

**NIGER - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	Milliards de francs CFA		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>2 832,1</b>	<b>3 025,7</b>	<b>3 458,0</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>2 570,2</b>	<b>2 727,5</b>	<b>3 123,0</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>1 158,3</b>	<b>1 156,8</b>	<b>1 320,0</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 158,3	1 156,8	1 320,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>442,2</b>	<b>486,7</b>	<b>704,4</b>
Industries extractives	203,4	226,0	372,9
Industries manufacturières	134,9	144,0	209,2
Electricité, Gaz, Eau	32,3	40,5	38,9
Bâtiment, Travaux Publics	71,6	76,2	83,4
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>969,7</b>	<b>1 084,0</b>	<b>1 098,6</b>
Commerce de gros et de détail	403,3	435,5	460,4
Transports, Entrepôts et Communications	171,9	193,2	209,9
Autres services marchands	182,4	198,7	209,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	212,1	256,6	219,0
Services non marchands	261,9	298,2	335,0
Importation de biens et services	1 395,8	1 489,5	1 791,2
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>4 227,9</b>	<b>4 515,2</b>	<b>5 249,2</b>
Consommation publique	224,5	281,0	272,9
Consommation privée	2 238,0	2 365,2	2 912,2
Formation brute du capital fixe	1 101,6	1 204,8	1 232,3
Variation des stocks	29,9	2,0	7,4
Exportation de biens et services	633,9	662,2	824,4
Déflateur du PIB	103,3	104,6	103,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,8%	6,8%	14,3%
Taux de croissance réel (%)	8,2%	2,1%	10,8%
Population (millions)	15,2	15,7	17,1
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	186,3	192,6	201,9

Source : Institut National de la Statistique.

\* Estimation.

**SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>6 368,6</b>	<b>6 816,4</b>	<b>7 225,0</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>5 971,8</b>	<b>6 388,9</b>	<b>6 773,8</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>970,2</b>	<b>940,4</b>	<b>1 054,1</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	970,2	940,4	1 054,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>1 321,3</b>	<b>1 498,9</b>	<b>1 588,9</b>
Industries extractives	123,5	161,0	183,3
Industries manufacturières	781,6	886,9	929,3
Electricité, Gaz, Eau	170,7	185,2	209,2
Bâtiment, Travaux Publics	245,6	265,8	267,1
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>3 680,3</b>	<b>3 949,7</b>	<b>4 130,7</b>
Commerce de gros et de détail	990,1	1 090,1	1 131,0
Transports, Entrepôts et Communications	646,5	697,2	732,7
Autres services marchands **	1 251,9	1 284,9	1 351,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	791,8	877,5	915,2
Services non marchands	396,8	427,5	451,3
Importation de biens et services	2 577,8	2 950,5	3 113,2
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>8 946,3</b>	<b>9 766,9</b>	<b>10 338,3</b>
Consommation publique	944,2	1 058,3	1 058,8
Consommation privée	4 964,6	5 111,7	5 298,4
Formation brute du capital fixe	1 414,5	1 529,3	1 646,5
Variation des stocks	30,4	331,5	549,3
Exportation de biens et services	1 592,6	1 736,1	1 785,3
Déflateur du PIB	101,5	104,3	102,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,6%	7,0%	6,0%
Taux de croissance réel (%)	4,1%	2,6%	3,5%
Population (millions)	12,3	12,6	12,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	516,1	540,8	561,1

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

\* Estimation.

\*\* Y compris services publics d'éducation.

**TOGO - TABLEAU RESSOURCES - EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT**

	2010	2011 (*)	2012 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>1 581,4</b>	<b>1 740,4</b>	<b>1 989,9</b>
<b>PIB marchand</b>	<b>1 430,5</b>	<b>1 567,0</b>	<b>1 798,5</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>645,9</b>	<b>714,9</b>	<b>836,1</b>
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	645,9	714,9	836,1
<b>Secteur secondaire</b>	<b>261,4</b>	<b>283,7</b>	<b>375,6</b>
Industries extractives	41,2	53,6	81,5
Industries manufacturières	122,7	127,9	136,8
Electricité, Gaz, Eau	43,7	49,5	57,3
Bâtiment, Travaux Publics	53,7	52,7	100,0
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>523,1</b>	<b>568,5</b>	<b>586,8</b>
Commerce de gros et de détail	139,8	144,1	145,9
Transports, Entrepôts et Communications	91,6	94,7	94,1
Autres services marchands	119,2	122,2	119,7
Droits et taxes à l'importation et TVA	172,6	207,5	227,0
Services non marchands	150,9	173,4	191,4
Importation de biens et services	905,5	1 065,6	1 154,4
<b>Ressources = Emplois</b>	<b>2 486,9</b>	<b>2 806,0</b>	<b>3 144,3</b>
Consommation publique	190,2	206,1	255,0
Consommation privée	1 357,9	1 515,7	1 551,2
Formation brute du capital fixe	283,2	309,2	462,3
Variation des stocks	13,4	30,0	60,3
Exportation de biens et services	642,1	744,9	815,4
Déflateur du PIB	101,8	104,9	108,0
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,9%	10,1%	14,3%
Taux de croissance réel (%)	4,0%	4,9%	5,9%
Population (millions)	5,9	6,0	6,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	269,5	289,6	323,4

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

\* Estimation.

**UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION**

	2010	2011	2012
<b>BENIN</b>			
Arachides	154 403	131 790	127 751
Coton graine	136 958	200 000	240 043
Karité	-	-	-
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
Noix de cajou	102 138	162 987	203 734
Ananas	266 042	246 702	375 636
<b>Burkina</b>			
Arachides	340 166	265 322	310 692
Coton graine	529 620	441 057	548 856
Karité	187 000	190 740	201 040
Sésame	90 649	84 759	100 524
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Café	94 372	41 641	122 300
Cacao	1 393 931	1 559 400	1 392 500
Coton graine	178 200	198 300	272 600
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
Caoutchouc	231 500	238 700	254 200
Canne à sucre	155 900	202 000	212 300
Tabac	-	-	-
Bananes(2)	372 900	355 700	409 000
Ananas(2)	78 500	91 600	100 800
Bois en grume(1)	-	-	-
Bois débité(1)	-	-	-
Noix de cajou	370 000	380 000	418 000
Arachides	90 227	91 844	94 599
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Arachides	36 177	42 759	45 214
Noix de cajou	121 000	161 725	149 596
Palmistes	2 000	2 000	2 000
Coton	3 071	3 130	3 189
<b>MALI</b>			
Arachides	336 027	339 258	339 258
Coton graine	243 582	445 314	453 822
Karité	-	-	-
Tabac	-	-	-
<b>NIGER</b>			
Arachides	406 245	395 669	291 763
Coton graine	-	545	-
Haricot et niébé	1 773 423	1 568 828	1 329 514
<b>SENEGAL</b>			
Arachides	1 286 855	527 528	692 752
Coton graine	26 045	20 538	34 753
Tomate industrielle	-	-	-
<b>TOGO</b>			
Café	9 609	9 597	10 201
Cacao	13 432	5 638	6 500
Coton graine	46 891	79 500	95 000
Arachides	46 495	47 369	31 947
Karité	-	-	-
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	41 011	43 491	46 120
<b>U.M.O.A.</b>			
Cacao	1 407 363	1 565 038	1 399 000
Café	103 981	51 238	132 501
Coton graine	1 164 367	1 388 384	1 648 263
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	43 011	45 491	48 120
Karité	187 000	190 740	201 040
Sésame	90 649	84 759	100 524
Arachides	2 696 595	1 841 539	1 933 976
Caoutchouc	231 500	238 700	254 200
Tabac	-	-	-
Bananes(2)	372 900	355 700	409 000
Ananas	344 542	338 302	476 436
Bois en grume(1)	-	-	-
Bois débité(1)	-	-	-
Canne à sucre	155 900	202 000	212 300
Tomate industrielle	-	-	-
Noix de cajou	593 138	704 712	771 330
Haricot et niébé	1 773 423	1 568 828	1 329 514

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

**UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES**

	2010	2011	2012
	Milliers de tonnes		
<b>BENIN</b>			
Maïs	1 012,6	1 166,0	1 174,6
Mil et sorgho	183,6	157,9	136,8
Riz paddy	125,6	219,6	219,1
Igname	2 624,0	2 734,9	2 739,0
Manioc	3 444,7	3 645,9	3 295,8
Haricot et niébé	107,4	85,5	93,2
Autres	482,1	432,9	584,8
	<b>7 979,9</b>	<b>8 442,6</b>	<b>8 243,3</b>
<b>BURKINA FASO</b>			
Maïs	1 133,5	1 076,8	1 556,3
Mil et sorgho	3 138,1	2 334,3	3 002,2
Riz paddy	232,9	240,9	319,4
Fonio	90,6	84,7	100,5
Autres	923,4	741,9	894,1
	<b>5 446,2</b>	<b>4 408,3</b>	<b>5 889,5</b>
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Maïs	822,4	939,5	1 073,2
Riz paddy	982,0	1 180,2	1 418,3
Mil et sorgho	92,9	95,3	
Igname	6 562,4	6 894,6	7 243,5
Manioc	2 753,9	2 872,5	2 996,1
Banane plantain	2 200,0	1 882,4	1 957,2
Autres	363,0	367,1	
	<b>13 776,7</b>	<b>14 231,5</b>	<b>14 688,4</b>
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Riz paddy	209,2	175,2	198,5
Maïs	5,8	5,8	7,2
Mil et sorgho	35,2	33,0	40,5
Patate douce	10,3	10,3	13,2
Manioc	17,9	17,9	20,8
Autres	2,0	1,8	2,6
	<b>280,5</b>	<b>244,0</b>	<b>282,8</b>
<b>MALI</b>			
Maïs	1 403,6	1 298,2	1 418,9
Mil et sorgho	2 630,1	2 653,2	3 002,1
Riz paddy	2 305,6	1 741,5	2 076,4
Autres	76,1	84,9	57,5
	<b>6 415,5</b>	<b>5 777,7</b>	<b>6 554,9</b>
<b>NIGER</b>			
Mil et sorgho	5 148,2	3 531,2	5 237,9
Riz paddy	30,0	12,2	5,4
Autres (y compris niébé)	1 976,2	1 700,1	1 502,6
	<b>7 154,3</b>	<b>5 243,6</b>	<b>6 745,9</b>
<b>SENEGAL</b>			
Maïs	186,5	124,1	239,0
Mil et sorgho	975,9	567,6	802,0
Riz paddy	604,0	439,3	627,5
Manioc	181,2	154,9	189,5
Haricot et niébé	48,9	28,1	55,0
Pastèques	240,8	148,1	182,1
Autres	6,6	5,4	6,8
	<b>2 244,0</b>	<b>1 467,6</b>	<b>2 101,9</b>
<b>TOGO</b>			
Maïs	638,1	650,8	807,5
Mil et sorgho	295,9	293,6	254,5
Riz paddy	110,1	112,2	123,7
Igname	710,5	727,7	793,8
Manioc	908,8	998,5	892,9
Haricot et niébé	76,2	76,5	100,2
Autres	1 421,4	1 485,1	1 585,5
	<b>4 161,0</b>	<b>4 344,6</b>	<b>4 558,1</b>
<b>U.M.O.A</b>			
Maïs	5 202,5	5 261,2	6 276,7
Mil et sorgho	12 500,0	9 666,1	12 475,9
Riz paddy	4 599,5	4 121,1	4 988,3
Fonio	18,3	14,5	20,7
Igname	9 896,9	10 357,2	10 776,3
Manioc	7 306,4	7 689,6	7 395,1
Patate douce	10,3	10,3	13,2
Banane plantain	2 200,0	1 882,4	1 957,2
Haricot et niébé	232,4	190,1	248,4
Pastèques	240,8	148,1	182,1
Autres	5 250,8	4 819,2	4 633,9
	<b>47 458,1</b>	<b>44 159,9</b>	<b>48 967,8</b>

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.

**UMOA - ELEVAGE ET PECHE**

Pays/Produits	2010	2011	2012
<b>ELEVAGE</b>	<i>Milliers de têtes</i>		
<b>BENIN</b>			
Bovins	2 058	2 111	2 166
Ovins et caprins	2 418	2 471	2 525
Porcins	388	406	423
Volailles	34 718	35 846	37 011
<b>BURKINA FASO</b>			
Bovins	8 399	8 567	8 738
Ovins et caprins	21 450	22 225	23 029
Porcins	2 489	2 589	2 692
Volailles	36 976	37 716	38 470
Asins	1 051	1 072	1 093
Equins	41	42	43
Camelins	17	17	18
<b>COTE d'IVOIRE (1)</b>			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Volailles			
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Bovins	1 357	1 387	1 429
Ovins et caprins	979	1 009	1 034
Volailles	1 539	1 616	1 700
<b>MALI</b>			
Asins			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Equins			
Volailles			
Camelins			
<b>NIGER</b>			
Bovins			
Ovins et caprins			
<b>SENEGAL</b>			
Bovins	3 313	3 346	3 423
Ovins et caprins	10 326	10 603	10 999
Porcins	354	364	376
Equins	973	529	533
Volailles	39 271	44 171	50 633
<b>TOGO</b>			
Bovins	47	48	49
Ovins et caprins	1 868	1 962	2 060
Porcins	385	404	424
Volailles	20 695	22 350	24 138
<b>UMOA</b>	<i>Tonnes</i>		
Asins	1 051	1 072	1 093
Camelins	17	17	18
Bovins	15 173	15 459	15 805
Ovins et caprins	37 040	38 269	39 647
Porcins	3 617	3 762	3 916
Equins	1 015	571	576
Volailles	133 198	141 699	151 952
<b>PECHE</b>			
<b>BENIN</b>	40 942	41 351	41 765
<b>BURKINA</b>	-	-	-
<b>COTE D'IVOIRE</b>	-	-	-
<b>GUINEE-BISSAU</b>	34 422	35 117	34 407
<b>MALI</b>	-	-	-
<b>NIGER (*)</b>	-	-	-
<b>SENEGAL</b>	409 429	414 051	398 878
<b>TOGO</b>	20 987	21 616	22 265
<b>UMOA</b>	505 780	512 136	497 315

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.



UMOA – MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire		Mali	Niger		Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Uranium	Phosphates de calcium	Phosphates d'alumine	Sel	Phosphates de calcium	Clinker
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	kg	tonnes	tonnes			tonnes	
<b>PRODUCTION</b>												
1993	1 061 900	2 140	63 035	1 907	5 939		2 851	1 667 000		85 000	1 800 000	
1994	884 577	1 640		1 872	4 599		2 956	1 587 350		87 600	2 121 489	
1995	653 615	1 900	2 294	2 008	6 291		2 974	1 483 700		110 000	2 591 213	
1996	552 144	1 384	5 815	2 054	6 584		3 322	1 376 807		100 000	2 730 869	
1997	456 127	1 365	5 266	2 496	18 521		3 499	1 584 405		110 000	2 631 353	
1998	355 900	1 600	3 806	2 009	21 156		3 516	1 514 897		137 197	2 253 411	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 948	1 797 150		145 000	1 714 530	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		2 896	1 846 306		124 000	1 370 136	
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 917	1 708 000		141 000	1 066 581	
2002		624	5 297	3 570	66 068		3 024	1 547 000		183 000	1 280 609	943 700
2003		780	7 506	1 313	51 598		3 149	1 761 924		159 223	1 471 328	1 650 928
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089	1 753 833		174 000	1 115 180	1 553 534
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000	1 689 040		156 138	1 020 868	1 675 779
2006		727	22 194	1 452	58 382	2 627	3 432	766 771		198 561	1 171 261	1 307 265
2007		829	17 503	1 466	52 753	2 615	3 155	747 614		212 394	750 059	1 162 339
2008		5 600	16 520	2 883	52 753	2 375	3 072	625 842		240 576	842 508	915 172
2009		12 500	18 542	7 055	48 533	1 929	3 242	903 000		222 297	725 547	1 050 198
2010		26 244	14 562	5 080	42 033	1 989	4 198	1 055 075		163 410	695 150	1 059 972
2011		38 749	12 391	12 357	42 038	1 872	4 159	1 412 000		271 574	757 622	978 612
2012		42 419	9 624	9 903	46 273	1 581	4 569	1 380 000		341 139	926 484	1 167 564
<b>VENTES</b>												
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907			3 748	959 354		68 535	1 567 391	
1994	971 115	1 640		1 872			2 787	603 136		105 425	2 181 489	
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291		3 116	857 884		88 713	2 906 900	
1996	569 235	1 384	5 815	2 054	6 584		2 970	836 410		81 481	2 633 725	
1997	408 527	1 365	5 266	2 485	16 323		3 921	615 063		131 495	2 686 640	
1998	419 900	1 600	3 806	1 995	20 589		3 627	373 463		126 024	2 242 641	
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 960	657 325		107 508	1 616 751	
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		3 040	513 900		119 914	1 219 859	
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 960	510 409		146 287	1 304 177	
2002		624	4 993	3 570	66 068		2 960	486 000		157 263	1 327 710	
2003		780	7 506	1 313	51 598		2 830	203 900		149 400	1 355 986	1 653 632
2004		1 008	8 125	1 272	41 585	611	3 048	197 900		149 000	1 235 642	1 585 143
2005		1 257	1 315	1 638	49 058	2 961	3 590	174 400		114 500	1 047 893	1 528 483
2006		727	3 080	1 327	58 382	2 627	3 160	177 900		171 700	1 173 260	1 280 567
2007		829	2 074	1 466	41 585	2 615	3 551	181 600		173 700	737 166	1 068 423
2008		5 600		2 884	49 058	2 375	3 129	209 100		195 700	686 472	533 752
2009		12 500		7 055	48 533	1 929	3 200	208 090		184 851	681 127	1 129 620
2010		26 244		1 466	42 033	1 989	4 200	198 428		193 609	857 772	1 060 864
2011		38 749		6 798	42 038	1 872	4 171	189 338		227 733	755 874	1 055 088
2012		42 419		9 903	46 273	1 581	4 500	177 329		191 459	817 616	1 140 300

Source : Sociétés minières nationales.

**UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION**

	2009-2010	2010-2011	2011/2012
	<i>Francs CFA le kilogramme</i>		
<b>BENIN</b>			
Arachide en coque	-	-	-
Café	-	-	-
Coton graine	190	250	250
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
<b>BURKINA FASO</b>	192	194	201
Arachide décortiquée	200	245	245
Coton graine	160	182	182
<b>COTE D'IVOIRE</b>			
Cacao	979	756	657
Café	302	260	526
Coton graine	185	200	200
Régimes de palme	-	-	
<b>GUINEE-BISSAU</b>			
Arachide	-	-	
Noix de cajou	180	270	350
Palmistes			
Coton	-	-	
<b>MALI</b>			
Arachide en coque	-	-	
Coton graine	200	170	255
<b>NIGER</b>			
Arachide en coque	-	-	
Coton graine	-	-	
<b>SENEGAL</b>			
Arachide en coque	165	165	175
Coton graine	185	205	179
<b>TOGO</b>			
Cacao	1 305	1 143	1 051
Café	419	814	957
Coton graine	175	205	215
Palmistes	94	95	96

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

## UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2008

	2010	2011	2012
<b>COTONOU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	100,7	104,3	111,1
2 <sup>e</sup> trimestre	103,1	105,3	112,4
3 <sup>e</sup> trimestre	102,2	105,7	112,5
4 <sup>e</sup> trimestre	104,3	106,2	114,0
Année	102,6	105,4	112,5
<b>OUAGADOUGOU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	99,7	100,6	104,0
2 <sup>e</sup> trimestre	100,3	102,3	106,2
3 <sup>e</sup> trimestre	100,9	104,1	109,0
4 <sup>e</sup> trimestre	100,1	105,1	108,6
Année	100,3	103,0	107,0
<b>ABIDJAN</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	100,7	105,9	107,6
2 <sup>e</sup> trimestre	102,6	109,6	108,0
3 <sup>e</sup> trimestre	102,3	107,0	109,1
4 <sup>e</sup> trimestre	103,5	106,7	110,1
Année	102,3	107,3	108,7
<b>GUINEE BISSAU</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	97,9	102,6	105,1
2 <sup>e</sup> trimestre	98,3	105,0	107,0
3 <sup>e</sup> trimestre	100,3	105,6	107,8
4 <sup>e</sup> trimestre	101,1	104,6	106,8
Année	99,4	104,4	106,7
<b>BAMAKO</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	102,0	104,3	110,1
2 <sup>e</sup> trimestre	102,4	105,3	113,0
3 <sup>e</sup> trimestre	105,7	108,3	113,8
4 <sup>e</sup> trimestre	104,2	108,7	112,5
Année	103,6	106,7	112,3
<b>NIAMEY</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	99,5	103,1	102,8
2 <sup>e</sup> trimestre	101,0	103,6	104,7
3 <sup>e</sup> trimestre	102,8	105,7	106,2
4 <sup>e</sup> trimestre	102,3	105,1	105,8
Année	101,4	104,4	104,9
<b>DAKAR</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	97,8	101,3	103,5
2 <sup>e</sup> trimestre	96,8	101,2	102,2
3 <sup>e</sup> trimestre	99,9	102,7	103,7
4 <sup>e</sup> trimestre	101,3	104,0	105,8
Année	99,0	102,3	103,8
<b>LOME</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	104,5	108,6	110,9
2 <sup>e</sup> trimestre	104,5	109,6	112,2
3 <sup>e</sup> trimestre	105,7	109,2	111,9
4 <sup>e</sup> trimestre	106,1	108,5	112,3
Année	105,2	109,0	111,8
<b>UEMOA</b>			
1 <sup>er</sup> trimestre	100,4	104,3	106,9
2 <sup>e</sup> trimestre	101,3	106,2	107,6
3 <sup>e</sup> trimestre	102,3	106,0	108,7
4 <sup>e</sup> trimestre	103,0	106,2	109,5
Année	101,8	105,7	108,2

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

**TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	UMOA		
	2010	2011	2012
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>7 118.6</b>	<b>7 332.8</b>	<b>8 712.8</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>6 230.4</b>	<b>6 378.9</b>	<b>7 768.3</b>
<b>Recettes fiscales</b>	5 538.3	5 722.5	6 859.7
Taxes sur les transactions internationales	2 053.1	2 011.8	2 189.3
<b>Recettes non fiscales</b>	609.4	514.3	762.8
Autres	82.7	142.2	145.8
<b>1.2 DONNS</b>	<b>888.2</b>	<b>953.8</b>	<b>944.5</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>8 094.2</b>	<b>8 731.8</b>	<b>9 958.3</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>8 033.8</b>	<b>8 646.4</b>	<b>9 928.0</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>5 216.4</b>	<b>5 838.1</b>	<b>6 749.1</b>
Traitements et salaires	2 102.6	2 210.4	2 586.0
Autres dépenses de fonctionnement	2 741.5	3 174.2	3 696.4
Intérêts sur la dette publique	334.7	418.9	455.6
Intérieure	127.5	181.1	202.5
Extérieure	207.3	237.9	253.1
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>2 508.1</b>	<b>2 560.0</b>	<b>3 011.3</b>
Sur financement interne	1 417.2	1 483.7	1 926.1
Sur financement externe	1 090.9	1 076.2	1 085.2
<b>2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>60.3</b>	<b>85.4</b>	<b>30.3</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-1 863.8</b>	<b>-2 352.8</b>	<b>-2 189.9</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>- 975.6</b>	<b>-1 399.0</b>	<b>-1 245.4</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>- 68.4</b>	<b>- 524.0</b>	<b>- 451.2</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>- 157.9</b>	<b>- 64.6</b>	<b>38.1</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	- 166.4	- 70.0	- 41.1
Sur dette intérieure	- 166.4	- 69.9	- 41.1
Intérêts	- 55.5	- 58.5	- 10.2
Dépenses engagées non payées	- 79.1	- 15.5	17.9
Sur dette extérieure (intérêts)	0.0	- 0.1	0.0
Paiement période complémentaire	59.0	20.9	49.1
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-2 021.7</b>	<b>-2 417.4</b>	<b>-2 151.8</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-1 133.5</b>	<b>-1 463.6</b>	<b>-1 207.3</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>1 152.9</b>	<b>1 438.4</b>	<b>1 229.7</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>258.6</b>	<b>157.3</b>	<b>303.9</b>
Bancaire	438.7	198.6	116.7
Non-bancaire	- 180.1	- 41.3	124.9
Recettes de privatisation	109.3	0.5	75.1
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	117.5	13.9	82.0
Autres	- 178.2	- 58.1	9.4
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>894.3</b>	<b>1 281.1</b>	<b>925.8</b>
Tirages sur emprunts	717.9	989.7	735.3
Amortissement dû	- 887.4	- 501.9	- 460.3
Allégement/Rééchelonnement obtenu	1 180.7	275.2	563.9
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	- 386.8	47.1	- 196.0
Autres	- 372.6	471.0	270.6
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>- 10.3</b>	<b>23.7</b>	<b>- 17.3</b>
Fonds en route	0.2	0.0	0.0
Erreurs et omissions	- 10.5	23.7	- 17.3
<b>11 – GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>- 9.1</b>	<b>1.4</b>	<b>- 5.0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	BENIN			BURKINA		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
	Milliards de francs CFA					
<b>1- RECETTES ET DONS</b>	<b>651,1</b>	<b>692,7</b>	<b>797,5</b>	<b>880,2</b>	<b>1 047,3</b>	<b>1 276,4</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>603,0</b>	<b>605,6</b>	<b>722,5</b>	<b>681,3</b>	<b>793,6</b>	<b>998,9</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>525,9</b>	<b>534,7</b>	<b>598,2</b>	<b>565,7</b>	<b>695,6</b>	<b>890,8</b>
Directs	247,5	273,5	280,1	133,6	201,0	
Taxes sur les transactions internationales	278,4	261,2	318,1	96,8	112,0	
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>77,1</b>	<b>70,9</b>	<b>124,4</b>	<b>115,5</b>	<b>98,0</b>	<b>108,1</b>
Excédent de stabilisation						
Cotisations de sécurité sociale						
Autres						
<b>1.2 DONS</b>	<b>48,1</b>	<b>87,1</b>	<b>75,0</b>	<b>198,9</b>	<b>253,7</b>	<b>277,5</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>702,2</b>	<b>754,7</b>	<b>815,7</b>	<b>1 077,0</b>	<b>1 166,0</b>	<b>1 452,9</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>681,7</b>	<b>742,2</b>	<b>809,7</b>	<b>1 083,2</b>	<b>1 163,4</b>	<b>1 453,8</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>491,6</b>	<b>515,6</b>	<b>592,4</b>	<b>530,9</b>	<b>628,3</b>	<b>828,7</b>
Traitements et salaires	238,7	253,2	279,4	245,8	281,4	332,3
Autres dépenses de fonctionnement	235,2	247,5	289,9	263,7	318,6	459,6
Intérêts sur la dette publique	17,7	14,9	23,1	21,4	28,3	36,8
Intérieure	9,6	7,1	12,5	11,2	15,9	23,8
Extérieure	8,1	7,8	10,6	10,2	12,4	12,9
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>190,1</b>	<b>226,6</b>	<b>217,3</b>	<b>480,9</b>	<b>484,7</b>	<b>619,6</b>
Sur financement interne	114,1	107,5	129,6	277,0	282,5	402,4
Sur financement externe	76,0	119,1	87,7	203,9	202,2	217,2
<b>2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>20,5</b>	<b>12,5</b>	<b>6,0</b>	<b>-6,2</b>	<b>2,7</b>	<b>-0,9</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-99,2</b>	<b>-149,1</b>	<b>-93,2</b>	<b>-395,7</b>	<b>-372,4</b>	<b>-454,0</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-51,1</b>	<b>-62,0</b>	<b>-18,2</b>	<b>-196,8</b>	<b>-118,8</b>	<b>-176,5</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>15,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>23,6</b>	<b>-176,7</b>	<b>-139,3</b>	<b>-200,9</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>15,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>23,6</b>	<b>-2,1</b>	<b>13,2</b>	<b>72,2</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-7,7	-19,4	-7,9	0,0	0,0	-10,5
Sur dette intérieure	-17,2	-11,6	-12,2	0,0	0,0	-10,5
Intérêts	-17,2	-11,6	-12,2	0,0	0,0	-10,5
Dépenses engagées non payées	-17,2	-11,6	0,0	-50,5	-15,5	30,1
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	-12,2	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	0,0	0,0	0,0			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>9,5</b>	<b>-7,8</b>	<b>4,4</b>	<b>-397,9</b>	<b>-359,2</b>	<b>-381,8</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-106,9</b>	<b>-168,5</b>	<b>-101,0</b>	<b>-198,9</b>	<b>-105,6</b>	<b>-104,3</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>-58,8</b>	<b>-81,4</b>	<b>-26,0</b>	<b>194,9</b>	<b>104,9</b>	<b>102,6</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>63,1</b>	<b>79,1</b>	<b>26,1</b>	<b>44,2</b>	<b>-3,9</b>	<b>17,1</b>
Bancaire	-1,2	54,7	6,8	61,1	21,3	-21,3
Non-bancaire	-11,9	100,4	-9,0	-16,8	-25,3	-24,0
Recettes de privatisation	10,7	-45,7	15,8	6,9	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	17,5	0,0	0,0			
Autre				-23,7	-25,3	45,0
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>-6,8</b>	<b>-15,2</b>	<b>27,0</b>	<b>150,7</b>	<b>108,8</b>	<b>85,5</b>
Tirages sur emprunts	64,3	24,4	19,3	165,4	129,1	93,8
Amortissement dû	80,1	42,3	44,3	-14,7	-20,3	-20,6
Allégement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,1</b>	<b>1,5</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	4,0	0,1	1,5
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>-4,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
	Milliards de francs CFA					
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>2 282,7</b>	<b>1 725,9</b>	<b>2 611,2</b>	<b>91,2</b>	<b>90,7</b>	<b>73,4</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>2 176,2</b>	<b>1 693,0</b>	<b>2 530,0</b>	<b>44,6</b>	<b>52,6</b>	<b>46,0</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>1 928,5</b>	<b>1 493,1</b>	<b>2 213,0</b>	<b>33,1</b>	<b>40,3</b>	<b>38,9</b>
Directs	551,1	507,8	720,4	24,2	27,3	
Taxes sur les transactions internationales	882,1	620,2	900,6	8,4	11,5	
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>247,7</b>	<b>199,9</b>	<b>317,0</b>	<b>11,5</b>	<b>12,3</b>	<b>7,1</b>
Cotisations de sécurité sociale	162,8	131,0	235,9			
Autres	84,9	68,9	81,1			
<b>1.2 DONNS</b>	<b>106,5</b>	<b>32,9</b>	<b>81,2</b>	<b>46,6</b>	<b>38,1</b>	<b>27,4</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>2 499,8</b>	<b>2 211,4</b>	<b>3 053,9</b>	<b>90,4</b>	<b>93,3</b>	<b>83,5</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>2 466,4</b>	<b>2 212,3</b>	<b>3 051,7</b>	<b>90,4</b>	<b>93,3</b>	<b>83,5</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>1 960,5</b>	<b>1 818,3</b>	<b>2 365,4</b>	<b>49,9</b>	<b>56,3</b>	<b>62,2</b>
Traitements et salaires	800,5	719,8	934,7	26,2	23,6	25,1
Autres dépenses de fonctionnement	955,7	868,6	1 171,0	22,6	32,3	37,0
Intérêts sur la dette publique	194,3	219,3	232,9	1,1	0,4	0,1
Intérieure	66,3	89,6	79,6	0,0	0,0	0,0
Extérieure	128,1	129,7	153,4	1,1	0,4	0,1
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>349,9</b>	<b>292,2</b>	<b>615,8</b>	<b>40,5</b>	<b>37,0</b>	<b>21,3</b>
Sur financement interne	263,4	244,0	510,3	0,5	1,9	0,6
Sur financement externe	86,4	48,1	105,5	40,0	35,1	20,7
<b>2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>33,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>2,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-323,7</b>	<b>-518,4</b>	<b>-524,0</b>	<b>-45,8</b>	<b>-40,7</b>	<b>-37,5</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-217,1</b>	<b>-485,5</b>	<b>-442,8</b>	<b>0,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>-10,1</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>146,5</b>	<b>-150,1</b>	<b>-112,9</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,3</b>	<b>-16,1</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-7,7</b>	<b>-3,5</b>	<b>2,9</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-7,7	-3,5	2,9
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-7,7	-3,5	2,9
Intérêts				-7,7	-3,5	2,9
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-323,7</b>	<b>-518,4</b>	<b>-524,0</b>	<b>-53,6</b>	<b>-44,2</b>	<b>-34,6</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-217,1</b>	<b>-485,5</b>	<b>-442,8</b>	<b>-7,0</b>	<b>-6,1</b>	<b>-7,2</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>216,1</b>	<b>485,5</b>	<b>442,8</b>	<b>14,4</b>	<b>12,6</b>	<b>16,3</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>-85,9</b>	<b>-30,3</b>	<b>253,4</b>	<b>7,2</b>	<b>3,5</b>	<b>11,6</b>
Bancaire	118,3	-1,9	191,9	7,2	3,5	9,1
Non-bancaire	-204,2	-28,4	61,5	0,0	0,0	2,5
Recettes de privatisation	1,0	0,4	5,6	7,2	9,1	4,7
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	-7,9	13,9	82,0	4,7	9,4	5,2
Autres	-151,0	-55,0	-66,4			
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>302,0</b>	<b>515,7</b>	<b>189,4</b>	<b>7,2</b>	<b>9,1</b>	<b>4,7</b>
Tirages sur emprunts	45,5	403,4	85,0	4,7	9,4	5,2
Amortissement dû	-310,3	-233,8	-316,2	-45,5	-0,4	-0,5
Allégement/Rééchelonnement obtenu	697,2	248,6	546,0	454,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-386,8	47,1	-195,8	0,0	0,0	0,0
Autres	256,4	50,5	70,5	0,0	0,0	0,0
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,0</b>
Fonds en route				0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions				-1,9	-3,2	-4,0
<b>11 - 11 – GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-5,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>-5,1</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**TABEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	MALI			NIGER		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
	Milliards de francs CFA					
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>940,1</b>	<b>1 067,9</b>	<b>934,4</b>	<b>515,8</b>	<b>781,6</b>	<b>947,3</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>806,4</b>	<b>873,9</b>	<b>921,5</b>	<b>385,6</b>	<b>668,1</b>	<b>730,8</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>681,9</b>	<b>741,3</b>	<b>769,2</b>	<b>361,8</b>	<b>639,2</b>	<b>687,4</b>
Directs	587,3	629,2		196,9	355,8	411,5
Taxes sur les transactions internationales	94,6	112,1		135,0	248,3	209,6
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>45,8</b>	<b>36,5</b>	<b>51,3</b>	<b>19,8</b>	<b>22,0</b>	<b>39,6</b>
Autres	78,7	96,1	101,0	4,0	6,9	3,8
<b>1.2 DONNS</b>	<b>133,7</b>	<b>194,0</b>	<b>12,9</b>	<b>130,2</b>	<b>113,5</b>	<b>216,5</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>1 064,4</b>	<b>1 251,8</b>	<b>938,2</b>	<b>573,8</b>	<b>853,3</b>	<b>1 006,1</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 049,7</b>	<b>1 255,0</b>	<b>934,5</b>	<b>573,8</b>	<b>807,8</b>	<b>1 006,1</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>601,2</b>	<b>714,5</b>	<b>679,4</b>	<b>356,1</b>	<b>595,5</b>	<b>621,7</b>
Traitements et salaires	213,2	265,1	277,1	103,2	134,6	155,2
Autres dépenses de fonctionnement	368,9	418,8	376,2	219,4	426,8	471,6
Intérêts sur la dette publique	19,1	30,6	26,1	6,0	10,2	10,7
Intérieure	6,1	13,5	14,3	2,2	3,3	3,9
Extérieure	13,0	17,1	11,8	3,8	6,9	6,8
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>369,8</b>	<b>444,4</b>	<b>134,2</b>	<b>217,7</b>	<b>212,3</b>	<b>413,6</b>
Sur financement interne	182,2	190,5	102,1	97,2	114,5	218,0
Sur financement externe	187,6	253,9	32,1	120,5	97,8	195,6
<b>2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>14,7</b>	<b>-3,2</b>	<b>3,7</b>	<b>0,0</b>	<b>45,5</b>	<b>0,0</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-258,0</b>	<b>-377,9</b>	<b>-16,7</b>	<b>-188,2</b>	<b>-185,2</b>	<b>-275,3</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-124,3</b>	<b>-183,9</b>	<b>-3,8</b>	<b>-58,0</b>	<b>-71,7</b>	<b>-58,8</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>42,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>166,1</b>	<b>-61,7</b>	<b>-31,7</b>	<b>-98,2</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>-82,3</b>	<b>-11,4</b>	<b>-26,5</b>	<b>-12,4</b>	<b>-41,0</b>	<b>9,0</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-82,3	-11,4	-18,6	-13,5	-41,0	9,0
Sur dette intérieure	-82,3	-11,4	-18,6	-13,5	-41,0	9,0
Intérêts		0,0	0,0	-13,5	-41,0	9,0
Dépenses engagées non payées		0,0	0,0			
Sur dette extérieure (intérêts)		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire			-7,9			
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-340,3</b>	<b>-389,3</b>	<b>-43,2</b>	<b>-200,6</b>	<b>-226,2</b>	<b>-266,3</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-206,6</b>	<b>-195,3</b>	<b>-30,3</b>	<b>-70,4</b>	<b>-112,7</b>	<b>-49,8</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>206,6</b>	<b>193,6</b>	<b>30,3</b>	<b>80,9</b>	<b>85,8</b>	<b>79,0</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>75,4</b>	<b>56,7</b>	<b>22,8</b>	<b>53,7</b>	<b>48,9</b>	<b>2,3</b>
Bancaire	96,0	60,5	149,5	24,9	23,7	-42,7
Non-bancaire	-20,6	-3,8	-126,7	28,8	25,2	45,0
Recettes de privatisation	0,2	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)				0,0	0,0	0,0
Autres	-20,8	-3,8	-29,9	17,3	4,9	0,0
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>131,2</b>	<b>136,9</b>	<b>7,5</b>	<b>27,2</b>	<b>36,9</b>	<b>76,7</b>
Tirages sur emprunts	152,6	165,0	22,9	34,7	45,1	88,6
Amortissement dû	-32,4	-41,7	-22,0	-11,2	-10,1	-14,3
Allégement/Rééchelonnement obtenu	11,0	13,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autres				3,7	1,9	2,4
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-10,5</b>	<b>26,9</b>	<b>-29,2</b>
Fonds en route	0,2	0,0	0,0			
Erreurs et omissions				-10,5	26,9	-29,2
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

**TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

	SENEGAL			TOGO		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
	Milliards de francs CFA					
<b>1- RECETTES ET DONNS</b>	<b>1 398,3</b>	<b>1 525,5</b>	<b>1 652,9</b>	<b>359,1</b>	<b>401,1</b>	<b>419,6</b>
<b>1.1 RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>1 236,5</b>	<b>1 375,6</b>	<b>1 447,0</b>	<b>296,9</b>	<b>316,5</b>	<b>371,6</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>1 194,7</b>	<b>1 286,9</b>	<b>1 334,6</b>	<b>246,7</b>	<b>291,4</b>	<b>327,7</b>
Directs	691,4	729,4	749,4	113,5	128,5	148,8
Taxes sur les transactions internationales	424,6	483,6	496,8	133,2	162,9	264,2
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>41,7</b>	<b>49,5</b>	<b>71,5</b>	<b>50,2</b>	<b>25,1</b>	<b>43,9</b>
Autres	0,0	39,2	40,9			
<b>1.2 DONNS</b>	<b>161,9</b>	<b>150,0</b>	<b>205,9</b>	<b>62,3</b>	<b>84,6</b>	<b>48,0</b>
<b>2 - DEPENSES ET PRETS NETS</b>	<b>1 732,0</b>	<b>1 980,4</b>	<b>2 072,9</b>	<b>354,5</b>	<b>420,8</b>	<b>535,0</b>
<b>2.1 DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 734,1</b>	<b>1 952,0</b>	<b>2 054,0</b>	<b>354,5</b>	<b>420,4</b>	<b>534,7</b>
<b>2.1.1 DEPENSES COURANTES</b>	<b>995,2</b>	<b>1 233,5</b>	<b>1 239,6</b>	<b>230,9</b>	<b>276,2</b>	<b>359,6</b>
Traitements et salaires	392,3	428,0	461,8	82,6	104,7	120,4
Autres dépenses de fonctionnement	542,8	701,7	670,4	133,2	159,9	220,6
Intérêts sur la dette publique	60,1	103,7	107,3	15,1	11,6	18,6
Intérieure	22,1	42,1	55,6	10,1	9,6	12,8
Extérieure	38,0	61,6	51,7	5,0	2,0	5,8
<b>2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL</b>	<b>735,7</b>	<b>718,5</b>	<b>814,4</b>	<b>123,6</b>	<b>144,2</b>	<b>175,1</b>
Sur financement interne	436,5	474,6	492,2	46,2	68,2	70,9
Sur financement externe	299,1	243,9	322,2	77,3	76,1	104,2
<b>2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS</b>	<b>-2,1</b>	<b>28,4</b>	<b>18,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>
<b>3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)</b>	<b>-495,5</b>	<b>-604,8</b>	<b>-625,9</b>	<b>-57,6</b>	<b>-104,3</b>	<b>-163,4</b>
<b>4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)</b>	<b>-333,7</b>	<b>-454,8</b>	<b>-419,9</b>	<b>4,7</b>	<b>-19,7</b>	<b>-115,4</b>
<b>5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE</b>	<b>-135,2</b>	<b>-228,8</b>	<b>-177,5</b>	<b>34,8</b>	<b>-16,2</b>	<b>-40,3</b>
<b>6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-45,7</b>	<b>-2,5</b>	<b>-11,6</b>
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-45,7	-2,5	-11,6
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-45,7	-2,4	-11,6
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-17,1	-2,4	-11,6
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0	-28,6	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
<b>7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)</b>	<b>-495,5</b>	<b>-604,8</b>	<b>-625,9</b>	<b>-103,2</b>	<b>-106,8</b>	<b>-175,0</b>
<b>8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)</b>	<b>-333,7</b>	<b>-454,8</b>	<b>-419,9</b>	<b>-41,0</b>	<b>-22,2</b>	<b>-127,0</b>
<b>9 - FINANCEMENT</b>	<b>335,8</b>	<b>454,8</b>	<b>405,6</b>	<b>41,0</b>	<b>22,2</b>	<b>126,9</b>
<b>9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET</b>	<b>155,8</b>	<b>33,2</b>	<b>-95,1</b>	<b>9,3</b>	<b>-5,5</b>	<b>85,0</b>
Bancaire	126,6	12,1	-195,3	16,5	-21,0	34,4
Non-bancaire	29,2	21,1	100,2	-7,2	15,5	50,6
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	125,4	0,0	0,0		0,0	0,0
Autres		21,1	60,7	0,0	0,0	0,0
<b>9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET</b>	<b>180,0</b>	<b>421,6</b>	<b>500,8</b>	<b>31,7</b>	<b>27,7</b>	<b>41,9</b>
Tirages sur emprunts	189,8	175,1	323,0	45,1	20,3	72,5
Amortissement dû	-36,0	-174,8	-50,9	-15,5	-3,0	-10,8
Allégement/Rééchelonnement obtenu	18,5	13,0	18,0			0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0			-0,2
Autres	7,7	408,3	210,6	-640,4	10,3	-19,6
<b>10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE</b>	<b>-2,1</b>	<b>0,0</b>	<b>14,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	-2,1	0,0	14,3	0,0	0,0	0,1
<b>11 - GAP A FINANCER (en projection)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.



## UMOA<sup>(1)</sup> - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-1 188,8</b>	<b>-1 740,3</b>	<b>-1 113,5</b>	<b>-2 373,5</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 924,0</b>	<b>-2 535,6</b>	<b>-1 666,1</b>	<b>-3 144,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 166,6</b>	<b>- 499,1</b>	<b>407,8</b>	<b>- 530,7</b>
Exportations	9 122,3	10 334,4	11 090,6	12 082,6
dont coton	234,9	262,3	304,1	484,0
cacao	1 756,0	1 884,3	1 969,4	1 571,4
Or	1 029,2	1 511,9	2 130,5	2 497,1
Pétrole	1 423,5	1 608,5	1 740,4	1 696,6
Importations	-9 288,9	-10 833,4	-10 682,7	-12 613,2
Dont Pétrole	-2 016,3	-3 003,9	-3 222,1	-3 791,4
<b>Balance des services</b>	<b>-1 757,5</b>	<b>-2 036,5</b>	<b>-2 073,9</b>	<b>-2 614,2</b>
Dont fret et assurances	-1 506,3	-1 822,5	-1 788,2	-2 121,0
<b>Revenu primaire</b>	<b>- 795,2</b>	<b>- 799,9</b>	<b>- 840,0</b>	<b>- 907,2</b>
Dont intérêts sur la dette	- 203,1	- 214,8	- 234,3	- 259,9
<b>Revenu secondaire</b>	<b>1 530,5</b>	<b>1 595,2</b>	<b>1 392,6</b>	<b>1 678,5</b>
- Administrations publiques	690,5	623,4	435,8	494,6
- Autres secteurs	840,0	971,8	956,8	1 183,9
<b>Compte de capital</b>	<b>908,2</b>	<b>2 797,2</b>	<b>749,0</b>	<b>3 625,0</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>- 280,5</b>	<b>1 056,9</b>	<b>- 364,5</b>	<b>1 251,5</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 930,1</b>	<b>410,1</b>	<b>- 772,4</b>	<b>1 396,7</b>
Investissement direct	-1 098,8	-1 146,1	-1 063,6	-1 125,5
Investissements de portefeuille	- 164,9	- 399,4	- 385,3	- 446,7
Dérivés financiers	3,4	5,7	- 0,1	0,0
Autres investissements	330,2	1 949,8	676,5	2 968,9
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>- 83,4</b>	<b>- 785,3</b>	<b>- 255,2</b>	<b>-2 897,6</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 52,9</b>	<b>11,9</b>	<b>- 11,1</b>	<b>22,9</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>- 205,2</b>	<b>- 519,3</b>	<b>- 407,2</b>	<b>- 138,8</b>
<b>SOLDE GLOBAL</b>	<b>391,5</b>	<b>139,5</b>	<b>- 10,4</b>	<b>- 261,1</b>

\* Estimation

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux

Source : BCEAO.

**BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-306,4</b>	<b>-262,7</b>	<b>-334,1</b>	<b>-349,8</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-372,2</b>	<b>-313,0</b>	<b>-381,6</b>	<b>-410,8</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-242,3</b>	<b>-244,5</b>	<b>-321,1</b>	<b>-348,7</b>
Exportations	578,2	634,7	539,9	546,9
Dont Coton	63,5	57,1	59,5	54,1
Importations	-820,6	-879,2	-861,0	-895,6
Dont Pétrole	-75,9	-182,4	-103,5	-111,3
<b>Balance des services</b>	<b>-129,8</b>	<b>-68,5</b>	<b>-60,5</b>	<b>-62,1</b>
Dont fret et assurances	-119,3	-95,9	-96,6	-95,3
<b>Revenu primaire</b>	<b>-15,6</b>	<b>-26,5</b>	<b>-14,4</b>	<b>-21,4</b>
Dont intérêts sur la dette	-12,3	-8,1	-7,8	-10,0
<b>Revenu secondaire</b>	<b>81,3</b>	<b>76,8</b>	<b>61,9</b>	<b>82,4</b>
- Administrations publiques	48,9	41,6	16,0	34,7
- Autres secteurs	32,4	35,2	45,9	47,7
<b>Compte de capital</b>	<b>76,1</b>	<b>75,6</b>	<b>93,6</b>	<b>115,2</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-230,3</b>	<b>-187,1</b>	<b>-240,5</b>	<b>-234,6</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-184,2</b>	<b>-266,3</b>	<b>-228,9</b>	<b>-321,1</b>
Investissement direct	-48,7	-96,4	-100,5	-113,3
Investissements de portefeuille	-37,4	-24,6	-30,0	-31,8
Dérivés financiers	-0,2	0,2	0,0	0,0
Autres investissements	-97,9	-145,4	-98,4	-176,0
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>-3,9</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,5</b>	<b>-5,3</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-2,7</b>	<b>3,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-17,6</b>
<b>Solde global</b>	<b>-48,9</b>	<b>83,1</b>	<b>-11,6</b>	<b>68,9</b>

**BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-179,4</b>	<b>-89,8</b>	<b>-62,6</b>	<b>-238,6</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-419,7</b>	<b>-330,6</b>	<b>-330,6</b>	<b>-530,1</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-227,1</b>	<b>-69,0</b>	<b>11,7</b>	<b>-125,2</b>
Exportations	425,0	785,2	1 129,5	1 197,0
Dont Coton	96,8	113,5	130,1	165,4
Or	179,8	512,0	852,2	879,6
Importations	-652,1	-854,2	-1 117,8	-1 322,1
Dont Pétrole	-179,7	-220,5	-328,3	-364,9
<b>Balance des services</b>	<b>-192,6</b>	<b>-261,6</b>	<b>-342,3</b>	<b>-404,9</b>
Dont fret et assurances	-149,1	-190,1	-248,1	-294,4
<b>Revenu primaire</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,9</b>
Dont intérêts sur la dette	-8,7	-10,2	-12,4	-8,4
<b>Revenu secondaire</b>	<b>242,8</b>	<b>244,0</b>	<b>271,6</b>	<b>294,4</b>
- Administrations publiques	180,3	179,7	205,7	223,8
- Autres secteurs	62,5	64,3	65,9	70,6
<b>Compte de capital</b>	<b>132,9</b>	<b>98,9</b>	<b>121,2</b>	<b>270,6</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-46,5</b>	<b>9,1</b>	<b>58,6</b>	<b>32,0</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-262,6</b>	<b>-75,4</b>	<b>17,4</b>	<b>28,9</b>
Investissement direct	-33,6	-18,9	-19,5	-20,2
Investissements de portefeuille	-7,6	-15,8	-9,4	-10,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-221,4	-40,7	46,3	59,2
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>8,7</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-5,7</b>
<b>Solde global</b>	<b>224,7</b>	<b>86,0</b>	<b>40,4</b>	<b>-2,7</b>

\* : estimations.

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>763,8</b>	<b>230,1</b>	<b>1 165,1</b>	<b>- 280,1</b>
<b>Biens et services</b>	<b>1 252,9</b>	<b>900,3</b>	<b>1 930,3</b>	<b>551,1</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>2 010,0</b>	<b>1 793,7</b>	<b>2 771,1</b>	<b>1 726,1</b>
Exportations	5 273,4	5 651,2	5 833,8	6 138,4
Dont Cacao	1 756,0	1 884,3	1 969,4	1 571,4
Pétrole	1 423,5	1 608,5	1 740,4	1 587,8
Or	99,3	90,3	271,5	404,3
Importations	-3 263,4	-3 857,5	-3 062,7	-4 412,3
Dont Pétrole	- 819,9	-1 385,0	-1 274,1	-1 783,0
<b>Balance des services</b>	<b>- 757,1</b>	<b>- 893,4</b>	<b>- 840,8</b>	<b>-1 175,0</b>
Dont fret et assurances	- 506,9	- 631,1	- 469,0	- 675,6
<b>Revenu primaire</b>	<b>- 442,5</b>	<b>- 452,7</b>	<b>- 462,2</b>	<b>- 474,4</b>
Dont intérêts sur la dette	- 126,5	- 128,1	- 129,7	- 154,2
<b>Revenu secondaire</b>	<b>- 46,6</b>	<b>- 217,6</b>	<b>- 303,0</b>	<b>- 356,8</b>
- Administrations publiques	234,2	35,4	- 13,8	- 34,1
- Autres secteurs	- 280,8	- 253,0	- 289,2	- 322,7
<b>Compte de capital</b>	<b>106,2</b>	<b>583,6</b>	<b>72,4</b>	<b>2 761,9</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>870,0</b>	<b>813,7</b>	<b>1 237,5</b>	<b>2 481,8</b>
<b>Compte financier</b>	<b>724,3</b>	<b>566,7</b>	<b>810,0</b>	<b>2 785,8</b>
Investissement direct	- 182,5	- 155,6	- 127,8	- 231,2
Investissements de portefeuille	14,4	- 230,0	4,3	- 234,8
Dérivés financiers	3,6	3,6	0,0	0,0
Autres investissements	888,9	948,6	933,4	3 251,8
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>- 23,3</b>	<b>- 310,4</b>	<b>- 233,2</b>	<b>-2 871,5</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 17,5</b>	<b>- 12,3</b>	<b>0,0</b>	<b>48,1</b>
<b>Solde global</b>	<b>128,3</b>	<b>234,6</b>	<b>427,5</b>	<b>- 256,0</b>

**GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-47,6</b>	<b>-70,8</b>	<b>-7,2</b>	<b>-35,0</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-134,4</b>	<b>-128,5</b>	<b>-37,3</b>	<b>-64,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-80,7</b>	<b>-70,0</b>	<b>-5,4</b>	<b>-35,1</b>
Exportations	121,6	126,6	114,2	76,8
Dont noix de cajou	46,8	51,8	104,4	66,4
Importations	-202,3	-196,6	-119,6	-111,9
Dont Pétrole	-20,5	-21,1	-36,0	-33,8
<b>Balance des services</b>	<b>-53,8</b>	<b>-58,6</b>	<b>-31,9</b>	<b>-29,7</b>
Dont fret et assurances	-12,7	-15,0	-19,5	-18,2
<b>Revenu primaire</b>	<b>-11,1</b>	<b>-2,3</b>	<b>-6,0</b>	<b>-3,6</b>
Dont intérêts sur la dette	-5,4	-0,5	-0,7	-0,3
<b>Revenu secondaire</b>	<b>98,0</b>	<b>60,1</b>	<b>36,1</b>	<b>33,4</b>
- Administrations publiques	66,0	28,7	19,5	16,0
- Autres secteurs	32,0	31,4	16,6	17,4
<b>Compte de capital</b>	<b>70,5</b>	<b>980,4</b>	<b>33,2</b>	<b>17,8</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>22,9</b>	<b>909,7</b>	<b>26,0</b>	<b>-17,2</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-15,4</b>	<b>880,8</b>	<b>-5,2</b>	<b>13,0</b>
Investissement direct	-17,5	-27,7	-12,1	-8,0
Investissements de portefeuille	0,0	0,1	-0,5	-0,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	2,1	908,4	7,4	21,6
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>-8,4</b>	<b>-454,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-9,3</b>	<b>-4,3</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,6</b>
<b>Solde global</b>	<b>28,9</b>	<b>24,6</b>	<b>26,1</b>	<b>-34,8</b>

\* : estimations.

Source : BCEAO.

**MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	- 309,2	- 589,4	- 518,8	- 145,5
<b>Biens et services</b>	- 322,9	- 648,1	- 498,7	- 366,2
<b>Balance commerciale</b>	- 99,2	- 329,2	- 186,0	24,4
Exportations	836,8	1 016,6	1 119,8	1 473,4
Dont Coton	66,8	82,8	90,9	228,6
Or	635,5	761,8	841,1	1 028,1
Importations	- 936,0	- 1 345,8	- 1 305,8	- 1 449,1
Dont Pétrole	- 258,4	- 335,8	- 445,4	- 478,7
<b>Balance des services</b>	- 223,7	- 318,9	- 312,7	- 390,6
Dont fret et assurances	- 173,3	- 279,8	- 270,7	- 318,1
<b>Revenu primaire</b>	- 216,0	- 207,5	- 238,7	- 251,1
Dont intérêts sur la dette	- 12,4	- 13,0	- 17,1	- 18,1
<b>Revenu secondaire</b>	229,7	266,2	218,6	471,8
- Administrations publiques	82,3	98,1	64,0	80,2
- Autres secteurs	147,3	168,1	154,6	391,7
<b>Compte de capital</b>	194,4	124,7	175,0	54,0
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	- 114,9	- 464,6	- 343,8	- 91,4
<b>Compte financier</b>	- 401,9	- 425,1	- 311,7	- 94,2
Investissement direct	- 353,8	- 197,4	- 141,7	- 156,3
Investissements de portefeuille	- 29,2	- 19,0	- 6,7	- 19,3
Dérivés financiers	0,1	2,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 18,9	- 210,7	- 163,3	81,3
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	- 13,0	- 11,0	- 14,0	0,0
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	- 35,0	19,0	0,0	0,0
<b>Solde global</b>	252,0	- 20,5	- 32,1	2,8

**NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	- 623,3	- 561,7	- 675,3	- 525,2
<b>Biens et services</b>	- 676,2	- 761,9	- 813,1	- 626,2
<b>Balance commerciale</b>	- 376,0	- 402,7	- 435,0	- 221,9
Exportations	470,7	570,1	599,5	765,3
Dont uranium	195,1	242,3	317,1	343,9
Pétrole	0,0	0,0	0,0	108,8
Or	29,1	46,4	49,0	51,8
Importations	- 846,7	- 972,8	- 1 034,5	- 987,2
Dont Pétrole	- 108,0	- 154,1	- 163,4	- 40,4
<b>Balance des services</b>	- 300,2	- 359,2	- 378,0	- 404,3
Dont fret et assurances	- 237,3	- 257,5	- 270,3	- 270,8
<b>Revenu primaire</b>	- 18,3	- 21,8	- 24,1	- 66,8
Dont intérêts sur la dette	- 4,1	- 3,8	- 6,9	- 6,8
<b>Revenu secondaire</b>	71,2	222,0	161,9	167,8
- Administrations publiques	17,3	156,7	79,0	103,6
- Autres secteurs	53,9	65,3	82,9	64,2
<b>Compte de capital</b>	120,4	97,0	68,5	139,3
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	- 503,0	- 464,7	- 606,7	- 385,9
<b>Compte financier</b>	- 415,5	- 567,7	- 583,6	- 553,8
Investissement direct	- 342,8	- 495,3	- 498,5	- 428,5
Investissements de portefeuille	- 7,3	- 9,6	- 8,7	- 4,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	- 0,1	0,0
Autres investissements	- 65,5	- 62,8	- 76,3	- 120,5
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	- 29,9	- 3,1	- 3,2	- 3,0
<b>. Erreurs et omissions nettes</b>	- 2,4	- 6,4	- 5,0	0,0
<b>Solde global</b>	- 89,9	96,6	- 28,1	167,9

\* : estimations.

Source : BCEAO.

**SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>- 403,1</b>	<b>- 297,2</b>	<b>- 519,9</b>	<b>- 579,6</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-1 018,6</b>	<b>- 990,4</b>	<b>-1 214,4</b>	<b>-1 328,0</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>- 956,7</b>	<b>- 955,4</b>	<b>-1 153,7</b>	<b>-1 261,1</b>
Exportations	990,1	1 066,5	1 200,4	1 235,7
Dont produits halieutiques	155,6	162,3	171,7	180,4
Or	85,4	101,5	116,8	133,2
Importations	-1 946,8	-2 021,9	-2 354,1	-2 496,8
Dont Pétrole	- 495,4	- 647,2	- 761,6	- 849,8
<b>Balance des services</b>	<b>- 62,0</b>	<b>- 35,0</b>	<b>- 60,7</b>	<b>- 66,8</b>
Dont fret et assurances	- 221,4	- 275,7	- 321,0	- 340,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>- 80,2</b>	<b>- 74,3</b>	<b>- 79,7</b>	<b>- 73,2</b>
Dont intérêts sur la dette	- 26,6	- 46,1	- 57,7	- 56,2
<b>Revenu secondaire</b>	<b>695,6</b>	<b>767,5</b>	<b>774,2</b>	<b>821,6</b>
- Administrations publiques	23,2	33,4	23,9	34,5
- Autres secteurs	672,5	734,1	750,3	787,1
<b>Compte de capital</b>	<b>144,1</b>	<b>149,5</b>	<b>120,7</b>	<b>226,0</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>- 259,1</b>	<b>- 147,7</b>	<b>- 399,2</b>	<b>- 353,6</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 352,8</b>	<b>- 260,3</b>	<b>- 342,0</b>	<b>- 299,7</b>
Investissement direct	- 114,7	- 130,7	- 132,7	- 135,8
Investissements de portefeuille	- 114,3	- 104,3	- 316,2	- 125,7
Dérivés financiers	0,0	- 0,1	0,0	0,0
Autres investissements	- 123,9	- 25,2	106,9	- 38,2
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>- 3,5</b>	<b>0,0</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 17,8</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>2,8</b>	<b>5,1</b>	<b>- 0,1</b>	<b>2,8</b>
<b>Solde global</b>	<b>96,6</b>	<b>117,8</b>	<b>- 57,3</b>	<b>- 51,2</b>

**TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS**

	2009	2010	2011	2012*
	Milliards de francs CFA			
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-83,4</b>	<b>-98,9</b>	<b>-160,8</b>	<b>-219,7</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-232,9</b>	<b>-263,5</b>	<b>-320,7</b>	<b>-369,9</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-194,6</b>	<b>-222,0</b>	<b>-273,7</b>	<b>-289,1</b>
Exportations	426,4	483,5	553,5	649,1
Dont Coton	7,8	8,9	23,6	35,9
Importations	-621,0	-705,5	-827,2	-938,2
Dont Pétrole	-58,5	-57,8	-109,9	-129,5
<b>Balance des services</b>	<b>-38,3</b>	<b>-41,5</b>	<b>-47,0</b>	<b>-80,8</b>
Dont fret et assurances	-86,3	-77,5	-93,0	-108,1
<b>Revenu primaire</b>	<b>-9,0</b>	<b>-11,6</b>	<b>-11,4</b>	<b>-13,8</b>
Dont intérêts sur la dette	-7,1	-5,0	-2,0	-5,8
<b>Revenu secondaire</b>	<b>158,5</b>	<b>176,2</b>	<b>171,3</b>	<b>163,9</b>
- Administrations publiques	38,3	49,8	41,4	35,9
- Autres secteurs	120,2	126,4	129,9	128,0
<b>Compte de capital</b>	<b>63,8</b>	<b>687,5</b>	<b>64,3</b>	<b>40,3</b>
<b>Solde des comptes des transactions courantes et de capital</b>	<b>-19,6</b>	<b>588,6</b>	<b>-96,4</b>	<b>-179,5</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-22,0</b>	<b>557,5</b>	<b>-128,3</b>	<b>-162,2</b>
Investissement direct	-5,2	-24,1	-30,7	-32,3
Investissements de portefeuille	16,4	3,8	-18,1	-19,6
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-33,2	577,7	-79,5	-110,3
<b>Pour mémoire : financement exceptionnel</b>	<b>-1,3</b>	<b>-3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>2,6</b>	<b>5,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global</b>	<b>5,0</b>	<b>36,5</b>	<b>31,9</b>	<b>-17,3</b>

\* : estimations.

Source : BCEAO.

**UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	5 636 130,4	5 839 411,6	5 578 336,9
Banque Centrale	5 554 615,4	5 903 943,6	5 527 565,0
Banques	81 515,0	-64 532,0	50 771,9
Crédit intérieur	8 715 308,6	10 144 051,3	11 690 153,2
Position nette des Gouvernements	1 906 478,5	2 330 352,2	2 866 276,2
Crédits à l'économie	6 808 830,1	7 813 699,1	8 823 877,0
Crédits de campagne	148 405,0	164 638,0	228 322,0
Crédits ordinaires	6 660 425,1	7 649 061,1	8 595 555,0
dont : douteux et litigieux	235 093,0	225 140,0	260 515,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 351 439,0</b>	<b>15 983 462,9</b>	<b>17 268 490,1</b>
Masse monétaire	12 312 964,5	13 669 891,8	15 010 164,4
Circulation fiduciaire	3 557 392,4	3 675 768,5	3 907 573,4
Dépôts en CCP	28 266,0	32 420,9	32 191,1
Dépôts en CNE	69 021,8	79 362,9	78 486,8
Dépôts en banque	8 658 284,3	9 882 339,5	10 991 913,1
Sociétés d'Etat et EPIC	829 313,5	1 040 074,8	1 276 808,7
- à vue	524 426,5	718 685,8	856 133,7
- à terme	304 887,0	321 389,0	420 675,0
Particuliers et entreprises privées	7 828 970,8	8 842 264,7	9 715 104,4
- à vue	3 864 856,3	4 617 327,7	5 022 120,4
- à terme	3 964 114,5	4 224 937,0	4 692 984,0
Autres Postes Nets	2 038 474,5	2 313 571,1	2 258 325,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 351 439,0</b>	<b>15 983 462,9</b>	<b>17 268 490,1</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	4 012 365,1	4 664 625,1	5 202 147,0
- Crédit à moyen et long terme	2 796 465,0	3 149 074,0	3 621 730,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	103,7	100,5	96,9

Source : BCEAO.

**BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	728 565,6	716 958,4	785 902,9
Banque Centrale	506 303,6	352 636,4	245 435,9
Banques	222 262,0	364 322,0	540 467,0
Crédit intérieur	592 273,8	747 748,0	760 412,0
Position nette du Gouvernement	-165 544,2	-97 212,0	-164 028,0
Crédits à l'économie	757 818,0	844 960,0	924 440,0
Crédits de campagne	16 121,0	20 413,0	33 970,0
Crédits ordinaires	741 697,0	824 547,0	890 470,0
dont : douteux et litigieux	27 841,0	24 663,0	50 537,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 320 839,4</b>	<b>1 464 706,4</b>	<b>1 546 314,9</b>
Masse monétaire	1 274 714,8	1 377 686,3	1 463 007,1
Circulation fiduciaire	346 136,9	376 805,6	398 494,5
Dépôts en CCP	9 100,7	8 325,6	4 935,5
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	919 477,2	992 555,1	1 059 577,1
Sociétés d'Etat et EPIC	93 762,4	107 759,7	145 740,1
- à vue	45 163,4	46 457,7	46 575,1
- à terme	48 599,0	61 302,0	99 165,0
Particuliers et entreprises privées	825 714,8	884 795,4	913 837,0
- à vue	407 569,8	438 554,4	422 369,0
- à terme	418 145,0	446 241,0	491 468,0
Autres Postes Nets	46 124,6	87 020,1	83 307,8
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 320 839,4</b>	<b>1 464 706,4</b>	<b>1 546 314,9</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	423 796,0	472 422,0	472 231,0
- Crédit à moyen et long terme	334 022,0	372 538,0	452 209,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	125,3	117,1	123,6

Source : BCEAO.

**BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	647 533,1	681 545,1	678 850,2
Banque Centrale	300 757,1	275 337,1	233 895,2
Banques	346 776,0	406 208,0	444 955,0
Crédit intérieur	787 290,6	943 743,1	1 134 079,8
Position nette du Gouvernement	16 675,7	-7 855,6	-47 092,2
Crédits à l'économie	770 614,9	951 598,7	1 181 172,0
Crédits de campagne	10 286,0	14 715,0	20 004,0
Crédits ordinaires	760 328,9	936 883,7	1 161 168,0
dont : douteux et litigieux	30 600,0	30 183,0	20 479,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 434 823,7</b>	<b>1 625 288,2</b>	<b>1 812 930,0</b>
Masse monétaire	1 319 510,8	1 501 126,1	1 741 454,3
Circulation fiduciaire	215 078,7	189 587,3	230 313,4
Dépôts en CCP	3 906,2	5 514,0	5 485,2
Dépôts en CNE	69 021,8	79 362,9	78 486,8
Dépôts en banque	1 031 504,1	1 226 661,9	1 427 168,9
Sociétés d'Etat et EPIC	138 564,1	157 021,7	214 088,9
- à vue	26 979,1	40 306,7	82 669,9
- à terme	111 585,0	116 715,0	131 419,0
Particuliers et entreprises privées	892 940,0	1 069 640,2	1 213 080,0
- à vue	413 252,0	555 454,2	598 783,0
- à terme	479 688,0	514 186,0	614 297,0
Autres Postes Nets	115 312,9	124 162,1	71 475,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 434 823,7</b>	<b>1 625 288,2</b>	<b>1 812 930,0</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	474 618,9	577 342,7	736 472,0
- Crédit à moyen et long terme	295 996,0	374 256,0	444 700,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	130,9	127,0	122,7

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	1 385 418,4	1 812 915,3	1 556 936,1
Banque Centrale	1 351 869,4	1 644 052,3	1 296 560,1
Banques	33 549,0	168 863,0	260 376,0
Crédit intérieur	2 836 267,4	2 874 756,8	3 439 609,2
Position nette du Gouvernement	788 300,2	822 681,5	1 131 304,3
Crédits à l'économie	2 047 967,2	2 052 075,3	2 308 304,9
Crédits de campagne	100 349,0	120 753,0	156 028,0
Crédits ordinaires	1 947 618,2	1 931 322,3	2 152 276,9
dont : douteux et litigieux	50 022,0	57 761,0	38 538,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 221 685,8</b>	<b>4 687 672,1</b>	<b>4 996 545,3</b>
Masse monétaire	4 152 299,3	4 595 686,0	4 910 556,1
Circulation fiduciaire	1 638 171,5	1 555 287,9	1 590 498,3
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	2 514 127,8	3 040 398,1	3 320 057,8
Sociétés d'Etat et EPIC	85 590,6	140 847,3	162 623,1
- à vue	49 215,6	99 976,3	125 008,1
- à terme	36 375,0	40 871,0	37 615,0
Particuliers et entreprises privées	2 428 537,2	2 899 550,8	3 157 434,7
- à vue	1 049 339,2	1 486 844,8	1 542 045,7
- à terme	1 379 198,0	1 412 706,0	1 615 389,0
Autres Postes Nets	69 386,5	91 986,1	85 989,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 221 685,8</b>	<b>4 687 672,1</b>	<b>4 996 545,3</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 372 544,2	1 399 838,3	1 538 243,9
- Crédit à moyen et long terme	675 423,0	652 237,0	770 061,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	106,2	123,5	114,5

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	93 260,7	119 291,8	84 536,3
Banque Centrale	64 405,7	95 428,8	64 990,3
Banques	28 855,0	23 863,0	19 546,0
Crédit intérieur	37 059,9	62 060,2	85 369,4
Position nette du Gouvernement	3 023,9	7 950,2	21 145,4
Crédits à l'économie	34 036,0	54 110,0	64 224,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	11 778,0
Crédits ordinaires	34 036,0	54 110,0	52 446,0
dont : douteux et litigieux	1 171,0	991,0	2 254,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>130 320,6</b>	<b>181 352,0</b>	<b>169 905,7</b>
Masse monétaire	123 587,8	173 663,4	162 751,1
Circulation fiduciaire	64 086,4	85 912,2	83 384,9
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	59 501,4	87 751,2	79 366,2
Sociétés d'Etat et EPIC	4 835,2	15 867,5	7 806,2
- à vue	4 835,2	12 377,5	5 501,2
- à terme	0,0	3 490,0	2 305,0
Particuliers et entreprises privées	54 666,2	71 883,7	71 560,0
- à vue	41 689,2	47 120,7	42 845,0
- à terme	12 977,0	24 763,0	28 715,0
Autres Postes Nets	6 732,8	7 688,6	7 154,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>130 320,6</b>	<b>181 352,0</b>	<b>169 905,7</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	21 769,0	38 208,0	47 530,0
- Crédit à moyen et long terme	12 267,0	15 902,0	16 694,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	196,2	165,0	120,5

Source : BCEAO.



**MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	726 016,2	693 922,7	696 736,1
Banque Centrale	552 189,2	584 941,7	542 089,1
Banques	173 827,0	108 981,0	154 647,0
Crédit intérieur	575 383,7	846 128,3	1 045 033,4
Position nette du Gouvernement	-270 117,3	-203 191,7	-54 161,6
Crédits à l'économie	845 501,0	1 049 320,0	1 099 195,0
Crédits de campagne	9 897,0	1 486,0	1 173,0
Crédits ordinaires	835 604,0	1 047 834,0	1 098 022,0
dont : douteux et litigieux	39 965,0	32 807,0	35 716,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 301 399,9</b>	<b>1 540 051,0</b>	<b>1 741 769,5</b>
Masse monétaire	1 294 462,6	1 491 952,6	1 718 520,4
Circulation fiduciaire	314 505,2	415 397,1	514 341,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	979 957,4	1 076 555,5	1 204 179,0
Sociétés d'Etat et EPIC	97 176,6	121 312,9	168 243,6
- à vue	72 497,6	91 144,9	125 201,6
- à terme	24 679,0	30 168,0	43 042,0
Particuliers et entreprises privées	882 780,8	955 242,6	1 035 935,4
- à vue	538 041,8	588 117,6	646 009,4
- à terme	344 739,0	367 125,0	389 926,0
Autres Postes Nets	6 937,3	48 098,4	23 249,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 301 399,9</b>	<b>1 540 051,0</b>	<b>1 741 769,5</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	518 699,0	670 412,0	709 512,0
- Crédit à moyen et long terme	326 802,0	378 908,0	389 683,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	135,2	118,8	119,4

Source : BCEAO.

**NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Avoirs extérieurs nets	292 916,4	263 458,6	431 353,4
Banque Centrale	292 606,4	265 151,6	419 766,4
Banques	310,0	-1 693,0	11 587,0
Crédit intérieur	351 213,3	418 431,7	454 863,0
Position nette du Gouvernement	4 065,3	15 824,7	-45 123,0
Crédits à l'économie	347 148,0	402 607,0	499 986,0
Crédits de campagne	1 225,0	966,0	1 353,0
Crédits ordinaires	345 923,0	401 641,0	498 633,0
dont : douteux et litigieux	17 025,0	15 812,0	21 536,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>644 129,7</b>	<b>681 890,3</b>	<b>886 216,4</b>
Masse monétaire	576 017,5	611 222,9	802 499,1
Circulation fiduciaire	234 851,6	269 590,7	345 152,1
Dépôts en CCP	1 411,5	1 778,2	3 301,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	339 754,4	339 854,0	454 046,0
Sociétés d'Etat et EPIC	27 772,5	28 706,1	46 211,8
- à vue	17 171,5	16 481,1	22 600,8
- à terme	10 601,0	12 225,0	23 611,0
Particuliers et entreprises privées	311 981,9	311 147,9	407 834,2
- à vue	198 386,9	190 742,9	269 481,2
- à terme	113 595,0	120 405,0	138 353,0
Autres Postes Nets	68 112,2	70 667,4	83 717,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>644 129,7</b>	<b>681 890,3</b>	<b>886 216,4</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	169 442,0	212 321,0	253 824,0
- Crédit à moyen et long terme	177 706,0	190 286,0	246 162,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	106,8	93,9	101,8

Source : BCEAO.

**SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	987 848,2	930 618,1	879 448,2
Banque Centrale	734 476,2	726 154,1	775 531,3
Banques	253 372,0	204 464,0	103 916,9
Crédit intérieur	1 847 309,8	2 117 792,0	2 239 692,7
Position nette du Gouvernement	200 321,9	164 791,2	94 937,8
Crédits à l'économie	1 646 987,9	1 953 000,8	2 144 754,9
Crédits de campagne	10 496,0	6 287,0	4 000,0
Crédits ordinaires	1 636 491,9	1 946 713,8	2 140 754,9
dont : douteux et litigieux	60 218,0	54 119,0	84 531,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 835 158,0</b>	<b>3 048 410,1</b>	<b>3 119 140,9</b>
Masse monétaire	2 540 785,1	2 718 697,1	2 894 664,2
Circulation fiduciaire	561 804,5	589 384,3	584 557,4
Dépôts en CCP	6 065,4	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 972 915,2	2 121 397,0	2 302 191,0
Sociétés d'Etat et EPIC	72 227,5	67 633,1	94 925,4
- à vue	34 137,5	43 818,1	53 348,4
- à terme	38 090,0	23 815,0	41 577,0
Particuliers et entreprises privées	1 900 687,7	2 053 763,9	2 207 265,6
- à vue	947 617,2	1 014 921,9	1 130 440,6
- à terme	953 070,5	1 038 842,0	1 076 825,0
Autres Postes Nets	294 372,9	329 713,0	224 476,7
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 835 158,0</b>	<b>3 048 410,1</b>	<b>3 119 140,9</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	829 293,9	997 311,8	1 100 381,9
- Crédit à moyen et long terme	817 694,0	955 689,0	1 044 373,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	117,3	105,1	101,2

Source : BCEAO.

**TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	259 460,1	291 113,8	273 788,7
Banque Centrale	193 452,1	200 236,8	76 575,7
Banques	66 008,0	90 877,0	197 213,0
Crédit intérieur	497 536,1	604 966,2	731 245,4
Position nette du Gouvernement	138 779,0	98 938,9	129 445,2
Crédits à l'économie	358 757,1	506 027,3	601 800,2
Crédits de campagne	31,0	18,0	16,0
Crédits ordinaires	358 726,1	506 009,3	601 784,2
dont : douteux et litigieux	8 251,0	8 804,0	6 924,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>756 996,2</b>	<b>896 080,0</b>	<b>1 005 034,1</b>
Masse monétaire	717 030,9	831 303,6	905 345,5
Circulation fiduciaire	183 319,3	193 807,3	161 304,1
Dépôts en CCP	7 782,2	8 887,3	10 553,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	525 929,4	628 609,0	733 487,8
Sociétés d'Etat et EPIC	49 593,3	65 682,6	71 549,7
- à vue	14 635,3	32 879,6	29 608,7
- à terme	34 958,0	32 803,0	41 941,0
Particuliers et entreprises privées	476 336,1	562 926,4	661 938,1
- à vue	213 634,1	262 257,4	323 927,1
- à terme	262 702,0	300 669,0	338 011,0
Autres Postes Nets	39 965,3	64 776,4	99 688,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>756 996,2</b>	<b>896 080,0</b>	<b>1 005 034,1</b>
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	202 202,1	296 769,3	343 952,2
- Crédit à moyen et long terme	156 555,0	209 258,0	257 848,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	120,0	116,2	111,2

Source : BCEAO.

**UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>5 554 615,4</b>	<b>5 903 943,6</b>	<b>5 527 565,0</b>
Avoirs extérieurs bruts	6 770 836,1	7 293 468,5	7 051 241,7
Engagements extérieurs	1 216 220,7	1 389 524,9	1 523 676,7
CREANCES SUR L' ETAT	1 226 754,2	1 413 022,2	1 516 240,4
CREANCES SUR LES BANQUES	425 040,0	722 265,0	1 045 116,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	4 193,8	1 060,0	4 547,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 210 603,4</b>	<b>8 040 290,8</b>	<b>8 093 468,4</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	3 557 392,4	3 675 768,5	3 907 573,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	649 935,3	837 321,8	872 031,3
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	1 453 764,6	1 761 046,1	1 412 322,6
AUTRES DEPOTS	274 015,2	376 445,4	443 614,0
AUTRES POSTES NETS	1 275 495,9	1 389 709,0	1 457 927,1
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 210 603,4</b>	<b>8 040 290,8</b>	<b>8 093 468,4</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>506 303,6</b>	<b>352 636,4</b>	<b>245 435,9</b>
Avoirs extérieurs bruts	590 334,4	453 643,2	354 135,1
Engagements extérieurs	84 030,8	101 006,8	108 699,2
CREANCES SUR L' ETAT	58 601,9	77 094,9	92 099,9
CREANCES SUR LES BANQUES	99 194,0	229 988,0	312 067,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>664 099,5</b>	<b>659 719,3</b>	<b>649 602,8</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	346 136,9	376 805,6	398 494,5
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	158 505,8	146 762,5	135 762,4
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	158 499,8	134 884,2	114 522,2
AUTRES DEPOTS	545,2	987,1	417,1
AUTRES POSTES NETS	411,8	279,9	406,6
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>664 099,5</b>	<b>659 719,3</b>	<b>649 602,8</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>300 757,1</b>	<b>275 337,1</b>	<b>233 895,2</b>
Avoirs extérieurs bruts	525 519,8	488 468,0	509 127,6
Engagements extérieurs	224 762,7	213 130,9	275 232,4
CREANCES SUR L' ETAT	102 242,8	108 846,7	138 597,0
CREANCES SUR LES BANQUES	102 321,0	153 150,0	219 570,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	1 210,0	1 060,0	1 060,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>506 530,9</b>	<b>538 393,8</b>	<b>593 122,2</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	215 078,7	189 587,3	230 313,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	149 980,2	188 028,5	220 380,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	138 733,3	158 178,3	136 382,5
AUTRES DEPOTS	2 287,1	2 058,9	3 090,9
AUTRES POSTES NETS	451,6	540,8	2 955,2
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>506 530,9</b>	<b>538 393,8</b>	<b>593 122,2</b>

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>1 351 869,4</b>	<b>1 644 052,3</b>	<b>1 296 560,1</b>
Avoirs extérieurs bruts	1 785 795,4	2 208 379,9	1 951 483,6
Engagements extérieurs	433 926,0	564 327,6	654 923,5
CREANCES SUR L' ETAT	522 648,8	656 156,6	738 288,1
CREANCES SUR LES BANQUES	56 550,0	50 500,0	109 838,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	2 983,8	0,0	3 487,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 934 052,0</b>	<b>2 350 708,9</b>	<b>2 148 173,2</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 638 171,5	1 555 287,9	1 590 498,3
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	35 895,2	159 495,8	107 376,9
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	287 963,1	645 488,8	432 928,5
AUTRES DEPOTS	7 408,8	31 134,1	69 060,8
AUTRES POSTES NETS	-35 386,6	-40 697,7	-51 691,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 934 052,0</b>	<b>2 350 708,9</b>	<b>2 148 173,2</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>64 405,7</b>	<b>95 428,8</b>	<b>64 990,3</b>
Avoirs extérieurs bruts	77 081,7	112 409,6	81 783,3
Engagements extérieurs	12 676,0	16 980,8	16 793,0
CREANCES SUR L' ETAT	15 521,2	20 474,5	20 232,2
CREANCES SUR LES BANQUES	0,0	3 000,0	10 403,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>79 926,9</b>	<b>118 903,3</b>	<b>95 625,5</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	64 086,4	85 912,2	83 384,9
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	4 470,3	9 283,3	79,8
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	11 480,0	23 176,0	13 397,9
AUTRES DEPOTS	384,4	1 575,2	151,2
AUTRES POSTES NETS	-494,2	-1 043,4	-1 388,3
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>79 926,9</b>	<b>118 903,3</b>	<b>95 625,5</b>

Source : BCEAO.

**MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>552 189,2</b>	<b>584 941,7</b>	<b>542 089,1</b>
Avoirs extérieurs bruts	661 713,0	704 117,9	666 517,8
Engagements extérieurs	109 523,8	119 176,2	124 428,7
CREANCES SUR L' ETAT	78 178,0	99 771,4	99 346,0
CREANCES SUR LES BANQUES	67 413,0	74 851,0	115 700,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>697 780,2</b>	<b>759 564,1</b>	<b>757 135,1</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	314 505,2	415 397,1	514 341,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	152 236,3	110 972,1	23 441,6
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	230 410,8	227 813,4	218 925,6
AUTRES DEPOTS	201,4	283,5	350,0
AUTRES POSTES NETS	426,5	5 098,0	76,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>697 780,2</b>	<b>759 564,1</b>	<b>757 135,1</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>292 606,4</b>	<b>265 151,6</b>	<b>419 766,4</b>
Avoirs extérieurs bruts	374 459,0	344 795,6	504 130,3
Engagements extérieurs	81 852,6	79 644,0	84 363,9
CREANCES SUR L' ETAT	91 464,2	91 363,9	92 554,0
CREANCES SUR LES BANQUES	11 074,0	33 300,0	38 200,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>395 144,6</b>	<b>389 815,5</b>	<b>550 520,4</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	234 851,6	269 590,7	345 152,1
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	55 545,4	41 089,4	84 907,0
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	104 376,3	78 885,3	119 869,9
AUTRES DEPOTS	163,4	305,0	407,0
AUTRES POSTES NETS	207,9	-54,9	184,4
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>395 144,6</b>	<b>389 815,5</b>	<b>550 520,4</b>

Source : BCEAO.

**SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>734 476,2</b>	<b>726 154,1</b>	<b>775 531,3</b>
Avoirs extérieurs bruts	1 008 348,5	996 414,7	1 034 191,8
Engagements extérieurs	273 872,3	270 260,6	258 660,5
CREANCES SUR L' ETAT	249 968,1	243 753,2	223 393,9
CREANCES SUR LES BANQUES	60 348,0	120 476,0	123 724,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 044 792,3</b>	<b>1 090 383,3</b>	<b>1 122 649,2</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	561 804,5	589 384,3	584 557,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	47 600,8	137 921,1	261 998,2
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	433 620,7	359 716,2	273 397,9
AUTRES DEPOTS	1 026,1	1 360,9	1 155,9
AUTRES POSTES NETS	740,2	2 000,8	1 539,8
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 044 792,3</b>	<b>1 090 383,3</b>	<b>1 122 649,2</b>

Source : BCEAO.

**TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>193 452,1</b>	<b>200 236,8</b>	<b>76 575,7</b>
Avoirs extérieurs bruts	352 437,3	397 119,6	219 221,0
Engagements extérieurs	158 985,2	196 882,8	142 645,3
CREANCES SUR L' ETAT	108 129,2	115 561,0	111 729,3
CREANCES SUR LES BANQUES	28 140,0	57 000,0	115 614,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>329 721,3</b>	<b>372 797,8</b>	<b>303 919,0</b>
CIRCULATION FIDUCIAIRE	183 319,3	193 807,3	161 304,1
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	45 701,3	43 769,1	37 612,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	88 680,6	132 903,9	102 898,1
AUTRES DEPOTS	897,4	2 053,0	1 507,8
AUTRES POSTES NETS	11 122,7	264,5	596,5
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>329 721,3</b>	<b>372 797,8</b>	<b>303 919,0</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	81 515,0	-64 532,0	50 771,9
Avoirs Exterieurs Bruts	740 774,0	710 441,0	859 899,0
Engagements Exterieurs	659 259,0	774 973,0	809 127,1
RESERVES	1 500 379,7	1 768 273,4	1 486 429,7
CREANCES SUR LES ETATS	2 565 916,0	3 118 404,0	3 602 721,0
CREDITS A L'ECONOMIE	6 788 258,0	7 804 069,0	8 807 523,0
Crédits a court terme	3 991 793,0	4 654 995,0	5 185 793,0
Crédits de campagne	148 405,0	164 638,0	228 322,0
Crédits ordinaires	3 843 388,0	4 490 357,0	4 957 471,0
Crédit a moyen terme	2 552 615,0	2 892 223,0	3 317 257,0
Crédits a long terme	243 850,0	256 851,0	304 473,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 936 068,7</b>	<b>12 626 214,4</b>	<b>13 947 445,6</b>
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	8 384 269,1	9 505 894,1	10 548 299,1
Sociétés d'Etat et Epic	560 141,0	670 284,0	839 468,4
- à vue	255 254,0	348 895,0	418 793,4
- à terme	304 887,0	321 389,0	420 675,0
Part. & entreprises privees	7 824 128,1	8 835 610,1	9 708 830,7
- à vue	3 860 013,6	4 610 673,1	5 015 846,7
- à terme	3 964 114,5	4 224 937,0	4 692 984,0
DEPOTS DES ETATS	1 317 165,9	1 466 965,9	1 479 524,8
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	406 897,0	685 656,0	1 004 595,0
Autres Postes Nets	827 736,7	967 698,4	915 026,7
Fonds propres	1 467 551,0	1 654 554,0	1 801 908,0
Pertes	17 183,0	21 059,0	29 342,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 936 068,7</b>	<b>12 626 214,4</b>	<b>13 947 445,6</b>

Source : BCEAO.



**BENIN - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	222 262,0	364 322,0	540 467,0
Avoirs Exterieurs Bruts	379 099,0	528 074,0	767 804,0
Engagements Exterieurs	156 837,0	163 752,0	227 337,0
<b>RESERVES</b>	184 210,0	137 219,0	161 313,0
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	173 177,0	220 664,0	178 650,0
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	757 818,0	844 960,0	924 440,0
Crédits a court terme	423 796,0	472 422,0	472 231,0
Crédits de campagne	16 121,0	20 413,0	33 970,0
Crédits ordinaires	407 675,0	452 009,0	438 261,0
Crédit a moyen terme	313 300,0	345 588,0	428 094,0
Crédits a long terme	20 722,0	26 950,0	24 115,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 337 467,0</b>	<b>1 567 165,0</b>	<b>1 804 870,0</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	918 932,0	991 568,0	1 059 160,0
Sociétés d'Etat et Epic	93 490,0	106 985,0	145 601,0
- à vue	44 891,0	45 683,0	46 436,0
- à terme	48 599,0	61 302,0	99 165,0
Part. & entreprises privees	825 442,0	884 583,0	913 559,0
- à vue	407 297,0	438 342,0	422 091,0
- à terme	418 145,0	446 241,0	491 468,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	247 918,0	256 534,0	303 951,0
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	99 194,0	229 988,0	312 067,0
Autres Postes Nets	71 423,0	89 075,0	129 692,0
Fonds propres	177 077,0	196 541,0	217 556,0
Pertes	1 046,0	220,0	389,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 337 467,0</b>	<b>1 567 165,0</b>	<b>1 804 870,0</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	346 776,0	406 208,0	444 955,0
Avoirs Exterieurs Bruts	457 570,0	555 381,0	655 988,0
Engagements Exterieurs	110 794,0	149 173,0	211 033,0
<b>RESERVES</b>	128 286,0	155 601,0	147 140,0
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	99 221,0	116 757,0	112 608,0
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	769 375,0	950 123,0	1 179 506,0
Crédits a court terme	473 379,0	575 867,0	734 806,0
Crédits de campagne	10 286,0	14 715,0	20 004,0
Crédits ordinaires	463 093,0	561 152,0	714 802,0
Crédit a moyen terme	277 064,0	352 494,0	421 659,0
Crédits a long terme	18 932,0	21 762,0	23 041,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 343 658,0</b>	<b>1 628 689,0</b>	<b>1 884 209,0</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	1 029 217,0	1 224 603,0	1 424 078,0
Sociétés d'Etat et Epic	136 702,0	155 496,0	211 555,0
- à vue	25 117,0	38 781,0	80 136,0
- à terme	111 585,0	116 715,0	131 419,0
Part. & entreprises privees	892 515,0	1 069 107,0	1 212 523,0
- à vue	412 827,0	554 921,0	598 226,0
- à terme	479 688,0	514 186,0	614 297,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	107 706,0	129 892,0	161 283,0
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	111 705,0	153 150,0	219 570,0
Autres Postes Nets	95 030,0	121 044,0	79 278,0
Fonds propres	169 198,0	190 280,0	199 835,0
Pertes	2 755,0	302,0	0,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 343 658,0</b>	<b>1 628 689,0</b>	<b>1 884 209,0</b>

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>33 549,0</b>	<b>168 863,0</b>	<b>260 376,0</b>
Avoirs Exterieurs Bruts	329 049,0	423 931,0	642 767,0
Engagements Exterieurs	295 500,0	255 068,0	382 391,0
<b>RESERVES</b>	<b>326 325,0</b>	<b>659 332,0</b>	<b>450 878,0</b>
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	<b>540 324,0</b>	<b>635 659,0</b>	<b>785 053,0</b>
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	<b>2 037 391,0</b>	<b>2 047 298,0</b>	<b>2 297 724,0</b>
Crédits a court terme	1 361 968,0	1 395 061,0	1 527 663,0
Crédits de campagne	100 349,0	120 753,0	156 028,0
Crédits ordinaires	1 261 619,0	1 274 308,0	1 371 635,0
Crédit a moyen terme	616 650,0	599 299,0	696 141,0
Crédits a long terme	58 773,0	52 938,0	73 920,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 937 589,0</b>	<b>3 511 152,0</b>	<b>3 794 031,0</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	<b>2 506 719,0</b>	<b>3 009 264,0</b>	<b>3 250 997,0</b>
Sociétés d'Etat et Epic	79 820,0	111 620,0	95 143,0
- à vue	43 445,0	70 749,0	57 528,0
- à terme	36 375,0	40 871,0	37 615,0
Part. & entreprises privées	2 426 899,0	2 897 644,0	3 155 854,0
- à vue	1 047 701,0	1 484 938,0	1 540 465,0
- à terme	1 379 198,0	1 412 706,0	1 615 389,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	<b>231 185,0</b>	<b>304 861,0</b>	<b>277 566,0</b>
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	<b>56 550,0</b>	<b>50 500,0</b>	<b>109 838,0</b>
Autres Postes Nets	143 135,0	146 527,0	155 630,0
Fonds propres	400 612,0	466 149,0	523 742,0
Pertes	5 222,0	9 618,0	21 350,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 937 589,0</b>	<b>3 511 152,0</b>	<b>3 794 031,0</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	<b>28 855,0</b>	<b>23 863,0</b>	<b>19 546,0</b>
Avoirs Exterieurs Bruts	41 095,0	44 315,0	28 777,0
Engagements Exterieurs	12 240,0	20 452,0	9 231,0
<b>RESERVES</b>	<b>10 833,0</b>	<b>23 684,0</b>	<b>15 864,0</b>
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	<b>395,0</b>	<b>243,0</b>	<b>4 061,0</b>
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	<b>34 036,0</b>	<b>54 110,0</b>	<b>64 224,0</b>
Crédits a court terme	21 769,0	38 208,0	47 530,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	11 778,0
Crédits ordinaires	21 769,0	38 208,0	35 752,0
Crédit a moyen terme	12 255,0	15 878,0	16 317,0
Crédits a long terme	12,0	24,0	377,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>74 119,0</b>	<b>101 900,0</b>	<b>103 695,0</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	<b>59 117,0</b>	<b>86 176,0</b>	<b>79 215,0</b>
Sociétés d'Etat et Epic	4 541,0	14 394,0	7 721,0
- à vue	4 541,0	10 904,0	5 416,0
- à terme	0,0	3 490,0	2 305,0
Part. & entreprises privées	54 576,0	71 782,0	71 494,0
- à vue	41 599,0	47 019,0	42 779,0
- à terme	12 977,0	24 763,0	28 715,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	<b>8 422,0</b>	<b>3 484,0</b>	<b>3 068,0</b>
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>7 403,0</b>
Autres Postes Nets	6 580,0	12 240,0	14 009,0
Fonds propres	21 029,0	21 100,0	22 116,0
Pertes	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>74 119,0</b>	<b>101 900,0</b>	<b>103 695,0</b>

Source : BCEAO.

**MALI - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	173 827,0	108 981,0	154 647,0
Avoirs Exterieurs Bruts	426 377,0	391 268,0	432 946,0
Engagements Exterieurs	252 550,0	282 287,0	278 299,0
RESERVES	221 492,0	225 217,0	216 109,0
CRÉANCES SUR LES ETATS	93 688,0	114 991,0	111 732,0
CREDITS A L'ECONOMIE	845 241,0	1 049 320,0	1 099 195,0
Crédits a court terme	518 439,0	670 412,0	709 512,0
Crédits de campagne	9 897,0	1 486,0	1 173,0
Crédits ordinaires	508 542,0	668 926,0	708 339,0
Crédit a moyen terme	287 852,0	338 167,0	349 323,0
Crédits a long terme	38 950,0	40 741,0	40 360,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 334 248,0</b>	<b>1 498 509,0</b>	<b>1 581 683,0</b>
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	979 756,0	1 076 272,0	1 203 829,0
Sociétés d'Etat et Epic	97 166,0	121 265,0	168 226,0
- à vue	72 487,0	91 097,0	125 184,0
- à terme	24 679,0	30 168,0	43 042,0
Part. & entreprises privees	882 590,0	955 007,0	1 035 603,0
- à vue	537 851,0	587 882,0	645 677,0
- à terme	344 739,0	367 125,0	389 926,0
DEPOTS DES ETATS	289 487,0	306 982,0	241 798,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	39 886,0	41 242,0	78 179,0
Autres Postes Nets	25 119,0	74 013,0	57 877,0
Fonds propres	170 021,0	193 762,0	200 260,0
Pertes	1 149,0	4 050,0	312,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 334 248,0</b>	<b>1 498 509,0</b>	<b>1 581 683,0</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	310,0	-1 693,0	11 587,0
Avoirs Exterieurs Bruts	121 240,0	129 327,0	157 347,0
Engagements Exterieurs	120 930,0	131 020,0	145 760,0
RESERVES	105 312,0	79 980,0	126 944,0
CRÉANCES SUR LES ETATS	28 985,0	37 594,0	36 109,0
CREDITS A L'ECONOMIE	347 148,0	402 607,0	499 986,0
Crédits a court terme	169 442,0	212 321,0	253 824,0
Crédits de campagne	1 225,0	966,0	1 353,0
Crédits ordinaires	168 217,0	211 355,0	252 471,0
Crédit a moyen terme	166 771,0	179 938,0	225 275,0
Crédits a long terme	10 935,0	10 348,0	20 887,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>481 755,0</b>	<b>518 488,0</b>	<b>674 626,0</b>
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	339 591,0	339 549,0	453 639,0
Sociétés d'Etat et Epic	27 751,0	28 636,0	46 128,0
- à vue	17 150,0	16 411,0	22 517,0
- à terme	10 601,0	12 225,0	23 611,0
Part. & entreprises privees	311 840,0	310 913,0	407 511,0
- à vue	198 245,0	190 508,0	269 158,0
- à terme	113 595,0	120 405,0	138 353,0
DEPOTS DES ETATS	62 250,0	73 822,0	92 180,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	11 074,0	33 300,0	38 200,0
Autres Postes Nets	68 840,0	71 817,0	90 607,0
Fonds propres	75 924,0	95 119,0	117 985,0
Pertes	111,0	6 028,0	91,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>481 755,0</b>	<b>518 488,0</b>	<b>674 626,0</b>

Source : BCEAO.

**SENEGAL - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	253 372,0	204 464,0	103 916,9
Avoirs Exterieurs Bruts	427 445,0	462 113,0	448 040,0
Engagements Exterieurs	174 073,0	257 649,0	344 123,1
<b>RESERVES</b>	433 620,7	359 716,4	273 785,7
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	290 304,0	318 811,0	375 077,0
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	1 638 767,0	1 950 028,0	2 140 772,0
Crédits a court terme	821 073,0	994 339,0	1 096 399,0
Crédits de campagne	10 496,0	6 287,0	4 000,0
Crédits ordinaires	810 577,0	988 052,0	1 092 399,0
Crédit a moyen terme	731 794,0	861 337,0	933 662,0
Crédits a long terme	85 900,0	94 352,0	110 711,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 616 063,7</b>	<b>2 833 019,4</b>	<b>2 893 551,6</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	1 971 889,1	2 120 036,1	2 301 035,1
Sociétés d'Etat et Epic	71 342,0	66 569,0	93 960,4
- à vue	33 252,0	42 754,0	52 383,4
- à terme	38 090,0	23 815,0	41 577,0
Part. & entreprises privees	1 900 547,1	2 053 467,1	2 207 074,7
- à vue	947 476,6	1 014 625,1	1 130 249,7
- à terme	953 070,5	1 038 842,0	1 076 825,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	290 193,9	264 794,9	245 467,8
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	60 348,0	120 476,0	123 724,0
Autres Postes Nets	293 632,7	327 712,4	223 324,7
Fonds propres	357 980,0	389 254,0	411 379,0
Pertes	4 373,0	273,0	2 499,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 616 063,7</b>	<b>2 833 019,4</b>	<b>2 893 551,6</b>

Source : BCEAO.

**TOGO - SITUATION DES BANQUES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>AVOIRS EXTERIEURS NETS</b>	66 008,0	90 877,0	197 213,0
Avoirs Exterieurs Bruts	169 761,0	226 497,0	356 973,0
Engagements Exterieurs	103 753,0	135 620,0	159 760,0
<b>RESERVES</b>	90 301,0	127 524,0	94 396,0
<b>CREANCES SUR LES ETATS</b>	130 189,0	124 740,0	162 548,0
<b>CREDITS A L'ECONOMIE</b>	358 482,0	505 623,0	601 676,0
Crédits a court terme	201 927,0	296 365,0	343 828,0
Crédits de campagne	31,0	18,0	16,0
Crédits ordinaires	201 896,0	296 347,0	343 812,0
Crédit a moyen terme	146 929,0	199 522,0	246 786,0
Crédits a long terme	9 626,0	9 736,0	11 062,0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>644 980,0</b>	<b>848 764,0</b>	<b>1 055 833,0</b>
<b>DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES</b>	525 032,0	626 556,0	731 980,0
Sociétés d'Etat et Epic	49 329,0	65 319,0	71 134,0
- à vue	14 371,0	32 516,0	29 193,0
- à terme	34 958,0	32 803,0	41 941,0
Part. & entreprises privees	475 703,0	561 237,0	660 846,0
- à vue	213 001,0	260 568,0	322 835,0
- à terme	262 702,0	300 669,0	338 011,0
<b>DEPOTS DES ETATS</b>	61 345,0	106 076,0	117 649,0
<b>CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE</b>	28 140,0	57 000,0	115 614,0
Autres Postes Nets	30 463,0	59 132,0	90 590,0
Fonds propres	95 710,0	102 349,0	109 035,0
Pertes	2 527,0	568,0	4 701,0
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>644 980,0</b>	<b>848 764,0</b>	<b>1 055 833,0</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Créances sur la Banque Centrale	649 935,3	837 321,8	872 031,3
Billets et monnaies	33 176,4	35 647,2	37 518,5
Dépôts à la Banque Centrale	616 758,9	801 674,6	834 512,8
Dépôts dans les banques	1 317 165,9	1 466 965,9	1 479 524,8
Dépôts	1 317 165,9	1 466 965,9	1 479 524,8
Autres			
Obligations cautionnées	16 378,3	8 570,1	11 807,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>1 983 479,5</b>	<b>2 312 857,8</b>	<b>2 363 363,1</b>
Concours de la Banque Centrale	1 183 952,9	1 374 145,4	1 483 957,1
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	231 005,5	212 926,5	192 504,2
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	458 148,4	504 836,6	490 234,0
Concours du FMI	494 799,0	656 382,3	801 218,9
Concours des banques	2 565 916,0	3 118 404,0	3 602 721,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	28 266,0	32 420,9	32 191,1
Dépôts en CNE	69 021,8	79 362,9	78 486,8
Autres concours	42 801,3	38 876,8	32 283,3
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>3 889 958,0</b>	<b>4 643 210,0</b>	<b>5 229 639,3</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>1 906 478,5</b>	<b>2 330 352,2</b>	<b>2 866 276,2</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	158 505,8	146 762,5	135 762,4
BILLETS ET MONNAIES	8 914,4	12 839,0	12 839,0
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	149 591,4	133 923,5	122 923,4
DEPOTS DANS LES BANQUES	247 918,0	256 534,0	303 951,0
DEPOTS	247 918,0	256 534,0	303 951,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>406 423,8</b>	<b>403 296,5</b>	<b>439 713,4</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	58 601,9	77 094,9	92 099,9
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	32 772,2	35 524,7	34 468,5
CONCOURS DU FMI	25 829,7	41 570,2	57 631,4
CONCOURS DES BANQUES	173 177,0	220 664,0	178 650,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	9 100,7	8 325,6	4 935,5
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>240 879,6</b>	<b>306 084,5</b>	<b>275 685,4</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>-165 544,2</b>	<b>-97 212,0</b>	<b>-164 028,0</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	149 980,2	188 028,5	220 380,2
BILLETS ET MONNAIES	2 937,9	3 287,7	4 575,5
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	147 042,3	184 740,8	215 804,7
DEPOTS DANS LES BANQUES	107 706,0	129 892,0	161 283,0
DEPOTS	107 706,0	129 892,0	161 283,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	29,9	415,7	606,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>257 716,1</b>	<b>318 336,2</b>	<b>382 269,2</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	102 242,8	108 846,7	138 597,0
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	8 669,3	4 888,2	992,3
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	31 872,2	34 395,3	33 368,1
CONCOURS DU FMI	61 701,3	69 563,2	104 236,6
CONCOURS DES BANQUES	99 221,0	116 757,0	112 608,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	3 906,2	5 514,0	5 485,2
DEPOTS EN CNE	69 021,8	79 362,9	78 486,8
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>274 391,8</b>	<b>310 480,6</b>	<b>335 177,0</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>16 675,7</b>	<b>-7 855,6</b>	<b>-47 092,2</b>

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	35 895,2	159 495,8	107 376,9
BILLETTS ET MONNAIES	4 516,5	3 483,8	3 319,8
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	31 378,7	156 012,0	104 057,1
DEPOTS DANS LES BANQUES	231 185,0	304 861,0	277 566,0
DEPOTS	231 185,0	304 861,0	277 566,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	7 592,4	4 777,3	7 093,9
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>274 672,6</b>	<b>469 134,1</b>	<b>392 036,8</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	522 648,8	656 156,6	738 288,1
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	164 095,3	164 095,3	164 095,3
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	172 173,3	194 927,9	189 379,0
CONCOURS DU FMI	186 380,2	297 133,4	384 813,8
CONCOURS DES BANQUES	540 324,0	635 659,0	785 053,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>1 062 972,8</b>	<b>1 291 815,6</b>	<b>1 523 341,1</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>788 300,2</b>	<b>822 681,5</b>	<b>1 131 304,3</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	4 470,3	9 283,3	79,8
BILLETTS ET MONNAIES	3,4	40,9	71,0
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	4 466,9	9 242,4	8,8
DEPOTS DANS LES BANQUES	8 422,0	3 484,0	3 068,0
DEPOTS	8 422,0	3 484,0	3 068,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>12 892,3</b>	<b>12 767,3</b>	<b>3 147,8</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	15 521,2	20 474,5	20 232,2
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	1 105,2	1 105,2	1 105,2
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	12 573,2	13 899,8	13 657,5
CONCOURS DU FMI	1 842,8	5 469,5	5 469,5
CONCOURS DES BANQUES	395,0	243,0	4 061,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>15 916,2</b>	<b>20 717,5</b>	<b>24 293,2</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>3 023,9</b>	<b>7 950,2</b>	<b>21 145,4</b>

Source : BCEAO.

**MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	152 236,3	110 972,1	23 441,6
BILLETS ET MONNAIES	8 621,3	8 441,7	8 347,6
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	143 615,0	102 530,4	15 094,0
DEPOTS DANS LES BANQUES	289 487,0	306 982,0	241 798,0
DEPOTS	289 487,0	306 982,0	241 798,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	260,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>441 983,3</b>	<b>417 954,1</b>	<b>265 239,6</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	78 178,0	99 771,4	99 346,0
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	5 849,1	3 298,0	669,5
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	49 396,6	52 444,5	50 852,5
CONCOURS DU FMI	22 932,3	44 028,9	47 824,0
CONCOURS DES BANQUES	93 688,0	114 991,0	111 732,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	0,0	0,0	0,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>171 866,0</b>	<b>214 762,4</b>	<b>211 078,0</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>-270 117,3</b>	<b>-203 191,7</b>	<b>-54 161,6</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
CREANCES SUR LA BANQUE CENTRALE	55 545,4	41 089,4	84 907,0
BILLETS ET MONNAIES	2 852,9	2 852,9	2 524,3
DEPOTS A LA BANQUE CENTRALE	52 692,5	38 236,5	82 382,7
DEPOTS DANS LES BANQUES	62 250,0	73 822,0	92 180,0
DEPOTS	62 250,0	73 822,0	92 180,0
Autres			
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>117 795,4</b>	<b>114 911,4</b>	<b>177 087,0</b>
CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE	91 464,2	91 363,9	92 554,0
ESCOMPTE D'OBLIGATIONS CAUTIONNEES	0,0	0,0	0,0
CONCOURS ARTICLE 16	27 032,7	25 864,3	22 865,8
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
TITRES D'ETAT	34 837,0	38 214,8	37 092,0
CONCOURS DU FMI	29 594,5	27 284,8	32 596,2
CONCOURS DES BANQUES	28 985,0	37 594,0	36 109,0
DEPOTS EN CCP DES PEP.	1 411,5	1 778,2	3 301,0
DEPOTS EN CNE	0,0	0,0	0,0
AUTRES CONCOURS	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>121 860,7</b>	<b>130 736,1</b>	<b>131 964,0</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>4 065,3</b>	<b>15 824,7</b>	<b>-45 123,0</b>

Source : BCEAO.



**SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	47 600,8	137 921,1	261 998,2
Billets et monnaies	2 399,8	2 121,3	2 188,2
Dépôts à la Banque Centrale	45 201,0	135 799,8	259 810,0
Dépôts dans les banques	290 193,9	264 794,9	245 467,8
Dépôts	290 193,9	264 794,9	245 467,8
Autres			
Obligations cautionnées	8 220,9	2 972,8	3 982,9
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>346 015,6</b>	<b>405 688,8</b>	<b>511 448,9</b>
Concours de la Banque Centrale	207 166,8	204 876,4	191 110,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	18 514,3	10 439,2	2 119,1
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	85 663,1	93 053,9	90 293,1
Concours du FMI	102 989,4	101 383,3	98 698,4
Concours des banques	290 304,0	318 811,0	375 077,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	6 065,4	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	42 801,3	38 876,8	32 283,3
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>546 337,5</b>	<b>570 480,0</b>	<b>606 386,7</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>200 321,9</b>	<b>164 791,2</b>	<b>94 937,8</b>

Source : BCEAO.

**TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT**

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	45 701,3	43 769,1	37 612,5
Billets et monnaies	2 930,2	2 579,9	3 180,4
Dépôts à la Banque Centrale	42 771,1	41 189,2	34 432,1
Dépôts dans les banques	61 345,0	106 076,0	117 649,0
Dépôts	61 345,0	106 076,0	117 649,0
Autres			
Obligations cautionnées	275,1	404,3	124,2
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>107 321,4</b>	<b>150 249,4</b>	<b>155 385,7</b>
Concours de la Banque Centrale	108 129,2	115 561,0	111 729,3
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	5 739,6	3 236,3	657,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	38 860,8	42 375,7	41 123,3
Concours du FMI	63 528,8	69 949,0	69 949,0
Concours des banques	130 189,0	124 740,0	162 548,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	7 782,2	8 887,3	10 553,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>246 100,4</b>	<b>249 188,3</b>	<b>284 830,9</b>
<b>POSITION NETTE</b>	<b>138 779,0</b>	<b>98 938,9</b>	<b>129 445,2</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	3 956 974,5	4 217 353,0	4 686 881,0
Dépôts à terme	2 133 152,5	2 261 793,0	2 534 080,0
Comptes à régime spécial	1 823 822,0	1 955 560,0	2 152 801,0
Comptes sur livret	1 601 315,7	1 716 981,7	1 890 159,3
Comptes d'épargne logement	144 081,9	154 489,2	170 071,3
Autres comptes d'épargne	78 424,3	84 089,1	92 570,4
Dépôts en caisse d'épargne	69 021,8	79 362,9	78 486,8
<b>TOTAL</b>	<b>4 025 996,3</b>	<b>4 217 353,0</b>	<b>4 686 881,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>32,1</b>	<b>30,9</b>	<b>31,2</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	418 145,0	446 241,0	491 468,0
Dépôts à terme	276 982,0	289 577,0	316 054,0
Comptes à régime spécial	141 163,0	156 664,0	175 414,0
Comptes sur livret	123 941,1	137 551,0	154 013,5
Comptes d'épargne logement	11 151,9	12 376,5	13 857,7
Autres comptes d'épargne	6 070,0	6 736,6	7 542,8
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>418 145,0</b>	<b>446 241,0</b>	<b>491 468,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>32,8</b>	<b>32,4</b>	<b>33,6</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	479 688,0	514 186,0	613 297,0
Dépôts à terme	290 070,0	293 803,0	355 519,0
Comptes à régime spécial	189 618,0	220 383,0	257 778,0
Comptes sur livret	166 484,6	193 496,3	226 329,1
Comptes d'épargne logement	14 979,8	17 410,3	20 364,5
Autres comptes d'épargne	8 153,6	9 476,5	11 084,5
Dépôts en caisse d'épargne	69 021,8	79 362,9	78 486,8
<b>TOTAL</b>	<b>479 688,0</b>	<b>514 186,0</b>	<b>613 297,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	<b>36,4</b>	<b>34,3</b>	<b>35,2</b>

Source : BCEAO.

**COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	1 379 198,0	1 412 706,0	1 615 389,0
Dépôts à terme	684 173,0	674 728,0	788 712,0
Comptes à régime spécial	695 025,0	737 978,0	826 677,0
Comptes sur livret	610 232,0	647 944,7	725 822,4
Comptes d'épargne logement	54 907,0	58 300,3	65 307,5
Autres comptes d'épargne	29 886,1	31 733,1	35 547,1
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 379 198,0</b>	<b>1 412 706,0</b>	<b>1 615 389,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	32,8	30,7	32,9

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	13 637,0	24 763,0	28 715,0
Dépôts à terme	10 818,0	20 822,0	23 340,0
Comptes à régime spécial	2 819,0	3 941,0	5 375,0
Comptes sur livret	2 475,1	3 460,2	4 719,3
Comptes d'épargne logement	222,7	311,3	424,6
Autres comptes d'épargne	121,2	169,5	231,1
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>13 637,0</b>	<b>24 763,0</b>	<b>28 715,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	11,5	14,3	17,6

Source : BCEAO.

**MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	336 939,0	362 041,0	385 823,0
Dépôts à terme	189 938,0	201 361,0	207 486,0
Comptes à régime spécial	147 001,0	160 680,0	178 337,0
Comptes sur livret	129 066,9	141 077,0	156 579,9
Comptes d'épargne logement	11 613,1	12 693,7	14 088,6
Autres comptes d'épargne	6 321,0	6 909,2	7 668,5
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>336 939,0</b>	<b>362 041,0</b>	<b>385 823,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	26,0	24,3	22,5

Source : BCEAO.

**NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	113 595,0	120 405,0	138 353,0
Dépôts à terme	53 661,0	55 153,0	58 376,0
Comptes à régime spécial	59 934,0	65 252,0	79 977,0
Comptes sur livret	52 622,1	57 291,3	70 219,8
Comptes d'épargne logement	4 734,8	98,0	102,0
Autres comptes d'épargne	2 577,2	2 805,8	3 439,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	118,0	122,0
<b>TOTAL</b>	<b>113 595,0</b>	<b>120 405,0</b>	<b>138 353,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	19,7	19,7	17,2

Source : BCEAO.

**SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	953 070,5	1 038 842,0	1 076 825,0
Dépôts à terme	500 257,5	573 300,0	604 103,0
Comptes à régime spécial	452 813,0	465 542,0	472 722,0
Comptes sur livret	397 569,8	408 745,9	415 049,9
Comptes d'épargne logement	35 772,2	36 777,8	37 345,0
Autres comptes d'épargne	19 471,0	20 018,3	20 327,0
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>953 070,5</b>	<b>1 038 842,0</b>	<b>1 076 825,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	37,9	38,2	37,2

Source : BCEAO.

**TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES**

	2010	2011	2012
	<b>A fin décembre</b>		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
Dépôts dans les banques	262 702,0	298 169,0	337 011,0
Dépôts à terme	127 253,0	153 049,0	180 490,0
Comptes à régime spécial	135 449,0	145 120,0	156 521,0
Comptes sur livret	118 924,2	127 415,4	137 425,4
Comptes d'épargne logement	10 700,5	11 464,5	12 365,2
Autres comptes d'épargne	5 824,3	6 240,2	6 730,4
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>262 702,0</b>	<b>298 169,0</b>	<b>337 011,0</b>
<b>EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)</b>	36,6	35,9	37,2

Source : BCEAO.

## UMOA - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>5 285 172.2</b>	<b>5 813 260.0</b>	<b>5 763 510.0</b>
Circulation fiduciaire	3 557 392.4	3 675 768.5	3 907 573.4
Réserves des banques	1 453 764.6	1 761 046.1	1 412 322.6
Autres dépôts	274 015.2	376 445.4	443 614.0
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>5 285 172.2</b>	<b>5 813 260.0</b>	<b>5 763 510.0</b>
Avoirs extérieurs nets	5 554 615.4	5 903 943.6	5 527 565.0
Position nette du gouvernement	576 818.9	575 700.4	644 209.1
Concours aux banques et établi. financiers	429 233.8	723 325.0	1 049 663.0
Autres postes nets	-1 275 495.9	-1 389 709.0	-1 457 927.1
<b>Masse monétaire</b>	<b>12 312 964.5</b>	<b>13 669 891.8</b>	<b>15 010 164.4</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2.3</b>	<b>2.4</b>	<b>2.6</b>
Circulation fiduciaire	29.3	29.3	<b>0.3</b>
Dépôts en banque	69.6	69.6	<b>0.7</b>
Dépôts en CCP	0.6	0.6	<b>0.2</b>
Dépôts en CNE	0.6	0.6	<b>0.5</b>
Coefficient de réserves (a)	0.2	0.2	<b>0.1</b>

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## BENIN - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>505 181,9</b>	<b>512 676,9</b>	<b>513 433,8</b>
Circulation fiduciaire	346 136,9	376 805,6	398 494,5
Réserves des banques	158 499,8	134 884,2	114 522,2
Autres dépôts	545,2	987,1	417,1
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>505 181,9</b>	<b>512 676,9</b>	<b>513 433,8</b>
Avoirs extérieurs nets	506 303,6	352 636,4	245 435,9
Position nette du gouvernement	-99 903,9	-69 667,6	-43 662,5
Concours aux banques et établi. financiers	99 194,0	229 988,0	312 067,0
Autres postes nets	-411,8	-279,9	-406,6
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 274 714,8</b>	<b>1 377 686,3</b>	<b>1 463 007,1</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>
Circulation fiduciaire	28,6	28,6	0,3
Dépôts en banque	70,7	70,7	0,7
Dépôts en CCP	0,7	0,7	0,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## BURKINA - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>356 099,1</b>	<b>349 824,5</b>	<b>369 786,8</b>
Circulation fiduciaire	215 078,7	189 587,3	230 313,4
Réserves des banques	138 733,3	158 178,3	136 382,5
Autres dépôts	2 287,1	2 058,9	3 090,9
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>356 099,1</b>	<b>349 824,5</b>	<b>369 786,8</b>
Avoirs extérieurs nets	300 757,1	275 337,1	233 895,2
Position nette du gouvernement	-47 737,4	-79 181,8	-81 783,2
Concours aux banques et établi. financiers	103 531,0	154 210,0	220 630,0
Autres postes nets	-451,6	-540,8	-2 955,2
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 319 510,8</b>	<b>1 501 126,1</b>	<b>1 741 454,3</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>
Circulation fiduciaire	22,7	22,7	0,1
Dépôts en banque	71,4	71,4	0,8
Dépôts en CCP	0,5	0,5	0,3
Dépôts en CNE	5,3	5,3	4,5
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>1 933 543,4</b>	<b>2 231 910,8</b>	<b>2 092 487,6</b>
Circulation fiduciaire	1 638 171,5	1 555 287,9	1 590 498,3
Réserves des banques	287 963,1	645 488,8	432 928,5
Autres dépôts	7 408,8	31 134,1	69 060,8
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>1 933 543,4</b>	<b>2 231 910,8</b>	<b>2 092 487,6</b>
Avoirs extérieurs nets	1 351 869,4	1 644 052,3	1 296 560,1
Position nette du gouvernement	486 753,6	496 660,8	630 911,2
Concours aux banques et établi. financiers	59 533,8	50 500,0	113 325,0
Autres postes nets	35 386,6	40 697,7	51 691,3
<b>Masse monétaire</b>	<b>4 152 299,3</b>	<b>4 595 686,0</b>	<b>4 910 556,1</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>
Circulation fiduciaire	38,2	38,2	0,3
Dépôts en banque	61,1	61,1	0,7
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>75 950,8</b>	<b>110 663,4</b>	<b>96 934,0</b>
Circulation fiduciaire	64 086,4	85 912,2	83 384,9
Réserves des banques	11 480,0	23 176,0	13 397,9
Autres dépôts	384,4	1 575,2	151,2
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>75 950,8</b>	<b>110 663,4</b>	<b>96 934,0</b>
Avoirs extérieurs nets	64 405,7	95 428,8	64 990,3
Position nette du gouvernement	11 050,9	11 191,2	20 152,4
Concours aux banques et établi. financiers	0,0	3 000,0	10 403,0
Autres postes nets	494,2	1 043,4	1 388,3
<b>Masse monétaire</b>	<b>123 587,8</b>	<b>173 663,4</b>	<b>162 751,1</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>
Circulation fiduciaire	59,1	59,1	0,5
Dépôts en banque	40,9	40,9	0,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## MALI - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>545 117,4</b>	<b>643 494,0</b>	<b>733 617,0</b>
Circulation fiduciaire	312 251,2	415 397,1	514 341,4
Réserves des banques	232 664,8	227 813,4	218 925,6
Autres dépôts	201,4	283,5	350,0
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>545 117,4</b>	<b>643 494,0</b>	<b>733 617,0</b>
Avoirs extérieurs nets	552 189,2	584 941,7	542 089,1
Position nette du gouvernement	-74 058,3	-11 200,7	75 904,4
Concours aux banques et établi. financiers	67 413,0	74 851,0	115 700,0
Autres postes nets	-426,5	-5 098,0	-76,5
<b>Masse monétaire</b>	<b>1 293 676,6</b>	<b>1 491 952,6</b>	<b>1 718 520,4</b>
<b>Multiplieur</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>
Circulation fiduciaire	26,0	26,0	0,3
Dépôts en banque	74,0	74,0	0,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,3	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## NIGER - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>339 391,3</b>	<b>348 781,0</b>	<b>465 429,0</b>
Circulation fiduciaire	234 851,6	269 590,7	345 152,1
Réserves des banques	104 376,3	78 885,3	119 869,9
Autres dépôts	163,4	305,0	407,0
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>339 391,3</b>	<b>348 781,0</b>	<b>465 429,0</b>
Avoirs extérieurs nets	292 606,4	265 151,6	419 766,4
Position nette du gouvernement	35 918,8	50 274,5	7 647,0
Concours aux banques et établi. financiers	11 074,0	33 300,0	38 200,0
Autres postes nets	-207,9	54,9	-184,4
<b>Masse monétaire</b>	<b>576 017,5</b>	<b>611 222,9</b>	<b>802 499,1</b>
<b>Multiplieur</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
Circulation fiduciaire	39,7	39,7	0,4
Dépôts en banque	59,9	59,9	0,6
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,3	0,3

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.



## SENEGAL - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>996 451,3</b>	<b>950 461,4</b>	<b>859 111,2</b>
Circulation fiduciaire	561 804,5	589 384,3	584 557,4
Réserves des banques	433 620,7	359 716,2	273 397,9
Autres dépôts	1 026,1	1 360,9	1 155,9
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>996 451,3</b>	<b>950 461,4</b>	<b>859 111,2</b>
Avoirs extérieurs nets	734 476,2	726 154,1	775 531,3
Position nette du gouvernement	202 367,3	105 832,1	-38 604,3
Concours aux banques et établi. financiers	60 348,0	120 476,0	123 724,0
Autres postes nets	-740,2	-2 000,8	-1 539,8
<b>Masse monétaire</b>	<b>2 540 785,1</b>	<b>2 718 697,1</b>	<b>2 894 664,2</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,5</b>	<b>2,9</b>	<b>3,4</b>
Circulation fiduciaire	22,1	22,1	0,2
Dépôts en banque	77,2	77,2	0,8
Dépôts en CCP	0,7	0,7	0,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

## TOGO - BASE MONETAIRE

	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Base monétaire</b>	<b>272 897,3</b>	<b>328 764,2</b>	<b>265 710,0</b>
Circulation fiduciaire	183 319,3	193 807,3	161 304,1
Réserves des banques	88 680,6	132 903,9	102 898,1
Autres dépôts	897,4	2 053,0	1 507,8
<b>Contrepartie de la base monétaire</b>	<b>272 897,3</b>	<b>328 764,2</b>	<b>265 710,0</b>
Avoirs extérieurs nets	193 452,1	200 236,8	76 575,7
Position nette du gouvernement	62 427,9	71 791,9	74 116,8
Concours aux banques et établi. financiers	28 140,0	57 000,0	115 614,0
Autres postes nets	-11 122,7	-264,5	-596,5
<b>Masse monétaire</b>	<b>717 030,9</b>	<b>831 303,6</b>	<b>905 345,5</b>
<b>Multiplicateur</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>3,4</b>
Circulation fiduciaire	22,7	22,7	0,2
Dépôts en banque	76,1	76,1	0,8
Dépôts en CCP	1,1	1,1	1,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

**U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>88 488</b>	<b>159 239</b>	<b>160 170</b>
- Agriculture, chasse	63 197	140 214	140 052
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	25 291	19 025	20 118
<b>Industries extractives</b>	<b>43 221</b>	<b>62 997</b>	<b>70 031</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	12 818	18 571	7 645
- Autres	30 403	44 426	62 386
<b>Industries manufacturières</b>	<b>827 520</b>	<b>914 854</b>	<b>934 426</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	295 873	350 256	356 137
- Textiles, habillement, cuir	59 438	45 206	53 808
- Industries chimiques	279 292	274 193	223 191
- Autres	192 917	245 199	309 939
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>119 812</b>	<b>147 219</b>	<b>118 051</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>306 033</b>	<b>341 888</b>	<b>394 887</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>1 546 900</b>	<b>1 714 712</b>	<b>2 020 092</b>
- Commerce de gros	1 244 023	1 383 394	1 635 700
- Commerce de détail	281 540	310 880	358 946
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	21 338	20 439	25 446
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>413 645</b>	<b>386 272</b>	<b>404 034</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>196 983</b>	<b>227 622</b>	<b>294 378</b>
- Etablissements financiers, assurances	71 437	62 506	87 236
- Affaires immobilières, services aux entreprises	125 546	165 116	207 142
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>511 713</b>	<b>563 571</b>	<b>553 455</b>
- Services divers fournis à la collectivité	44 439	47 038	125 388
- Prêts aux particuliers	123 278	130 860	162 423
- Autres	343 996	385 674	265 644
<b>TOTAL</b>	<b>4 054 316</b>	<b>4 518 375</b>	<b>4 949 524</b>

Source : BCEAO.

**U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	<i>Millions de francs CFA</i>		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>29 194</b>	<b>27 581</b>	<b>26 987</b>
- Agriculture, chasse	26 010	24 087	22 989
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 184	3 494	3 998
<b>Industries extractives</b>	<b>71 337</b>	<b>76 705</b>	<b>51 167</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	23 784	27 115	20 824
- Autres	47 553	49 590	30 343
<b>Industries manufacturières</b>	<b>259 227</b>	<b>280 843</b>	<b>337 544</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	85 315	74 870	89 950
- Textiles, habillement, cuir	18 305	11 566	11 755
- Industries chimiques	70 023	106 854	101 993
- Autres	85 584	87 553	133 846
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>75 836</b>	<b>59 047</b>	<b>111 079</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>44 506</b>	<b>78 905</b>	<b>93 236</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>288 670</b>	<b>328 819</b>	<b>479 369</b>
- Commerce de gros	194 791	216 242	315 283
- Commerce de détail	53 717	72 082	111 496
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	40 163	40 496	52 590
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>370 472</b>	<b>323 841</b>	<b>305 992</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>99 938</b>	<b>118 609</b>	<b>139 133</b>
- Etablissements financiers, assurances	13 430	24 248	30 825
- Affaires immobilières, services aux entreprises	86 508	94 361	108 308
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>464 783</b>	<b>552 583</b>	<b>652 852</b>
- Services divers fournis à la collectivité	43 477	42 138	102 385
- Prêts aux particuliers	240 809	312 429	426 288
- Autres	180 497	198 016	124 179
<b>TOTAL</b>	<b>1 703 963</b>	<b>1 846 933</b>	<b>2 197 359</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>8,593</b>	<b>19,112</b>	<b>12,525</b>
- Agriculture, chasse	8,280	18,776	11,890
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	313	336	635
<b>Industries extractives</b>	<b>3,552</b>	<b>252</b>	<b>3,984</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	63	7
- Autres	3,552	189	3,977
<b>Industries manufacturières</b>	<b>44,572</b>	<b>48,766</b>	<b>49,922</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15,671	19,070	21,908
- Textiles, habillement, cuir	5,349	1,151	613
- Industries chimiques	5,323	11,531	4,087
- Autres	18,229	17,014	23,314
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>2,392</b>	<b>2,013</b>	<b>1,626</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>52,076</b>	<b>54,269</b>	<b>60,557</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>252,055</b>	<b>252,950</b>	<b>254,090</b>
- Commerce de gros	196,070	175,075	154,320
- Commerce de détail	51,421	75,716	92,779
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4,564	2,159	6,991
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>27,651</b>	<b>20,738</b>	<b>22,929</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>24,084</b>	<b>27,974</b>	<b>28,450</b>
- Etablissements financiers, assurances	18,678	12,156	11,733
- Affaires immobilières, services aux entreprises	5,406	15,818	16,717
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>141,693</b>	<b>146,104</b>	<b>64,972</b>
- Services divers fournis à la collectivité	4,346	3,810	30,558
- Prêts aux particuliers	12,561	16,254	19,325
- Autres	124,786	126,040	15,089
<b>TOTAL</b>	<b>556,668</b>	<b>572,178</b>	<b>499,055</b>

Source : BCEAO.

**BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>52</b>	<b>5,000</b>	<b>5,390</b>
- Agriculture, chasse	0	4,948	5,390
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	52	52	0
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>3,992</b>	<b>2,537</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	1,884
- Autres	0	3,992	653
<b>Industries manufacturières</b>	<b>14,765</b>	<b>16,025</b>	<b>28,582</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4,855	4,064	3,679
- Textiles, habillement, cuir	4,612	375	28
- Industries chimiques	906	3,775	3,145
- Autres	4,392	7,811	21,730
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>13,889</b>	<b>2,427</b>	<b>14,516</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>5,100</b>	<b>4,956</b>	<b>9,357</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>57,617</b>	<b>78,061</b>	<b>95,299</b>
- Commerce de gros	42,751	54,279	59,392
- Commerce de détail	10,533	19,244	30,789
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4,333	4,538	5,118
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>77,290</b>	<b>66,009</b>	<b>60,347</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>6,242</b>	<b>6,617</b>	<b>9,968</b>
- Etablissements financiers, assurances	4,947	5,897	8,309
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1,295	720	1,659
<b>Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.</b>	<b>114,780</b>	<b>128,013</b>	<b>90,513</b>
- Services divers fournis à la collectivité	18,674	17,632	21,449
- Prêts aux particuliers	24,982	30,633	58,680
- Autres	71,124	79,748	10,384
<b>TOTAL</b>	<b>289,735</b>	<b>311,100</b>	<b>316,509</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>19,320</b>	<b>25,937</b>	<b>18,571</b>
- Agriculture, chasse	10,275	21,942	18,494
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9,045	3,995	77
<b>Industries extractives</b>	<b>3,042</b>	<b>9,138</b>	<b>6,678</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	825	1,869	4,020
- Autres	2,217	7,269	2,658
<b>Industries manufacturières</b>	<b>92,601</b>	<b>79,196</b>	<b>80,167</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	39,890	31,057	15,101
- Textiles, habillement, cuir	20,049	10,515	10,926
- Industries chimiques	9,649	8,830	18,272
- Autres	23,013	28,794	35,868
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>9,058</b>	<b>11,217</b>	<b>10,746</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>108,064</b>	<b>122,205</b>	<b>128,253</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>154,792</b>	<b>211,580</b>	<b>378,073</b>
- Commerce de gros	140,781	196,784	353,559
- Commerce de détail	12,592	13,102	21,617
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1,419	1,694	2,897
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>40,250</b>	<b>48,808</b>	<b>50,408</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>22,132</b>	<b>23,495</b>	<b>36,516</b>
- Etablissements financiers, assurances	2,837	2,547	5,528
- Affaires immobilières, services aux entreprises	19,295	20,948	30,988
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>80,686</b>	<b>79,373</b>	<b>103,534</b>
- Services divers fournis à la collectivité	2,528	2,488	9,144
- Prêts aux particuliers	24,416	28,185	30,135
- Autres	53,742	48,700	64,255
<b>TOTAL</b>	<b>529,945</b>	<b>610,949</b>	<b>812,946</b>

Source : BCEAO.

**BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>4,184</b>	<b>3,497</b>	<b>1,938</b>
- Agriculture, chasse	4,175	3,489	1,938
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9	8	0
<b>Industries extractives</b>	<b>4,985</b>	<b>7,762</b>	<b>4,758</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	462	2,069	1,360
- Autres	4,523	5,693	3,398
<b>Industries manufacturières</b>	<b>25,252</b>	<b>27,379</b>	<b>31,997</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5,246	4,693	11,297
- Textiles, habillement, cuir	6,084	5,128	3,701
- Industries chimiques	9,019	10,976	2,523
- Autres	4,903	6,582	14,476
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>2,708</b>	<b>4,791</b>	<b>10,642</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>14,421</b>	<b>35,283</b>	<b>23,043</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>30,562</b>	<b>44,509</b>	<b>61,851</b>
- Commerce de gros	23,720	34,814	43,496
- Commerce de détail	3,812	6,738	12,501
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3,030	2,957	5,854
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>33,115</b>	<b>37,438</b>	<b>60,051</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>11,161</b>	<b>14,561</b>	<b>8,629</b>
- Etablissements financiers, assurances	583	789	1,819
- Affaires immobilières, services aux entreprises	10,578	13,772	6,810
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>66,342</b>	<b>88,146</b>	<b>133,383</b>
- Services divers fournis à la collectivité	5,331	3,197	23,299
- Prêts aux particuliers	42,357	58,769	87,888
- Autres	18,654	26,180	22,196
<b>TOTAL</b>	<b>192,730</b>	<b>263,366</b>	<b>336,292</b>

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>25,787</b>	<b>27,117</b>	<b>29,890</b>
- Agriculture, chasse	22,378	23,719	23,075
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3,409	3,398	6,815
<b>Industries extractives</b>	<b>8,452</b>	<b>12,592</b>	<b>3,724</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	7,154	11,466	1,477
- Autres	1,298	1,126	2,247
<b>Industries manufacturières</b>	<b>400,653</b>	<b>435,464</b>	<b>398,492</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	152,704	197,876	198,242
- Textiles, habillement, cuir	21,695	19,199	24,165
- Industries chimiques	157,092	136,901	104,188
- Autres	69,162	81,488	71,897
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>40,312</b>	<b>52,900</b>	<b>40,506</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>26,293</b>	<b>28,130</b>	<b>43,110</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>529,135</b>	<b>496,853</b>	<b>529,356</b>
- Commerce de gros	470,626	444,611	463,358
- Commerce de détail	56,289	50,028	62,680
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2,220	2,214	3,318
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>193,322</b>	<b>149,656</b>	<b>125,160</b>
<b>Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises</b>	<b>53,270</b>	<b>61,506</b>	<b>73,287</b>
- Etablissements financiers, assurances	7,525	9,775	14,764
- Affaires immobilières, services aux entreprises	45,745	51,731	58,523
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>54,376</b>	<b>52,724</b>	<b>67,862</b>
- Services divers fournis à la collectivité	19,941	20,088	50,585
- Prêts aux particuliers	16,433	15,975	17,271
- Autres	18,002	16,661	6
<b>TOTAL</b>	<b>1,331,600</b>	<b>1,316,942</b>	<b>1,311,387</b>

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>16,376</b>	<b>10,318</b>	<b>11,785</b>
- Agriculture, chasse	14,761	9,329	9,989
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1,615	989	1,796
<b>Industries extractives</b>	<b>18,646</b>	<b>18,680</b>	<b>12,035</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	18,646	18,680	11,685
- Autres	0	0	350
<b>Industries manufacturières</b>	<b>83,235</b>	<b>61,795</b>	<b>63,005</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32,400	22,753	23,947
- Textiles, habillement, cuir	5,292	3,496	5,557
- Industries chimiques	26,938	18,756	16,927
- Autres	18,605	16,790	16,574
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>29,428</b>	<b>21,738</b>	<b>30,344</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>3,120</b>	<b>2,990</b>	<b>3,685</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>62,808</b>	<b>49,612</b>	<b>72,696</b>
- Commerce de gros	50,723	37,758	60,896
- Commerce de détail	8,624	6,989	7,272
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3,461	4,865	4,528
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>127,241</b>	<b>88,398</b>	<b>77,399</b>
<b>Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises</b>	<b>27,468</b>	<b>37,740</b>	<b>49,248</b>
- Etablissements financiers, assurances	1,748	8,192	7,751
- Affaires immobilières, services aux entreprises	25,720	29,548	41,497
<b>Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.</b>	<b>35,241</b>	<b>41,557</b>	<b>49,088</b>
- Services divers fournis à la collectivité	6,099	5,127	16,831
- Prêts aux particuliers	23,429	24,634	32,250
- Autres	5,713	11,796	7
<b>TOTAL</b>	<b>403,563</b>	<b>332,828</b>	<b>369,285</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>419.0</b>	<b>680.0</b>	<b>10.0</b>
- Agriculture, chasse	411.0	672.0	10.0
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8.0	8.0	0.0
<b>Industries extractives</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0.0	0.0	0.0
- Autres	0.0	0.0	0.0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1,584.0</b>	<b>1,585.0</b>	<b>4,107.0</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1,041.0	1,585.0	1,605.0
- Textiles, habillement, cuir	543	0	2,502
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	0	0	0
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>392.3</b>	<b>1,960.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>229.2</b>	<b>252.2</b>	<b>91.0</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>6,413.3</b>	<b>7,708.3</b>	<b>6,198.0</b>
- Commerce de gros	6,289.0	7,067.0	5,996.0
- Commerce de détail	107.7	624.7	123.0
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	16.6	16.6	79.0
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
<b>Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>70.0</b>	<b>100.0</b>	<b>35.0</b>
- Etablissements financiers, assurances	12	17	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	58.0	83.0	35.0
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>2,064.7</b>	<b>1,736.4</b>	<b>2,308.0</b>
- Services divers fournis à la collectivité	0.0	0.0	520.0
- Prêts aux particuliers	1,124.1	1,341.8	1,788.0
- Autres	940.6	394.6	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>11,178.5</b>	<b>14,031.9</b>	<b>12,749.0</b>

Source : BCEAO.

**GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>14.0</b>	<b>14.0</b>	<b>12.0</b>
- Agriculture, chasse	14.0	14.0	12.0
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0.0	0.0	0.0
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>-750.4</b>	<b>-229.4</b>	<b>68.0</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	-544	0	0
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	-206.4	-229.4	68.0
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>242.0</b>	<b>434.0</b>	<b>131.0</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>1,108.3</b>	<b>1,303.1</b>	<b>3,587.0</b>
- Commerce de gros	864.8	1,057.6	3,531.0
- Commerce de détail	120.5	120.5	56.0
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	123	125	0
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Etablissements financiers, assurances	-5	0	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	105	0	0
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>328.2</b>	<b>1,236.9</b>	<b>1,509.0</b>
- Services divers fournis à la collectivité	-941	0	0
- Prêts aux particuliers	1,268.8	1,229.9	1,509.0
- Autres	0.0	7.0	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>1,042.1</b>	<b>2,758.6</b>	<b>5,307.0</b>

Source : BCEAO.

**MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>4,576</b>	<b>51,589</b>	<b>61,027</b>
- Agriculture, chasse	4,576	51,589	61,027
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>159</b>	<b>441</b>	<b>8,160</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	159	441	8,160
<b>Industries manufacturières</b>	<b>22,291</b>	<b>30,871</b>	<b>34,448</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4,903	3,243	6,181
- Textiles, habillement, cuir	1,648	1,838	2,450
- Industries chimiques	10,466	11,895	8,584
- Autres	5,274	13,895	17,233
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>35,905</b>	<b>37,818</b>	<b>28,317</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>13,056</b>	<b>17,946</b>	<b>15,569</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>130,792</b>	<b>173,076</b>	<b>226,204</b>
- Commerce de gros	96,073	145,453	201,992
- Commerce de détail	34,441	27,463	24,049
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	278	160	163
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>23,212</b>	<b>23,212</b>	<b>26,338</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>31,656</b>	<b>26,468</b>	<b>30,113</b>
- Etablissements financiers, assurances	21,856	10,120	10,144
- Affaires immobilières, services aux entreprises	9,800	16,348	19,969
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>18,143</b>	<b>13,059</b>	<b>13,409</b>
- Services divers fournis à la collectivité	2,780	2,587	4,387
- Prêts aux particuliers	9,102	6,152	8,227
- Autres	6,261	4,320	795
<b>TOTAL</b>	<b>279,790</b>	<b>374,480</b>	<b>443,585</b>

Source : BCEAO.

**MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1,050</b>	<b>252</b>	<b>1,137</b>
- Agriculture, chasse	1,050	252	1,137
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13,390</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	2,458
- Autres	0	0	10,932
<b>Industries manufacturières</b>	<b>2,628</b>	<b>4,489</b>	<b>20,019</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	484	0	3,816
- Textiles, habillement, cuir	19	13	10
- Industries chimiques	1,022	2,081	602
- Autres	1,103	2,395	15,591
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>2,315</b>	<b>6,596</b>	<b>8,261</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>1,617</b>	<b>1,717</b>	<b>12,620</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>21,782</b>	<b>18,881</b>	<b>27,405</b>
- Commerce de gros	16,640	14,179	20,076
- Commerce de détail	4,921	3,826	4,570
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	221	876	2,759
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>6,941</b>	<b>4,214</b>	<b>5,642</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>19,588</b>	<b>16,831</b>	<b>16,673</b>
- Etablissements financiers, assurances	3,025	3,174	678
- Affaires immobilières, services aux entreprises	16,563	13,657	15,995
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>7,972</b>	<b>11,697</b>	<b>19,706</b>
- Services divers fournis à la collectivité	167	695	5,289
- Prêts aux particuliers	7,101	10,904	14,376
- Autres	704	98	41
<b>TOTAL</b>	<b>63,893</b>	<b>64,677</b>	<b>124,853</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 516</b>	<b>2 545</b>	<b>2 089</b>
- Agriculture, chasse	1 509	2 539	2 089
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7	6	0
<b>Industries extractives</b>	<b>10 873</b>	<b>21 486</b>	<b>31 223</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	445	330	403
- Autres	10 428	21 156	30 820
<b>Industries manufacturières</b>	<b>16 582</b>	<b>11 868</b>	<b>13 872</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 613	4 292	4 880
- Textiles, habillement, cuir	340	128	529
- Industries chimiques	8 323	5 224	432
- Autres	3 306	2 224	8 031
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>13 564</b>	<b>14 346</b>	<b>16 996</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>31 033</b>	<b>32 972</b>	<b>40 671</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>100 822</b>	<b>115 562</b>	<b>156 813</b>
- Commerce de gros	84 680	98 003	136 609
- Commerce de détail	14 847	16 566	19 025
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 295	993	1 179
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>20 912</b>	<b>44 214</b>	<b>63 651</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>7 116</b>	<b>7 985</b>	<b>11 811</b>
- Etablissements financiers, assurances	4 509	2 542	4 143
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 607	5 443	7 668
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>26 865</b>	<b>26 001</b>	<b>31 817</b>
- Services divers fournis à la collectivité	2 731	5 595	12 779
- Prêts aux particuliers	14 835	13 434	17 816
- Autres	9 299	6 972	1 222
<b>TOTAL</b>	<b>229 283</b>	<b>276 979</b>	<b>368 943</b>

Source : BCEAO.

**NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1 930</b>	<b>153</b>	<b>281</b>
- Agriculture, chasse	1 930	153	281
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche		0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>35 783</b>	<b>31 588</b>	<b>9 347</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	0	282	0
- Autres	35 783	31 306	9 347
<b>Industries manufacturières</b>	<b>3 735</b>	<b>5 678</b>	<b>5 840</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 082	1 454	1 531
- Textiles, habillement, cuir	800	914	872
- Industries chimiques	7	566	7
- Autres	846	2 744	3 430
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>4 203</b>	<b>3 234</b>	<b>4 148</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>1 885</b>	<b>6 988</b>	<b>8 747</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>12 124</b>	<b>21 153</b>	<b>39 587</b>
- Commerce de gros	7 660	15 484	32 857
- Commerce de détail	1 748	3 113	4 408
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 716	2 556	2 322
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>33 440</b>	<b>35 799</b>	<b>17 646</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>1 761</b>	<b>4 413</b>	<b>6 156</b>
- Etablissements financiers, assurances	363	2 394	3 289
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 398	2 019	2 867
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>25 225</b>	<b>35 414</b>	<b>38 724</b>
- Services divers fournis à la collectivité	1 938	2 458	6 234
- Prêts aux particuliers	20 351	27 246	31 720
- Autres	2 936	5 710	770
<b>TOTAL</b>	<b>120 086</b>	<b>144 420</b>	<b>130 476</b>

Source : BCEAO.



**SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>27,576</b>	<b>31,034</b>	<b>34,493</b>
- Agriculture, chasse	15,186	19,838	21,996
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	12,390	11,196	12,497
<b>Industries extractives</b>	<b>3,389</b>	<b>7,628</b>	<b>8,303</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	13	1,032	150
- Autres	3,376	6,596	8,153
<b>Industries manufacturières</b>	<b>213,534</b>	<b>255,886</b>	<b>288,412</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	72,493	86,854	104,593
- Textiles, habillement, cuir	9,499	11,588	12,426
- Industries chimiques	82,638	86,055	61,294
- Autres	48,904	71,389	110,099
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>13,964</b>	<b>18,020</b>	<b>9,269</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>63,664</b>	<b>67,884</b>	<b>68,179</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>288,816</b>	<b>335,327</b>	<b>315,991</b>
- Commerce de gros	183,756	219,200	196,068
- Commerce de détail	94,146	103,605	110,774
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10,914	12,522	9,149
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>92,098</b>	<b>84,295</b>	<b>82,223</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>51,404</b>	<b>71,663</b>	<b>91,693</b>
- Etablissements financiers, assurances	12,529	20,911	25,672
- Affaires immobilières, services aux entreprises	38,875	50,752	66,021
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>181,236</b>	<b>238,950</b>	<b>261,508</b>
- Services divers fournis à la collectivité	10,040	11,633	15,117
- Prêts aux particuliers	40,484	45,106	62,178
- Autres	130,712	182,211	184,213
<b>TOTAL</b>	<b>935,681</b>	<b>1,110,687</b>	<b>1,160,071</b>

Source : BCEAO.

**SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>5,543</b>	<b>7,961</b>	<b>5,966</b>
- Agriculture, chasse	4,046	5,516	3,764
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1,497	2,445	2,202
<b>Industries extractives</b>	<b>9,874</b>	<b>11,364</b>	<b>9,100</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	2,927	4,112	3,437
- Autres	6,947	7,252	5,663
<b>Industries manufacturières</b>	<b>120,802</b>	<b>153,674</b>	<b>173,108</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	36,718	39,700	43,416
- Textiles, habillement, cuir	1,498	1,640	1,587
- Industries chimiques	27,268	62,382	69,641
- Autres	55,318	49,952	58,464
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>17,848</b>	<b>15,396</b>	<b>35,341</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>17,699</b>	<b>25,788</b>	<b>27,401</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>84,851</b>	<b>93,033</b>	<b>141,183</b>
- Commerce de gros	39,300	45,087	68,663
- Commerce de détail	21,557	26,685	45,123
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	23,994	21,261	27,397
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>71,553</b>	<b>56,315</b>	<b>53,666</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>31,738</b>	<b>33,299</b>	<b>35,172</b>
- Etablissements financiers, assurances	2,240	1,295	3,736
- Affaires immobilières, services aux entreprises	29,498	32,004	31,436
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>188,922</b>	<b>214,683</b>	<b>281,396</b>
- Services divers fournis à la collectivité	7,708	7,968	24,311
- Prêts aux particuliers	102,909	135,087	166,313
- Autres	78,305	71,628	90,772
<b>TOTAL</b>	<b>548,830</b>	<b>611,513</b>	<b>762,333</b>

Source : BCEAO.

**TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>701</b>	<b>1 225</b>	<b>1 565</b>
- Agriculture, chasse	582	1 139	1 471
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	119	86	94
<b>Industries extractives</b>	<b>13 754</b>	<b>11 460</b>	<b>7 959</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	4 381	3 811	1 588
- Autres	9 373	7 649	6 371
<b>Industries manufacturières</b>	<b>35 703</b>	<b>51 218</b>	<b>65 006</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 558	6 279	3 627
- Textiles, habillement, cuir	315	787	197
- Industries chimiques	5 801	13 757	17 685
- Autres	25 029	30 395	43 497
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>4 225</b>	<b>8 945</b>	<b>10 591</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>11 618</b>	<b>18 230</b>	<b>38 457</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>84 075</b>	<b>121 656</b>	<b>153 367</b>
- Commerce de gros	65 748	97 201	123 798
- Commerce de détail	17 696	23 775	27 899
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	631	680	1 670
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>16 194</b>	<b>15 339</b>	<b>33 325</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>7 251</b>	<b>8 431</b>	<b>22 473</b>
- Etablissements financiers, assurances	3 491	4 438	15 252
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 760	3 993	7 221
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>6 649</b>	<b>5 624</b>	<b>8 045</b>
- Services divers fournis à la collectivité	2 073	837	2 298
- Prêts aux particuliers	4 323	4 412	5 683
- Autres	253	375	64
<b>TOTAL</b>	<b>180 170</b>	<b>242 128</b>	<b>340 788</b>

Source : BCEAO.

**TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME**

Secteurs d'activités	2010	2011	2012
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>45</b>	<b>386</b>	<b>478</b>
- Agriculture, chasse	34	386	478
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	11	0	0
<b>Industries extractives</b>	<b>2 049</b>	<b>3 319</b>	<b>0</b>
- Pétrole brut et gaz naturel	1 749	1 972	0
- Autres	300	1 347	0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>9 331</b>	<b>11 780</b>	<b>14 925</b>
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 074	2 206	2 264
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	4 863	8 318	9 148
- Autres	394	1 256	3 513
<b>Electricité, gaz, eau</b>	<b>5 445</b>	<b>4 865</b>	<b>7 827</b>
<b>Bâtiment, travaux publics</b>	<b>422</b>	<b>749</b>	<b>8 252</b>
<b>Commerce gros et détail, restaurants, hôtels</b>	<b>17 818</b>	<b>22 267</b>	<b>37 761</b>
- Commerce de gros	13 132	13 583	26 372
- Commerce de détail	2 401	5 366	6 777
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 285	3 318	4 612
<b>Transports, entrepôts et communications</b>	<b>20 892</b>	<b>35 668</b>	<b>31 241</b>
<b>Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises</b>	<b>1 880</b>	<b>5 148</b>	<b>13 287</b>
- Etablissements financiers, assurances	529	2 507	5 243
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 351	2 641	8 044
<b>Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.</b>	<b>25 032</b>	<b>31 836</b>	<b>38 533</b>
- Services divers fournis à la collectivité	3 560	5 061	4 972
- Prêts aux particuliers	18 411	23 926	33 552
- Autres	3 061	2 849	9
<b>TOTAL</b>	<b>82 914</b>	<b>116 018</b>	<b>152 304</b>

Source : BCEAO.

**UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES**

<b>Exercice 2010</b>									
<b>Agences d'émission</b>									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	80 292	252 671	1 651	24 053	46 952	15 280	158 632	579 531
Burkina	8 300	-	61 325	0	5 175	5 195	500	11 387	91 882
Côte d'Ivoire	6 185	17 328	-	814	14 787	20 479	6 828	5 076	71 497
Guinée-Bissau	135	468	3 258	-	1 615	55	21 457	107	27 095
Mali	6 105	25 771	79 171	2 963	-	4 843	22 129	1 527	142 509
Niger	29 024	18 671	57 306	384,16	9 343	-	2 651	7 102	124 480
Sénégal	3 655	5 382	23 910	28 744	30 444	1 931	-	2 060	96 126
Togo	186 361	101 344	179 872	891	21 182	39 851	7 960	-	537 462
<b>Total des sorties</b>	<b>239 764</b>	<b>249 256</b>	<b>657 513</b>	<b>35 447</b>	<b>106 599</b>	<b>119 306</b>	<b>76 805</b>	<b>185 891</b>	<b>1 670 582</b>

Source : BCEAO.

<b>Exercice 2011</b>									
<b>Agences d'émission</b>									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	55 471	204 042	147	30 696	58 933	14 844	119 575	<b>483 708</b>
Burkina	18 730	-	30 340	375	12 271	27 046	4 100	9 055	<b>101 918</b>
Côte d'Ivoire	5 033	9 578	-	650	16 636	3 110	10 142	8 023	<b>53 172</b>
Guinée-Bissau	507	316	3 804	-	4 761	301,11	73 251	282,08	<b>83 223</b>
Mali	4 619	27 401	115 085	3 871	-	8 601	39 622	2 867	<b>202 066</b>
Niger	62 210	13 480	43 946	193	7 307	-	4 273	13 922	<b>145 331</b>
Sénégal	5 190	6 764	38 709	32 259	24 285	1 228	-	1 982	<b>110 417</b>
Togo	111 758	98 301	166 466	245	16 901	30 455	5 068	-	<b>429 194</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>208 047</b>	<b>211 311</b>	<b>602 392</b>	<b>37 740</b>	<b>112 857</b>	<b>129 674</b>	<b>151 300</b>	<b>155 707</b>	<b>1 609 029</b>

Source : BCEAO.

<b>Exercice 2012</b>									
<b>Agences d'émission</b>									
<b>Agences de retrait</b>	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	69 042	285 895	905	29 444	100 543	16 174	198 473	<b>700 476</b>
Burkina	63 505	-	476 528	1 920	125 540	67 049	20 125	23 240	<b>777 908</b>
Côte d'Ivoire	26 279	71 311	-	2 850	47 069	20 899	18 146	20 128	<b>206 682</b>
Guinée-Bissau	77	316	1 571	-	0	-	20 417	102	<b>22 483</b>
Mali	16 167	39 371	179 393	10 111	-	26 991	88 620	11 228	<b>371 881</b>
Niger	45 512	12 703	36 415	378,15	11 376	-	3 130	11 028	<b>120 541</b>
Sénégal	8 685	5 300	45 938	49 722	56 473	4 780	-	3 981	<b>174 879</b>
Togo	170 244	71 103	180 827	80	19 447	23 630	5 823	-	<b>471 153</b>
<b>Total des sorties</b>	<b>330 468</b>	<b>269 146</b>	<b>1 206 566</b>	<b>65 967</b>	<b>289 350</b>	<b>243 891</b>	<b>172 435</b>	<b>268 181</b>	<b>2 846 004</b>

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/11	31/12/12	31/12/11	31/12/12
	<i>Milliers de signes monétaires</i>			
<b>Billets</b>	<b>1 402 334</b>	<b>1 852 684</b>	<b>1 369 285</b>	<b>1 726 776</b>
10 000	828 115	908 802	821 197	888 014
5 000	332 380	380 142	328 051	378 308
2 500				0
2 000	100 245	206 762	100 558	191 381
1 000	141 594	326 982	118 879	269 069
500		29 996		3
<b>Pièces</b>	<b>82 053</b>	<b>118 936</b>	<b>6 718</b>	<b>11 088</b>
500	11 760	15 068	2 798	6 863
250	663	258	388	562
200	8 524	14 046	630	938
100	9 245	5 819	1 618	1 768
50	14 393	25 065	487	416
25	12 726	20 468	322	258
10	13 067	19 293	436	223
5	11 573	18 732	16	25
1	102	186	23	29
Autres		2		
<b>Total</b>	<b>1 484 387</b>	<b>1 971 620</b>	<b>1 375 043</b>	<b>1 737 864</b>
	<i>Millions de francs CFA</i>			
<b>Billets</b>	<b>10 285 134</b>	<b>11 744 236</b>	<b>10 175 227</b>	<b>11 423 513</b>
10 000	8 281 148	9 088 019	8 211 979	8 880 140
5 000	1 661 902	1 900 712	1 643 252	1 891 540
2 500		0		
2 000	200 490	413 525	201 117	382 763
1 000	141 594	326 982	118 879	269 069
500		14 998		2
<b>Pièces</b>	<b>9 909</b>	<b>13 049</b>	<b>1 821</b>	<b>3 969</b>
500	5 880	7 534	1 400	3 432
250	166	65	97	141
200	1 705	2 809	126	188
100	925	582	162	177
50	720	1 253	24	21
25	318	512	8	6
10	131	193	4	2
5	58	94	0	0
1	0	0	0	0
Autres	6	8	0	3
<b>Total</b>	<b>10 247 169</b>	<b>11 757 285</b>	<b>10 177 048</b>	<b>11 427 482</b>

Source : BCEAO.

## **Chronologie des principales mesures de politique monétaire adoptées par la BCEAO entre 2002 et 2012**

### **7 janvier 2002**

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, le 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

### **16 avril 2002**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée-Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

### **7 juillet 2003**

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

## **20 octobre 2003**

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

## **16 mars 2004**

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

## **22 mars 2004**

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

## **16 juin 2005**

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

### **24 août 2006**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par

l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

### **1<sup>er</sup> trimestre 2007**

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

### **2<sup>e</sup> trimestre 2007**

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

### **3<sup>e</sup> trimestre 2007**

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

### **4<sup>e</sup> trimestre 2007**

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

### **1<sup>er</sup> trimestre 2008**

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

### **2<sup>e</sup> trimestre 2008**

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

### **3<sup>e</sup> trimestre 2008**

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé, à compter du 16 août 2008, du relèvement d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

### **4<sup>e</sup> trimestre 2008**

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.



## **1<sup>er</sup> trimestre 2009**

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidité. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009 contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

## **2<sup>e</sup> trimestre 2009**

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

Bénin : 9,0% au lieu de 15,0% ;

Mali : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Niger : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Sénégal : 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%).

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension.

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

### **3<sup>e</sup> trimestre 2009**

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

### **4<sup>e</sup> trimestre 2009**

Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par la canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis en adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la poursuite de la détente des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3,87% en décembre 2009, contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149%, contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisés, en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

### **1<sup>er</sup> trimestre 2010**

Au cours du premier trimestre 2010, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs, en relation avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés fixés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement à 4,25% et 6,25%.

Durant ce trimestre, la conduite de la politique monétaire a été marquée par la poursuite des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire. La Banque Centrale a ainsi organisé douze opérations hebdomadaires d'injection de liquidités.

Le maintien à un niveau élevé des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, au cours du premier trimestre 2010, a contribué à la poursuite de la détente globale des taux interbancaires à une semaine, amorcée depuis le début du dernier trimestre 2009. En effet, les taux interbancaires à une semaine se sont fixés à 3,33% en mars 2010, contre 3,52% en janvier 2010 et 3,87% en décembre 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires du marché monétaire ont évolué dans un intervalle allant de 3,2544% à 3,2933%, contre une plage allant de 3,2584% à 3,3149% le trimestre précédent.

Par ailleurs, la BCEAO a poursuivi l'organisation des adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet des appels d'offres à un mois, en vue de couvrir les besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union au cours du trimestre sous revue.

## **2<sup>e</sup> trimestre 2010**

Au cours du deuxième trimestre 2010, la BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques.

La baisse des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, en vue de les ajuster au niveau des besoins exprimés par les banques, au cours du deuxième trimestre 2010, a induit une légère hausse du taux moyen pondéré des appels d'offres à une semaine et des taux interbancaires à une semaine.

En effet, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine s'est situé à 3,2942% contre 3,2629% un trimestre plus tôt. Ils ont évolué dans un intervalle allant de 3,2571% à 3,3665% au deuxième trimestre 2010, contre une plage allant de 3,2544% à 3,2933% le trimestre précédent. S'inscrivant dans cette tendance, les taux interbancaires à une semaine sont ressortis à 3,70% au second trimestre 2010, contre 3,40% le trimestre précédent.

## **14 septembre 2010**

Le Comité de Politique Monétaire a tenu sa première réunion le 14 septembre 2010. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA et tenant compte d'un contexte caractérisé par l'absence de risque majeur pour la stabilité des prix, le Comité a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas être à l'origine de tensions inflationnistes. A cet effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires à leur niveau actuel. Ainsi, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques demeure à 7,0% au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal et à 5,0% en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

## **1<sup>er</sup> décembre 2010**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Analysant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA dans un contexte caractérisé par une faible pression inflationniste, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas induire des tensions inflationnistes. Dans un souci d'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé une uniformisation desdits coefficients. A cet effet, il a décidé de porter le coefficient des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

## **2 mars 2011**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 2 mars 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire et de la résurgence des pressions inflationnistes consécutive au renchérissement des denrées alimentaires

importées et à la progression des prix des carburants dans la plupart des Etats de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

### **1<sup>er</sup> juin 2011**

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 1er juin 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire augure des perspectives économiques prometteuses pour l'Union. Il a relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011. Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011, après 3,9% à fin décembre 2010.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Le Comité a recommandé aux banques de l'Union de veiller à la qualité de leurs portefeuilles et de répercuter la détente actuelle des taux d'intérêt du marché monétaire sur le volume et le coût du crédit. Il a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

### **7 septembre 2011**

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 septembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, notamment les risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

A cet égard, le Comité a relevé une tendance au ralentissement du rythme de progression des prix. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,7% à fin avril 2011 à 4,8% à fin mai 2011 et à 3,9% à fin juin 2011. Cette dynamique est imputable au rétablissement des circuits de distribution en Côte d'Ivoire et au recul de l'inflation importée.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, imputable aux contre-performances des secteurs industriel et tertiaire.

Les conditions monétaires sont apparues globalement favorables, avec une liquidité bancaire relativement abondante, une quasi-stabilité des taux sur le marché monétaire et une détente des taux débiteurs des banques. Toutefois, les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor se sont tendus d'un trimestre à l'autre.

Le Comité a estimé que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent empreintes d'incertitudes. Le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en 2012 contre 1,0% en 2011, en liaison avec l'apaisement de la situation socio-politique dans l'ensemble des pays de l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

### **7 décembre 2011**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 décembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union. S'agissant de l'inflation, le Comité a relevé que la tendance à la décélération des prix, observée depuis le mois de mai 2011 s'est estompée en septembre. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel est passé de 4,8% en mai à 3,9% à fin juin 2011, puis à 3,6% à fin juillet 2011, 3,5% à fin août 2011, avant de remonter à 3,8% à fin septembre 2011. La hausse des prix reste influencée par le renchérissement, en glissement annuel, des denrées alimentaires et des carburants.

L'analyse des indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA a laissé entrevoir un raffermissement de l'activité au troisième trimestre de l'année 2011, notamment dans l'industrie et dans le secteur tertiaire. Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables, dans le contexte d'une liquidité bancaire importante et d'une détente des taux sur le marché monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt débiteurs des banques ainsi que les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor au troisième trimestre 2011 ont connu des hausses par rapport au trimestre précédent.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que l'activité économique de l'Union restera bien orientée, quoiqu'empreinte d'incertitudes au regard de la conjoncture internationale récente. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel a été ainsi projeté à 6,4% en 2012 contre 1,2% en 2011 et 4,3% en 2010.

Se fondant sur les analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, le Comité a décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% qui est en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

### **7 mars 2012**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 mars 2012. Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les Etats membres de l'UEMOA continueront d'évoluer en 2012 dans un environnement international peu propice, marqué par un ralentissement de la croissance mondiale. La situation de l'Union devrait également se ressentir de la mauvaise campagne agricole 2011/2012. Le Comité de Politique Monétaire a noté que ces facteurs font planer des incertitudes sur la réalisation des prévisions de croissance pour l'année 2012, qui pourraient se révéler en retrait par rapport au taux de 6,4% initialement prévu.

L'analyse des conditions monétaires montre que la liquidité bancaire a connu une baisse sensible depuis le deuxième semestre 2011. Outre les facteurs conjoncturels, cette évolution résulte de changements structurels qui s'opèrent dans les économies de l'Union, induisant d'importants besoins de financement des importations aux fins de la réalisation des investissements privés et publics en cours. Cette situation a entraîné une tension sur les taux d'intérêt du marché monétaire. En perspective, la demande de liquidité des banques pourrait se maintenir à un niveau élevé, au regard de l'ampleur des ressources nécessaires pour couvrir les besoins de financement exprimés par les Etats au titre de l'année 2012.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

En outre, dans le souci de desserrer les contraintes sur la liquidité des banques et de conforter les conditions d'un financement approprié de l'économie, le Comité de Politique Monétaire a décidé de ramener le coefficient des réserves obligatoires à 5,0% pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, soit une baisse de deux (2) points de pourcentage, avec pour date d'effet le 16 mars 2012.

## **11 juin 2012**

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 11 juin 2012. Le Comité a examiné la situation économique, monétaire et financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. Il a analysé, en particulier, les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a constaté une atténuation du rythme d'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente à la faveur des mesures mises en œuvre au niveau national et régional en vue de lutter contre la vie chère et d'atténuer les effets des chocs d'offre. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 2,3% en glissement annuel à fin janvier 2012 à 2,8% à fin février 2012, pour s'établir à 2,5% à fin mars 2012 et à 0,6% en avril 2012.

Analysant la conjoncture, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2012 serait meilleure qu'en 2011 en liaison avec la reprise rapide de l'activité en Côte d'Ivoire, le dynamisme du secteur des mines et la poursuite des investissements dans les infrastructures. Toutefois, des préoccupations existent en raison de l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau, ainsi que des incertitudes suscitées par l'environnement international.

Au regard de ces incertitudes et sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la BCEAO sont ainsi fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% avec date d'effet le 16 juin 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que les tensions qui avaient justifié une baisse du coefficient des réserves obligatoires en mars 2012 ont commencé à s'estomper. Le taux moyen pondéré sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire qui était de 4,67% en mars 2012 s'est replié pour se situer à 4,25% en mai 2012. Le Comité a, de ce fait, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui en vigueur depuis le 16 mars 2012.

## **5 septembre 2012**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 5 septembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a noté la poursuite de la modération des tensions inflationnistes dans l'UMOA. Ainsi, le taux d'inflation s'est situé à 1,5%, en glissement annuel, sur le deuxième trimestre 2012, après 2,5% au trimestre précédent. Les perspectives à moyen terme indiquent que le taux d'inflation se situerait autour de 2,3%, en glissement annuel, à moyen terme, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012/2013 normale.

Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les indicateurs conjoncturels disponibles confirment le ralentissement de la croissance économique mondiale en 2012, dans un

contexte de tensions sur les marchés financiers internationaux. Les prévisions disponibles tablent sur un taux de croissance de l'Union de 5,3% en 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que la baisse de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO, intervenue le 16 juin 2012, s'est répercutée sur les taux des marchés monétaires. En effet, les taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire se sont inscrits en baisse, passant de 4,67% en moyenne en mars 2012 à 4,03% en juillet 2012. En outre, il est observé une détente des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor à douze mois est passé de 6,26% au deuxième trimestre 2012 à 5,76% en juillet 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui en vigueur depuis le 16 mars 2012.

### **7 décembre 2012**

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le 7 décembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale.

Analysant l'évolution de l'inflation, le Comité a relevé une légère remontée de l'indice harmonisé des prix à la consommation au troisième trimestre 2012. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,1% en juin à 2,7% à fin septembre 2012, en raison de l'ajustement à la hausse des cours des carburants dans certains Etats membres et de l'augmentation des prix des céréales locales et des produits de la pêche. L'inflation devrait connaître une décélération au quatrième 2012 pour ressortir à 2,5% à fin décembre. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. A l'horizon de 24 mois, ce taux est projeté à 2,4%.

Analysant l'évolution des indicateurs de conjoncture, le Comité a relevé que l'activité économique au sein de l'UMOA continue de se raffermir, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le Comité a estimé que les performances en matière de croissance économique seraient meilleures que prévu. Les dernières estimations tablent sur une progression du produit intérieur brut de l'Union de 5,8% en 2012, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions faites trois mois auparavant. Pour l'année 2013, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,5%.

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt continuent de se détendre. Le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 4,13% au troisième trimestre contre 4,24% au deuxième trimestre 2012. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor, s'est établi à 5,63% au troisième trimestre contre 5,72% un trimestre plus tôt.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

# LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

## Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – de 1956 à 2012 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques – de 1956 à 2004
  - Statistiques monétaires (mensuel)
  - Statistiques économiques (trimestriel)
  - Etudes et recherche (trimestriel)
  - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2012
- 4 – Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à décembre 2012
- 5 - Note trimestrielle de conjoncture - de juin 2010 à décembre 2012
- 6 - Note d'information de mars 2005 à décembre 2012
- 7 - Annuaire statistique - de 2004 à 2011
- 8 - Annuaire des banques et établissements financiers – de 1967 à 2011
- 9 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
  - Bilans des banques et établissements financiers – de 1967 à 2003
  - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004 à 2011
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (annuel) – de 1993 à 2006
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006 à 2012)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (de juin 2007 à décembre 2012)

## Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
  - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires.
  - Volume I : Cadre réglementaire général
  - Volume II : Documents de synthèse
  - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 16 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 17 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
  - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
  - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
  - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
  - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 18 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
  - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, BCEAO, 2005
- 19 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, BCEAO, 2004
- 20 - Billets et pièces de monnaie dans la Zone UMOA (des origines à 2012). Dakar, BCEAO, 2012



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO  
NOVEMBRE 2013



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)